AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Le Richelieu

DÉCLARÉ ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, LE 22 JUIN 1937

Vol. XXVI — No 51 SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 NOVEMBRE 1961 92

Le diocèse rend hommage à S.S. Jean XXIII

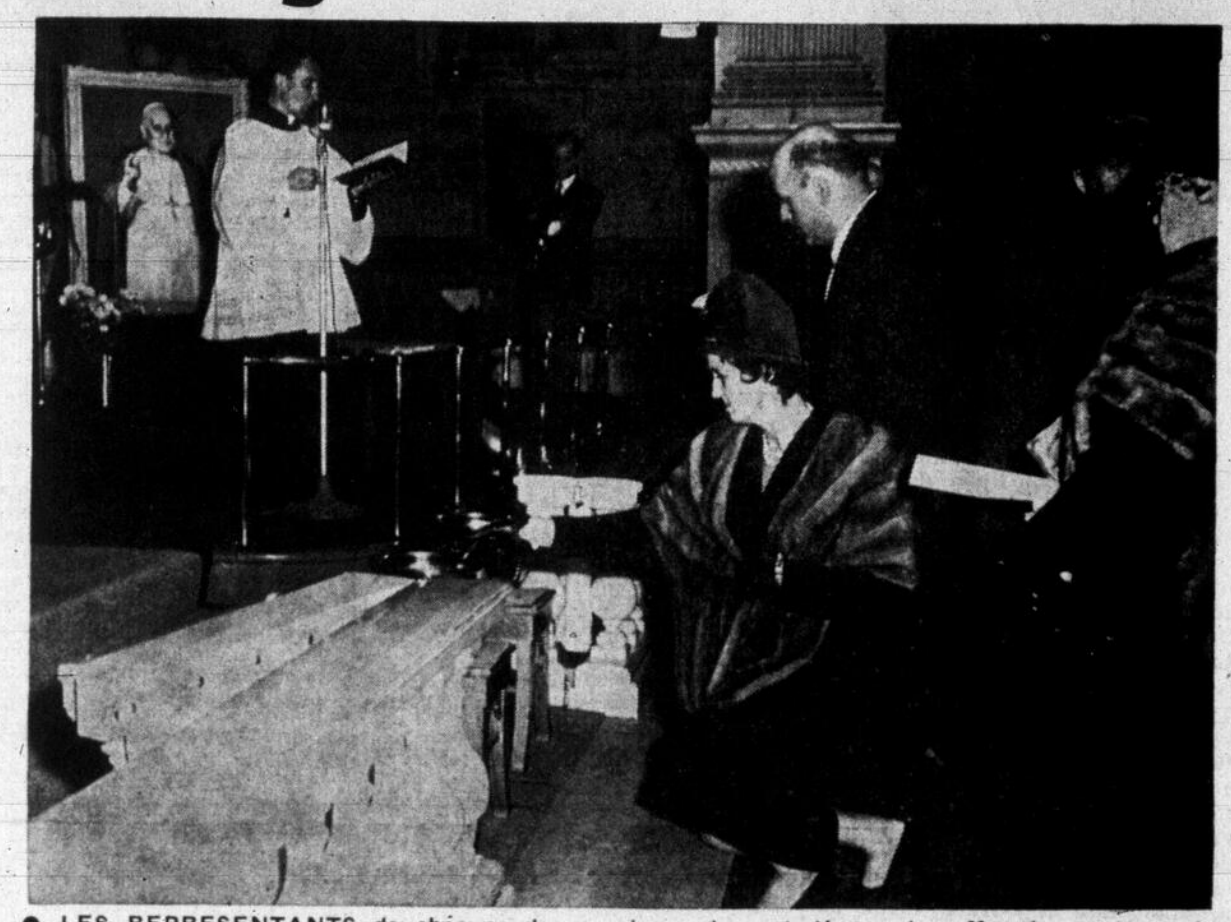
La cérémonie qui s'est déroulée dimanche soir à la Cathédrale de Saint-Jean récapitulait le triduum de prières organisé dans toutes les paroisses du diocèse en l'honneur du 80e anniversaire de naissance du pape Jean XXIII. Des fidèles représentant chacune des paroisses sont venus porter des offrandes en bouquets spirituels et en argent dans une corbeille placée devant un immense portrait de S.S. Jean XXIII. Psaumes chantés, prières et chants remplirent une heure de dévotion en hommage au Souverain Pontife. Le tout se termina par une homélie de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, suivie d'une Bénédiction du Saint-Sacrement. Les prières et les chants furent dirigés par M. l'abbé Marcel Brillon.

Eloge de Jean XXIII

Dans une courte homélie, Son Excellence associa dans un même hommage la fidélité de Pierre, premier pape, et celle de Jean XXIII, le pape actuel. Mgr Coderre voulut d'abord remercier les fidèles qui remplissaient la Cathédrale, d'être venus en si grand nombre pour glorifier le Souverain Pontife. "C'est un témoignage éclatant de vous voir comme saint Pierre manifester votre foi", dit-il. Puis, se rapportant à un texte évangélique qu'un lecteur venait de lire, Mgr Coderre dit que le Christ était content de la prise de position de Pierre qui affirma catégoriquement sa foi alors que le Seigneur s'enquérait de ce que la foule disait de Lui. "Pierre, de continuer Son Excellence, est l'homme de toutes les impétuosités; il est ardent. Il ira même jusqu'à couper l'oreille d'un soldat pour protéger le Christ. Pierre aime Jésus mais pour cela il a fallu qu'il se vide de lui-même et le Père qui est dans les Cieux l'a alors rempli de Sa grâce et de Sa lumière. Pierre a donc été élu d'entre les autres pour aller porter la foi ici-bas".

De cette méditation Monseigneur l'Evêque a voulu dégager une double leçon. "Comme Pierre qui s'est

(suite à la page 5)



● LES REPRESENTANTS de chacune des paroisses viennent déposer les offrandes en bouquets spirituels et en argent qui seront envoyées à Jean XXIII. M. l'abbé Marcel Brillon a dirigé les prières et les chants au cours de cette cérémonie en hommage au Souverain Pontife, dimanche dernier à la Cathédrale.
(Photo Philippe Petiot)

Communiqué de Mgr l'Evêque

A l'occasion de la Semaine provinciale des Loisirs

"Qui doit organiser les loisirs?" Cette question brûlante d'actualité que pose la Semaine provinciale des Loisirs, tout chrétien devrait non seulement l'entendre mais encore essayer d'y répondre par une attitude positive et des gestes concrets.

A ceux qui croient n'avoir aucune responsabilité à prendre dans l'organisation immédiate des loisirs, qu'il Nous soit permis de rappeler leurs devoirs comme citoyens et membres d'une même communauté chrétienne. Ces devoirs, Nous pouvons les résumer de la façon suivante: RAPPELER, à ceux qui ont la charge d'organiser les loisirs, leurs responsabilités devant les besoins des divers milieux et groupements; ENCOURAGER de toutes façons les initiatives d'ordre public ou privé susceptibles de répondre à de réelles nécessités; VEILLER à ce que les loisirs organisés respectent les droits de la dignité humaine et favorisent l'épanouissement de tout l'être humain selon les desseins de Dieu.

A ceux qui se reconnaissent le droit et le devoir d'organiser les loisirs Nous voulons rappeler leurs obligations. Elles peuvent s'énumérer ainsi: TRAVAILLER avec désintéressement et esprit apostolique à la cause des loisirs et au bien commun des divers groupements; SUSCITER ET PROMOUVOIR l'initiative et la participation des organismes intéressés aux loisirs tout en respectant leur nature et leurs objectifs; ACCEPTER LA COORDINATION des efforts pour une organisation plus stable et plus efficace; COLLABORER étroitement avec les organismes chargés d'orienter et de promouvoir l'organisation des loisirs à l'échelle diocésaine ou provinciale.

En présence de cette question d'intérêt général: "Qui doit organiser les loisirs?" Nous devons, comme pasteur d'âmes de ce diocèse, affirmer que tous et chacun d'entre nous clercs ou laïcs, représentants des corps religieux ou publics parents ou mouvements de jeunes, tous, nous avons, selon nos diverses attributions, une part de responsabilité dans la façon dont les loisirs sont organisés présentement au sein de la communauté. Il importe donc à chacun d'entre nous, au cours de cette Semaine, de bien vouloir s'interroger sur l'intérêt porté à la cause des loisirs organisés et de voir concrètement quelle contribution l'on peut apporter à l'avenir pour que les loisirs soient de mieux en mieux organisés et de plus en plus sains et sanctifiants.

Nous partageons l'attente de ceux qui ont voulu cette Semaine provinciale des Loisirs et avec eux Nous en espérons le meilleur succès. Dieu bénisse leur travail et celui de tous ceux qui voudront les épauler.

† Gérard-Marie CODERRE,
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le 3 novembre 1961

Nouvel exécutif élu à la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de S.-Jean

A l'occasion de la Semaine provinciale des loisirs, la Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de St-Jean est heureuse de porter à la connaissance du public la composition de son nouveau Conseil d'Administration: M. Maurice Carmel, président (Longueuil); M. Réal St-Denis, 1er vice-président (Jacques-Cartier); M. Gilles Laflamme, 2e vice-président (Verchères); M. Oscar Daoust, secrétaire (Boucherville); M. Alfred-T. Dion, trésorier (Saint-Jean); MM. Marcel Beauséjour (Jacques-Cartier) et André Trahan (Saint-Jean), directeurs. Les nouveaux directeurs furent élus par acclamation lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération qui eut lieu à Laprairie, le 30 octobre dernier.

Un rapport complet et détaillé des activités de la Fédération et de ses huit services fut présenté aux membres au cours de la même soirée, de même que le bilan financier. Les membres se montrèrent satisfaits du travail accompli au cours de l'année et endossèrent toutes les initiatives de la Fédération.

Plusieurs sujets furent discutés au cours de cette assemblée: entre autres, la nécessité de mettre sur pied une série de cours à l'intention des directeurs de comités de loisirs. Ces cours pourraient se donner consécutivement à trois endroits du diocèse, soit Longueuil, Laprairie et Saint-Jean. Parmi les sujets pouvant être abordés dans ces cours, notons: la

(suite à la page 8)

A MM. les curés

Il y aura une cérémonie de Confirmation d'adultes à la chapelle de l'évêché vendredi le 17 novembre, à huit heures du soir.

MM. les curés qui auraient des confirmands à présenter sont priés d'en avertir la chancellerie.



(Photo Roullier)

● A LA DERNIERE assemblée générale de la Fédération des Oeuvres de loisirs du diocèse de Saint-Jean qui se tenait à Laprairie, on a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. On voit ici les membres, de gauche à droite: M. l'abbé G. MILOT, aumônier; MM. P. MEUNIER, secrétaire général; A.-T. DION, trésorier; G. LAFLAMME, 2e vice-président; M. CARMEL, président; R. ST-DENIS, 1er vice-président; O. DAOUT, secrétaire, A. TRAHAN, directeur; M. BEAUSEJOUR, directeur.

778, rue Champlain Tél. Fl. 8-3838 — UN. 6-3109 Saint-Jean, P.Q.
361, rue Saint-Jacques Tél. Fl. 6-4444 Saint-Jean, P.Q.

Le procès de Jean-Marie Bériault

Verdict, jeudi soir ou vendredi

- Le procès a duré 11 jours
- Un record dans nos annales judiciaires
- Le témoignage de Bériault
- L'abbé Albert Raymond et Robert Bernard

* * *

Le procès de Jean-Marie Bériault, accusé de fabrication de preuve, tire à sa fin. Commencé depuis le 24 octobre, il s'est poursuivi durant onze jours. C'est le procès record, pour sa longueur, dans les annales judiciaires du district d'Iberville. La Couronne a fait entendre 28 témoins et la défense en a fait entendre six.

On peut dire que les témoins entendus au procès ont été à peu près les mêmes que ceux entendus à l'enquête préliminaire, sauf trois nouveaux pour la Couronne et deux nouveaux pour la défense.

* * *

Témoignage Bériault

L'accusé Bériault a témoigné dans sa propre cause. Il déclare être âgé de 45 ans, demeurer au No 1 de l'Avenue des Lilas, à Dorval, être avocat et homme d'affaires. Il a été admis à la pratique du droit en 1939, déclare avoir été suspendu du Barreau de Montréal pour quatre ans le 22 avril 1961 parce qu'il a occupé un emploi incompatible avec la profession d'avocat. Il est venu à Saint-Jean à chacune des élections, en 1941, 1944, 1948, 1952, 1956 et 1960, toujours pour fins électorales. Il appuyait l'hon. Paul Beaulieu. Il était conseiller judirique électoral. Il donnait surtout des instructions "comment fermer un poll". Personne ne l'a invité à venir. Il se rendait à Saint-Jean par amitié pour l'hon. Paul Beaulieu. Et Bériault décrit ses activités au cours de la journée. Il nie formellement les témoignages de l'agent de circulation Morin, nie formellement le témoignage de l'agent Vadnais, nie formellement le témoignage de l'agent Pinsonnault, nie formellement le témoignage de M. Marcel Labarre.

L'agent Vadnais ne lui a pas lancé les clefs de la voiture de M. Fortier . . . il n'a jamais demandé à Labarre d'aller chercher des bouteilles vides . . . il n'a jamais demandé à Labarre d'aller porter deux bouteilles dans la voiture de M. Fortier . . . il n'a eu connaissance d'aucune boisson apportée par Ditata. Comme éléments nouveaux, il déclare qu'il portait une casquette le jour de l'élection, une casquette qui est exhibée et dit qu'il l'a portée durant presque toute la journée, même s'il faisait très chaud. Il n'a jamais porté de lunettes, sauf lorsqu'il était étudiant en Méthode, au collège.

Transquestionné par le procureur de la Couronne, Me Guy Desjardins, l'accusé Bériault dit que cette casquette, il l'a portée auparavant pour jouer au golf, que son épouse l'a même portée. Le procureur trouve étrange qu'on aperçoive à peu près pas de marque de transpiration, qu'elle paraisse presque neuve et demande aux jurés de l'examiner.

Quant aux témoins Robert Bernard et l'abbé Raymond, il dit n'en avoir pas parlé auparavant, parce qu'il se croit la victime d'un coup monté contre lui et qu'il n'avait pas assez confiance pour dévoiler les noms de ces témoins à l'enquête.

L'histoire de la douche

Me Bériault avait déclaré avoir pris une douche en arrivant à sa chambre, dans l'après-midi du 22 juin. Il avait aussi pris un bain, croit-il plus tard. Ici, Me Desjardins lui fait bien préciser la chambre qu'il occupait à l'hôtel Windsor, la première, à droite, en montant, au premier étage.

Me Desjardins: Mais, M. Bériault, si je vous disais qu'il n'y a pas de douche dans cette chambre, qu'il n'y en a jamais eu.

Bériault: C'est une douche de voyage de couleur verte que je voulais dire. J'apporte toujours ma douche avec moi, il y a toujours ma douche dans ma valise quand je vais en voyage.

Et il continue en demandant à Me Desjardins s'il n'avait jamais entendu parler de ça d'une douche qu'on met dans sa valise. Me Desjardins répond qu'il en a entendu parler par sa femme, "elle, dit-il, peut peut-être en apporter". (rires dans l'assistance).

A l'enquête préliminaire, Bériault avait déclaré que l'agent Tourville, l'un de ses anges gardiens, était allé le conduire "jusqu'à sa chambre", l'après-midi du 22 juin. Au procès, il déclare qu'il s'est arrêté en arrivant devant l'hôtel pour aller parler avec l'abbé Albert Raymond durant 15 minutes et l'agent Tourville a quitté. "Comment se fait-il, expliquez-nous cette contradiction, demande Me Desjardins. Bériault répond qu'il voulait dire devant l'hôtel, que c'est une expression, que "jusqu'à ma chambre" voulait dire jusque devant l'hôtel.

Bériault déclare être allé trois fois à Haïti depuis le début de l'année. Il dit aussi avoir présenté M. Armand Raymond à M. et Mme Marigny, les propriétaires de l'hôtel "La Chicoune" à Haïti; il dit qu'il recevra une commission si la vente se bâcle.

Enfin Bériault nie avoir dit "C...-le dedans, en parlant de M. Fortier. Il déclare que c'est un autre qui était près de lui qui a dit cela.

Les nouveaux témoins

Deux nouveaux témoins viennent déclarer que tous deux avaient une entreveue différente avec M. Bériault, vers quatre heures, l'après-midi du 22 juin à l'hôtel Windsor.

Robert Bernard, 44 ans, dit être vendeur, marié, vit avec sa femme et ses enfants. Il voulait voir Bériault pour savoir comment s'y prendre pour obtenir un visa pour aller travailler à Boston. Il avait téléphoné à Bériault et avait obtenu une entrevue pour 3 h. 30 à l'hôtel Windsor. (On sait que c'est à peu près l'heure mentionnée par Labarre pour situer le moment où Bériault lui aurait remis deux bouteilles qui devaient être déposées dans la voiture de M. Fortier). Lui aussi, il a été frappé par la casquette que M. Bériault portait. Il est monté à la chambre de M. Bériault vers 4 heures et y est demeuré jusqu'à six heures.

Transquestionné deux jours plus tard par Me Guy Desjardins, ce dernier fait dire à Bernard qu'il ne demeure plus avec sa femme depuis 15 ans. Il a dit ça lors de son premier témoignage, deux jours auparavant, parce que lui, il considère que sa femme, c'est la deuxième avec qui il demeure. Il est né le 22 mai 1917 à Thetford Mines. Il va aux Etats-Unis chaque année. Il a travaillé dans de nombreux clubs aux Etats-Unis. Il a trois enfants, 20 ans, 17 ans et 13 ans. Ce sont tous des enfants nés du mariage avec sa vraie femme. Me Desjardins demande comment il se fait, puisqu'il a déclaré qu'il ne demeure plus avec sa femme depuis 15 ans... Pas de réponse. Il connaît Bériault depuis 15 ans et c'est lui qui lui fournissait des références pour obtenir des positions.

Les plaidoyers

Au moment où nous écrivons ces lignes, à 1 heure, mercredi midi, Me Jean-Paul Ste-Marie, avocat de Bériault, continue son plaidoyer aux jurés commencé depuis mardi midi. On s'attend à ce que Me Guy Desjardins commence le plaidoyer de la Couronne, en fin d'après-midi de mercredi ou jeudi matin. Ce qui signifie qu'on ne peut s'attendre à un verdict avant jeudi soir, au plus tôt.

Le résumé du plaidoyer de Me Ste-Marie, à ce moment, se résume à ceci: Les policiers provinciaux de Saint-Jean, les Sauvé, Viau, Guérette, Pinsonnault, Vadnais, Morin sont à peu près des innocents, n'étaient pas à leur place le jour du 22 juin comme officiers de police. Donc, leur témoignage vaut ce qu'il vaut. Par contre, il faut se fier aux témoignages de Bériault, Peate, Tourville et Rajotte. Il reproche à Sauvé d'avoir laissé se consommer de la boisson dans son bureau, un jour d'élections, même si cette boisson a été payée par Bériault.

L'abbé Albert Raymond est un prêtre séculier diocésain qui demeure au Collège Saint-Laurent.

Questionné par Me Jean-Paul Ste-Marie, il déclare qu'il est en charge du service d'orientation au Collège Saint-Laurent, qu'il a 52 ans, qu'il connaît Me Bériault depuis longtemps, qu'il a été son aviseur légal dans des problèmes de contrats. Il déclare être venu à Saint-Jean, lui aussi, avec sa voiture, vers 3 heures parce qu'il avait une entrevue avec Me Bériault à l'hôtel Windsor, au sujet de contrats. Il identifie la casquette que portait Me Bériault. Lui aussi a été frappé par cette casquette.

Le lendemain matin, transquestionné par le procureur de la Couronne, Me Guy Desjardins, après que ce dernier l'eut prévenu que la veille, il avait vu son supérieur, M. l'abbé déclare qu'en effet, il n'est

(suite à la page 15)

Nouvelles brèves

La comparution de M. Yves Gagnon dans la cause de libelle a été remise au 20 novembre.

x x x

Le député Hercule Riendeau de St-Remi, vient d'informer ses électeurs qu'il est maintenant rendu au village et qu'il fera du bureau tous les dimanches après-midis, de 2 h. à 6 h.

x x x

L'officier en charge de la Police Provinciale à Saint-Jean, l'agent Arthur Normandeau, vient d'être promu au titre de caporal, a annoncé, lundi, l'assistant-directeur de la PP, M. Paul Dessurault.

x x x

Il y aura soirée au Chalet des Raquetteurs, organisée par le Club Champlain, samedi le 11 novembre. L'orchestre les Aigles Noirs au programme.

x x x

M. Claude Brodeur était un artiste créateur au gala de la haute coiffure, à l'hôtel Reine Elizabeth. Le gala était présenté par The Master Ladies Hairdressers Guild, de Montréal.

x x x

Dans la série des articles du Nouveau Journal intitulée "Héros de queue, qu'êtes-vous devenus?", Me Stanislas Déry, notre concitoyen, sera en vedette, dans l'édition de vendredi.

Jean-Louis Gagnon au Club Richelieu

Mercredi le 22 novembre, à l'hôtel St-Jean, les membres du Club Richelieu et leurs compagnes auront le plaisir d'entendre comme conférencier, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, directeur du "Nouveau Journal".

Ce sera un souper mixte sous la présidence de Me Roland Tremblay.

Au fond de l'encrier



★ **Un fonds industriel:** En vertu d'une récente loi passée à la Législature provinciale, sanctionnée le 25 mai 1961, et intitulée "Loi concernant l'aide des Corporations Municipales à l'Industrie" les cités et villes de la province de Québec peuvent se prévaloir du privilège de créer un fonds industriel qui servira à promouvoir l'industrie locale. Depuis, il va sans dire que de nombreuses villes ont voulu profiter de cette aubaine, particulièrement en un temps où l'industrie semble nous échapper. Les villes de Granby, Sherbrooke, Joliette, Saint-Jérôme, Iberville pour ne nommer que les villes situées dans un rayon de 100 milles ont déjà créé ce fonds industriel.

A Saint-Jean, le Conseil de Ville a adopté unanimement un règlement semblable, nous écrivons "unanimement" parce que le procès-verbal ne mentionne aucune opposition, aucune dissidence. A l'assemblée de lundi soir, des contribuables ont demandé que le règlement soit soumis à l'approbation par référendum. Ce qui est parfaitement logique. Les contribuables ont le droit d'exprimer leur opinion. Mais au cours de la discussion, on a réalisé que dans l'assistance, il se trouvait un bon nombre de contribuables qui étaient contre le règlement. Quelques citoyens ont exprimé publiquement leur opinion, ce qui a permis de constater que le projet d'achat des usines Singer était absolument lié au règlement de création d'un fonds industriel. Ce n'est pas surprenant parce que les deux questions sont soulevées en même temps et le montant d'argent spécifié est le même. Il faudrait que nos dirigeants municipaux donnent une garantie qu'il n'y a aucun lien entre le projet Singer et la création d'un fonds industriel. Il faudrait que nos dirigeants municipaux assurent les contribuables, par un moyen quelconque, qu'ils seront de nouveau consultés par référendum avant l'achat des usines Singer, si le projet se concrétise. Les contribuables veulent être absolument assurés que le projet Singer et la création d'un fonds industriel sont deux choses absolument différentes. Coupons les ailes à ceux qui veulent se servir de cet argument pour combattre la création d'un fonds industriel.

* * *

★ **Etes-vous propriétaire ?** —Monsieur, êtes-vous propriétaire? —Non. —Assoyez-vous, vous n'avez pas droit de parole sur ce sujet. C'est à peu près ce qu'un propriétaire a dit à un locataire, lundi soir à l'assemblée du Conseil de Ville. Il ne faut pas être aussi draconien. Le propriétaire n'est pas le seul payeur de taxes. Il y a la taxe locative municipale à 6%, il y a la taxe de vente, et il y a les taxes indirectes. Et à ce compte, il y a bon nombre, un grand nombre, un très grand nombre de locataires qui paient beaucoup plus de taxes que bon nombre de propriétaires. Le locataire avec sa famille de cinq, sept ou dix enfants versent dans le trésor de la taxe de vente des montants autrement appréciables que les propriétaires qui ne veulent aucun avancement, qui ne veulent pas dépenser l'intérêt des intérêts de leur capital. Mais pour que les locataires continuent à payer des taxes locatives, de la taxe de vente, il faut des industries pour lui procurer son gagne-pain et celui de sa famille.

BERNARD BEDARD.

Pour aider les enfants des pays sous-développés



Mercredi soir prochain, de 7 h. à 9 h., aura lieu à Saint-Jean et à Iberville une vente-éclair de Cartes de Noël afin de venir en aide aux enfants à travers le monde, particulièrement ceux des pays sous-développés.

Cette campagne se tiendra sous l'égide de l'organisation internationale de l'UNICEF dévouée à la cause de tous les enfants du monde et sera organisée par un groupe d'étudiants du Séminaire de Saint-Jean, membres de l'Association canadienne étudiante des Nations-Unies.

A noter que les souhaits de ces cartes ont le cachet particulier d'être imprimés en cinq langues, soit le français, l'anglais, l'espagnol, le russe et le chinois dans le but d'exhorter plus de gens à prendre conscience et à militer en faveur d'une solidarité universelle indispensable, à notre époque, où l'intérêt personnel des nations risque d'anéantir à jamais les efforts pour l'établissement d'une paix et d'une charité à l'échelle mondiale.

Donc, mercredi soir de 7 hres à 9 heures, des étudiants et étudiantes frapperont à vos portes pour solliciter votre collaboration à cette oeuvre. Sachez encourager le travail de l'UNICEF en leur achetant leurs cartes de Noël.

Sur la photo ci-dessus, S.H. le maire de St-Jean, Me Jean DESMARAIS ouvre la campagne en achetant la première de ces boîtes de cartes que lui présentent deux étudiants.

(Photo Studio Petiot)

POUR LE FONDS INDUSTRIEL

Référendum demandé, votation les 9 et 11 décembre prochain

A l'assemblée régulière du mois de novembre, lundi soir au Conseil de Ville, la salle des délibérations était remplie à sa capacité. S.H. le maire Jean Desmarais et tous les échevins étaient présents. Comme il avait été prévu, le règlement créant un fonds industriel de $1 million de dollars a été présenté et un référendum a été demandé.

Au début de l'assemblée, M. le maire a présenté le règlement et a donné des explications. Le règlement a été préparé suivant la loi concernant l'aide des Corporations municipales à l'industrie, sanctionnée le 25 mai 1961. Cette loi permet à toutes les corporations municipales de constituer un fonds industriel.

"Le Conseil de ville, dit-il en adoptant à l'unanimité ce règlement, a suivi l'exemple d'autres villes telles Iberville, Granby, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Joliette, etc. Il était temps que la Cité fasse quelque chose pour activer le travail. Nous avons reçu des lettres de félicitations de la Chambre de Commerce, des industriels locaux, de gens qui pensent au bien de la Cité". Ici, M. le maire veut signaler que, malheureusement on semble confondre la présentation de ce règlement avec l'affaire Singer. On craindrait que ce soit un prétexte et qu'une partie ou ce fonds en entier serve à l'achat des usines Singer. "Il ne faut pas confondre, dit-il, il ne doit pas y avoir de lien entre le fonds industriel et l'achat des usines Singer".

L'échevin Fernand Roy: Comme proposeur du règlement, l'échevin Roy veut signaler que le plus grand reproche qu'on ait fait à la Cité, c'est celui de ne pas se donner la peine d'encourager la venue de nouvelles industries; on déplore l'apathie des conseils municipaux. "On devrait être en compétition avec les autres cités et villes; si on veut lutter, on doit avoir les mêmes armes et c'est l'objet du règlement soumis aux contribuables. Quant à l'achat des usines Singer, il faudra avoir des informations et plus de garantie. Ce n'est qu'un projet à l'étude et on devrait même assurer les contribuables qui si jamais, le projet se concrétise, nous devrons revenir devant le peuple par référendum. Le présent règlement n'attache nullement les contribuables au projet Singer".

M. L.-E. Martel prend la parole pour dire qu'il s'était préparé pour répondre au projet Singer, mais que les contribuables devaient être mis en garde. Quand le Conseil de Ville aura le privilège de se servir du million, quel contrôle auront les contribuables? demande-t-il. Ici, M. Martel, chiffres en mains, fait des comparaisons avec la dette de la Cité en 1958 ($1,215,628.61 et celle de 1959 $1,567,504.01). M. Martel continue en disant qu'il s'y connait dans les chiffres et qu'il veut mettre les contribuables en garde. Il se tourne vers l'assistance et remercie les contribuables d'être venus s'intéresser à la chose publique.

L'échevin Alphonse Lorrain se lève, jette un regard bienveillant sur l'assistance, et explique pourquoi il était "pour" tout en étant "contre". "Le règlement a été adopté unanimement, dit-il, je n'ai pas porté d'opposition parce que je n'avais pas de secondeur. J'était en faveur du règlement, parce que je voulais que les contribuables aient la chance de s'exprimer par référendum". M. Lorrain rappelle le temps de l'administration St-Germain où nous avons eu, à Saint-Jean, de nombreuses et solides industries, même, dans un temps de régression. "Quand vous empruntez un million pour un fonds industriel, dit-il, vous avez la chance d'avoir des gens cassés". L'échevin Lorrain continue en disant que c'est lui qui fut le promoteur d'achat de terrains pour industries mais qu'il est opposé à acheter de l'industrie et de la louer. Il termine en disant: "Demandez le référendum, je ne veux pas vous influencer (rires dans l'assistance), pas du tout, mais vôtez, le conseil sera déchargé. S'il en manque un, s'il n'y a que 30 contribuables qui demandent le référendum, je serai le quarantième".

M. Maurice LeSieur se lève pour dire que c'est une des rares fois qu'il partage l'opinion de M. Lorrain. "Je ne veux pas en dire plus au cas où ça lui aiderait dans des élections futures". M. LeSieur lance un S.O.S. "Si le crédit de la Cité de Saint-Jean est excellent, dit-il, et c'est vrai, c'est dû aux administrations précédentes". Il est d'avis qu'il faut maintenant être prudent et ne pas gaspiller et surtout prévoir. Il faudra bientôt un égout en profondeur, une usine de pompage, un incinérateur et advenant la canalisation du Richelieu, le remplissage du canal. M. LeSieur se déclare contre l'achat des usines Singer, contre la création d'un fonds industriel pour acheter ou vendre à des industriels, mais il serait en faveur d'un fonds de $500,000 pour l'achat de terrains qui serviraient à l'industrie, si besoin il y a.

(suite à la page 11)



● PARC-ECOLE SAINT-GERARD-MAJELLA. — A la suite d'une première convention la Commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice mettait à la disposition de la cité de Saint-Jean le gymnase, quelques autres locaux et le terrain du parc-école Saint-Gérard-Majella. A la suite d'une seconde convention la Cité confiait aux Loisirs Saint-Gérard Inc. l'administration du parc-école en dehors des heures de classe. Ci-dessus, les clefs du parc-école sont remises officiellement aux Loisirs Saint-Gérard Inc. par la Commission scolaire N.D.A. On reconnait de gauche à droite: M. Stanislas DESROCHERS, secrétaire de la Commission scolaire N.D.A.; M. Albert DUROCHER, commissaire; le Dr Edgar LE ROUX, vice-président des Loisirs Saint-Gérard Inc.; M. Léopold MENARD, président de la Commission scolaire N.D.A., M. Jean-Louis MEUNIER, président des Loisirs Saint-Gérard Inc.; M. l'abbé Bernard GAREAU, aumônier à la Commission scolaire N.D.A.; M. Bernard MILOT, commissaire; M. Robert RAINVILLE, commissaire. Etait absent: M. J.-A. Bélanger.

Daniel Johnson à St-Jean, le 19

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition et de l'Union Nationale, sera à Saint-Jean, dimanche le 19 novembre. Il sera le conférencier invité à un déjeuner qui sera servi au Centre Récréatif de St-Edmond, 275 rue Frontenac.

M. Johnson a annoncé, samedi dernier à St-Hyacinthe qu'il adressera la parole à 12 assemblées régionales dans la province d'ici le 15 décembre. Ce sera une de ces réunions qui sera tenue à Saint-Jean le 19 novembre.

La Campagne du Prêt d'Honneur a connu des succès meilleurs

La Campagne du Prêt d'Honneur dans le diocèse de Saint-Jean s'annonce comme un succès, si on se base sur les premiers chiffres fournis au lendemain de la Campagne-éclair de lundi.

Evidemment, tous les résultats ne sont pas encore connus; et dans le district de Contrecoeur, le président régional, M. Etienne Duhamel, nous annonce que la tournée de porte en porte n'aura lieu que lundi soir prochain, le 13.

Dans la plupart des centres, les résultats obtenus dépassent à date les résultats de l'an dernier. Saint-Jean a donné lundi soir, $2,935.24 plutôt que $2772.72 recueillis l'an dernier. Jacques-Cartier a souscrit $1,003.04 ($975.); Saint-Luc: $301.65 ($259); Boucherville: $682.03 ($509.05); Napierville: $428.80 ($289.57).

A Saint-Jean, la paroisse de St-Edmond a pris la tête du peloton avec la somme de $710.67 ($672.92).

(suite à la page 10)

Convention conservatrice le 3 décembre

Dimanche le 3 décembre, il se tiendra au Collège Notre-Dame, boulevard Saint-Joseph, à 1 heure p.m. une convention en vue de choisir un candidat du parti Progressiste-Conservateur dans notre comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville. M. Alcide Gagnon, président de l'Association Progressiste-Conservatrice locale a annoncé la nouvelle aux journalistes, lundi soir, lors d'une conférence de presse à l'hôtel National.

La convention sera présidée par M. J.-Théo Ricard, député de Saint-Hyacinthe ou par M. Louis-Jos. Pigeon, député de Joliette. On veut tenir une convention le plus démocratiquement possible. Il y aura deux délégués et un substitut pour chacun des 160 bureaux de votation; plus 10 votes libres pour chacun des candidats. Il y aura aussi cinq votes pour la section des jeunes et cinq votes pour l'élément féminin; 20 votes pour l'élément de langue anglaise.

La liste des membres de l'Association sera fournie à ceux qui en feront la demande en vue de cette convention.

A la suite de cette convention, il y aura assemblée populaire.



● POUR LA CONVENTION. — De gauche à droite, M. Guy BOUDREAU, secrétaire-trésorier de l'Association Progessiste-Conservatrice et M. Alcide GAGNON, président de l'Association.

(Photo Ken Wallett)

En suivant l'ordre du jour

Assurances renouvelées — Parc-école au centre — Comité de la récréation.

Après le vote qui a demandé un référendum, il était dix heures et on s'est attaqué à l'ordre du jour. L'assemblée s'est prolongée jusqu'à 1 heure a.m. Au moment où cette assemblée prenait fin, un des quelques contribuables qui se trouvaient encore dans la salle a déclaré à son entourage qu'il n'assistait jamais à une assemblée, qu'il avait voulu demeurer jusqu'à la fin pour une fois, qu'il qualifiait de "séparatiste" un échevin qui luttait continuellement et inutilement.

COMITE DES ASSUREURS

M. Maurice Viens, président du Comité des Assureurs, accompagné de M. Jenneau, présente le renouvellement des assurances de la Cité avec la Cie Western, du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1962. La prime totale s'élève à $27,823.92. C'est un rabais de $1,803, comparativement à l'an dernier, parce que l'expérience n'a été que de huit mois. Le Conseil accepte le renouvellement et demande que le Comité des Assureurs présente une assurance spéciale pour nos pompiers volontaires.

L'échevin Lorrain se lève et demande qu'on accepte dans le Comité un homme qui devrait en faire partie, M. Jules Lymburner. M. le maire lit une lettre de demande de M. Lymburner. M. Lorrain propose que le Comité accepte M. Lymburner. Il n'a pas de secondeur. On demandera au Comité d'étudier le cas à la prochaine assemblée et si M. Lymburner répond aux exigences des règlements, il sera accepté. M. Viens souligne qu'un membre du Conseil est invité à chacune des assemblées. L'échevin Roy mentionne que M. Lorrain a été nommé, l'an dernier. M. Lorrain explique qu'il y est allé une fois, qu'il est sorti avant de se faire sortir. M. le président du Comité des Assureurs ouvre alors son dossier et donne lecture du procès-verbal de cette assemblée. Il y est mentionné que M. Lorrain avait voulu faire des allusions au sujet de compagnies d'assurances, que les assureurs avaient signalé à M. Lorrain qu'il était présent en qualité d'observateur seulement, qu'il ne devait pas prolonger l'assemblée par des discussions. Et le procès-verbal sur cet incident se termine par: "Et M. Lorrain prit son chapeau et quitta l'assemblée".

Avant de quitter, M. Viens assure le Conseil que le Comité des Assureurs étudiera le cas de M.

(suite à la page 15)

Engagement d'une bibliothécaire

Sur recommandation du Comité de la Bibliothèque Municipale. Mlle T. Hallé est engagée pour prendre charge de la Bibliothèque Municipale qui projette d'ouvrir la section des adultes, au rez-de-chaussée de l'édifice, le printemps prochain. M. Adrien Dandurand, au nom du Comité, fait part que Mlle Hallé possède 18 ans d'expérience, possède son baccalauréat et sa maîtrise en bibliothéconomie et possèdera même bientôt son doctorat. Elle travaille actuellement à la bibliothèque de l'Université de Montréal. M. Dandurand fait aussi part des références et M. le maire lit une lettre à ce sujet. Elle est engagée à partir du 15 novembre. L'échevin Lorrain est d'avis qu'on devrait engager quelqu'un de Saint-Jean. Il demande aux représentants du Comité de la Bibliothèque de restreindre leurs idées dans des bornes raisonnables et raisonnées.

Finalement, l'échevin Fortier propose l'engagement et l'échevin Joseph Morin seconde.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 NOVEMBRE 1961

La "Semaine des Loisirs"

Du 4 au 11 novembre, la Confédération des Oeuvres de loisirs de la province de Québec (COP) pose à la population québécoise la question suivante: "Qui doit organiser les loisirs?" Le but de cette "Semaine des Loisirs" est d'attirer l'attention du public sur les problèmes que suscitent les longues heures de loisirs et sur les responsabilités qui reviennent à chacun dans l'organisation efficace de ses heures de loisirs.

Nous avons évidemment tous des responsabilités dans l'organisation de nos loisirs. Ces responsabilités sont à des degrés divers. Aux individus, on peut d'abord demander de tenter d'occuper sainement (pour le corps et pour l'esprit) leurs loisirs. C'est-là, en effet, un premier effort qui doit être fait, en cas d'échec, chacun verra mieux par la suite la nécessité de collaborer pour trouver une solution.

Un semblable effort doit être tenté par les parents dans l'organisation du temps des loisirs des membres de leur famille. Il y a des familles où l'entente est parfaite, chacun des membres retire une profonde satisfaction de la façon dont il occupe ses périodes de loisirs. Mais même dans une famille unie il vient un temps où garçons et filles éprouvent le besoin normal non pas tellement de rompre le cercle familial mais de partager avec des compagnons et des compagnes de leur âge des occupations et des distractions de leur âge.

C'est à ce moment que se pose le problème de l'organisation des loisirs de ces garçons et de ces filles. Alors des groupes de parents se formeront pour tenter d'apporter la meilleure solution laquelle, de l'avis des jeunes gens, ne sera pas toujours la meilleure. Choc des générations qu'avec beaucoup de doigté on pourrait parvenir à éviter mais qui se fera presque toujours sentir à un moment ou l'autre. Ces conflits n'ont rien de dramatique, ils font partie intégrante de la vie. Il serait absurde que les camps en présence — parce qu'on s'est divisé en camps — s'annulent dans leur action. Ils feront preuve alors d'un infantilisme particulièrement déplorable dans le cas des adultes. La compréhension entraîne la compréhension et heurt provoque le heurt. Qui devra plier? Le camp le plus intelligent assouplira ses revendications et, par sa bonne volonté et ses preuves évidentes de désir de bonne entente, il amènera sensiblement l'autre à un colloque loyal et susceptible de résultats.

Supposons maintenant que l'entente règne entre jeunes et moins jeunes dans une paroisse ou une localité. Comment se fait-il alors que l'on atteint pas le but poursuivi par chacun et par tous: une bonne organisation des loisirs? Le nerf de la guerre, le nerf en somme de tout ce que l'on voudra, l'argent, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait défaut. C'est ici que doit intervenir l'Etat. Mais comment interviendra-t-il? Sûrement pas en accordant des octrois arbitraires aux favoris du parti au pouvoir. D'ailleurs, cette notion même de parti au pouvoir devrait être reléguée aux oubliettes et l'on ne devrait plus parler que d'un gouvernement pour tous. Il était fort désagréable d'entendre il n'y a pas tellement longtemps des politiciens parler du gouvernement de l'Union Nationale au lieu du gouvernement de la province de Québec. Chassons de nos moeurs cette petite publicité partisane pour qu'elle ne revienne plus.

Donc, l'Etat qui veut le mieux être de tous interviendra dans l'organisation des loisirs. Mais comment? Les avis sur ce sujet sont partagés et même des opinions opposées se valent. L'Etat doit-il créer un ministère des loisirs? ou peut-être ne doit-il remplir qu'un rôle subsidiaire? ou encore doit-il faire en sorte que se créent des corps intermédiaires qui, à l'instar des commissions scolaires dans le domaine de l'instruction, tiendraient un rôle d'organisation dans celui des loisirs?

Cette dernière opinion a été lancée à Saint-Jean il y a quelques années à l'occasion d'une assemblée générale de la COP. Elle a été émise par l'évêque de Saint-Jean, Mgr Coderre. Le premier Pasteur du diocèse l'a reprise lors des fêtes organisées pour le 25e anniversaire de l'Oeuvre des Terrains de Jeux (OTJ) de Saint-Jean. Puis il en a parlé de nouveau par la suite. L'idée fait-elle son chemin? Ce mode d'organisations des loisirs est-il l'objet de discussions et de débats dans les assemblées paroissiales? Pour sa part la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse l'a étudié et s'applique à le répandre. C'est à notre avis une solution qui rencontre bien la mentalité de notre époque laquelle, comme on s'en aperçoit, se dégoûte (enfin) de plus en plus du paternalisme et du dirigisme de l'Etat maître, seigneur et roi. Mais surtout cette solution permet aux parents qui formeraient ces corps intermédiaires de jouer un rôle qui leur revient de droit, rôle qu'ils ont failli perdre dans le domaine de l'instruction accaparé un temps par les seuls propriétaires.

Sans doute comme nous invite la COP au cours de la "Semaine des Loisirs" on pourra trouver d'autres solutions, mais une étude approfondie de la solution proposée par Mgr Coderre devrait être entreprise par les différents corps qui composent notre société, car il faut organiser les loisirs avant qu'ils ne deviennent un drame social.

Gérard Des Groseillers

La Semaine de la Messe du 19 au 25 novembre

OTTAWA (CCC). — La semaine de la messe organisée par le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa se déroulera cette année du 19 au 25 novembre 1961.

Dans un souci de pastorale d'ensemble, le Centre a voulu vulgariser le thème étudié par les spécialistes du Congrès de liturgie de Montréal, "L'Assemblée", et permettre tant aux pasteurs qu'aux fidèles d'en comprendre tout le sens et d'en tirer toutes les applications pratiques.

Une image, employée par le Seigneur, illustre l'ensemble du thème. Pour faire comprendre à ses auditeurs la réalité du Royaume des cieux, l'assemblée totale et plénière de tous ceux qui, grâce à lui, se retrouvent auprès du Père, le Christ utilise cette comparaison: "Le royaume de Dieu est semblable à un filet..." De ce filet, chaque chrétien est une maille vivante, c'est-à-dire active, et il doit découvrir peu à peu ce que signifie ce beau nom par lequel on désigne ceux qui vont à la messe: les pratiquants.

Pratiquer, nous dit le dictionnaire, c'est ne pas s'en tenir à la théorie mais faire passer cette théorie dans les actes. Pratiquer sera, pour ceux qui sont à la messe, la célébrer avec le Christ et le prêtre, chacun à sa place dans la hiérarchie des fonctions et des rôles. L'assemblée est un élément indispensable de la célébration du culte; aussi il importe que chaque fidèle prenne conscience de la part personnelle qu'il se doit d'apporter à sa constitution. Le "filet du royaume" est composé de mailles vivantes, reliées les unes aux autres, non seulement par le baptême et la charité, mais aussi par les témoignages matériels de cette union.

Groupés autour de l'autel, les chrétiens doivent se sentir les coudes et il ne faut pas que, par une conception trop individualiste de la prière, ils laissent "des trous dans le filet". La disposition matérielle de l'assemblée sera une condition favorable au vrai climat intérieur d'unité, dans une prière commune de tous ceux qui, noués à l'autel et au Christ, ne forment plus qu'un seul corps, ne possèdent plus qu'un seul coeur et qu'une âme, vont ensemble épouser les rythmes intérieurs et extérieurs de la célébration. Soumis à l'ordonnance de la liturgie, chacun s'efforcera de témoigner de sa participation, par ses réponses, ses chants, de nouer lui-même sa maille en s'engageant dans ce filet de prières communes.

Un "Prie avec l'Eglise" spécial développe les différents aspects du thème, des affichettes à l'usage des écoles l'illustrent et un Guide spécial de la messe communautaire est destiné aux commentateurs. On peut se procurer le matériel nécessaire à la réussite de la semaine de la messe au Centre Catholique.

Le Pape et l'Amérique latine

Dans une lettre autographe adressée au cardinal Achille Liénart, évêque de Lille et président de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, le pape Jean XXIII remercie les évêques de France pour la générosité dont ils font preuve à l'égard de l'Eglise universelle, en envoyant — malgré leur fréquente pénurie — des prêtres dans les régions les plus dépourvues, notamment en Afrique, à la suite de l'encyclique **Fidei Donum.**

Le souverain Pontife lance ensuite un nouvel et angoissant appel en faveur de l'Amérique latine. Il souhaite que les diocèses de France, dont il connait les besoins et les ressources apostoliques, fournissent à ce continent particulièrement défavorisé les prêtres qui lui manquent si cruellement. Ces prêtres seraient préparés à cet apostolat en une maison spécialement adaptée à cet effet, pour être confiés ensuite à l'épiscopat d'une ou plusieurs nations de l'Amérique latine. (CCC)

En guise de commentaires

★ **Le Pape et la presse.** Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, dont les activités ne cessent d'étonner le monde, ne manque jamais l'occasion de rappeler l'importance des diverses techniques de diffusion. La presse le préoccupe particulièrement, et il le dit ouvertement. L'autre jour, le Pape recevait en audience un groupe de 25 directeurs de journaux français, pas tant de grands quotidiens comme de journaux régionaux. Rappelant à ces journalistes l'importance apostolique de leur tâche, Jean XXIII ajoutait: "C'est là que se situe votre apostolat au service de la vérité et au service de l'Eglise. Informer largement sur tous les secteurs économique, politique, social, scientifique, culturel, de l'activité nationale et internationale, sans négliger les nouvelles locales toujours si intéressantes parce qu'elles sont plus proches de la vie de chacun.

"Mais aussi, former en informant, par la hiérarchie des valeurs que vous savez respecter, en accordant la place qui convient aux faits divers par rapport aux événements importants de la communauté humaine et chrétienne, être enfin les témoins actifs de la vie de l'Eglise, en vous faisant le reflet de sa vitalité et l'écho des directives pontificales et épiscopales, complétant ainsi les indications souvent partielles et sommaires de la presse d'information".

En relisant ces directives du Saint-Père, nos lecteurs y trouveront un guide dans le choix de leurs journaux et un code d'exigences vis-à-vis de la presse qui façonnent leur opinion.

* * *

★ **Un bel exemple de bon goût.** Pour toute réponse à ceux-là qui réclamaient des noms français aux devantures de nos maisons de commerce, on s'est trop souvent contenté d'esquisser un sourire ... un sourire d'incompréhension certes: mais surtout un sourire de supériorité. Car depuis longtemps on était convaincu que ça faisait tellement plus chic et plus prospère un nom anglais! Faut-il croire que le vent a tourné et que ces préjugés sont devenus "choses du passé"? Toujours est-il que rue Saint-Jacques, au cours des derniers mois, trois maisons d'affaires ont ouvert leurs portes en arborant fièrement trois jolis noms français: "A la pointe au café"; "La boutique aux tissus"; et "En roulant ma boule". Des noms qui disent quelque chose et qui ont infiniment plus de charme que "St. Johns Coffee Shop"; "St. Johns Material"; "St. Johns Bowling Alley", comme on aurait pu si facilement appeler ces établissements... si leurs propriétaires ne s'étaient pas souciés d'afficher leur bon goût et leur fierté française dans un bel effort d'imagination. — Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs!

P. L.

Ne vous en faites pas...

Confrère! Ne mêlons pas l'église (même avec un petit "é") avec le procès Bériault . . .

—o—

Laissons cela à ceux qui sont à bout de souffle . . . pour présenter une preuve d'alibi.

—o—

Qui pourrait tenir un compte rigoureux à notre journal parce qu'il a annoncé, en primeur, que la "défense Bériault" était commencée deux heures avant qu'elle ne commençât . . .

—o—

Au sujet de "primeurs", nous n'en prenons sûrement pas sur le journal de notre estimé confrère que nous recevons . . . le vendredi avant-midi.

—o—

Au cours du procès, on a entendu parler du casque à Bériault, des lunettes à Bériault . . . et même de la douche à Bériault.

—o—

Mais cette dernière a jeté une douche d'eau froide . . . sur le témoignage précédent.

—o—

Un vieil ermite, rapportent les nouvelles, est décédé récemment après avoir vu une automobile pour la première fois . . . comme question de fait, il ne l'avait pas aperçue assez vite!

—o—

En toute modestie, un ex-échevin a déclaré que le crédit de la Cité était bon . . . grâce aux administrations précédentes.

—o—

Et maintenant, n'allons pas gaspiller . . . ménageons, ménageons . . . quittes à souffrir de démangeaison.

—o—

Je suis "pour" parce que je ne suis pas "contre" . . . mais je ne suis pas "pour" parce que je suis "contre" . . .

—o—

Comprenez-vous quelque chose? ? ? Ça va être difficile de vous laisser influencer . . .

—o—

Montherlant a écrit dans la dernière édition du magazine "ELLE": "J'ai maintes fois répété que la femme était faite pour le mariage et l'homme pour le célibat".

—o—

Pensée:
Le tennis et le golf peuvent développer les muscles d'une femme . . . mais le balai ferait la même chose!

—o—

Mesdames, Mesdemoiselles, épargnez-moi votre courroux . . . c'est "Paul Tyndall" qui a écrit ça.

—o—

Deux amis se retrouvent dans une réunion. Ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps. L'un d'eux pose cette réflexion:
—Ta femme est aussi jolie qu'autrefois...
—Pour ça, répond l'autre. Mais ça lui prend deux fois plus de temps!

—o—

A la semaine prochaine . . . il faut que je parte pour "le procès Bériault".

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 399 —

Une loi impossible à faire observer?

Maintenant en vigueur depuis six mois la nouvelle loi qui régit les alcools n'a pas encore donné ce que l'on espérait d'elle: la fin des infractions dans le commerce des alcools. Il n'y a personne qui ne doute que les lois soient enfreintes un jour ou l'autre, mais qu'une loi le soit constamment cela demande des explications. Or, jusqu'ici les autorités concernées n'ont encore rien tenté d'expliquer. D'ailleurs que diraient-elles? Quelle excuse apporter devant les faits, toujours les mêmes, infractions continues avec la nouvelle loi tout comme du temps de l'ancienne loi des liqueurs alcooliques!

Une loi régissant le commerce de l'alcool est-elle possible à observer? Dans le Québec les intéressés répondent non. Partout ailleurs on dit oui. Québec n'a pas raison contre tout le monde. Seul l'incivisme explique le mépris des lois tel que pratiqué dans notre province. Quand après tous les autres, selon la coutume, on commencera à enseigner à l'école les règles élémentaires du civisme, peut-être pourra-t-on espérer que la génération ainsi formée saura plus que ses devancières avoir le respect des lois.

DES PREUVES

En attendant les preuves continuent de s'accumuler sur l'impuissance ou l'incurie des autorités à faire observer la loi des alcools.

—Dimanche, le 29 octobre, au Music Box du Club Social de Saint-Jean, on vendait de la bière servie sans repas;

—Dimanche le 29 octobre, à l'hôtel Champlain de Saint-Jean, on vendait de la bière servie sans repas.

—Dimanche le 29 octobre, à l'hôtel du Parc de Saint-Jean, on vendait de la bière servie sans repas;

—Dimanche le 29 octobre, à l'hôtel Fontaine Bleue de Saint-Jean, on vendait de la bière servie sans repas;

—Dimanche le 29 octobre, à l'hôtel Windsor de Saint-Remi, on vendait de la bière servie sans repas;

—Dimanche le 29 octobre, à l'hôtel Riverview de Cantic, on vendait de la bière servie sans repas.

* * *

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Le diocèse rend hommage . . .

(suite de la page 1)

vidé de lui-même pour que le Seigneur puisse l'envahir, demandons cette grâce de nous dépouiller de nous-mêmes et des biens auxquels nous sommes attachés et allons de l'avant. Une autre leçon que nous devons tirer est que nous devons aller jusqu'au bout dans notre travail d'apostolat. A cause de la promiscuité de toutes sortes de religion et de toutes sortes de croyances il faut que nous affirmions notre foi et que celle-ci soit forte comme celle de Pierre'.

Rendant ensuite un hommage particulier au Souverain Pontife actuel, Mgr Coderre dit que Jean XXIII est comme Pierre, il veut que tous les hommes aiment le Christ et Lui rendent témoignage. Il veut aussi que tous les hommes se regardent comme frères et qu'ils se dépouillent d'eux-mêmes. "Le pape est capable de cela, dit Mgr Coderre, parce tout comme Pierre lui aussi il s'est vidé de lui-même".

Le distingué prélat raconta ensuite succintement l'horaire quotidien très chargé qui est celui de Jean XXIII. Le pape ne s'appartient plus il s'est donné au monde. Chaque jour ou presque Jean XXIII accorde de nombreuses audiences et fait des visites. Il ne pense plus à lui, il ne vit plus pour lui-même. Il s'est vidé de lui-même et possède dès lors cette paix du Seigneur. Malgré son labeur acharné ce vieillard de 80 ans donne l'exemple d'une activité extraordinaire. Ici, Mgr Coderre raconta l'anecdote d'un journaliste qui a été renversé de voir le pape si calme et pourtant si occupé comparativement aux grands chefs d'Etat fébriles et nerveux. En terminant Mgr Coderre demanda aux fidèles diocésains d'avoir la foi de Jean XXIII afin de ressembler aussi à l'apôtre Pierre.

Cet hommage à Jean XXIII se termina par un Salut officié par le curé de la Cathédrale, Mgr E. Martineau. S. Exc. Mgr l'Evêque était accompagné, dans le choeur, de NN. SS. Lucien Martin et Laurent Brault. Plusieurs prélats et autres membres du clergé diocésain occupaient le sanctuaire alors que la nef était remplie de fidèles pour cet hommage collectif du diocèse de Saint-Jean en l'honneur de Jean XXIII.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



● M. Rodolphe LAPLANTE, du Conseil de la Vie française en Amérique qui sera conférencier au banquet de clôture du Congrès des SSJB à Saint-Luc, dimanche le 19 novembre.

Parlons Lacordaire

Le 22 octobre dernier, se tenait en la paroisse St-Edmond de St-Jean, le congrès diocésain des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Ce grand ralliement était sous la présidence de M. Turmel vice-président diocésain.

A midi trente, une messe fut chantée par l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain. Un sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. F. Boucher, délégué de l'aumônier national. La chorale de l'école Forget était sous la direction de M. Bruno Choquette. Quatorze drapeaux des différents cercles bordaient l'entrée principale.

A 2 h. 30 se tenaient conjointement le forum populaire animé par M. Clément Lauzière et M. Marcel Larocque et la réunion de chefs sous la présidence du Dr GrandMaison. A la réunion populaire, environ cent personnes se sont rendues à l'invitation lancée par les Cercles Lacordaires pour venir discuter des différents problèmes de notre mouvement. A la réunion des chefs, la conférence du Dr GrandMaison pouvait se résumer à un seul mot: "Contact".

A 4 h. 30, Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre nous fit l'honneur de présider notre Salut du St-Sacrement, et nous a dit quelques mots, paroles de directives et d'encouragement.

A 6 h. 30, près de 335 convives ont apprécié le magnifique banquet servi par M. Lanoue, de St-Paul Ile aux Noix. A la table d'honneur se trouvaient réunis quelque 25 personnalités religieuses et civiles.

Après le banquet, la salle de l'école Forget, magnifiquement décorée pour la circonstance, se trouva trop petite pour contenir les quelque 600 Lacordaire et sympathisants qui étaient venus pour entendre la conférence du Dr GrandMaison.

Le récréatif fut présenté par Jeunesse 61. Ce spectacle de folklore fut apprécié.

Nous espérons que ces quelques renseignements apportés par ces hauts dignitaires sur l'alcoolisme ont ouvert les yeux aux gens de façon à pouvoir regarder en face le fléau qu'est l'alcoolisme actuellement.

Tribune de nos lecteurs

Les marchands associés Handy-Andy et le français

Depuis quelques années, des campagnes de refrancisation se sont amorcées aux quatre coins de la province. Les Sociétés St-Jean-Baptiste en particulier, ont soutenu de vigoureuses campagnes; les éducateurs se sont alarmés à maintes reprises, et un jour, un certain frère UNTEL a élevé la voix; ce fut alors un cri d'alarme général. Entre temps, la presse entretenait de vastes campagnes en faveur du respect de la langue française par le bilinguisme. D'autres groupes ont également manifesté en ce sens; pour ne citer qu'un exemple, on se souvient sans doute de la marche des étudiants sur le nouvel aérogare de Montréal; on réclamait alors dans une ville à caractère français des affiches rédigées en français. Dans d'autres régions du pays, et je pense ici à l'Ouest Canadien, on doit lutter pour obtenir un seul mot de français même au sein de l'administration fédérale, qui pourtant, selon la Constitution, doit posséder un caractère bilingue.

Même dans la province de Québec, nous avons des luttes à soutenir surtout pour améliorer notre français parlé. Il importe parfois de s'arrêter pour reconnaître et souligner les efforts faits en ce sens. Personnellement c'est exactement ce qui m'est venu à l'esprit quand j'ai feuilleté des revues publicitaires des marchands associés HANDY-ANDY. Un de ces marchands, M. Roger Grégoire, dont le magasin est situé à St-Remi m'a fourni toute la littérature que nécessitait mon enquête.

A la suite de cette lecture, j'en ai conclu que les revues publicitaires des magasins Handy-Andy étaient parfaitement conçues quant aux textes français qu'on y rencontre. Les mots sont choisis, précis, les anglicismes n'existent pas. On n'hésite pas à employer des mots typiquement français qu'on ignore trop souvent chez-nous: sabots de freins, amortisseurs, silencieux, etc. C'est un exemple à imiter tout à l'honneur des magasins Handy-Andy que nous félicitons.

Jean CARON, St-Remi

Samuel Broston et le "Roi des Rois"

Samedi le 4 novembre dernier, je me rendais dans un théâtre voir le film tant annoncé, et autour duquel on a fait tant de publicité "Le Roi des Rois" qui, disait-on était la vie du Christ d'après ses propres paroles. De plus, on prétendait dans la "Patrie" de Montréal, qui est un journal hebdomadaire, que le scénario de ce film avait été présenté à Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, et qu'il avait donné son approbation au tournage de ce film. Vérité où donc es-tu? Comment un Pape tel que le vénéré chef actuel de l'Eglise catholique, aurait-il pu donner son approbation à un scénario qui en fait n'était pas selon la règle de l'Eglise, c'est-à-dire qu'il ne suivait pas le texte exact de la Sainte Bible. Où le scénariste de ce film avait-il donc placé son intégrité? Tous les gens de bonne foi qui ont vu ce film, et qui avaient lu les Saints Evangiles en sont restés stupéfaits devant un spectacle plus fastueux que chrétien. Qu'on ait voulu faire de ce film un film à déploiement grandiose, au point de vue humain, çà se comprend mais qu'on tourne la vie du Christ Jésus et qu'on ne s'en tienne pas au texte intégral de la Sainte Ecriture, çà c'est abominable. Cecil B. De Mille qui en fait n'était pas catholique, quand il préparait le texte d'un film religieux, s'efforçait de faire des recherches approfondies dans les saintes Ecritures, afin de présenter au public du monde entier un spectacle religieux des plus intègres au point de vue biblique. On en est à se demander si on a suivi les textes des écritures apocryphes qui sont des textes non-approuvés par l'Eglise pour cause de leur manque d'authenticité. Quand on voit "Le Roi des Rois" on ne peut s'empêcher d'avoir des doutes sur l'intégrité du texte. Pourquoi le scénariste a-t-il enlevé la scène de l'Annonciation de Marie par l'ange Gabriel? Pourquoi n'a-t-on pas vu dans ce film le doute de Joseph envers Marie son épouse; le songe dans lequel l'ange dit à Joseph de prendre Marie pour épouse car elle est restée vierge dans sa conception du Fils de Dieu? Pourquoi ne voit-on pas Marie rendre visite à sa cousine Elisabeth, et pourquoi ne chante-t-elle pas son Magnificat? Pourquoi n'y voit-on pas la visite des Mages à Hérode, l'avertissement de l'ange aux Mages de prendre une autre route parce que Hérode veut faire mourir l'enfant? Pourquoi Salomé demande-t-elle la tête de Jean le Baptiste, quand il est écrit dans les écritures qu'elle avait consulté sa mère Hérodiade auparavant? Et enfin une suite de questions qui demandent une réponse! pourquoi ne voit-on pas dans ce film: la résurrection du fils de la veuve de Naïm, la résurrection de l'ami du Christ, Lazarre, la résurrection de la fille du centurion, l'appaisement de la tempête, la marche sur les eaux, dans sa jeunesse, la présentation du Christ au temple, son entretien avec les docteurs de la loi, son recouvrement par ces parents, son désir de faire la volonté de son père, la guérison d'un grand nombre de personnes dont il est fait mention dans la Bible et dont nous ne voyons que deux miracles dans le film: le miracle de l'eau changée en vin aux noces de Cana et la foule nourrie par quelques pains et quelques poissons, dont nous ne voyons pas les scènes, et que seul un centurion fait mention et bien d'autres irrégularités dont il serait trop long de faire mention. Un film aux décors majestueux, mais un film un peu trop à la teen-agers, voilà ce qu'est le film "Le Roi des Rois" Un Jésus interprété par un acteur de grand talent, mais peu mystique dans son rôle. On ne peut dire qu'une chose pour conclure ce film: c'est le manque de sincérité des acteurs et de l'auteur du film dans leur rôle respectif. Puisse venir le jour où l'on nous présentera la vie du Christ, d'une façon digne à rendre hommage au Rédempteur de l'univers.

Jean-Guy Jetté

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Philippe Brault & Fils Inc.

ASSURANCES GÉNÉRALES
93, rue Saint-Charles
Saint-Jean, P.Q.

Agents: PHILIPPE BRAULT FI. 7-4503
GEORGES BRAULT FI. 8-2201
CLAUDE SENÉCAL FI. 7-4142

NOUVEAU . . . NOUVEAU . . . NOUVEAU

PLAN BUDGETAIRE

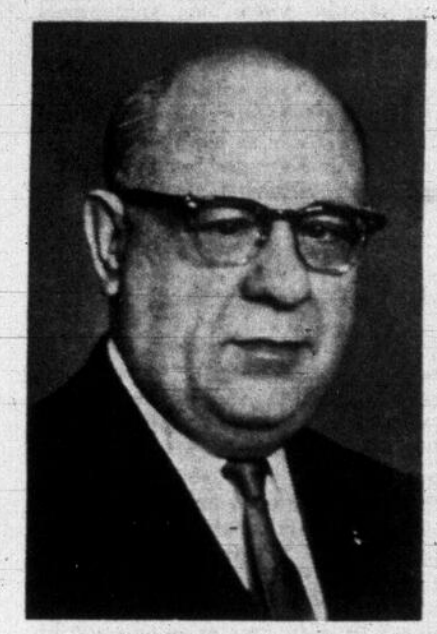
12 Mois POUR PAYER

VIE — FEU — VOL — AUTOMOBILE — RESPONSABILITÉ

DÉCÈS

Décès de M. Roger Georges

Mercredi, le 1er novembre, après quelques jours de maladie est décédé à l'âge de 47 ans, M. Roger Géorges citoyen bien connu de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice. Il était secrétaire-trésorier de la Compagnie Lemieux & Frères où il travaillait depuis près de 14 ans. Il fut le fondateur et le directeur des Variétés Théâtrales de Saint-Jean, ancien président de l'Amicale N.-D.-A., de Saint-Jean, président de la Régionale de Montréal, trésorier de la Fédération canadienne des Amicales Maristes du Canada et Gouverneur de l'Amicale de Saint-Jean.



M. Roger Georges

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Charlotte Lestage, un fils, Claude et une fille, Louise; son père et sa mère: M. et Mme Stanislas Georges; un frère, Lionel, de Sherbrooke; sa belle-soeur: Mme Lionel Georges (Florence Beaudin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Louis Bernier (Georgette Lestage), M. et Mme Prosper Couture (Simonne Lestage), M. et Mme Georges Lestage, M. et Mme Emery Ferland (Madeleine Lestage), M. et Mme Bernard Lestage, Mlles Rollande, Marie-Claire et Jacqueline Lestage. Plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, samedi matin.

La dépouille mortelle précédée de deux landaus de fleurs, fut accompagnés à l'église paroissiale par un imposant cortège où l'on remarquait, en premier lieu, les cadets de l'école Notre-Dame-Aux., sous la direction du Frère Jean-Réal, une forte délégation de Frères Maristes, la Meute N.D.A., et des élèves de l'Ecole secondaire N.D.A.

Dans le cortège on remarquait aussi outre quelques personnalités locales, de nombreux parents et amis, des représentants des trois régionales des Amicales Maristes du Canada, membres de la région de Québec, de Dorval, de Champagnat, de Rosemont, d'Iberville, de Bedford, de Disraéli, de Beloeil, etc.

A l'entrée de l'église, une garde d'honneur fut formée de cadets, de frères Maristes et d'amicalistes N.-D.-A.

Les porteurs d'honneurs étaient tous des représentants de l'Amicale Mariste, soit: M. Paul Renaud, président de la Fédération Canadienne, M. Elphège Lacasse, maître des Commandeurs de la Fédération, M. Roland Bosselet, président de la régionale de Montréal, M. Roland Boyer, trésorier de la régionale de Montréal, M. Stanislas Desroches, vice-président de la Régionale de Montréal, M. Carrier, président de la Régionale de Québec.

M. le chanoine Alcide Gareau présida la levée du corps, puis chanta le service, assisté de M. l'abbé Bernard Gareau et de M. l'abbé Denis Hébert. La chorale paroissiale et quelques amis du défunt, sous la direction de M. Marc Tougas, rendirent une messe remarquable; à l'orgue se trouvait M. Barnabé Renaud.

La quête fut faite par M. Paul Mercier, président actuel de l'Amicale N.-D.-A. et M. Pascal Ditata, vice-président.

A la famille en deuil, "Le Richelieu" offre ses plus sincères condoléances.

Décès subit de M. J.-Bte Gervais

Samedi matin est décédé subitement, à sa demeure, M. Jean-Baptiste Gervais, époux de Yvonne Cayer. Agé de 57 ans et 8 mois, M. Gervais était né à Saint-Jean et y est toujours demeuré. Il avait participé à plusieurs activités de nos associations et comptait un large cercle d'amis qui regretteront sa mort prématurée.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil une fille: Mme William James Beard (André), d'Ottawa; un fils: Michel; son gendre et sa bru, née Paulette Laurin; deux frères: MM. Eugène et Armand Gervais; cinq petits-enfants: Bryan, Gary et Billy Beard; Danielle et Johanne Gervais; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Samuel, Gabriel et Clarence Cayer; M. et Mme René Cayer, de Kitchener, Ont.; Mme Jack Lewis, Mme Thomas Dunn; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église de St-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès subit de M. Sylvain Bourdeau

Samedi 28 octobre, est décédé subitement à Montréal, M. Sylvain Bourdeau, époux de Alice Couture. Agé de 58 ans, le défunt était un ex-citoyen de Saint-Jean.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre soeurs: Mmes Alfred Paulhus (Marguerite), Mme Bernard Deliseluc (Eliane), Mme Henri Provost (Claire) et Mlle Yvette Bourdeau, toutes de St-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi à Montréal et l'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

La Bible vous parle . . .

Chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine. (Eph. 4, 7). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance

Résidences funéraires:
280, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean-sur-Richelieu

28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.

Funérailles Langlois

Décès de Mlle Ernestine Gagné

Samedi dernier, est décédée au Manoir des Cèdres, à St-Sébastien Mlle Ernestine Gagné, fille de feu Ernest Gagné et de feu Hélène Langelier. Agée de 62 ans, la défunte était née à Saint-Jean et y est toujours demeurée, sauf quelques semaines au Manoir.

Elle laisse dans le deuil, deux filles adoptives: Mme Jean Lord (Hélène) de Saint-Jean et Mlle Marie-Thérèse, de St-Ferdinand d'Halifax; un petit-fils: Patrick Lord; ses cousins et cousines: M. et Mme Jean-Louis Langelier et Guy Langelier, de Saint-Jean; Mlle Thérèse et M. Paul Langelier, M. et Mme Charles Langelier, de Manchester, N.H.; M. et Mme Roger Lambert, de St-Hyacinthe; M. et Mme Gabriel Langelier, de St-Hyacinthe; M. et Mme Donat Vachon et M. Alphonse Vachon, de Varennes; Mme Rodolphe Gagné, de Montréal; M. et Mme Adélard Gagné, de Ste-Rose du Dégelé, Témiscouata; M. et Mme Léon Thériault, d'Edmunston, N.B.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Notre-Dame-Auxiliatrice.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès subit de M. Jean Baillargeon

C'est avec regret que nous apprenions le décès subit de M. Jean-M. Baillargeon, survenu jeudi le 2 novembre, à l'âge de 58 ans. Il était l'époux de feu Simone Gingras et demeurait à Saint-Lambert.

Il laisse dans le deuil son fils: Bernard; son frère: Philippe, de Saint-Luc; ses soeurs: Mme Howard T. Owens, de Bridgeport, Conn.; Mlles Jeannette et Béatrice, de St-Lambert; ses belles-soeurs: Mme Philippe Baillargeon (Germaine Roy), de Saint-Luc; Mme Patrick Baillargeon (Simone Chénier), de Longueuil; son beau-frère: M. Howard T. Owens, de Bridgeport, Conn.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église de Saint-Lambert.

Nos sincères condoléances à la famille.

Les Anciennes au Pensionnat de Saint-Jean

Environ 150 anciennes élèves du Pensionnat de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Jean se sont réunies dimanche dernier en leur Alma Mater pour reprendre contact avec leurs institutrices, les autorités de la maison et leurs compagnes de classe d'autrefois.

Invitées spécialement, les Anciennes dont le cours s'était terminé en 1911, en 1921, en 1931, en 1941, en en 1951 et en 1961 (suivant une coutume établie par l'Amicale) occupaient une place d'honneur au programme de la réunion.

Mme Hervé Jolin, présidente, et Mme R. Beauregard, trésorière, souhaitèrent la bienvenue en français et en anglais à toutes ces invitées; la secrétaire, Mme R. Tanguay, présenta un rapport des activités. La Révérende Mère supérieure du Pensionnat résuma fort habilement toute la vie de l'Amicale depuis quelques années pour en faire comprendre toute la raison d'être; au nom de la maison elle remercia les anciennes de leur attachement et de leur dévouement.

Après avoir accompli un pèlerinage à travers les diverses classes et salles de la maison, les Aciennes assistèrent au Salut du St-Sacrement et participèrent à un goûter servi dans la grande salle de réception. Au moment de terminer cette réunion le nouvel aumônier, M. l'abbé L. M. Pepin, adressa un court message aux amicalistes; se rattachant aux principes qu'on s'était efforcé de leur inculquer durant leurs études, il rappela à ces anciennes leur merveilleux rôle d'éducatrices, rôle qu'il leur incombe de remplir sur le chemin de la vie. M. l'aumônier, que Mme Edgar Gaudette avait présenté, fut remercié par Mme Georges Lazure.

● M. et Mme Lucien GUERETTE, photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean. Mme Guérette (Annette AMYOT) est la fille de M. et Mme Stanislas Amyot. Le marié est le fils de M. et Mme Romuald Guérette, tous de la paroisse N.-D.-A.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 boul. Dorchester, Saint-Jean.)



● M. et Mme Jacques BERNIER photographiés à l'issue de leur mariage célébré à la Cathédrale de Saint-Jean. Mme Bernier (Lise RAYMOND) est la fille de M. et Mme Donat Raymond de St-Jean. Le marié est le fils de M. Roméo Bernier, d'Iberville.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 boul. Dorchester, Saint-Jean.)



Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

Le cercle NDA a tenu son assemblée régulière du mois d'octobre mardi le 3 dernier, sous la présidence de Mme Landry Un mot de bienvenue spécialement aux nouvelles recrues Mme Alley, Mlles Denise Poissant, Nicole Racine et Denise Raymond.

Après les choses de routine, nous passons à la formation des comités.

Comité du magasin: Mmes Landry, Letendre, Catudal et Bienvenue.

Comité de salle: Mmes Bienvenue, Vigeant et Bourdeau.

Pour ce qui est du comité d'organisation, celui-ci se formera à chaque organisation.

Cette réunion était rehaussée par la présence de M. l'abbé Denis Hébert aumônier, qui fit la partie morale; il a aussi remis de la part de M. le chanoine A. Gareau, un joli prix de présence. La chance a favorisé Mme Louis Bourdeau. Sincères remerciements M. le chanoine.

Il a été décidé que le métier vertical soit mis en vente au prix de $50 pris à notre local.

Mme la présidente insiste pour que tous les membres assistent à la retraite fermée du 3 au 5 novembre à la Maison Ste-Bernadette.

Après une paternelle bénédiction de notre aumônier l'assemblée est levée.

Invitation toute spéciale à tous les membres d'assister à leur assemblée régulière du mois de novembre mardi le 7 novembre à 8 h. précisé au local habituel.

MERCI DU CERCLE

La présidente, la Conseil d'organisation et les membres du Cercle d'Economie Domestique NDA remercient chaleureusement tous les généreux donateurs de prix de présence, tirage et les fournisseur pour notre goûter, tels que: pain, viande, gâteaux, biscuits, café lors de la partie de cartes du 25 octobre dernier.

Il nous est impossible d'énumérer tous les noms, l'espace étant restreint.

Voici les noms des gagnants de notre tirage organisé au profit de notre petit séminariste noir:

1er prix: Mme Guérette, une mosaïque; 2e prix: Mlle Nicole Boudreau, une peinture; 3e prix: Mme Coupal, un silex; 4e prix: M. Lucien Letendre un panier de provisions; 5e prix: Mlle Louise Mercier, un joli ensemble à thé; 6e prix: Mlle Mamie Deland, une parure de cou.

Félicitations aux heureux gagnants.

Encore une fois, merci à tous ceux qui y ont assisté et contribué à cet éclatant succès.

Grande soirée de danse
Le 25 novembre (samedi de la Ste-Catherine)
organisée par
LES JEUNES TRAVAILLEURS
ADMISSION:
$1.00 chacun — $1.75 le couple
Maîtres de cérémonie:
● NORMAND HUDON (Denis Lanciault)
● PIERRE THERIAULT (Pierre La Haye)
POUR RENSEIGNEMENT APPELEZ FI. 7-2648

Une réunion orageuse à la Commission Scolaire d'Iberville

A la réunion mensuelle régulière de la Commission scolaire de la ville d'Iberville tenue le 7 novembre à 8 h. p.m., en l'Ecole secondaire Notre-Dame-de-Lourdes, plusieurs discussions fort animées furent soulevées. Après la lecture des procès-verbaux le secrétaire présenta le rôle d'évaluation et de perception des taxes qui avait déjà été approuvé par la Commission municipale de Québec. A ce moment une délégation assez nombreuse de citoyens demeurant sur la rue Missisquoi et les alentours qui ne bénéficient pas des services d'eau et d'aqueduc se sont plaints que leur évaluation respective n'était pas la même au municipal qu'à la Commission scolaire, par exemple un de ces messieurs est évalué à $5,100.00 à la ville et à $6,400 à la Commission scolaire, cela serait dû à ce que la ville accorde une réduction de 20 pour-cent à ces citoyens qui ne sont pas desservis par les services d'eau et d'égout et certains rajustements qui auraient été faits. A un certain moment tout le monde parlait ensemble; après quoi M. le président prit la parole pour dire que ce rôle de perception avait été approuvé à Québec et qu'il était impossible de rien y changer.

Des soumissions pour achat de livres de bibliothèque seront demandées prochainement.

Sur la demande des organisateurs de Caritas un montant de $100.00 est voté pour cette oeuvre de charité.

Des soumissions ayant été demandées pour la fourniture d'huile à chauffage à différents marchands de la ville pour des écoles à eux désignées, les maisons Boulais, Ferland Martel et Thuot ont offert leur service à 16c le gallon. M. R. Châteauneuf demande la parole au président et d'après ses dires une soumission antérieure avait été demandée à ces quatre maisons ainsi qu'à M. Berger; à cette première demande les quatre premiers avaient offert leur service à 16½c le gallon, tandis que M. Berger avait soumissionné à 15c le gallon. Le président lui fit remarquer que M. Berger avait fait cette offre pour toutes les écoles de la municipalité, ce qui représentait un gallonage suffisant pour lui permettre de coter à un meilleur prix, tandis que les autres avaient établi leur prix pour une école désignée. M. Châteauneuf répliqua que les membres de la Commission scolaire n'avaint pas le droit de dilapider les deniers publics et qu'il était de leur devoir d'accepter l'offre de M. Berger, ce qui représentait une économie d'environ $900. dollars pour l'année. Il demande ensuite au président de faire lire la demande de soumission ainsi que les réponses des soumissionnaires; comme ce dernier ne semblait pas vouloir se rendre à son désir, il lui dit qu'il le décevait beaucoup dans sa façon d'agir et il répète sa demande que les soumissions soient li (textuel).

Après que le président se fût rendu à son désir il suggère que la Commission scolaire fasse faire des estimés pour faire faire certains changements aux fournaises des différentes écoles ce qui leur permettrait d'utiliser de l'huile à 12c le gallon au lieu de 16c. Cette suggestion est acceptée et un expert en la matière sera consulté avant de prendre une décision sur l'achat du combustible.

L'architecte devra être consulté avant de procéder à la réparation de la couverture de l'Ecole Saint-Georges au coût de $1,150.00.

Le Principal de la nouvelle école Saint-Noël (garçon), demande un équipement pour la gymnastique et autres articles pour les jeux. A l'étude.

L'Association des Commissions scolaires de St-Hyacinthe fait parvenir une lettre informant les commissaires que le congrès diocésain sera tenu à Richelieu le 19 novembre. Le secrétaire est autorisé à se procurer les billets pour ceux qui désireront y assister.

La Fédération Scolaire du Québec annonce la parution d'un nouveau Code scolaire; le secrétaire est autorisé à en faire venir un exemplaire immédiatement.

Le commissaire Marcoux propose qu'un montant de $118.00 soit voté pour la fabrication d'une bibliothèque pour l'Ecole St-Noël Chabanel (fille). M. Alain Rome est chargé de ce travail.

Le commissaire Landry propose que la demande des Frères de l'Ecole St-Georges pour l'achat de disques phonétiques servant à l'enseignement du français et certain matériel d'orientation soit accepté, ce qui nécessitera une dépense d'environ $54.00.

Le Frère Directeur fait parvenir une lettre par laquelle il informe les membres de la Commission scolaire que sur 251 élèves qui fréquentent son école au cours secondaire 116 viennent de l'extérieur; ces élèves viennent d'une dizaine de municipalités environnantes et qu'il faudra prévoir immédiatement pour l'an prochain car l'espace est déjà restreint.

M. Landry fait remarquer que les travaux de plomberie sont toujours confiés au même plombier quand il avait déjà été décidé de répartir ces travaux entre les différents plombiers de la ville. Il est donc décidé qu'à l'avenir ces travaux seront faits à l'école du Sacré-Coeur par M. P. Bisaillon, à l'école Notre-Dame de Lourdes par Greendale et Frères; à l'école St-Georges par Thuot et Marchand et à l'école St-Noël par Plomberie Iberville Enr.

Un octroi de $600 sera fait à la ville comme participation à la construction de bandes pour la patinoire du Sacré-Coeur.

M. Jean Rousseau qui avait obtenu le contrat du transport des enfants aux différentes écoles de Saint-Jean demande pour des raisons sérieuses et personnelles la résiliation de son contrat qui sera donné à un autre transport qui est prêt à le prendre aux mêmes conditions. Accepté.

Le Centre Commercial d'Iberville, représenté par une bonne délégation dont M. Paul Lemieux, président, M. B. Gamache, M. Fournier, M. Berger, M. Roberge et autres présente les deux résolutions suivantes:

Extrait du livre des minutes de la séance du Centre Commercial, lundi le 6 novembre 1961.

"Il est unanimement résolu que demande soit faite à la Corporation de la ville d'Iberville et la Commission Scolaire de cette ville:

1. Que lorsqu'elles demandent des soumissions, elles accordent préférence, prix pour prix et conditions égales, à un contribuable d'Iberville de préférence à un soumissionnaire étranger;

2. Que, dans le cas de telles soumissions, ces corporations accordent, prix pour prix et conditions égales, préférence au soumissionnaire d'Iberville qui y tient un magasin, boutique, etc., pour lesquels il détient un permis local de commerce".

(Vraie copie)

Le Centre Commercial d'Iberville
René Fournier, secrétaire

Après lecture de ces résolutions, une longue discussion s'élève pendant laquelle des mots aigre-doux s'échangent entre le commissaire Lalanne, le président et M. Gamache, ce dernier allant jusqu'à dire au président qu'il ne resterait pas longtemps à son siège présidentiel. MM. Gamache et Roberge prétendent que les Frères punissent les enfants qui vont acheter chez eux et M. Fournier estime que la seule vente des cahiers brouillons dans les différentes écoles représente un montant d'environ $2,000 par année ce qui est une perte pour les commerçants de la ville. Comme aucune solution ne semblait sortir de cette discussion, le président du Centre Commercial Paul Lemieux, demande aux commissaires de prendre la chose en considération et que l'Association s'attendait à une réponse favorable à ces demandes dans un avenir rapproché.

Le président de la Fédération des Loisirs d'Iberville, qui assistait à cette réunion, informe les commissaires que son organisation est dans l'impossibilité absolue de payer les $700 de taxe qu'elle doit à la Commission scolaire et demande à cette dernière de leur vôter un octroi pour ce montant afin de payer ces taxes.

Le commissaire Lalanne est en faveur de cette solution et en propose l'adoption.



● GUY NORMAND, courtier en immeubles, vient d'être élu pour un deuxième terme, directeur de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province, lors du congrès tenu au Manoir St-Castin au Lac Beauport.

Fonds industriel accepté à Iberville

Mardi soir, le règlement créant un fonds industriel de $200,000 pour la Ville d'Iberville a été soumis aux contribuables pour approbation. Il n'y eut aucune opposition et le règlement est en vigueur.

Il y avait environ sept contribuables à l'assemblée et aucune inscription demandant un referendum n'a été faite.

A Iberville, le fonds industriel est donc créé, à l'instar de nombreuses autres villes.

Convocation de l'Amicale Mariste

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de l'Amicale Mariste NDA (Saint-Jean) Inc. sera tenue au siège social le 10 décembre 1961 à 2 h. 30 p.m. afin de prendre connaissance des rapports du bureau de direction et de procéder à l'élection de cinq membres du bureau de direction sortant de charge.



● L'ENSEMBLE LYRIQUE de Saint-Jean s'est donné un nouvel exécutif. Le nouveau conseil a tenu sa première réunion mercredi soir. De gauche à droite sur la photo: Mlles et MM. Estelle DESOURDY, directrice; Ghislaine MEUNIER, secrétaire; Jean-Louis POIRIER, directeur; Adrien GAULIN, président; Bernard PERREAULT, directeur; Réjeanne BOUDREAU, trésorière; Paul-Emile BOURASSA, directeur; Pierre GRANGER, vice-président. (Photo Ken Wallett)

GRANDE PARTIE DE CARTES

— AU PROFIT DE —

l'église Saint-Gérard Majella

AU CENTRE NOTRE-DAME

Mercredi, 15 novembre, à 8 h. p.m. précises

Prix de table — Prix de présence — Goûter

On peut aussi jouer à domicile et avoir droit aux prix de présence.

— ADMISSION: $1.00 —

Pour réservation de billets, signalez FI. 8-2139 ou 8-4040

Faites exécuter vos travaux maintenant!

Aidez à augmenter l'emploi sans qu'il ne vous en coûte plus!



● Confiez vos travaux de construction et de réparations à une firme de 60 ans d'existence... et d'expérience.

● Des employés spécialisés compétents pour vous assurer satisfaction complète.

Jean-Paul Trahan

LIMITEE

178 Mercier — FI. 6-4497 — SAINT-JEAN

CHEZ TRAHAN . . . vous avez pour votre argent!



● LE COLLEGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN remet à la Fédération des Oeuvres de Charité le résultat de la souscription faite sur les lieux, i.e., la jolie somme de $997.79. Toutes nos félicitations. De gauche à droite: le Capitaine J. FOURNIER, officier d'état-major adjoint; Dr René GAMACHE, o.d.; M. J.-J.-E. ROBICHAUD, professeur; M. F.-R. LEFEBVRE, président de la Campagne 1961; le Capitaine Marcel JETTE, CD, RCN (M.R.C.), Commandant du Collège Militaire; M. Conrad CAMARAIRE, agent de liaison; M. P. BEAUDET, chef d'escadrille, chef d'administration.

A la Fédération des Oeuvres de Charité

L'objectif n'est pas encore atteint

$23,000 en caisse — $18,000 de la Cité de Saint-Jean — Quelque $8,000 à venir — Il manque $2,000 à l'objectif de $50,600.00

Hier l'exécutif de la Campagne 1961 rencontrait le conseil municipal afin de soumettre le travail fait par lui à date et demander quel serait l'octroi de cette année.

Nos édiles ont félicité les membres de la Fédération pour le magnifique travail accompli, ils ont de plus promis $17,000 à la Fédération si le budget municipal le permettait. Au cours de la soirée, après études du budget de la ville, un montant de $18,000 fut voté par le Conseil.

Les organisateurs de la campagne tiennent à remercier le Conseil de Ville pour leur compréhension du problème de la charité dans Saint-Jean et aussi pour leur magnifique collaboration tant au point de vue monétaire qu'au point de vue organisation; en effet, deux de nos conseillers municipaux ont accepté une tâche assez vaste auprès de la population.

Cependant, en dépit de l'effort collectif, $2,000.00 manque encore à l'objectif. Aussi, si quelques familles ou particuliers n'avaient pas encore fait parvenir leurs souscriptions, ils peuvent faire parvenir leur chèque par la poste au local de la Fédération des Oeuvres de Charité, 190, rue Laurier, ou appeler FI. 6-4556 ou FI. 8-4744 et quelqu'un passera chercher ce qu'ils veulent bien donner à nos pauvres qui sont toujours nombreux dans notre ville. Merci à tous.

Chez les Filles d'Isabelle

Il y aura assemblée des Filles d'Isabelle le 13 novembre à 8 h. 30 à la Centrale Catholique. Que chacune se fasse un devoir d'être présente, car plusieurs points importants seront discutés. Notre nouvelle régente compte donc sur l'appui de toutes ses filles d'Isabelle pour leur présence et aussi pour la vente de boîtes de chocolat qui est en marche. Si vous désirez vous en procurer, adressez-vous à la Régente, soeur Eugène Proulx, FI. 6-6772 ou soeur Martial Rhéaume, tél. FI. 8-4278. Donc un peut d'effort et soyez au rendez-vous lundi.

In Memoriam

A la douce mémoire de celles qui sous l'étendard d'Isabelle ont quitté ce monde. Après avoir lutté avec une foi vive, animée par la plus grande charité, les rendant capables d'accomplir par amour leur tâche quotidienne. Inébranlables comme un rocher, elles sont demeurées calmes au milieu des croix, des labeurs et les déceptions de la vie. Avec un courage admirable qui les a inspirées d'entreprendre sans hésitation les plus grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elles sont parties.

Après toutes les luttes de cette vie que Dieu les accueille dans son royaume et leur donne leur récompense. Et qu'au dernier jour, toutes nous puissions sans déplorer la perte d'un seul membre nous rassembler dans le royaume de l'amour et la gloire de Dieu. Nous filles d'Isabelle, ayions une pensée, une prière pour que l'âme de nos filles d'Isabelle décédées et les âmes de tous les fidèles reposent en paix.

Attention jeune fille de 14 à 17 ans !

Enfin, un club pour toi, jeune fille de 14 à 17 ans qui travailles ou prévois travailler bientôt.

En effet, le Club des As t'apporte quelques moyens pour te faire des amies, te récréer et discuter de problèmes variés tels que:

1. Qui suis-je? (psychologie féminine adaptée aux 14-17 ans; caractères particuliers de l'adolescence.)
2. Je suis libre! (désir de liberté; sens de la liberté; comment devenir libre).
3. Un travail qui paie; pourquoi du travail; attitudes en regard du travail).
4. Mes loisirs. (utilisation des temps libres; comment développer ses talents féminins).
5. Camaraderie? Amitié? Amour? (relations entre garçons et filles).
6. Pour être belle. (beauté et santé).
7. Je veux réussir ma vie. (Moyens de succès dans la vie: formation du caractère, de l'intelligence, du coeur, nécessité de la culture, développement des qualités féminines).
8. Maladie d'amour. (l'amour dans la vie d'une jeune fille).
9. Je ne suis pas une sainte Nitouche. (La religion dans la vie des 14-17; pratiques religieuses; charité; pureté; apostolat).
10. Puis-je lire et voir n'importe quoi? (cinéma; lectures; TV).
11. Je veux un as! (personnalité; vocations; jeune JOCF).
12. Clôture. (soirée d'amitié; initation à la jeune JOCF).

Comme tu vois, ces rendez-vous pour toi une belle occasion d'apprendre beaucoup de choses sur la vie d'aujourd'hui.

Ces rencontres du Club des As auront lieu tous les mercredi soirs à partir du 15 novembre 1961, à l'ancien local du Cercle Philharmonique de Saint-Jean, angle des rues St-Georges et Mercier, de 7 h. 30 à 9 h. le soir.

Alors, dis-le à tes amis et au plaisir de se revoir mercredi le 15 novembre pour découvrir les mystères de la vie.

A bientôt.

Pour de plus amples renseignements: Monique Samson, Tél. FI. 6-6479; Denise Guimond, FI. 6-5253.

Jeune fille de 17 à 22 ans

Tu veux faire de ta vie un succès? Alors, je suis certain que tu voudrais bien connaître quelques conseils pour y parvenir.

Y a-t-il pour toi des questions plus palpitantes qui traitent d'amour, de psychologie, de mariage, de cinéma et de formation sentimentale?

Refuserais-tu le bonheur qui te tend la main? Non! Alors le Service de Préparation à l'avenir t'offre cette chance d'aborder tous ces problèmes de vie et d'avoir l'avis de personnes compétentes et éclairées.

1er cours: L'avenir; 2e cours: Psycologie féminine et masculine; 3e cours: Relations entre gars et filles (danse); 4e cours: Choix d'un ami; 5e cours: Réverie. Imagination. Pureté; 6e cours: L'amour. L'amitié; 7e cours: Mission de femme; 8e cours Le mariage (composition du corps humain); 9e cours: Influence du cinéma. Lecture. Télévision.

Ces cours se donneront à partir du 15 novembre au sous-sol du presbytère de la Cathédrale, à 7 h. 30 p.m. le mercredi soir.

P.S. — Porte la bonne nouvelle à tes amies.

Renseignements: Pauline Bédard, FI. 6-3987; Micheline Bleau, FI. 7-4268.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

Conseil 1145 — SAINT-JEAN

Du bureau du secrétaire-trésorier, nous apprenons qu'il y aura initiation aux trois degrés de l'Ordre, le 26 novembre prochain à la salle habituelle NDA sur la rue Laurier.

M. Charles Boutin, président du comité de recrutement invite tous les frères Chevaliers à présenter leurs candidats immédiatement. Il y a un comité d'organisé à cet effet, et le travail va de bon train.

SOIREES FAMILIALES
Claude Senécal, président

Comme la dernière soirée familiale pour les membres s'est avérée un succès, la prochaine soirée aura lieu le 12 novembre prochain sous la présidence du Grand Chevalier M. Adélard Ducharme. Il y aura musique, divertissement, goûter et parties de cartes et de nombreux prix offerts aux membres. Donc invitation s'adresse à tous les membres de venir fraterniser avec d'autres membres.

Alphard AUBE

Nouvel exécutif . . .

(suite de la page 1)

nature et la responsabilité d'un comité paroissial de loisirs, les fonctions des officiers, la procédure des réunions, le rôle des corps publics dans l'organisation des loisirs, les moyens de financement, la programmation des activités, les relations entre les directeurs et les moniteurs, etc.

Avant de clore les délibérations, les délégués émirent le souhait de se rencontrer à nouveau dans un avenir rapproché.



● UNE AUTRE SERIE DE COURS: — Lundi matin débutait à la Centrale Catholique, une série de cours de dactylo, sténo et tenue de livres destinée aux jeunes filles et jeunes garçons qui n'ont pas les connaissances suffisantes pour le travail de bureau. Ces cours d'une durée de six mois sont donnés en coopération par les gouvernements fédéral et provincial. Ils étaient douze à l'ouverture, six filles et six garçons. Sur la photo, de gauche à droite, M. Augustin ROBICHAUD, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers; M. Marcel OLIGNY, gérant local du Bureau de Placement; Mme Marcel LAROCQUE, qui dispensera l'enseignement et Mme Hélène ROBERTS, préposée aux placements spéciaux. (Photo Ken Wallett)

Lundi, 27 novembre 1961
à 8 h. p.m.
à l'hôtel Richelieu
Prix de présence
Admission $1.50

Cocktail d'élégance
servi lors de la présentation de
la Collection de Modes Hiver 1961
DE ALBERT ARISS **"Capri Enr."**
au profit de l'Amicale des Infirmières de Saint-Jean
COMMENTATRICE: Mme Pierrette Robichaud Lafleur

Les billets sont en vente
Au Magasin Capri
66, rue St-Jacques
Au Carrousel Enr.
152, rue St-Jacques
Ski Shop
26, rue St-Charles
Yvon Dupuis Musique
139, rue Richelieu



● CETTE photographie nous montre des porte-couleurs du Club Double "M" de Saint-Jean qui fait partie de la Ligue de Ballon-Panier Rive-Sud, Senior "B". L'on note, à genoux de gauche à droite: Robert DESCHENAUX, instructeur, Robert "Bob" COMEAU et Michel TODDY. Debout dans le même ordre, Maurice D'ANJOU, Guy BOISSY, instructeur, Paul MARCOUX, André LABARRE et Paul-André PLOUFFE. Sont absents, Gilles PINARD, blessé et inactif pour un mois, ainsi qu'Edouard Palas. Le Club Double "M" joue tous les dimanches soirs au Gymnase de l'Ecole secondaire Beaulieu et présentement est en première place.

AU BALLON-PANIER

Le Double "M" de S.-Jean demeure invincible

Quatre victoires d'affilées. — En première position. — Au tournoi de Montréal. — Gilles Pinard blessé.

Le club de Ballon-panier des Double "M" de Saint-Jean du président Marcel Ménard fait présentement fureur au sein de la ligue de la Rive-Sud Senior "B" ayant remporté quatre victoires de suite et ceci sans subir la défaite lors des quatre joutes régulières du circuit qu'ils ont disputées à date. Les pilotes Robert Descheneaux et Guy Boissy qui ont réuni cette année l'élément jeunesse à l'expérience semblent avoir mis la main sur le secret de la réussiste alors que les porte-couleur locaux combinent bien leurs efforts pour en arriver aux succès actuels. Depuis que la saison 1961-1962 est ouverte, le Double "M" s'est assuré des gains sur les quatre autres clubs de la ligue soit le St-Lambert CSA lors de la joute initiale, ensuite sur le Four Cities et enfin, cette semaine contre les Aviateurs de St-Jean, une victoire de 66 à 52 et dimanche soir à l'ouverture locale au Gymnase de l'Ecole Beaulieu les joueurs de l'instructeur Boissy y allaient d'un triomphe pleinement mérité de 58 à 35; ceci donne donc une fiche parfaite de quatre sur quatre alors que le Double "M" s'affirme de joute aux dépens de leurs adversaires La victoire de jeudi dernier contre le Four Cities s'est produite au pointage de 71 à 57.

L'OFFENSIVE EST EN VEDETTE

Le jeu offensif du Double "M" est des plus spectaculaires avec des passes savamment préparées et qui se complètent avec de bons succès par la suite. Si l'on jette un regard sur les dernières joutes de samedi et dimanche, l'on note que samedi soir contre l'Aviation de Saint-Jean le jeune Paul-André Plouffe brillait avec 6 lancers de punitions réussis en autant d'essais, pendant que les pointeurs en vedette voyaient Maurice D'Anjou avec 17 points, Guy Boissy 14, Bob Descheneaux 13. Toutefois, dans la victoire de samedi, le Double "M" a vu un de ses équipiers subir un accident qui le mettra au rencart pour au moins la prériode d'un mois; il s'agit de Gilles Pinard une recrue qui se signalait défensivement et qui a subi une fracture au poignet gauche. Pinard sera donc inactif au moins un mois. La joute de samedi démontrait du jeu robuste des Aviateurs.

Dimanche soir marquait l'ouverture du Double "M" devant leurs propres partisans et ceci au gymnase de l'Ecole Secondaire Beaulieu où l'enthousiasme n'a pas manqué du début à la fin de la rencontre. Tout d'abord les partisans ont pu voir que les Flyers de St-Hubert étaient venus pour triompher alors que les visiteurs coordonnant leurs efforts prenaient une avance dans le pointage, mais par la suite les Double "M" se resaisissaient avec le résultat que la première demie se terminait aux avantages des Flyers par 23 à 22. La seconde demie toutefois a vu un club Saint-Jean avide de triompher et ceci n'a pas tardé à se faire sentir puisque les porte-couleurs locaux prenaient l'initiative du jeu et enrayait les attaques ennemies pour enfin sortir vainqueurs de leur joute numéro quatre dans la présente cédule. Les compteurs en vedette: Bob Descheneaux 15 points, Maurice D'Anjou 14 et Robert "Bob" Comeau 12. Les Paul Marcoux, Paul-André Plouffe et André Labarre ont bien secondé les canons de l'équipe et c'est le cas de dire que c'était une victoire d'équipe. La prochaine partie de St-Jean doit avoir lieu dimanche prochain contre le St-Lambert, mais il y aurait changement à l'horaire puisque le club Double "M" de Saint-Jean participera au Tournoi "Golden Ball" de Montréal samedi et dimanche et les nôtres pourraient se classer haut dans la compétition ce qui lui rendrait impossible de jouer dimanche ici. Le St-Lambert aussi est du Tournoi. Voici le classement en date du 5 novembre, deux joutes entre les quatres autres équipes doivent se disputer mardi et jeudi de cette semaine.

	j	g	p	n	tot.
St-Jean Double "M"	4	4	0	0	8
St-Lambert CSA	3	2	1	0	4
St-Hubert Flyers	4	2	2	0	4
St-Jean Air Force	3	1	2	0	2
Four Cities	3	0	0	0	0

★ **Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.**

Profitez avec AVON

Mesdames, avez-vous besoin d'argent pour Noël ? Pensez-y dès maintenant et devenez représentantes **Avon** en travaillant quelques heures par jour.

Ecrivez aujourd'hui à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.

L'Heure des Quilles à la Salle Toupin

Mme Ghislaine Marchand a été couronnée la première championne du tournoi de l'Heure des Quilles pour les dames, samedi soir dernier, à la Salle Toupin, d'Iberville, en disposant de Mme Doris Barsalou, en roulant un triple de 424 contre 332 pour la perdante.

Samedi soir prochain, à 7 h. 30, la championne sera opposée à Mme Agathe Landry qui lors du tournoi de qualification se méritait la seconde place en obtenant une moyenne de 162.1 pour ses quatre parties.

Lors du concours "La Réserve", commandité par M. Jean-Paul Leclerc, vendeur des Auvents Richelieu Enr., Mlle Rita Vrignon s'est méritée un prix en argent en réussissant une réserve.

Ce concours a lieu à chaque semaine alors que les personnes ont la chance de gagner, et cela gratuitement, un prix en argent grâce à la générosité de M. Jean-Paul Leclerc.

La réserve spéciale, don de la Salle de Quilles Toupin vaudra samedi soir prochain, à la personne dont le numéro sera choisi, la somme de $4.

Le prix de présence, don du Restaurant Dragon, Paul Boivin, prop. qui se spécialise dans les mets chinois, et qui consistait en un bon pour deux personnes a été gagné par Mme Marie-Anne Beaupré.

Voici la liste des généreux donateurs de cadeaux qui ont été remis aux 21 personnes qui se sont classées dans le tournoi: Pharmacie Jean-P. Desnoyers; Monarch Bottling Work; Rock City Tobacco Co. Ltd., Rolland Daneault, représentant; Brasserie O'Keefe, M. Jean Pepin; Texaco, M. J. Boulais; Adam's Chips, Gérard Gagné; Bijouterie Paul-Emile Boulanger Salle de Quilles Toupin; Brasserie Dow, Marc Brais; Liqueurs Regal Inc Gérard Gamache; Liqueurs Christin Yvon Lavallée; Chaussures Marcel, Marcel McCaughan; Pharmacie Gareau et Lemieux; Auvents Richelieu Enr., Jean-Paul Leclerc; Francoeur Construction Enr.; Stanley Foisy; Hôtel New Frontenac, Claude et Roger Dumoulin; Mickey Beauvoslk; Bijouterie Chantal; Restaurant Chez Doris; Ferronnerie Houle; Taverne Maurice.

Merci à tous ces donateurs.

Bienvenue à la Salle Toupin d'Iberville.

Partie de cartes à Chambly-Bassin

Voulez-vous gagner des prix? Venez à une grande partie de cartes organisée par les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, samedi le 11 novembre à 8 heures p.m. à la salle de l'école Saint-Joseph. De magnifiques prix de table et de nombreux prix de présence. Un goûter sera servi gratis. Il y aura du plaisir durant toute la soirée. Bienvenue à tous.

Invitation aux jeunes travailleurs

Voulez-vous jouer dans une ligue de quilles? Venez donner vos noms au local de la JOC, coin St-Georges et Mercier, jeudi soir de cette semaine, 9 novembre, entre 7 h. 30 et 9 h.

Jeunes travailleurs, on vous attend.

T'EN FAIS PAS !



Madame Lachance ■ V'là Madame Sérafin dans son rôle. Elle qui voulait faire de l'équitation ! Mais c'est moins drôle, ils n'ont pas d'assurances.

M'sieu Lachance ■ T'en fais pas pour eux ! Leur malheur, ils ont couru après. Je leur ai chanté cent fois d'avoir de bonnes assurances.

Réflexion: L'erreur des Sérafin a été de ne pas consulter leur agent local du groupe Provinces-Unies et Ancienne Mutuelle. Ils auraient été à l'abri. Votre agent vit au milieu de vous. Ne tardez pas à vous renseigner. Il vous protégera contre le malheur. Ça ne coûtera pas plus cher!

La Cie F.-R. Lefebvre Ltée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675

BUREAU: 62 rue St-Jacques, Saint-Jean —— Téléphone Fl. 7-7585

Hockey Olympique O.T.J.

Débuts de l'entrainement au Collège Militaire Royal.
— Quatre équipes formeront les cadres de la Ligue.
— Formation du Comité.

Mercredi soir dernier, débutait dans l'enceinte de l'arèna du Collège Militaire Royal de Saint-Jean, l'entrainement des joueurs qui espèrent jouer dans la ligue cette saison. En effet, pas moins de 50 jeunes hockeyistes se sont déliés les jambes, tout en maniant le bâton et la rondelle et plusieurs devaient avoir du mal à marcher le lendemain. Alors que l'an dernier, la ligue était composée de seulement trois équipes, cette année, nous comptons bien former quatre bonnes équipes bien balancées qui fournira du très beau hockey à la population de Saint-Jean. Si naturellement nous avons le nombre de jouers requis pour compléter un 4e club, il portera le nom de "Comètes" et s'ajoutera aux Météores, Cyclones et Satellites.

Cette semaine, nous espérons classer les joueurs par équipes et le comité déjà formé verra comme par les années passées à ce que tout marche sur les roulettes.

Le comité formé comprendra donc: Président, M. Gérard Pépin; vice-président: M. Roméo Dupuis secrétaire: M. Albert Bertrand; trésorier: vacant actuellement; aumônier-aviseur: M. l'abbé B. Gaboriault; promoteur: M. Réal Bisaillon.

A ce qui a trait à la publicité et les statistiques, la tâche reviendra encore à Roméo Dupuis qui cumulait ces fonctions par le passé.

Durant tout le mois de novembre les pratiques se continueront de plus bel sous les conseils des instructeurs afin qu'au début de décembre les joutes régulières débutent pour la saison 1961-62.

Hier soir l'entrainement se continuait et l'entrain ne manquait pas; les joueurs patinaient à vive allure et donnaient l'impression d'être déjà en pleine forme.



● L'EQUIPE DES FAUCONS QUI A REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA CEDULE REGULIERE. — En avant de gauche à droite: M. Contant, D. Faucher, M. Trahan, M. Langlois, R. Breault, D. Bessette, A. McElligott et R. Dextraze. En arrière, D. Pétrin, instructeur, M. Laurendeau, J. Salvail, M. Dandurand, L. Ménard, A. Pétrin, le meilleur compteur; Y. Fortin, A. Gagnon, D. Messier, S. Caillé. Robert "Bob" Boucher, instructeur n'apparait pas sur la photo.

Nos étoiles OTJ vs Duvernay

Les Lions de Duvernay triomphent de nos Etoiles O.T.J. au compte de 13 à 0. — Lachapelle et Labelle obtiennent les majeurs des visiteurs. — Doug Galbraith est le meilleur des nôtres.

Dimanche dernier, au Stade municipal, les Etoiles de l'OTJ recevaient la visite des Lions de Duvernay de Montréal dans une joute d'exhibition qui fut disputée devant tout près de 400 spectateurs.

L'assistance fut tenue en haleine du commencement à la fin et ce n'est que dans le dernier engagement que les Lions ont pu s'assurer les honneurs de la rencontre.

En effet, la première demie s'est terminée sans pointage et c'est surtout la défensive qui a prédominé durant tout ce temps; tout de même, nos Etoiles sont venues à un cheveu de compter dans le deuxième quart alors que Doug Galbraith a frappé à la porte des buts du Duvernay pour être finalement à 1 verge.

Nos jeunes Etoiles ont par la suite tenu le coup, mais la robustesse des Duvernois a finalement eu raison des nôtres qui se sont faits prendre par une attaque aérienne nourrie des Lions avec Lachapelle réussissant le 1er touché de la joute qui donnait ainsi une avance de 6 à 0 aux visiteurs, le converti n'étant pas complété.

Malgré ce déficit, nos Etoiles avec les Galbraith, Tétreault, Laramée, Pétrin, Gagné, Dandurand et Ménard ont réussi de très beaux jeux, mais Duvernay ne s'est pas laissé prendre en défaut et plaquait très bien nos Etoiles quand ceux-ci étaient en possession du ballon, et le 3e quart prit fin avec les Lions en avant 6 à 0.

Une répétition du peu fourni depuis le début a vu les deux clubs perdre le ballon tour à tour et le jeu rude des visiteurs leur a valu plusieurs punitions, ce qui facilitait d'autant plus la tâche de nos Etoiles.

En dépit de ces pertes de terrain les Lions ont pu conserver l'initiative du jeu et Labelle sur un superbe jeu voilé surprenait nos étoiles en traversant la zone de buts de Saint-Jean pour un touché que Provost convertit, donnant l'avance aux Duvernois 13 à 0.

Ceci a semblé donner le coup de grâce à nos Etoiles, qui ne purent rien faire par la suite et ainsi les Lions sortaient vainqueurs, mais non sans avoir lutté farouchement contre une équipe beaucoup moins lourde, mais possédant un désir ardent de vaincre.

Nos Etoiles n'ont certainement pas à rougir de leur défaite, car plusieurs connaisseurs présents se sont déclarés surpris de la combativité affichée par les nôtres contre l'équipe de Duvernay que l'on pourrait classer dans la catégorie des Juniors, alors que notre calibre est Midget.

Les instructeurs Denis Pétrin, Gilles Ménard et Serge Laurendeau ont sûrement accompli de la belle besogne avec leur jeune club et ils méritent grandement des sincères félicitations. Merci beaucoup.

Nous devons remercier les majorettes des Broncs de Saint-Jean, qui nous ont offert à la demie, un très beau spectacle d'ensemble qui fut très apprécié de l'assistance. Les Majorettes, sous l'habile direction de Mlle Claudette Trudeau ont aussi stimulé nos Etoiles tout le cours de la rencontre. Merci encore une fois.

Après la joute un léger goûter a été servi aux Majorettes ainsi qu'aux joueurs des deux équipes et en terminant il ne faudrait pas oublier de dire un gros merci aux mamans des joueurs qui ont bien voulu donner de leur temps pour préparer les sandwiches et les hors-d'oeuvre, de même qu'à M. Normand Langlois, distributeur de la Cie Polarmac à Saint-Jean, pour son don de gâteaux et tartes, ainsi qu'à Liqueur Régal Inc. de Saint-Jean qui a fourni gratuitement les breuvages.

M. Armand Baraby réélu président

La semaine dernière avait lieu la réunion annuelle du Club de Ski. Plusieurs membres étaient présents à cette assemblée.

La soirée a débuté par l'élection annuelle du Club. M. Armand Baraby a été réélu président pour 1961-1962.

Un comité de cinq membres a été élu pour former corporation en vue d'améliorer le sort du Club de Ski pour les prochaines saisons à venir.



M. ARMAND BARABY

Le tout s'est terminé par un mot de remerciement de la part du président envers les personnes présentes.

Attention! Tous les anciens et nouveaux membres sont cordialement invités à une grande assemblée générale, qui aura lieu le 15 novembre à 8 h. 30 p.m. à la salle du sous-sol de l'Hôtel de Ville (entrée arrière).

Lordre du jour: rapport du comité formé en vue de l'organisation du Club de Ski en une corporation.



● BOB SHIRLEY, ayant parcouru en 20 minutes 11.1 secondes le trajet de quatre milles de la course de fond annuelle du Collège militaire royal de Saint-Jean, mérita le trophée pour la meilleure performance individuelle. Représentant le St. Lambert Community Sports Association, Bob terminait la course aux applaudissements des spectateurs quelques pieds à peine avant ses plus proches rivaux.

Photo Défense nationale)

BADMINTON

Dimanche dernier, avait lieu dans les salles du Club, l'ouverture officielle de la saison 1961-62. L'après-midi débuta par des rencontres organisées entre les anciens et les nouveaux membres, à six heures un délicieux souper au B.B.Q. fut servi et la journée se termina par une soirée. La gaieté et la bonne humeur de tous les joueurs contribuèrent certainement à faire de cette journée une des plus agréables. Tous les joueurs étaient d'accord qu'ils s'étaient bien amusés et que la saison nouvelle promettait d'être des plus intéressantes. Nous aimerions remercier toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre se sont dévouées à l'organisation de cette journée et qui en ont certainement fait un grand succès.

La ligue interne sous la présidence de Fernand St-Denis commencera ses activités dans un avenir rapproché. A date les capitaines des quatre équipes qui formeront la ligue ont été choisis et maintenant il ne reste plus qu'a former les équipes. Les noms des joueurs de chaque équipe ainsi que la cédule pour l'année seront affichés bientôt dans le club. Que tous les joueurs se fassent un devoir d'être fidèles au rendez-vous les soirs de rencontre.

On nous prie de noter que le club accepte encore des nouveaux membres, toute personne intéressée à devenir membre du club de Badminton est la bienvenue.

Les abonnements pour la saison 1961-62 sont maintenant de rigueur. Un membre du comité se fera un plaisir de recevoir votre cotisation pour la nouvelle saison.

Quelque chose sans précédent pour les marchands de Saint-Jean

Il ne vous reste plus que 46 jours pour faire vos achats des fêtes. Voilà une réflexion qui en fait réfléchir plusieurs, autant acheteurs que marchands. Pour ce qui est de l'acheteur le problème est très simple, car tout ce qu'il a à trouver, c'est de l'argent afin de satisfaire tous les gens de sa famille et ses amis.

Pour ce qui est du marchand, c'est d'attirer le client à venir voir ses vitrines, à l'intéresser à sa marchandise, à établir des promotions afin de mettre son commerce en évidence. Par contre, il y a autre chose que le marchand n'a peut-être pas pensé, C'est quelque chose qui puisse attirer le touriste à venir nous visiter durant cette période des fêtes.

La Chambre de Commerce, tout comme par les années passées, organise à nouveau l'illumination des Fêtes qui demande par elle-même plusieurs heures de travail. Dans ce domaine cette année, Saint-Jean aura quelque chose de tout à fait nouveau qui, nous sommes sûrs, saura attirer la curiosité du touriste car notre ville au point de vue illumination n'aura d'autre concurrent que la ville de Sherbrooke. Elle sera de beaucoup supérieure aux villes d'à peu près la même population, soit Drummondville, Granby et St-Hyacinthe.

Pour en arriver là, la Chambre de Commerce a besoin de l'aide de tous les marchands de notre ville et non pas seulement d'un petit groupe.

L'enquête à date prouve que plusieurs ont très bien réagi lors de cette enquête menée par les membres du comité.

Comme il l'explique dans son message aux marchands, le président du comité d'illumination, Michel Lymburner avoue en toute sincérité que ce sera quelque chose à voir car ces décorations sont aussi belles le jour que le soir.

L'Heure des quilles au Centre N.-D.-A.

Samedi le 4 novembre, la rencontre de l'Heure des Quilles O'Keefe commanditée par Jean Pépin opposait le champion Roger Garceau de Saint-Jean et Arthur Omelusuk, de Saint-Jean; la rencontre se termina en faveur d'Arthur Omelusuk.

La première partie chaudement disputée se termina avec la différence d'un point an faveur d'Arthur, 155, 4 abats, 5 réserves. Roger réussit 154, 4 abats, 2 réserves. La deuxième prit fin avec une avance de 10 points en faveur de Roger, 143, 3 abats, 3 réserves. Arthur totalisa 132, 3 abats, 3 réserves. A la troisième, Arthur se ravisa pour terminer avec 177, 4 abats, 5 réserves. Roger finit avec 149, 3 abats, 3 réserves.

Le grand total se lit comme suit: Arthur Omelusuk 464 et Roger Garceau, 446.

Après avoir été champion durant trois semaines, Roger Garceau dut abandonner son titre à Arthur Omelusuk.

Samedi, le 11 novembre, Arthur devra faire face à A. Brazeau, de Farnham.

Bienvenue à tous.

La Campagne du . . .

(suite de la page 3)

Aussi, M. Elie Dulude, coordonnateur, nous a-t-il priés de présenter ses remerciements.

Un grand merci à mes chers responsables de paroisses de Saint-Jean et du diocèse, à mes confrères dans l'enseignement: directrices et principaux, institutrices et professeurs, à mes amis les étudiants, pour leur étroite collaboration et leur dévouement de tous les instants, enfin, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé à faire de la Campagne du Prêt d'Honneur "61" un succès.

N.B. — Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats de l'an dernier.

BIENVENUE
— AUX —
DUTCH Greenhouses
NAPIERVILLE (Douglas Corner — Routes 9-36)
Dimanche après-midi, le 12 novembre
Toute la famille est invitée à visiter nos serres
SPECIAL
Il y aura une démonstration de décors florals à 3 heures et 4 heures p.m.
●
Des rafraîchissements seront servis.





● Le Commandant d'escadre Marcel BELLEAU, sous-commandant au Collège militaire royal de Saint-Jean, remet au cadet Michel BESNARD le trophée de la ligue Ottawa-Saint-Laurent pour la course de fond annuelle. Le cadet Bernard, originaire de St-Charles-sur-Richelieu et ancien du CMR, faisait partie de l'équipe gagnante du Royal Military College. La course eut lieu samedi, au CMR.

(Photo Ministère de la Défense nationale)

Dans la Ligue Football OTJ

Alain Pétrin des Faucons remporte le championnat des compteurs de justesse avec 85 contre 82 points pour Michel Raymond des Condors. — Triomphe des Condors sur les Eperviers 46 à 6; gain des Faucons contre les Aigles 34 à 13.

Après avoir vu Michel Raymond des Condors réussir dans la joute matinale pas moins de 32 points grâce à 5 majeurs et 2 convertis, Alain Pétrin des Faucons se devait de se rallier superbement dans l'après-midi pour combler un déficit de 30 points que Michel possédait sur lui après son éclatante performance. Comme Alain a toujours été un fier compétiteur tant au football qu'au hockey, il s'est résolument mis à la tâche dès le début de la joute de la relève et ses efforts furent couronnés de succès puisqu'il compta 33 points pour finalement devancer son adversaire par 3 et remporter ainsi le titre du meilleur marqueur.

Devant ces faits, nous n'avons plus qu'à lever nos chapeaux devant ces deux habiles joueurs qui se sont fait une lutte acharnée pour en arriver là, et des félicitations leur sont adressées pour leur beau travail accompli.

Aussi il ne faudrait pas passer sous silence le beau geste sportif de Michel Raymond, qui, présent à la joute, a tenu à serrer la main à Pétrin, même si celui-ci venait de lui ravir le titre.

Tout ça est bien beau, mais il faut rappeler que le football comme tout autre sport est avant tout un jeu d'équipe et que si Pétrin n'avait pas eu Michel Laurendeau pour l'alimenter de passes et des bloqueurs pour lui parer la voie aux buts adverses, hé! bien, nous sommes persuadés qu'il n'aurait pas réussi à se classer si bien dans la colonne du pointage; la même chose s'applique à Raymond qui lui recevait les passes de Doug Galbraith, qui s'est avéré le meilleur quart-arrière de la ligue et de plus finissait en 3e position chez les pointeurs; voilà pourquoi il faut rendre hommage aux autres joueurs et les féliciter.

Au cours du dernier programme de la cédule régulière, les Condors conduits à l'attaque par Michel Raymond et Doug Galbraith ont littéralement écrasé les Eperviers au compte de 46 à 6, et les Faucons derrière l'exploit d'Alain Pétrin n'ont eu aucune peine à défaire les Aigles 34 à 13.

Dans la victoire des Condors, s'est fait valoir au plus haut point, car en plus de fournir de magnifiques passes, il a lui-même réussi deux majeurs pour contribuer largement au triomphe des siens avec Michel Raymond, dont nous relations les prouesses plus haut. Pour les perdants, Gilles Tétreault évitait le blanchissage aux Eperviers avec un majeur.

Les Faucons sont demeurés invincibles pour la saison, en vertu de leur victoire sur les Aigles au compte déjà cité et encore une fois ce fut l'ardeur au jeu de Pétrin qui y allait de 33 points sur 34 comprenant 5 touchés et 3 convertis, s'avérant indiscutablement l'étoile de la joute. Les meilleurs des Aigles furent Gary Gagnon et Jacques Laramée avec chacun 1 touché.

Statistiques finales

COMPTEURS

	points
A. Pétrin, Faucons	85
M. Raymond, Condors	82
D. Galbraith, Condors	54
J. Payant, Eperviers	30
J.-C. Gagné, Aigles	30
R. Bouchard, Condors	19
G. Gagnon, Aigles	19
G. Tétreault, Eperviers	16
J. Laramée, Aigles	15
A. Fournier, Eperviers	13
D. Martel, Faucons	13
M. Laurendeau, Faucons	12
N. Bessette, Condors	12
J. Gauthier, Aigles	12
L. Ménard, Faucons	8
D. Gagnon, Aigles	8
D. Comeau, Condors	7
Y. Fortin, Faucons	7

CLASSEMENT

	g.	p.	n.	pp	pc	pts
FAUCONS	5	0	1	133	102	11
CONDORS	4	2	0	176	76	8
AIGLES	1	4	1	86	113	3
EPERVIERS	1	5	0	71	175	2

Bénéfice de $1976.

Le président M. J.-Marie Labelle fait part du résultat du dernier banquet annuel de l'Association Sportive d'Iberville, tenu au Maurice Inn le 21 octobre dernier.

Cet événement a procuré un bénéfice de $1976.56 pour l'A.S.I.; c'est un support imposant de contribuables bénévoles et une somme de dévouement des directeurs de ce mouvement.

M. Labelle remercie tous ces généreux collaborateurs.

Référendum . . .

(suite de la page 3)

M. H. Gouin dit que l'usine Singer veut se débarrasser de son usine à Saint-Jean parce que les bâtisses sont démodées.

M. Firmus Girard, comme chef ouvrier, félicite le Conseil de Ville de vouloir créer un fonds industriel parce que, si on ne fait rien, Saint-Jean deviendra une ville fantôme. Il demande de faire comme toutes les autres villes. Il est en désaccord avec M. L.-E. Martel qui a dit qu'à Saint-Jean, il se payait des salaires plus élevés qu'à Granby et que c'était pour ça que l'industriel s'en allait. M. Girard dit que Saint-Jean se classe au 58e rang quant au barême des salaires.

L'échevin Fortier dit que le Conseil de Ville a voté unanimement le règlement d'emprunt pour créer un fonds industriel, qu'il ne faut pas rattacher le règlement au projet Singer. Il est d'avis qu'il se fasse un référendum, que les contribuables reçoivent, avant la votation, des explications nécessaires et normales. Quant au projet Singer, M. Fortier dit qu'on ne possède pas encore suffisamment de détails et que ce n'est qu'un sujet d'étude.

M. Maurice Lorrain dit que ça peut peut-être mal s'adonner, mais tout le public est d'avis que ce million est pour l'achat de l'usine Singer. Il faudrait demander un emprunt pour une chose déterminée. Il prétend que l'affaire Singer sera prête quand la Cité aura le million. M. Lorrain fait aussi allusion à de nouvelles taxes et que lui-même, personnellement, c'est juste pour payer les taxes et le chauffage de ce qu'il possède.

Il est 9 h. 25, M. le maire annonce que les contribuables peuvent demander le référendum, qu'ils ont deux heures pour le faire, mais il invite les intéressés à s'approcher immédiatement auprès du secrétaire.

Plusieurs contribuables s'avancent et à 10 heures, M. le maire annonce qu'une soixantaine de contribuables ont demandé le référendum. On s'entend pour qu'il y ait votation les samedi et lundi, 9 et 11 décembre.

Cédule du Club des Loisirs féminins

Voici le programme hebdomadaire du club "Les Disciples de la Joie".

Lundi, 7 heures: Quilles au Centre N.D.A.; Badminton au Centre Sportif.

Mercredi, 7 h. 30: Cours de Couture au Foyer du Bon-Conseil.

Jeudi, 6 h. 30: Badminton.

Vendredi, 8 h.: Chant, folklore, ballon-panier, ballon-volant, ballet au gymnase de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Samedi, 1 h. 30: Cours de cuisine au Foyer du Bon-Conseil.

Pour autres renseignements, appeler FI. 7-2434.

A VENDRE

Maison neuve, 5 pièces

(Bungalow)

●

S'adresser à

84, 15e Avenue, Iberville

PARTIE D'HUITRES ANNUELLE

— DE —

L'Association Sportive de St-Edmond

Au Centre Récréatif de Saint-Edmond

Samedi le 11 novembre à 8 h. p.m.

ORCHESTRE ● RAFRAICHISSEMENTS

On vous attend au Nouveau Centre,

275, rue Frontenac, Saint-Jean

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Catrédrale, le 29 octobre a été baptisé Joseph, François, Alain, né le 14, enfant de M. Yves Durocher et de Lise Dallaire. Le parrain a été M. Bernardin Durocher et la marraine Georgianna Nolette, grands-parents.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 5 novembre a été baptisée Marie, Jeannine Francine, née le 22 octobre, enfant de M. Paul-Eugène Boulais et de Lucienne Beaudoin. Le parrain a été M. Lucien Beaudoin et la marraine Jeannine Déziel, oncle et tante.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 5 novembre a été baptisée Marie, Sylvie, née le 4 octobre enfant de M. Julien Houle et de Huguette Lalanne. Le parrain a été M. Bruce Nicholson et la marraine Monique Lalanne, oncle et tante.

x x x

A St-Gérard, le 5 novembre a été baptisé Michel, François, né le 28 octobre, enfant de M. Fernand Contant et de Solange Dupuis. Le parrain a été M. Michel Contant et la marraine Raymonde Contant, étudiants, frère et soeur.

x x x

A St-Edmond, le 5 novembre a été baptisé Joseph, Ernst, René, né le 21 octobre, enfant de M. Robert Ammann et de Jeanne Roy. Le parrain a été M. Ernst Ammann de Suisse, et la marraine Anna Ammann, oncle et tante, représentés par P.-André Barsalou, d'Iberville et Madeleine Laroche, son épouse Porteuse: la mère de l'enfant.

Retraite fermée

Il y aura retraite fermée pour demoiselles âgées, du 24 au 26 novembre. L'entrée se fera à 8 h.

Pour réservation, s'adresser à l'organisatrice, Mlle Yvonne Poulin, Tél. 6-4431 ou à la Maison Ste-Bernadette, 430 rue Champlain, Saint-Jean, Tél. 8-3555.

SALLE BAILLARGEON

Ligue de quilles mixte Labatt 50

Allées 1-2: Le Buick blanchit le Chevrolet 4 à 0. Margot Blais avec 410 et Denise Bessette avec 539 se distinguent chez les femmes et chez les hommes, André Alexandre 383 et Elisée Boudreau 341 aident leur club.

Allées 3-4: Le Ford l'emporte sur l'Oldsmobile par le compte de 3 à 1. Chez les femmes, Claire Tétreault 330 et Rita Degré, 314; chez les hommes Janvier Tétreault 560 et Bob Ranger 462.

Allées 5-6: Le Thunderbird défait le Vauxhall par 3 à 1. Jeanne Fortin et Cécile Rémillard roulent un triple de 387 et 364. Alain Goyette et André Roy roulent chacun 426 et 394.

Allées 8-9: Le Corvette gagne sur le Cadillac par 3 à 1. Louise Piché 310 et Yolande Berger, 258. André Blanchard surprend avec un triple de 417 et Yvan Marcil, 411.

Plus haut simple de la semaine chez les filles: Jeanne Fortin, 163.

Plus haut triple de la semaine chez les filles: Margot Blais, 410.

Plus haut simple de la semaine chez les hommes: Janvier Téterault, 233.

Plus haut triple de la semaine chez les hommes: Janvier Tétreault, 560.

Voici les meilleures moyennes: Suzanne Farmer, 124.2; Margot Blais, 120.8; Jeanne Fortin, 120.2; Janvier Tétreault, 195.1; Phil Caisey 154.3; Alain Goyette, 152.1.

Position des équipes:

Thuderbird	18
Cadillac	13
Ford	12
Buick	12
Oldsmobile	11
Chevrolet	10
Vauxhall	10
Corvette	10

La direction et tous les joueurs s'unissent pour présenter leurs meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Jean-Marc Paré, tout nouvellement mariés.

SPECIAL

COMPLETS sur mesures

Nos tissus d'automne sont en montre

Venez choisir le VOTRE dans des centaines de tissus aux couleurs d'automne dans les plus récents dessins.

Que vous soyez grand, court, ou corpulent, notre garantie est:

Il fait bien ou on ne vous le laissera pas porter.



Complets sur mesures faits à la main

PRIX SPECIAL

$49.95

ET PLUS

Une visite au 3e étage vous convaincra

Frs. Payette & Fils Ltée

251, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.

Nouvelles d'Iberville

Saint-Athanase
Nouveau vicaire

Les autorités de la paroisse St-Athanase souhaitent la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Clément Gendron qui vient d'être nommé vicaire à Iberville. Son dévouement et sa collaboration seront d'un précieux secours pour tous les paroissiens.

—o—

Rencontre parents-maîtres

La rencontre parents et maîtres et la distribution des bulletins s'est tenue mardi le 7 novembre à l'Ecole secondaire St-Georges d'Iberville, à 7 heures p.m. A cette occasion l'Ecole des Parents d'Iberville a voulu apporter quelque chose de nouveau à ces rencontres, qui sont la plupart du temps une simple formalité, en s'adjoignant les services de M. Claude Maillot, psychologue bien connu dans la région qui donna une courte conférence d'une vingtaine de minutes sur l'éducation. Cette conférence fut donnée au microphone et répartie aux deux étages supérieurs de l'école par le truchement de haut-parleurs afin que les parents qui attendaient aux portes des classes pour rencontrer les professeurs puissent l'entendre. Des professeurs discutèrent ensuite quelques points choisis de cette conférence avec les parents, après quoi les parents dont les enfants semblent avoir certaines difficultés ou problèmes d'éducation furent invités à en discuter avec le docteur Maillot afin de tâcher d'y trouver une solution.

L'Ecole des Parents se propose de répéter cette expérience dans toutes les écoles de la ville afin que ces rencontres parents et maitres soient plus intéressants et apportent quelque chose de profitable pour les jeunes étudiants.

—o—

Activités colombiennes

Tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 3206 d'Iberville sont priés de prendre note que mardi le 14 novembre prochain aura lieu la réunion générale mensuelle qui débutera vers les 8 h. 15 p.m.

Cette assemblée sera suivie de la cérémonie funèbre en hommage aux frères Chevaliers décédés durant l'année: Maurice Faille, Wilfrid Isaïe Boucher, Benoit Brosseau, Julien Beauregard et Julien Courville. Tous les frères Chevaliers sont instamment invités d'assister à cette émouvante cérémonie.

INITIATION

Ceux qui ont des candidats à présenter pour l'initiation de décembre ne doivent pas oublier que le secrétaire financier Paul Bernier est à leur disposition pour l'inscription officielle. Les officiers invitent donc les postulants à s'inscrire le plus tôt possible afin de faciliter l'organisation de cette initiation.

—o—

Naissances

A St-Athanase, le 5 novembre 1961 a été baptisée Marie, Simone Carole, née le 20 octobre dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Léon Chaput, journalier et de Germaine Autot, de cette paroisse. Le parrain a été M. Louis Dupont, journalier, et la marraine Simonne Chaput, son épouse, oncle et tante de l'enfant de Farnham.

—A St-Athanase le 5 novembre 1961, a été baptisé Joseph, Gilles, Michel, né le 24 octobre dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Victor Dupuis, aide-cuisinier et de Cécile Caron, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gilles Demers, voyageur, et la marraine Marie-Jeanne Lachapelle, son épouse, amis de la famille, de Saint-Jean.

—A St-Athanase, le 5 novembre 1961 a été baptisée Marie, Doris, Lyne, née le 26 octobre dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Paul Daigneault et de Pierrette Barsalou, de cette paroisse. Le parrain a été M. Léon Barsalou, employé au Pepsi-Cola et la marraine Doris Thibodeau, son épouse.

— — — —

Saint-Noël Chabanel
Réunion des Guides

Ce soir, jeudi le 9 novembre, réunion des guides à 7 heures au sous-sol de l'église.

—o—

Aux prières

Mme Oscar Quintin, née Clara Boucher, décédée à l'âge de 89 ans et 8 mois; elle était la mère de Mmes Roland Robillard et Philias Berger.

—Mme Moïse Lasnier, née Suzanne Sansoucy, décédée à l'âge de 43 ans.

—M. Jean Baillargeon, décédé subitement à l'âge de 59 ans. Il était le frère de M. Philippe Baillargeon de St-Luc.

—o—

Naissance

A St-Noël Chabanel, le 5 novembre 1961, a été baptisée Marie, Simonne, Sylvie, née le 25 octobre dernier, à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Ronald Toupin, jardinier-fleuriste et de Pierrette Alexandre de cette paroisse. Le parrain a été M. Arthur Alexandre, inspecteur d'Iberville, et la marraine Simone Spooner, son épouse, grands-parents de l'enfant.

— — —

Filles d'Isabelle, Cercle Iberville 900

L'assemblée régulière du Cercle Iberville 900 avait lieu jeudi le 2 novembre, sous la présidence de notre aumônier diocésain M. le chanoine Jean Robin, en l'absence de notre dévoué aumônier Mgr V. Lajoie, retenu par la maladie.

L'entrée des officières fut suivie de la présentation du drapeau et du chant "O Canada". Ensuite eut lieu la commémoration à la mémoire de nos soeurs défuntes.

Notre digne Régente, soeur Cécile Bissonnette, souhaite la bienvenue à toutes et souhaite à chacune une année de bonheur.

Au cours de l'assemblée on annonce une initiation à Acton Vale le 12 courant ainsi que le 19 novembre à Valcourt. L'initiation du Cercle Iberville aura lieu le troisième dimanche de janvier.

L'abonnement à la revue "Actualités" se renouvelle en novembre. Celles qui seraient intéressées à renouveler ou s'abonner peuvent s'adresser à Mme J. Carreau.

Il y aura samedi le 25 novembre partie de cartes à la salle St-Noël. Les personnes intéressées s'adresseront à soeur Clara Demers, en charge de ce comité. Le prix du billet 75c, il y aura lunch servi par la Garde d'Honneur, prix de tables et nombreux prix de présence. Soeur Bissonnette vous invite cordialement.

Entre autres un comité est organisé, pour nos soeurs qui désirent se rendre aux initiations à l'extérieur. S'adresser à Mme Paul Geoffrion, FI. 7-1804.

Soeur Murielle Choquette gagne un prix de présence ainsi que soeur Marie Gosselin.

M. le Chanoine nous encourage à apporter à notre cercle tout l'effort qu'on attend de nous, à assister régulièrement aux assemblées afin de se tenir au courant des activités et des bonnes oeuvres dont s'occupe le Cercle.

L'assemblée est levée. Un succulent goûter nous a été servi par les membres du Conseil. La soirée se termina par le bingo du social.

—o—

Décès de Mme Oscar Quintin

Vendredi le 3 novembre est décédée Mme Oscar Quintin née Clara Gaucher, veuve de feu Oscar Quintin à l'âge de 89 ans et 8 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte deux filles: Mme Philias Berger née Clara Quintin et Mme Roland Robillard, née Laura Quintin; deux gendres: MM. Philias Berger et Roland Robillard ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin le 6 novembre à 10 h. en l'église St-Noël Chabanel et son inhumation au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille.

—o—

Soirée missionnaire

Samedi, le 11 novembre, à la salle Saint-Charles, à Iberville, ce sera la soirée annuelle du Club missionnaire d'Haïti et particulièrement des amis du R.P. Charles Bérubé, o.m.i. Ce sera la cueillette des PETITES BANQUES.

La soirée promet d'être intéressante et réserve de bons moments à ceux qui s'y rendront.

N'oubliez pas d'y apporter vos petites banques.



Cercle d'E. Domestique St-Noël Chabanel

L'assistance est assez volumineuse à chaque assemblée, mais assez remarquable en ce mois d'octobre puisque une dizaine de dames se sont jointes à nous. Mme la présidente leur souhaite la bienvenue et nous espérons qu'elles se plairont parmi nous.

En l'absence de notre aumônier, M. le curé, M. l'abbé Fournier bien que prit au dépourvu, s'en tire très bien et surtout très intéressant dans le développement de cette citation: "Le bobo central de la vie moderne chez la femme est le matérialisme".

Nous poursuivons dans "L'Essor" Mme Jeannette Barsalou et moi-même offrons un dialogue sur la vocation dans "pour toi jeune fille". La conclusion nous est donnée par Mme Pilon qui ajoute qu'une fois notre voie trouvée, il faut la suivre même à travers les difficultés.

Mlle Louise Charbonneau nous offre un "discutons" des plus intéressant, chacune donne son opinion sur ce sujet: "Quand un garçon est-il arrivé à maturité?" Enfin, Louise donne son idée très juste d'ailleurs qu'un garçon doit d'abord être capable de prendre ses responsabilités voir la réalité en face et non vivre dans les nuages et finalement se faire une situation durable et ne pas seulement penser au plaisir.

Mme la présidente fait le rapport de la correspondance, les minutes proposées sont acceptées et Mme la trésorière donne le rapport des finances qui est aussi accepté.

Il est suggéré, proposé et accepté d'envoyer une carte de remerciement au magasin Ethier & Frères qui a bien voulu fournir les accessoires électriques ayant servi au cours d'art culinaire qui fut un succès puisque 76 personnes étaient assidues.

Mme Goyette énumère les articles à confectionner pour le congrès de l'an prochain. Ce sont: un sac à magasiner, un tablier de fantaisie, un jouet pour enfant, tricoté, un article fait avec du ruban ou dans un chapeau de feutre. Des prix seront distribués aux gagnantes.

Mme la présidente donne rapport de la journée d'étude tenue à St-Hyacinthe, le 3 octobre.

Après le tirage de quelques prix, l'assemblée est levée et se termine par le goûter. Les dames sont toutes émerveillées en voyant le joli gâteau très original, en forme de papillon, préparé et décoré avec habileté par Mme Yolande Renaud. Nous l'en félicitons.

La prochaine réunion se tiendra le 9 novembre prochain et les articles du mois seront un foulard tissé en soie ou laine, mitaines dans des bas usagés ou tissu à manteau, chandail pour enfant, chaussettes pour homme et courte-pointe.

Triduum annuel eucharistique

Au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle. Chapelle des Servantes du St-Sacrement

Dimanche, le 19 novembre, à 7 h. 30 p.m. aura lieu l'heure d'adoration mensuelle pour les Membres de la Garde d'Honneur. Tout le public est invité à assister à cette heure de prières qui coïncide avec l'ouverture du Triduum Eucharistique annuel. Les 19, 20 et 21 novembre à 7 h. 30 du soir, il y aura heure d'adoration.

N.B. — Chacun de ces trois jours, à 7 h. 15 il y aura des autos privées devant le Centre Notre-Dame et à la Centrale Catholique pour effectuer le trajet jusqu'à la Chapelle.

On profitera de ce Triduum pour recevoir les nouveaux membres dans la aGrde d'Honneur du T. St-Sacrement. Prière de s'adresser à Sr Directrice de la Garde d'Honneur, Tél. FI. 7-2555; ou à la présidente, Mme Emery Trahan, 8-3291; ou au président, M. Gustave Signori, 7-4580.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

BERG'S

Les toutes dernières créations sont arrivées chez BERG'S!



MANTEAUX en Borg	$69.50 et plus
MANTEAUX garnis de fourrure	$39.95 et plus
ROBES D'AUTOMNE	$9.95 et plus
COMPLETS pour messieurs	$39.95 et plus
PALETOTS D'AUTOMNE	$29.95 et plus
PANTALONS pour hommes	$4.95 et plus
CHAPEAUX pour hommes	$4.95 et plus

Votre crédit est toujours bon chez BERG'S LTD.

151-A, rue Richelieu SAINT-JEAN Tél. FI. 7-3113

TAPIS EN COUPONS

légèrement imparfaits, à moitié prix

60" x 110"	24" x 36"	49" x 102"	AUTRES GRANDEURS	36" x 42"	40" x 66"	24" x 42"
$17.50	$2.49	$9.75	DISPONIBLES A ½ PRIX	$4.35	$5.95	$2.75

116A St-Jacques Saint-Jean – Tél. FI. 6-9486 D. COURTEMANCHE

De nombreux sujets étudiés par le Conseil de Ville d'Iberville

Lundi soir le 6 novembre à 8 h. précises le Conseil de Ville d'Iberville ouvrait sa réunion mensuelle régulière. Son Honneur le maire Jean-Guy Lalanne et les échevins Monat, Fontaine, Bousquet et Daudelin étaient présents. Les échevins Bessette et Gagnon sont arrivés une demi-heure en retard probablement en représailles pour avoir attendu M. le maire pendant ce même laps de temps lors de l'assemblée spéciale précédente, non pas parce que ce dernier était très en retard mais ils avaient été convoqués pour 8 h. 30 et ils croyaient que c'était pour 8 h. comme d'habitude.

Après approbation des procès-verbaux lus par le secrétaire, M. Monat, à la demande de M. le maire, informe ses collègues qu'une patinoire sera érigée à la Salle St-Charles.

M. André Greendale demande à la ville de faire abattre deux arbres près de sa propriété, prétextant que ces arbres sont malades et devraient être enlevés M. Daudelin est prié de vérifier la chose et de faire le nécessaire.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre signée par M. Gaston Rondeau, président du Syndicat des coiffeurs et coiffeuses, demandant au Conseil de ne plus donner de permis pour l'ouverture de nouveaux salons dans la ville. A l'étude.

M. Gilles Berger, sur demande de la Brigade est engagé comme pompier; cependant l'échevin Bousquet devra vérifier s'il y a vacance dans les cadres de la brigade avant que cet engagement soit définitif.

Egout et aqueduc

Une trentaine de citoyens présentent une pétition pour demander l'installation des égouts et aqueduc sur les 5e, 6e et 7e avenues.

L'ingénieur C. Bessette informe le Conseil qu'ayant soumis un projet d'égout à Québec, le Département lui avait fait parvenir une lettre pour rappeler que comme dans un avenir rapproché, la ville devra procéder à l'épuration des eaux domestiques, cette dernière devrait prévoir un système d'égouts de surface et un système d'égouts en profondeur et présenter un projet d'épuration. M. le maire répond à M. Bessette que cela coûterait des millions et que la position financière de la ville ne permet pas d'envisager de tels projets.

M. Henri Paul Jetté informe le Conseil qu'il s'est porté acquéreur du terrain de Iberville Drapery et qu'il veut en faire un centre domiciliaire. Les membres du Conseil qui avaient envisagé l'achat de ce terrain décident de déléguer trois de ses membres auprès de M. Jeté pour discuter de la chose.

Le secrétaire informe les membres du Conseil qu'il a reçu la 2e tranche de l'octroi annuel servant à défrayer le coût de l'aqueduc, soi $27,714.

Soumissions

Des soumissions pour amélioration au système de chauffage de l'Hôtel de Ville sont ouvertes.

Greendale et Frères $460; Marchand et Thuot $485.

Après discussion, L. Bessette secondé par M. Monat propose que ce travail soit confié à la maison Greendale et frère.

Des soumissions ayant été demandées pour la vente du réservoir situé en arrière de l'Hôtel de Ville. M. Roland Balthazard demande $1,200 à la ville pour l'enlèvement de ce réservoir. M. Joseph Boisvert demande $3,000. M. Armand Vézina de Clarenceville offre $100 pour l'achat du réservoir et demande $1,500 pour la démolition. M. Albert Breton, de la rue Leclerc offre $100 pour l'achat et demande $1,700 pour la démolition. M. Maurice Leclerc offre $1,000 pour l'achat et demande $1,986.85 pour la démolition.

Après discussion, le maire dit que le réservoir peut bien rester là encore une année et la question est mise à l'étude.

Travaux d'hiver

Un nouveau projet de travaux d'hiver pour un montant de quelque $36,500 devra être présenté à Québec bientôt ce qui portera l'ensemble des travaux d'hiver à un montant global de $75,000.

Evaluation

Plusieurs citoyens de la rue Missisquoi qui n'ont pas les services d'eau et égout, se plaignent que leur évaluation n'est pas la même au municipal et au scolaire. Une maison dont l'évaluation municipale serait de $5,100 serait portée à $5,600 par la Commission Scolaire et comme la Municipalité scolaire a augmenté le taux de la taxe de $1.45 le cent à $1.60 cela fait une différence appréciable après une discussion un peu confuse, ces mêmes citoyens décident d'un commun accord d'aller discuter de la chose à l'assemblée de la Commission scolaire qui doit être tenue mardi le 7 novembre.

Requêtes et demandes

Le Conseil des Chevaliers de Colomb d'Iberville demande un octroi de $500 à la ville pour l'aider à défrayer le coût des bas de Noël qu'il projette de distribuer aux enfants de la ville le 24 décembre. M. le maire informe l'assemblée que les chèques du service social tardaient à rentrer présentement et que la ville devait voir à donner du chauffage de la nourriture et des médicaments aux familles pauvres; il rappelle qu'il est plus important de donner le nécessaire que le superflu, mais il laisse ses collègues libres de décider de la réponse à donner à cette demande. Après discussion, la demande est refusée.

Il est ensuite question de nettoyage de fossé, rue Missisquoi et d'installation d'ampoules électriques à divers endroits de la ville.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre venant de la Régie des Transports demandant au Conseil s'il s'oppose à une requête par les Autobus Boulais de Saint-Jean en vue d'augmenter ses taux, par exemple de St-Jean à Montréal à 90c au lieu de 75c comme actuellement. Conformément à la lettre de la Régie qui demande une réponse dans les 8 jours, le secrétaire est chargé par le Conseil de déclarer que la ville n'est pas en faveur de cette majoration.

Voirie

L'échevin Gagnon secondé par M. Monat propose que M. L. Dagenais, électricien fasse l'installation d'un signal lumineux au coin des 4e Rue et 5e Avenue au coût de $255.

Le règlement de circulation No 215 est amendé afin de permettre le stationnement des automobiles seulement sur la 7e Avenue entre la 1ère Avenue et le bord de la rivière.

Bonis aux employés

Après discussion, il est décidé d'accorder un boni de fin d'année à tous les employés réguliers qui auront été au moins six mois à l'emploi de la ville.

Deux échevins sont délégués à l'ouverture de la Campagne des travaux d'hiver qui aura lieu le 18 novembre prochain à 2 h. p.m. à St-Jean.

La décoration de l'Hôtel de Ville et l'illumination de l'arbre de Noël dans le parc Laurier est confié à M. Dagenais.

Des soumissions pour l'achat d'uniformes de police seront demandés aux marchands de la ville.

Aux Chevaliers de Colomb d'Iberville

Les membres du Conseil 3206 d'Iberville, avec le mois de novembre, évoqueront la commémoration des Frères décédés au cours de l'année.

La cérémonie se déroulera dans la salle St-Charles, à 9 h. 30 p.m. mardi le 14 novembre aussitôt après la réunion générale mensuelle des membres. On est prié d'y assister.

Les Chevaliers décédés sont les frères Maurice Faille, Wilfrid Isaïe Boucher, Benoit Brosseau, Julien Courville et Julien Beauregard.

Le lendemain soir, soit mercredi le 15 novembre, grande soirée-trésor, à la salle St-Charles, organisée par les Chevaliers pour venir en aide au paiement de la grande rénovation de cette salle; on sait qu'en septembre dernier, un grand ménage a été fait dans la salle St-Charles et que chaque mouvement se doit de venir aider dans le paiment de ces déboursés; à la suite des Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb ont leur part à faire et un soutien financier à offrir aux diverses associations qui utilisent la grande salle.

Le grand public est invité à venir se divertir mercredi à cette soirée-trésor.

INITIATION LE 10 DECEMBRE

Le comité de l'initiation aux trois degrés de l'Ordre, Conseil 3206, par son président, M. Patrick Milburn, ex-Grand Chevalier, informe les membres et les candidats que le 10 décembre prochain sera la grande journée à Iberville.

Le député de district no 30, M. Ls Ph. Poissant a confirmé la date et l'officier conférant sera le D. D. no 4, J. Nestor Boucher, de Sherbrooke.

Le programme de la journée a été tracé, les deux premiers degrés seront conférés dans l'avant-midi, le 3e dans l'après-midi, pour terminer la journée par un grand souper familial dans les salles du Conseil.

En plus de Patrick Milbrun, le comité de l'initiation se compose de MM. Richard Benoit, Gérard Leduc, Gérard Bathalon, Richard Vézina, Réginald Beaudry et Gérard Charbonneau et le secrétaire-financier, P. Bernier.

Tout candidat intéressé est prié de présenter son application au plus tôt à Paul Bernier, secrétaire-financier.



● NOCES D'ARGENT. — M. et Mme Raymond BEDARD (Yvette GAUTHIER) qui ont célébré, samedi dernier, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, une fête intime a réuni des parents et amis au Centre Récréatif de Saint-Edmond. Félicitations et meilleurs voeux. (Photo Ken Wallett)

Encouragez de préférence, nos annonceurs

MARDI, LE 14 NOVEMBRE :

Réouverture officielle du

Restaurant Rachel

GERARD BERNARD, prop.

Ouvert de 6 h. a.m. à minuit

A cette occasion nous donnerons un morceau de tarte aux pommes avec breuvage à chaque client.

REPAS COMPLETS

Spécialité: STEAK GRILLE A L'INFRA-ROUGE

175, rue Champlain Tél. Fl. 6-9181 Saint-Jean

ECONOMIES FABULEUSES

Pour un temps limité
mesdames et mesdemoiselles
profitez de cette occasion unique

GRANDE REDUCTION

- robes
- costumes
- tricot italien
- vêtements de sport

— COMMENÇANT —

vendredi le 10 novembre

MADEMOISELLE

181, rue Richelieu Tél. Fl. 7-2001 Saint-Jean



GRANDE PARTIE DE CARTES

organisée par

l'UCFR de Saint-Bernard de Lacolle

DIMANCHE LE 19 NOVEMBRE

au sous-sol du New-Meridian à 8 h. p.m.

Nombreux prix de présence Entrée: 0.60

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Maison moderne de 6 pièces, terrain 75 x 150 pieds, finie brique et pierre. A prix d'aubaine, terme ou comptant, à discuter. Située au village de St-Alexandre. S'adresser à 392, rue Laurier, Saint-Jean. (2546)

A VENDRE: Restaurant avec propriété de 6 pièces, grand terrain, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin, 455 Carré-Dieppe, St-Jean, P.Q. Tél. FI. 8-4362. (2560)

A VENDRE: Magasin général avec propriété de 6 pièces, bon chiffre d'affaire, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean, P.Q.; tél. FI. 8-4362. (2562)

A VENDRE: Taverne bien située, 600 barils, cause maladie, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 8-4362. (2563)

A VENDRE: Désire acheter une propriété dans rue commerciale à Saint-Jean. Ecrire à M. Berger, 5455 rue Trans-Island, Montréal, P.Q. (2549)

A VENDRE: Quincaillerie avec logis de 4 pièces, très propre, bon chiffre d'affaire; échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 8-4362. (2559)

A VENDRE: Maison, grange, réfrigérateur. S'adresser à Gérard Brossard, Chemin Lapinière, Ville Brossard. Tél. OR. 6-5920. (2583)

A VENDRE: Maison dans la ville de Saint-Remi, comprenant 10 pièces, système de chauffage. Signalez après 6 heures p.m. tél. 454-2183 St-Remi de Nap. (2594)

► Terrains ►

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, St-Jean. (2442)

A VENDRE: Ferme avec roulant et poulailler, capacité 3000; prix raisonnable, échange considéré. S'adresser à Fernand Guérin Enr., 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 8-4362. (2561)

A VENDRE: Terre de 80 arpents à Saint-Bernard-de-Lacolle. S'adresser à Emile Gamache, 88 Sterling, Lasalle, Montréal. Tél. DOminique 6-6336. (2556)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Camion "Métro International" 1953, en bonne condition, $1,000.00. S'adresser à Ouimette Tire Shop, 275 rue Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2327)

A VENDRE: Chrysler 1959, sedan, 4 portes, en parfaite condition. Prix $1,800.00. Tél. FI. 8-2350. (2557)

◄ Chalets ►

A VENDRE: Chalet d'été situé sur le bord de l'eau à 3 milles d'Iberville. S'adresser à: Ouimette Tire Shop, 275 Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2326)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

RADIO-AUTO: vente et réparation, neuf et usagé. Voyez Pierre Massé Radio T.V. Service Enr., 55 St-Louis (coin Notre-Dame). Tél.: FI. 8-4383. (2153)

A VENDRE: Poêle blanc, très propre, avec réchaud; 2 brûleurs à l'huile ABC de 6 pouces, pied et cruche. Tél. FI. 7-7993. (2526)

A VENDRE: Bois de chauffage, 1 pied de longueur. Erable séchée à l'abri. S'adresser à Romain Beaudin, St-Jacques-le-Mineur. Tél. FI. 7-7838. (2529)

A VENDRE: Manteau de rat musqué en très bon état. S'adresser à FI. 6-4121 le jour ou 7-4088 après 5 h. (2534)

A VENDRE: Vaches et taures venant de l'Ontario, sur le point de vêler. S'adresser à Mme Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. Tél. NE. 2-0569 ou NE. 2-2938. (2535)

A VENDRE: 20 petits cochons de quatre semaines. S'adresser à Joseph Pinsonneault, Grand Rang, St-Remi de Napierville; tél. 454-2429. (2576)

A VENDRE: Bois de poêle de 12 pouces (de la plaine), $4.00 la corde. S'adresser à M. Gabriel Riel, Sherrington, P.Q. Tél. 454-2966. (2552)

A VENDRE: 2 taures d'un an, 10 chiens. S'adresser à R.R. No 1, Mont Saint-Grégoire. Tél. 7-2086. (2587)

A VENDRE: Vache vêlant en fin de novembre, jument 1300 lb. garantie partout. S'adresser à Réjean L'Ecuyer, Saint-Edouard de Napierville. Tél. 454-2704. (2588)

A VENDRE: 1 vache fraiche vêlée, noire et blanche, de 7 à 8 ans; 3 cochons, 2 mères et 1 père enregistrés, d'un an et demi, mères devant mettre bas au début de décembre. S'adresser à M. Benoit Dulude, tél. MIssion 3-8315, St-Mathieu. (2590)

A VENDRE: Patates de semence certifiées "Irish Cobbler Fondation". S'adresser à M. Romain Riel, Sherrington; tél. 454-2958. (2592)

A VENDRE: En entier ou séparément, troupeau "Holstein" de M. Charles Hébert, village de St-Paul-Ile-aux-Noix, comprenant 20 vaches à lait, clair de test; ces animaux sont visibles chez M. Charles Hébert. S'adresser à M. Rolland Poissant, Saint-Philippe. Tél. MIssion 3-8567, cté de Laprairie. (2593)

A VENDRE: Faisans prêts pour cuire, $2.50 par faisan. S'adresser à P.-E. Moreau, FI. 6-5501. (2704)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: à 272 St-Germain, logis de trois grandes pièces modernes, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (2405)

A LOUER: Logis de 4 pièces, libre le 1er novembre. S'adresser à 214, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3284. (2358)

A LOUER: Logis de 5 pièces, moderne, situé près du Golf et de l'école Saint-Patrick. S'adresser à 7, rue Gagnon, rang Richelieu. Tél. FI. 6-3735. (2428)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, très propre, eau chaude, 220 v., libre le 1er novembre à 280 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-5989. (2216)

A LOUER: Logis 3 pièces, sis au 2e étage, à 468 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, Doric, etc. $40. par mois. Téléphoner entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. à 5 h. p.m. à FI. 6-6817. (1793)

A LOUER: Logis de 4 pièces sur la rue St-Hubert en face du parc Beaulieu. S'adresser par tél. FI. 6-3455. Libre le 1er novembre. (2545)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces au 2e étage, 235 Chaussé, coin Cousins; calorifères électriques fournis, $55.00 par mois. Appelez à frais renversés à Henryville 13, Fernand Coupal. (2584)

A LOUER: Logis de 6 pièces, dans un haut avec cour, eau chaude, 220 v., ménage fait à neuf, situé à 38a, 4e Rue, Iberville, P.Q. S'adresser par tél. FI. 8-2743. (2579)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffé, chambre de bain, réservoir à eau chaude, 220 v., libre le 15 novembre. Situé à 285 De Salaberry, St-Jean, tél. FI. 8-3361. (2547)

A LOUER: Logis à Iberville, 6 pièces, à 16a rue Tressider. Ménage fait à neuf. S'adresser à Norbert Beaudin, St-Jacques-le-Mineur, tél. Napierville 5-3492. (2578)

A LOUER: Logis chauffé, 3 pièces, solarium, ménage fait à neuf. S'adresser à M. Lucien Cormier, St-Philippe, cté de Laprairie, P.Q. (2553)

A LOUER: Logis de 3 pièces. S'adresser à 229 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3709. (2582)

A LOUER à Iberville, 72, 3e Rue, logis du bas, 3 pièces, chambre de bain, eau chaude, 220 v. Libre immédiatement. S'adresser par tél. FI. 6-5147. (2586)

A LOUER: Logis 5 pièces avec chambre de bain, situé à L'Acadie. Libre maintenant. S'adresser à Lionel Gaudreau, tél. FI. 6-4035. (2599)

◄ Divers ►

A LOUER: Garage, 203 rue Fortin. S'adresser à 203, rue Fortin, St-Jean. Tél. FI. 7-1027. (2522)

CHAMBRE A LOUER: à 255 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Bonne atmosphère et bonnes conditions. S'adresser par tél. FI. 6-3041. (2573)

A LOUER: Emplacement, grandeur 40 x 35, pouvant servir comme entrepôt ou garage de réparations générales. S'adresser à 240, rue St-Georges, Saint-Jean. Tél. 7-3420. (2589)

ON DEMANDE

BONNE DEMANDEE

BONNE demandée pour ouvrage général dans maison privée; devra avoir expérience et fournir référence. S'adresser à FI. 6-6212. (2421)

BONNE DEMANDEE pour garder un bébé. Sachant faire la cuisine. Pour informations, tél. FI. 7-3105 après 6 heures. (2581)

HOMMES DEMANDES

Des hommes sont demandés pour prendre des commandes dans St-Jean et Laprairie, pour une compagnie reconnue; bon salaire; bonus de Noël. Ecrire en donnant détails sur vous-mêmes en s'adressant: Le Gérant, 960 rue Saint-Louis, village St-Joseph, Saint-Hyacinthe, P.Q. (2558)

2 HOMMES DEMANDES

IMMEDIATEMENT, deux hommes pouvant aider dans les ventes de produits. Une moyenne de $2.50 de l'heure et plus. S'adresser par tél. FI. 8-5005. (2564)

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Compagnie annoncée nationalement a besoin de deux (2) hommes ou femmes à temps partiel. Choisissez vos heures. Plein temps disponible. Applications confidentielles. Téléphonez ou écrivez à Gérard Roy, 100, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-5005 pour appointement. Notre représentant communiquera à votre domicile. (2565)

NOUVELLE COMPAGNIE DEMANDE 2 HOMMES

Une nouvelle Compagnie qui désire s'établir dans la région de St-Jean, a besoin immédiatement de 2 hommes pouvant consacrer 40 à 45 heures par semaine. Possibilité $75 à $100. Pour informations, tél. à FI. 7-3105 après 6 h. (2569)

VENDEURS DEMANDES

Nous sommes à la recherche de 2 bons vendeurs qui veulent un revenu dépassant la moyenne. Nous offrons une ligne de produits de qualité supérieure et un territoire qui vous fera vivre honorablement. Pour renseignements, écrire à La Compagnie Utilex Inc., 56 St-Maurice, Cap-de-la-Madeleine. (2570)

MENAGERE de presbytère demandée. Références demandées. S'adresser à 1901 Gentilly, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-9535, entre 6 et 8 heures p.m. (2705)

FEMME DEMANDEE

Avons besoin d'une FEMME d'âge moyen, fiable, honnête, étant libre, pour avoir soin d'une malade; aussi legers travaux domestiques; devra coucher à la maison. S'adresser à Marcel O. Martin, OL. 9-1094 entre 5 h. p.m. et 9 h. p.m. (2703)

VENTE A DOMICILE

J'ai besoin d'un vendeur qui connaît la vente à domicile et qui désire toutefois un revenu supérieur à celui qu'il fait actuellement. Je n'ai pas 300 produits à offrir mais 70 qui se vendent tous les jours. Pour renseignements, écrire à M. Gérard D'Arcy, 420 rue Alençon, Sherbrooke, P.Q. (2571)

$3.36 L'HEURE

Je vends pour la compagnie "Utilex" depuis trois mois; je fais une moyenne de $3.36 de l'heure et je peux garantir à celui qui veut travailler (expérience ou non) ce même revenu. Si vous êtes sérieux, écrivez-moi ou venez me rencontrer dès aujourd'hui: Donald St-Cyr, 198a rue Mercier, Saint-Jean, P.Q. (2572)

SAINT-JEAN

Compagnie établie offre une opportunité à un résident de Saint-Jean pour s'occuper de nos clients et stimuler la vente de notre produit dans le comté. Avons produit exclusif. Revenu première année, minimum $5,000. plus boni, assurance-groupe, etc. si vous possédez les qualifications suivantes, âgé au moins de 25 ans, possèdez auto, références. Ecrire à Case 216, Saint-Jean. Toutes réponses confidentielles, C.P. 216. (2596)

DIVERS

LA VITRERIE SAINT-JEAN ENR. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE SAINT-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365, rue Collin Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200. (2217)

PEDICURE

J.-L. HOULE, pédicure (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 8 et 9 novembre; 13 et 14 décembre pour traitements sans douleur des pieds: cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2506)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

DAIGNEAULT & LUSSIER VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

AUBAINE !

EXERCICLE ELECTRIQUE en parfaite condition, comme neuf. Tél. FI. 7-4897 et 7-1006. (2591)

WINDOW CLEANING

FIdélité 7-1834 est le numéro de téléphone de LUSSIER WINDOW CLEANING. (1323)

POUR VOS

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

ATTENTION: pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

PERMANENTES

Sur place, $3.00; à domicile si désiré, même prix, transport non compris. S'adresser à: Salon Mme Durocher, 99 St-Sauveur, Ville Saint-Remi. (2595)

STUDIO CHARMIS

Vous êtes inquiète, soucieuse à cause de ces poils superflus? Ce n'est plus un problème aujourd'hui. Rendez-vous avec confiance au Studio Charmis, 242 rue St-Jacques, St-Jean. (2597)

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies. (2600)

NETTOYAGE...LAVAGE

Pour nettoyage, lavage de mobiliers de salon, tapis de Turquie — fait à domicile. S'adresser à FI. 6-5007. (2701)

AVIS

M. OSCAR RAYMOND n'est nullement responsable pour les dettes contractées en son nom. — 119 Carignan, Saint-Jean, P.Q. (2585)

DIVERS

DESIRE ACHETER PROPRIETE dans rue commerciale à Saint-Jean. Ecrire à M. Berger, 5455 rue Trans-Island, Montréal, P.Q. (2550)

INFORMATIONS

Toutes personnes désirant avoir des renseignements pour le remboursement de la taxe de gaz, adressez-vous à M. Roger Doyon, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2153. (2577)

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE.

Dans la Cour de Magistrat, District d'Iberville. No 18,214.

SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD., corporation politique et incorporée ayant une place d'affaires en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville.

Demanderesse

— vs —

ALGEA GREGOIRE, actuellement résidant à Henryville, district d'Iberville.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 30 octobre 1961.

Anatole BOUDREAU,
Député Greffier, C.M.

Roland TREMBLAY,
Procureur de la demanderesse.

MAISON A LOUER

à l'Ile Ste-Thérèse

5 pièces, prélarts fournis; chambre de bain moderne, 220 v., libre immédiatement.

S'adresser à

J.-A. L'ECUYER
Tél. FI. 6-6556
ou le soir FI. 8-2925

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: FI. 8-3672

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES . . .

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean

En suivant . . .

(suite de la page 3)

Lymburner et que le Comité fera aussi des démarches quant à une assurance spéciale pour les pompiers volontaires.

— — —

PARC-ECOLE DU CENTRE

Comme la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean a décidé, on l'a appris par la voix des journaux, de ne pas édifier un parc-école au centre de la Cité, à cause d'un refus du Département de l'Instruction Publique. M. Lorrain propose que le Conseil rescinde la proposition antérieure qui garantissait une somme de $150,000 pour un parc-école dans le quartier centre. Il n'a pas de secondeur. L'échevin Fernand Roy dit que le Conseil de Ville devrait faire des démarches auprès du gouvernement provincial pour qu'il revienne sur sa décision. M. Lorrain dit que le Centre, c'est son quartier; que les citoyens ont tout ce qu'il faut, qu'ils ne demandent pas de parc-école, que les enfants peuvent se rendre aux autres centres, à Notre-Dame et à Saint-Edmond. "Avec le stade municipal, le terrain du Centre Sportif et tous les autres, c'est suffisant". On attendra pour connaître la décision finale de la Commission scolaire.

— — —

COMITE DE RECREATION

L'échevin Edouard Fortier fait un long rapport sur son comité.

Au Centre Récréatif de St-Edmond, on apportera des modifications pour un montant de $1,900. Il s'agit d'un vestiaire, d'un restaurant, d'une salle pour recevoir les appareils, et de la finition du plancher du gymnase.

La Cité demandera des soumissions pour l'achat de matériel nécessaire pour meubler le gymnase du parc-école de St-Gérard.

On posera un filage neuf à la patinoire de l'Association Sportive de Saint-Edmond.

La Cité achètera des panneaux pour construire une patinoire sur le terrain du High School, rue Saint-Michel.

Le pavillon qui se trouve actuellement dans le parc Ste-Jeanne d'Arc sera déménagé au Parc Beaulieu, près du kiosque.

Le déficit de l'Association Sportive N.D.A. au montant de $2,900 sera comblé. M. Latour recevra le salaire des dix semaines de salaire qui lui est dû. Il travaille actuellement au kiosque Beaulieu. M. Latour travaille comme gardien et l'Association Sportive l'avait engagé pour une année.

Sur toutes ces propositions, l'échevin Lorrain a exprimé son opinion en badinant ironiquement. L'échevin Fernand Roy a félicité l'échevin Edouard Fortier pour le travail qu'il s'imposait dans son département. "Il est partout et il s'occupe de tout, dit-il, tandis que l'échevin Lorrain critique continuellement".

— — —

EMPLOIS D'HIVER

M. Claude Senécal, président du Comité de la Campagne d'Emplois d'hiver reçoit l'approbation du Conseil pour se servir de l'hôtel de ville, lors de l'ouverture de la campagne, le 18 novembre, à 3 h. p.m. Une réception sera servie à environ 60 personnes.

— — —

TROIS REGLEMENTS

Trois amendements ont été apportés à des règlements. Le premier est destiné à ajouter tous les parcs de la Cité, les boulevards, etc., aux deux parcs Mercier et Laurier, les seuls autrefois mentionnés et où il est défendu de circuler avec des véhicules.

Le second permet le virage à gauche au coin des rues St-Jacques et Champlain. Ce changement aurait dû être fait quand le sens unique avait été adopté.

Le troisième est pour réserver du stationnement à l'arrière de l'hôtel de ville pour les employés municipaux et les membres du Conseil.

— — —

DIVERS

On remet à la prochaine assemblée la décision sur la souscription de la Cité à la Fédération des Oeuvres.

Le Directeur de la Police demande de payer une heure à temps et demi aux constables qui étaient en fonction lors du retour à l'heure normale. On accepte mais il faudra faire l'inverse lorsqu'on avancera l'heure au printemps.

On achètera un dactylographe au prix de $256 pour l'usage du Département de la Police.

On permet à un groupe d'élèves du Séminaire réuni en Club des Nations Unies de vendre des cartes de Noël dans les rues de la Cité le mardi 14 novembre, de 7 heures à 9 heures. Les profits seront destinés à venir en aide aux enfants des pays sous-développés. L'échevin Lorrain demande qu'on s'assure du contrôle de la finance pour cette oeuvre et désirerait qu'un professeur du Séminaire s'en occupe. L'abbé Gaboriault qui se trouve dans la salle, donne les explications et assure que tout se passera dans l'ordre et que les argents recueillis seront employés pour soulager la misère des enfants en pays sous-développés. Adopté.

Un montant de $100 est voté par la Cité en faveur de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance.

M. le secrétaire est autorisé à faire trois emprunts temporaires se totalisant à environ $280,000.

Le Conseil vote la somme de $100 au Prêt d'Honneur de la SSJB.

M. Anatole Lefort pourra occuper la maison de l'ancien dépotoir durant l'hiver qui vient.

Et l'assemblée est levée.

Entrez dans la danse

Celui qui, ne sachant pas nager, passe ses vacances à regarder les nageurs s'amuser dans l'eau devrait, s'il a une santé normale, s'inscrire aux cours de natation donnés en hiver. Ce sport merveilleux s'apprend vite avec un bon instructeur. Savoir nager, c'est posséder une technique de sauvetage.

Le Conseil de la municipalité veut rencontrer le Conseil de Ville de St-Jean

Lundi soir avait lieu l'assemblée mensuelle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jean tenue à l'école Marguerite Bourgeoys. Tous les échevins étaient à leur poste et la réunion fut tenue sous la présidence du maire M. Philodor Ouimet que nous n'avions pas vu depuis un bon bout de temps.

Le principal sujet de la soirée, fut sans doute l'annexion de St-Eugène avec la ville de Saint-Jean.

On se souvient que le Conseil avait fait une demande auprès du Conseil de Ville en juillet dernier pour discuter affaires. Ce dernier n'a pas donné signe de vie et on se demande ce qu'ils sont en train de brasser. L'échevin Gagnon demande l'avis du maire à ce sujet.

M. le maire: "Je ne m'oppose pas à cette annexion, car c'est l'affaire des gens de St-Eugène s'ils la veulent ou non. Notre évaluation qui est de $2,405,380 en sera coupé de plus de la moitié et il faut dire que les dépenses seront aussi coupées"

Les échevins ne semblent pas du même avis, car on aura plus de dépenses que de revenus, disent-ils.

Les uns se demandent si la ville n'ira pas annexer sans consulter le Conseil de la Municipalité. Une discussion s'engage entre l'échevin Trahan et deux contribuables de la ville au sujet de ceux qui veulent l'annexion ou ne la veulent pas.

M. Gagnon demande à M. le maire s'il ne vaudrait pas mieux que toute la municipalité soit annexée en même temps.

M. le maire: "Il n'est pas question du Grand Bernier encore et je ne crois pas que ça vienne bientôt; le Conseil de Ville a d'autres projets; d'ailleurs, le gouvernement fédéral veut agrandir la piste d'aterrissage; des hommes sont venus prendre des mesures".

L'échevin Trahan: "On va surveiller ça de près".

— — —

FINANCES

Les recettes, du 1er janvier au 30 octobre de cette année sont de $19,285.25 tandis que les dépenses pour la même période sont de $16,981.55. Il reste en banque $4,969.44.

— — —

DEPENSES

On paiera à la Southern Canada Power $243.18; Carrière Bernier $80.15 Union des Oeuvres $19; Taxes d'amusement $119.10; Boucherie Royale $95.80. D'autres petits comptes sont lus et acceptés.

— — —

BUDGET 1961-1962

On fait une autre revision du budget pour l'année 1961-62. Dans les revenus on prévoit $18,484 et les dépenses $17,315.

Pour terminer, une autre discussion s'engage entre les échevins et quelques contribuables sur la largeur que doit être une rue nouvelle. Ce n'est pas 40 pieds mais bien 50 pieds au moins.

Le procès de . . .

(suite de la page 2)

plus en charge du service d'orientation au Collège Saint-Laurent parce que le service n'existe plus. Maintenant, il est assistant bibliothécaire et donne, de temps à autre, des consultations psychologiques. Me Guy Desjardins fait dire à M. l'abbé Raymond qu'il est le frère de M. Armand Raymond, qui s'est rendu à Haïti avec M. Bériault et qui doit acheter l'hôtel Chicoune, que lui-même, il fait de l'immeuble, qu'il est l'actionnaire majoritaire de la Cie Raymond Ltée, qu'il détenait le 22 juin au moins cinq options sur des terres à St-Antoine-sur-Richelieu. Il a fait des affaires avec un nommé Jack Birckman, d'Outremont. Me Desjardins lui fait aussi dire qu'il a déjà rencontré Honoré Soudeyes à deux reprises pour une question de financement de voitures. Ce dernier est celui qui a fourni le cautionnement de Bériault aux greffes de la Paix du district d'Iberville.

Les derniers témoignages

Mardi matin, la Couronne a fait entendre trois nouveaux témoins en contre-preuve et a retransquestionné l'ex-agent Tourville, un des anges gardiens de Bériault le 22 juin. Ce dernier a admis, après que Me Desjardins lui eut exhibé une feuille de dépenses, que ces déclarations n'étaient pas exactes. Il avait dit être allé durant la journée du 22 juin à Lacolle, Henryville, St-Alexandre, Ste-Brigide, St-Jean, avoir fait 200 milles et s'être fait payer par le Département de la Sûreté. Il a expliqué qu'il avait fait ça parce que sa femme était enceinte, qu'il avait dû aller coucher à Montréal, la veille, etc. Me Desjardins veut lui faire admettre qu'il a obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Il ne le croit pas.

Les lunettes

En contre-preuve, M. Jean Ouellet, 32 ans, de Saint-Jean, dit qu'il a passé deux ou trois jours dans la chambre des témoins, lors du procès de M. Brodeur, au mois de janvier, qu'il a parlé avec M. Bériault plusieurs fois durant ces trois jours. M. Ouellet est positif que M. Bériault avait des lunettes avec un tour de corne foncé, qu'il les portait de temps à autre, qu'il les avait souvent dans ses mains. "Il m'a raconté ses aventures du passé, dit M. Ouellet, il enlevait ses lunettes et les remettait". Transquestionné par Me Ste-Marie, le témoin Ouellet a été aussi catégorique. Avant de quitter la boite des témoins, l'hon. juge Cousineau a demandé à M. Ouellet: "Vous êtes bien positif que M. Bériault avait des lunettes?" —Oui, répond M. Ouellet. —Très bien, dit le juge.

Le deuxième témoin est M. Normand Dépelteau, 20 ans, professeur à Montréal, mais qui demeure à St-Jean. M. Dépelteau affirme avoir vu M. Bériault dans le passage, près de la chambre des avocats, qu'il avait une paire de lunettes dans les mains. Il en est assuré.

Le troisième témoin est M. Jean-Guy Brodeur, cultivateur, fils de M. Omer Brodeur. Lui aussi, il a passé quelques jours avec M. Bériault dans la chambre des témoins. Il est positif que M. Bériault portait des lunettes, pas continuellement. Il les enlevait, il les remettait.

Fermier demandé

On demande un fermier pour petite terre à jardinage. Logé, chauffé, éclairé. Soin de 3 vaches seulement.

S'adresser à:

JEAN-PAUL TRAHAN
178 Mercier, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4497

A vendre: propriété spacieuse de 10 pièces

sur les bords du Richelieu, à Iberville

Vue de toutes les pièces sur la rivière, intérieur sobre et imposant hall d'entrée de 10 pieds par 20, salon de 15 x 25 avec foyer naturel, salle à dîner de 12 x 15, en plus "family room" de 15 x 24 avec cuisine attenante des plus modernes incluant poêle et fourneau, 4 chambres dont une de 15 x 25, tapis mur à mur, système eau chaude, garage annexé, le tout sur terrain ombragé de près de 25,000 pieds carrés dont 200 pieds longent la rivière. Cause de départ.

Pour détails supplémentaires, s'adresser à:

LES IMMEUBLES RICHELIEU ENR.

Téléphone FI. 7-4527

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

— Très spécial cette semaine —

RUE LALEMANT: Bungalow 5 pièces, brique, prêt 5%, loyer $64.71, taxes incl. prix $13,800., à noter.

AVENUE LORRAIN: 6 pièces, brique et pierre, salle à dîner, salle de jeux "Knotty pine" carport, $13,950., prêt à 6%, comptant minimum: $2,500.

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

★ ENTREPRISES

BELANGER & DI FABIO

YVES DUCLOS

COURTIERS EN IMMEUBLES
VENTE - EVALUATION - ADMINISTRATION - PLACEMENT

175, Chemin Saint-Jean, LAPRAIRIE MONTREAL

Tél. OL. 9-0447 - OL. 9-0796 RA. 8-8772 - DU. 8-5518

Rue Saint-Charles — 6 logis de 4½ pièces, sur un coin, briques et pierres, revenu de $4,100. Comptant à discuter.
Rue Saint-Henri — Bungalow, 5½ pièces, terrain 45' x 110', ombragé, système eau chaude. Demandez à visiter.
Rue Ste-Rose — Duplex, 6 - 4, papier brique. Comptant: $4,500., bien situé.
Rue Ste-Rose — Duplex, briques, cave cimentée, situé sur un coin; comptant: $5,000; revenu: $1,200.
Rue Godin — Placement, 6 logis, revenu de $4,200., comptant: $7,000. Demandez à visiter.
Rue Rouillier — Bungalow de 5 pièces, très bien situé, système air chaud, cave de 8 pieds, $13,500.
Rue St-Laurent — Bungalow de 5 pièces, système air chaud, garage, cave semi-finie. Faut vendre cause de santé.
Rue Ste-Elisabeth — Duplex moderne pierres et briques, complètement détaché, finition en frêne; terrain 66 x 100; près église et école; $10,000. comptant.
Rue Ste-Elisabeth — 4 logis modernes, système eau chaude, garage, revenu $4,100.00, très bien situé.
Rue Ste-Elisabeth — Restaurant avec équipement très moderne, gros chiffre d'affaire, très bien situé. Aubaine. Cause de départ.
Rue Ste-Marie, Laprairie — Restaurant bien situé, face à l'hôtel Tourist, très achalandé, gros chiffre d'affaires, aubaine.
Rue Lamarre — 4 logements briques et pierres, cave cimentée, bien située, revenu de $2,880.00; $7,000.00 comptant requis. Faut voir.
Chemin Saint-Jean — Restaurant bien situé, tout équipé, bâtisse comprise, faut voir.
Boulevard Salaberry — Bungalow 6 pièces, châssis en aluminium, garage, cour en asphalte. Aubaine.
Rue Longtin — Bungalow 6 pièces, garage, système eau chaude, cave cimentée, bien situé.
St-Michel de Napierville — Terre de 87 arpents avec propriété de 11 appartements, avec roulant. Faut voir. $18,000.00.
— Aussi terrains dans Chambly, Laprairie et Ville Brossard. —

9e partie d'huîtres annuel (stag)

CLUB LIONS ℒ SAINT-JEAN

Place du Marché 7.30 hres p.m.

- Huîtres de choix
- Rafraîchissements
- Divertissements

BILLET: $2.50 par personne

BOWL

SPORT POUR TOUS LES AGES

POUR VOTRE SANTE

POUR VOTRE PLAISIR

Grande OUVERTURE

DU CENTRE DE QUILLES

Saint-Jean Bowling Inc.

à Saint-Luc, Qué., invite tous les citoyens

Saint-Jean
Iberville
Grande Ligne
Henryville
Ile-aux-Noix
L'Acadie
Saint-Grégoire
Napierville
Saint-Alexandre
Saint-Blaise
Sainte-Brigide
Saint-Edouard
Saint-Jacques
Saint-Michel
Saint-Sébastien
Saint-Valentin
Sabrevois
Sherrington
Talon
Farnham
Notre-Dame
Bedford
Pike River
Phillipsburg
Stanbridge East
Marieville
Sainte-Angèle
Rougemont
Chambly
Fort Chambly
Richelieu
Saint-Luc
Saint-Hubert

Vous êtes invités avec votre famille et vos amis. Pour votre plaisir et votre agrément

LE PLUS GRAND, LE PLUS MODERNE ET LE PLUS LUXUEUX CENTRE DE QUILLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC !

32 ALLEES AUTOMATIQUES

BRUNSWICK "GOLD CROWN"

CHIC RESTAURANT ET "SNACK BAR"
sous la direction des réputés restaurants "Astor" de Montréal

GARDERIE
Avec surveillance pour vos jeunes enfants pendant que vous jouez.

Instructeurs réputés à votre disposition

2 GRANDS PRIX
- UNE AUTOMOBILE
- VOYAGE EN FLORIDE
- PLUSIEURS AUTRES PRIX

Jouez aux quilles avec vos parents, vos amis et profitez des avantages de la plus luxueuse salle de quilles

Ouvert tous les jours de 9 h. du matin jusqu'à minuit

DANSE LES SAMEDIS SOIRS

REGARDEZ LA TV EN VOUS REPOSANT

Soyez nos invités

St-Jean Bowling Inc.

Saint-Luc, Qué.



Roland Rouleau
Gérant
Tél. Fl. 8-3834

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 NOVEMBRE 1961

Imprimé aux Editions du Richelicu Ltée



● CES JOURS DERNIERS UN GROUPE de citoyens a offert la candidature pour le parti libéral à M. Pierre Laporte, journaliste. M. Laporte après quelques jours de réflexion, a accepté d'être candidat à la convention qui aura lieu à Chambly le 15 novembre. On remarque à ses côtés, MM. Robert DUFAULT, le Dr E.-H. LETELLIER et M. J.-A. JUTEAU.

Journée d'études pour les éducateurs du diocèse

Le 19 novembre prochain, à l'Ecole Normale Eulalie-Durocher, 857 Bord de l'Eau, à Saint-Lambert, se tiendra une Journée d'études pour éducateurs et éducatrices sur l'éducation cinématographique dans les institutions d'enseignement.

Tous les éducateurs, laïcs ou religieux, qui se préoccupent de cette éducation auprès de la jeunesse sont cordialement invités à cette journée dont voici le programme:

10.00 h. a.m.: Projet de nouveaux règlements diocésains.
11.00 h. a.m.: Visionnement d'un film.
12.30 h. p.m.: Diner sur place.
1.30 h. p.m.: Visite de l'exposition de livres et revues.
2.00 h. p.m.: Recherche d'une méthode de travail pour:
—Organisation d'un comité de cinéma
—Formation des membres
—Appréciation d'un film, etc...
3.15 h. p.m.: Discussion du film
4.00 h. p.m.: Conclusion et voeux de l'assemblée.

Cette journée d'études est organisée par le Comité des éducateurs et éducatrices conjointement avec le Centre diocésain des Techniques de Diffusion. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au soussigné, à l'adresse suivante: Centre des Techniques de Diffusion
190, rue Laurier, Saint-Jean, P.Q.

Le voyage d'amitié des SSJB à Cornwall et Kingston remporte un beau succès

A l'arrivée des visiteurs (dont un groupe de Saint-Jean) un immense flambeau fut allumé pour saluer l'arriver des 300 voyageurs. C'était le même flambeau qut avait inauguré la Semaine Française de la cité de Cornwall du 17 au 24 juin dernier.

Après les allocutions de bienvenue du président de la SSJB de Cornwall, des autobus avec guides permettent aux visiteurs de voir les sites intéressants de Cornwall.

Tous sont édifiés du courage qui a été demandé à nos frères de ce coin de l'Ontario pour la conservation de leur langue et leur foi. C'est une leçon pour nous et aussi un exemple, car ils ne sont pas favorisés comme nous qui avons tout à notre disposition pour garder intact notre héritage national, culturel et religieux.

A Kingston, plus tard, l'arrivée des voyageurs est saluée par le maire de la ville puis l'on prend le souper en commun au Centre Community, propriété du Club Champlain, organisme fondé par les canadiens-français de Kingston pour sauvegarder leur mentalité canadienne-française.

Durant la soirée sociale qui suivait, les visiteurs du Québec avaient l'occasion de prendre contact avec leurs compatriotes franco-ontariens et tous en gardaient un souvenir ému et attendri.

A la messe qui était célébrée le lendemain matin, dans la nouvelle église St-François d'Assise, M. le curé Rozon fit l'histoire de sa paroisse, récit pathétique des difficultés enbûrues pour la fondation de cette paroisse canadienne-française dans un milieu très difficile. Dès le début, 15 personnes présentes aux messes. Aujourd'hui, 65 familles canadiennes-françaises fréquentent l'église. A la fin de la messe un chant dédié à St-Jean-Baptiste et l'hymne national exécutés par la chorale de la paroisse causèrent une forte impression dans l'auditoire. Un chèque de $1,000 fut remis au curé au nom des SSJB, résultat de la vente des livres de recettes par les sections féminines. Une amitié franche et durable devrait naitre de ce voyage chez nos compatriotes de l'Ontario.

SSJB MARGUERITE BOURGEOIS

Mme J. Alexandre réélue présidente

Mercredi, le 25 octobre dernier, les membres de notre section se réunissaient pour l'assemblée mensuelle.

Pendant la réunion, on procéda au choix de nouveaux officiers pour le Conseil. Voici le résultat des élections présidente: Mme Jean Alexandre est réélue; Mlle Hélène Monière est élue vice-présidente. Comme trésorière, Mme Alcide Marcoux est réélue. Mme Bernard Bisaillon est réélue directrice de la propagande et Mme Wilfrid Vaillancourt élue directrice de l'action nationale.

Nos félicitations aux élues.

Les paroisses civiles de Saint-Jean l'Evangéliste et Saint-Athanase d'Iberville

Nouveaux territoires désormais soumis à la Régie des Loyers

L'Administrateur régional des loyers, Me Jean Frédérick nous informe que par une décision du Gouvernement provincial promulguée par arrêté en conseil du 7 septembre dernier, les dispositions légales prévues par la Régie des Loyers s'appliqueront désormais en dehors de la cité de Saint-Jean et de la ville d'Iberville englobant les territoires compris dans les limites de la paroisse civile de Saint-Jean l'Evangéliste et de la paroisse civile de St-Athanase d'Iberville.

Cette décision a été prise à la suite d'abus manifestes qui se sont révélés et sur lesquels la Régie des Loyers n'avait pas juridiction.

Le Gouvernement provincial s'est autorisé d'un article déjà existant de la loi, et qui lui permet d'étendre, si besoin est, la juridiction de la Régie des Loyers.

La décision, promulguée par arrêté en conseil en date du 7 septembre dernier, prévoit que l'arrêté en conseil est entré en vigueur à compter du 16 novembre 1961.

Messe de Requiem au Pensionnat

Samedi, le 11 novembre, à 4 h., p.m., en la chapelle du Pensionnat de la Congrégation Notre-Dame, rue St-Charles, une messe de Requiem sera dite pour les membres défunts de l'Amicale Notre-Dame de Saint-Jean.

La Chambre de Commerce et l'achat Singer

Minutes d'assemblée générale de la Chambre de Commerce de Saint-Jean tenue le 26 octobre 1961, à l'hôtel Saint-Jean, sous la présidence de M. Charles Boutin, Me Jean Frédérick, agissant comme secrétaire.

Sont présents: MM. P.-E. Boulais, S. Mayrand, A.-E. Woods, René Lomme, G.-A. Rainville, Jean Beaulieu, Guy Roy, J.-M. Lesieur, Rosario Péloquin, J.-Paul Dussault, Gabriel Bessette, René Gamache, Rodolphe Lachance, Raoul Hébert, F.-O. Dubois, H. St-Amand, E.-André Doyon, J.-Maurice Farand, E. Saucier, Robert Charron, J.-R. Pelletier, Réal Désourdy et R. Grenier.

Le secrétaire donne lecture des minutes des assemblées précédentes, adoptées sur proposition de M. J.-Romain Pelletier, secondé par M. Sévère Mayrand.

A ce moment, Me Jean Frédérick est remplacé par M. Adrien Gaulin, comme secrétaire.

Nouveaux membres:

Sur proposition de M. Camille Belliveau, secondé par M. Georges-A. Rainville, l'assemblée accueille comme nouveaux membres, MM. François Mailloux et Lorenzo Valcourt.

Comité de commerce:

M. J.-Romain Pelletier, en l'absence de M. Lymburner, préside ce comité; il fait rapport à l'assemblée qu'une partie du nouvel équipement d'illumination est parvenu à Saint-Jean et que le tout a été déposé à l'hôtel de ville.

Comité d'expansion industrielle:

M. Conrad Camaraire qui préside ce comité rapporte avoir participé à une rencontre entre le maire de Saint-Jean et M. Daoust, représentant du Ministère provincial du Commerce et de l'Industrie et de M. Georges Mercier, gérant de la Singer, en marge du projet d'achat des propriétés de la Singer par la Cité de Saint-Jean.

M. Camaraire signale que la compagnie Croydon Furniture est prête à acheter aux conditions prévues, tout l'espace qu'utilisait la Singer pour la fabrication de ses cabinets.

M. Camaraire précise que l'étude d'achat de la Singer par la Cité semble présenter un aspect favorable même si le coût en est d'un million de dollars et précise que d'autres entreprises financières seront intéressées à acheter les propriétés à ce prix.

Il semble que la Singer projette pour l'avenir de procéder, à Saint-Jean, à l'assemblage de parties fabriquées dans d'autres usines de nouvelles machines à coudre et de nouveaux aspirateurs électriques destinés au marché canadien; contrairement à sa politique antérieure de produire pour l'exportation.

Les membres adressent à M. Camaraire leurs félicitations pour le travail accompli.

En marge de cette question, M. J.-M. Lesieur se lève et déclare qu'il importe sérieusement pour la Cité de se poser une question avant de se déclarer prête à l'achat des immeubles Singer. Selon M. Lesieur il convient, en effet, de ne pas perdre de vue les sommes d'argent que la Cité peut perdre en taxes, de même que les sommes que la Cité peut être appelée à verser en assurances, en chauffage, en entretien, en surveillance, etc. Il suggère donc au comité d'expansion industrielle une très grande prudence dans l'attitude que le comité pourra prendre.

De son côté, M. Camaraire signale que les données sur lesquelles l'on est appelé à se baser résultent d'étude élaborée par des ingénieurs qualifiés. En conclusion, le président de la Chambre, M. Boutin, informe l'assemblée que si la Chambre de Commerce a mis de l'avant un comité spécial d'expansion industrielle, c'est en vue de promouvoir la venue parmi nous de nouvelles industries; et que de toute façon aucune décision ne sera prise de façon définitive sans qu'auparavant la Chambre ait été consultée en assemblée générale.

Exploitation du gaz naturel:

En marge de la question de l'octroi par la Cité d'une Charte permettant l'exploitation du gaz naturel à Saint-Jean, la Chambre apprend que la compagnie Cartier et la Cité auront l'occasion d'étudier, subséquemment, les modalités d'une entente à intervenir entre les deux parties concernées.

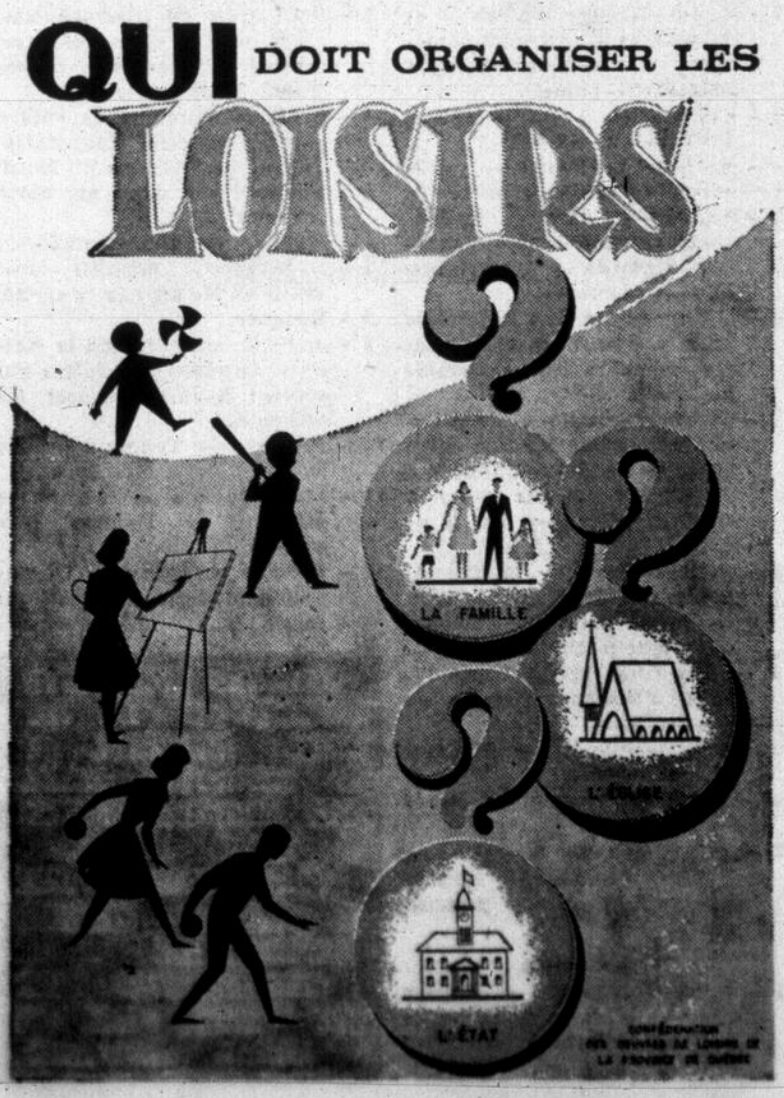
On précise que si Saint-Jean avait eu récemment le service du gaz, il lui aurait été possible de faire venir parmi nous une industrie exploitant le gaz et qui aurait employé environ 150 personnes.

Amendements aux règlements Election du Bureau de Direction:

Sur proposition de M. Camille Belliveau, secondé par M. Guy Roy, l'assemblée adopte un amendement aux règlements, aux termes d'un avis de motion précédemment donné de telle sorte que:

1) Que la mise en nomination au

(suite à la page 20)



Les films de la semaine à Saint-Jean

Dans nos cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

• FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CARTIER

Jeudi à samedi

"L'IMPLACABLE POURSUITE"
Américain, western réalisé par Richard Carlson avec Rory Calhoun, Beverley Garland et John Larch ..... Aa
Appréciation:
Malgré les violences inhérentes au genre, ce film peut être vu sans inconvénient par les adultes et les adolescents.
Aussi:

"L'HOMME DANS LE FILET"
Américain, drame policier réalisé par Michael Curtiz avec Alan Ladd, Carolyn Jones et Diane Brewster ..... A
Appréciation:
Malgré une liaison et un assassinat, l'invraisemblance de l'intrigue atténue la portée morale de l'ensemble. Pour adultes.

Dimanche à mercredi
12-13-14-15 novembre:

"LES TRAVAUX D'HERCULE"
Italien, film pseudo-mythologie réalisé par Pietro Francisci avec Sylva Koscina, Steve Reeves. ..... T
Appréciation:
Visible par tous.
Aussi:

"LA FEMME ET LE PANTIN"
Film français. Drame sentimental réalisé par Julien Duvivier avec Brigitte Bardot, Antonio Vilar et Michel Roux ..... P
Appréciation:
La victoire de la chair présentée comme inéluctable et normale et une constante recherche d'effets suggestifs exigent une cote très sévère. A proscrire.

CAPITOL

Jeudi à samedi
9-10-11 novembre:

"LE CAS DU Docteur LAURENT"
Film français, documentaire romancé réalisé par J.-P. Le Chanois avec Jean Gabin, Nicole Courcel et Sylvia Montfort ..... A
Appréciation:
Ce film, riche en résonances humaines, traite positivement de la maternité, de l'union des époux et de la nécessité de reformer certaines mentalités arriérés. Pour adultes.
Aussi:

"LIANE LA SAUVAGEONNE"
Film allemand d'aventures exotiques réalisé par Edward von Borsody, avec Marion Michaels, Hardy Kruger et Irène Galter.... AR
Appréciation:
Malgré le caractère exotique du film, certaines images osées appellent de nettes réserves.

x x x

Dimanche à mercredi
12-13-14-15 novembre:

"LE CIRQUE DES HORREURS"
Film britannique, d'horreur réalisé par Sidney Hayers avec Anton Diffring, Erika Remberg et Kenneth Griffith ..... D
Appréciation:
Les brutalités excessives allant jusqu'au sadisme, les coutumes très osées et l'atmosphère morbide de l'ensemble obligent à déconseiller ce film.
Aussi:

"UN MARTIEN A PARIS"
Film français, comédie satirique réalisée par Jean-Daniel Daninos avec Darry Carol, Nicole Mirel et Henri Volbert ..... AR
Appréciation:
Le ton de satire et le comique de situation permettent de faire passer sans choquer de saines appréciations de moeurs de notre temps. Certaines images trop libres motivent cependant des réserves.

IMPERIAL

Jeudi à samedi
9-10-11 novembre 1961

"CARRY ON CONSTABLE"
Film Britannique, comédie réalisée par Gerald Thomas avec Kenneth Connor, Charles Hawtrey et Leslie Phillips ..... A
Appréciation:
Quelques images osées font réserver l'ensemble aux adultes.
Aussi:

"LEAGUE OF GENTLEMEN"
Film britannique. Film policier réalisé par Basil Dearden avec Jack Hawkins, Nigel Patrick et Richard Attenborough ..... A
Appréciation:
En raison du thème et de certains divertissements, ce divertissement humoristique s'adresse aux adultes.

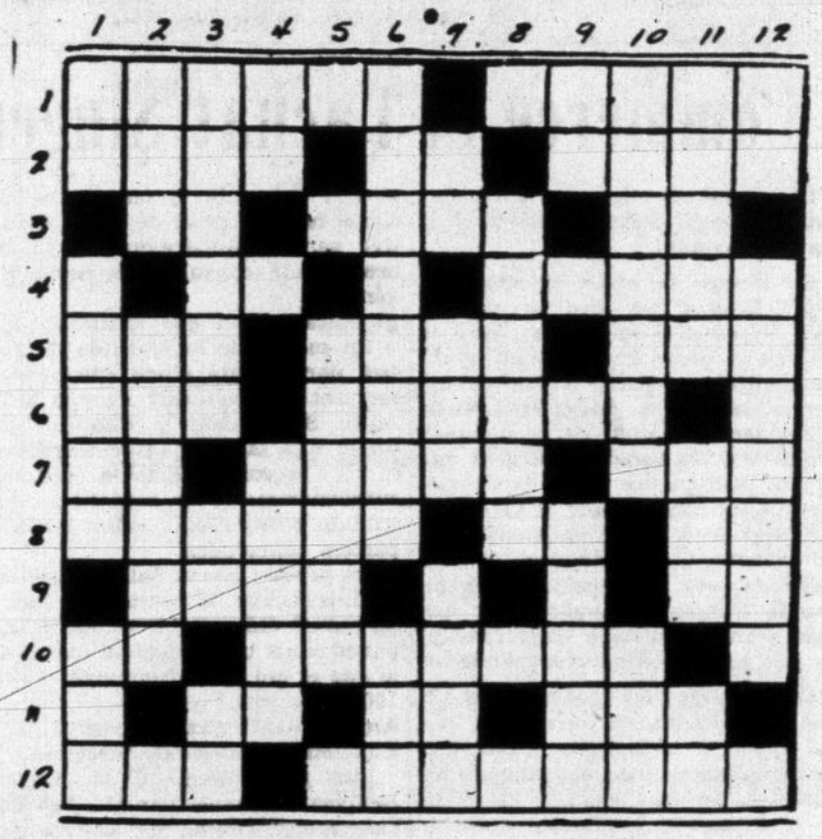
x x x

Dimanche à mercredi
12-13-14-15 novembre:

"TEMPETE"
Italien-français, aventures historiques réalisées par Alberto Lattuada avec Silvana Mangano, Van Heflin, Viveca Lindfors..... A
Appréciation:
Plusieurs éléments positifs, l'amour de la patrie, la valeur de la liberté, quelques scènes sentimentales et le climat de guerre font réserver l'ensemble aux adultes.
Aussi:

"LAST TRAIN FROM GUN HILL"
Américain, western de J. Sturges avec Kirk Douglas, Anthony Quinn et Carolyn Jones ..... A
Appréciation:
Certains développements du thème: viol, liaison, brutalités, bien que nettement désapprouvés, font réserver l'ensemble aux adultes.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



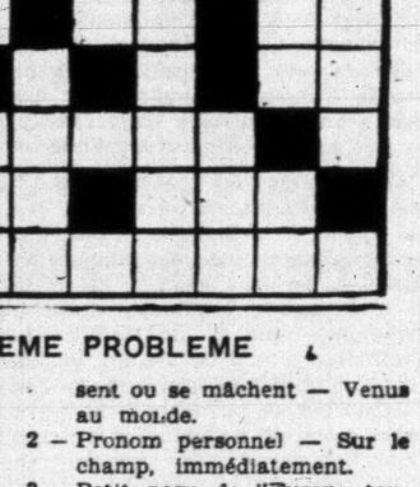
TRENTE-NEUVIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Tout ouvrage de fils entrelacés — Acquisition à prix d'argent.
2 — Sulfate double d'alumine et de potasse — Adjectif numéral — Réunion de cinq cent feuilles de papier
3 — Conjonction — Lisière — Pronom personnel.
4 — Pronom personnel — Briller de sa propre lumière
5 — Planche de bois — Instrument servant à se défendre ou à attaquer — Animal mou et sans membres
6 — Graminée qui sert à faire le pain — Genre de mammifères rongeurs qui ressemble au lapin.
7 — Symbole chimique de l'aluminium — Sacrifice du corps et sang de Jésus-Christ qui se fait à l'aube par le ministère du prêtre — Tamis de crin.
8 — Petit rouleau de feuilles de tabac que l'on fume — Abr. de route rurale — Mesure de longueur chinoise.
9 — Ce qu'une chose coûte — Fille d'Inachos changée en génisse.
10 — Acr, de numéro — Modération, modestie.
11 — Pronom personnel — Dans — Obtint.
12 — Petite monnaie de cuivre — Titres d'honneurs donnés aux princes et aux princesses.

Verticalement

1 — Adjectif possessif — Espèce de solanacée originaire de de l'île de Tabago, dont les feuilles se fument, se prisent ou se mâchent — Venus au monde.
2 — Pronom personnel — Sur le champ, immédiatement.
3 — Petit pays de l'Europe toujours neutre dans les conflits et les guerres — Librement — Lettre grecque
4 — Symbole chimique de l'étain — De l'ancienne Mauretanie contrée de l'Afrique du Nord
5 — Vigilant, vif dans ses mouvements
6 — Plaisir inattendu—Semblable
7 — Négation — Adjectif possessif — Ne dit pas la vérité.
8 — Evoquer.
9 — Abr. de conseiller de la Reine — Organes circulaires qui servent à faire avancer les véhicules
10 — Précoces — Temps du verbe avoir.
11 — Dure, pénible — Gendre de Mahomet — Pronom personnel
12 — Pronom personnel — Dégradation produite par l'eau qui ronge



Service postal pour le 11 novembre

JOUR DE LA FETE DU SOUVENIR

Samedi le 11 novembre, jour de la fête du Souvenir, sera observé comme congé statutaire et le service suivant sera donné.

Il n'y aura pas de distribution à domicile par les facteurs.

Les guichets seront ouverts au Bureau principal de 8 h. a.m. à midi seulement. Il n'y aura pas de service de mandat de poste ni de Caisse d'Epargne Postale.

La Succursale Postale Iberville sera fermée toute la journée.

La salle des cases postales sera ouverte au Bureau Principal de 8 h. a.m. à 6 h. p.m.

Le service de la distribution par Exprès, les levées des boites aux lettres des rues, la réception et l'expédition des dépêches se feront aux heures ordinaires.

J. C. BOUTIN,
Maître de Poste

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Vous allez à New-York?
Faites vos réservations au
NOUVEL HOTEL CHESTERFIELD
130, 49e Rue Ouest
A Radio-City au Times Square
Air conditionné - Télévision
Radio - Bain privé



A partir de 6.50 SIMPLE
A partir de 8.50 DOUBLE
Pas de charge pour enfants en bas de 16 ans
PLAN FAMILIAL spécial
18 étages... 600 chambres
Pour réservations, voyez votre agent de voyage ou écrivez directement à l'hôtel.
Appelez WE. 3-6616 pour information immédiate.



voyez
"Le mors aux dents"
À LA T.V.
VENDREDI
8 HRES
AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA
Commandité par
LIQUEURS RÉGAL (ST-JEAN) INC.
122, rue Jacques-Cartier
ST-JEAN
7up
L'embouteilleur Seven-Up de votre région

Films à la TV



Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

Vendredi, 10 novembre
9 heures:

"LA BELLE DE ROME"

Italien. 1955. Comédie de moeurs de Luigi Comencini avec Silvana Pampanini et Alberto Sordi. — Une jolie fille joue la comédie de l'amour à deux hommes afin d'amasser l'argent nécessaire à l'exploitation d'une auberge. — Assez quelconque. Redites et banalités. Gags faciles. Interprétation faible. — Mari volage. Légèretés d'allures. Un certain climat d'érotisme. **Adultes, des réserves.**

11 heures 34:

"AGENCE MATRIMONIALE"

Français. 1952. Etude de milieu de Jean-Paul Le Chanois avec Bernard Blier et Michèle Alfa. — Un célibataire qui a hérité d'une agence matrimoniale prend sa tâche à coeur et trouve le bonheur pour son propre compte. — Thème riche de valeur humaine. Vérité. Réalisation sans éclat. Très bonne interprétation. — Sentiments nobles et généreux. Présentation sympathique d'un remariage après divorce. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 11 novembre
11 heures 34:

"BATAILLON 999'

Allemand. 1959. Film de guerre de Harald Philipp avec Sonja Ziemann et Georg Thomas. — Durant la dernière guerre, quatre soldats allemands sont placés dans un bataillon disciplinaire et envoyés sur le front où ils trouvent la mort. — Peinture impitoyable. Bonne reconstitution des combats. Excellente interprétation. — Oeuvre positive. Cruautés et violences. **Adultes.**

Lundi, 13 novembre
1 heure 30:

"LE SIGNE DU COBRA"
(Cobra Woman)

Américain. 1943. Film d'aventures exotiques de Robert Siodmak avec Maria Montez et John Hall. — Dans une île du Pacifique, une jeune fille est en butte à la haine de sa soeur qu'elle finit par remplacer comme reine de l'île. Invraisemblances. Réalisation moyenne. Maria Montez joue bien. — Scènes dures. **Adultes et adolescents.**

Mardi, 14 novembre
1 heure 30:

"UN AMOUR DESESPERE"

Allemand. 1940. Drame psychologique de Wolfgang Liebeneiner avec Paul Hartman et Heidermarie Hatheyer. — Un médecin dont la femme est atteinte d'un mal incurable lui administre un remède mortel pour abréger ses souffrances. — Réalisation moyenne. Passage lourd. Très bonne interprétation. — Favorable à l'euthanasie. **A déconseiller.**

Mercredi, 15 novembre
1 heure 30:

"L'AVENTURE DE MME MUIR"
(The Ghost and Mrs. Muir)

Américain. 1948. Comédie de Joseph-L. Mankiewicz avec Gene Tierney et Rex Harrison. — Le fantôme d'un capitaine s'introduit dans la vie d'une jeune veuve retirée au bord de la mer. — Réalisé avec goût et mesure. Gene Tierney joue consciencieusement. — Thème pour **adultes.**

Jeudi, 16 novembre

"LE PECHE D'UNE MERE"

Italien. 1951. Mélodrame de Guido Brignone avec Carla del Poggio et Frank Lattimore. — Elena, accusée d'un vol commis par Alberto, est acquittée, faute de preuves, et épouse son avocat. Plus tard, ayant quitté son mari, pour ne pas nuire à sa carrière, elle est poursuivie par Alberto. — Réalisation soignée. Invraisemblances. Interprétation satisfaisante. — Conception discutable du mariage. Idées fausses sur l'administration de la justice. **Adultes, des réserves.**

CFTM—10

Vendredi, 10 novembre
3 heures 30:

"DOUBLE VIE DE LENA MENZELL"

Allemand. 1943. Mélodrame de W. Liebeneiner avec Hilde Krahl et Mathias Wienann. — Une jeune fille travaille comme dessinatrice le jour et comme secrétaire la nuit, pour le même patron, en faisant passer la secrétaire pour sa soeur jumelle. — Réalisation froide et sans grand intérêt. — Comportement répréhensible de l'héroïne. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"LE TUEUR A GAGES"
(This Gun for Hire)

Américain. 1946. Drame policier de Frank Tuttle avec Veronika Lake et Alan Ladd. — Par delà l'intermédiaire qu'il connait, un tueur à gages qui a été payé avec de la fausse monnaie tente de démasquer celui qui l'a employé. — Très inégal. Nombreuses invraisemblances. Belle photographie. — Criminel sympathique. Mépris de la vie humaine. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 11 novembre
3 heures 30:

"J'ACCUSE"

Français. 1938. Drame symbolique d'Abel Gance avec Victor Francen et Line Noro. — Au seuil de la guerre, un ancien combattant, dégoûté des horreurs dont il a été témoin, se rend sur une colline sacrée et appelle les morts qui se lèvent et envahissent les villes. — Réalisation théâtrale d'une idée généreuse. Trop grandiloquent. Appel à la paix. **Adultes et adolescents.**

8 heures 15:

"LE GRAND COUTEAU"
(The Big Knife)

Américain. 1955. Drame de Robert Aldrich avec Jack Palance et Shelley Winters. — A cause des tracasseries d'un producteur, un acteur de talent a des difficultés conjugales et finit par se suicider. — Oeuvre de qualité, assez théâtrale. Interprétation remarquable. — Evocations de moeurs libres. Présentation sympathique d'un suicide. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"LE JOUR SE MEURT"

Suédois. 1947. Drame réalisé et interprété par Hasse Edman et Viveca Lindfors. — Une jeune fille condamnée par son médecin entraine un ami malade à commettre des imprudences mais elle se ravise et se sacrifie pour lui. — Long et ennuyeux. Mise en scène lourde. De belles images. Viveca Lindfors bonne. — Grandeur d'âme **Adultes et adolescents.**

Dimanche, 12 novembre
3 heures 30:

"JEANNOU"

Français. 1943. Comédie sentimentale de Léon Poirier avec Michèle Alfa et Roger Duchesne. — La fille d'un gentilhomme campagnard s'éprend d'un jeune ingénieur qu'elle suit à la ville, acte qu'elle regrettera bientôt pour revenir à la maison paternelle. — Ensemble conventionnel. Interprétation faible. De belles images. — Liaison. **Adultes.**

7 heures 30:

"PITIE POUR LES VAMPS"

Français. 1956. Comédie satirique de Jean Josipovici avec Viviane Romance et Gabrielle Dorziat. — L'histoire de trois soeurs avides de succès dans le monde du cinéma. — Film à grand spectacle, sans grande valeur. Bonne interprétation. — Condamnation d'un monde arriviste et amoral. Perspective morale faussée. — Recherche de situations troubles. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"LES CHOUANS"

Français. 1946. Drame historique d'Henri Calef avec Jean Marais et Madeleine Robinson. — Un épisode de la chouannerie, en 1779, dans la région d'Alençon. — Ensemble moyen. Beaux décors naturels. Certaine liberté prise avec l'histoire. — Dialogue tendancieux. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 13 novembre
3 heures 30:

"L'APPEL DE LA VIE"

Français. 1937. Drame de Georges Neveux avec Victor Francen et Euzy Prim. Le roman d'un grand chirurgien dans une maternité. — Bonne technique. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"CHEMIN SANS LOIS"

Français. 1947. Mélodrame de Guillaume Radot avec Ginette Leclerc et Jean Murat. — Une gitane se sacrifie pour son enfant qui sera, après bien des péripéties, adoptée dans le foyer légitime de son père. — Technique sommaire. Production commerciale. — Assassinat, situations irrégulière et ses conséquences. **Adultes, des réserves.**

Mardi, 14 novembre
3 heures 30:

"LA CITE DES LUMIERES"

Français. 1938. Comédie avec Madeleine Robinson et Jean Worms. — Un fils de famille qui désire épouser une femme de son monde verra tomber ses préjugés quand il aimera sincèrement une jeune fille pauvre. — Intérêt moyen. **Adultes et adolescents.**

11 heures 10:

"PAGO, PAGO, ILE ENCHANTEE"

Américain. 1939. Drame d'aventures d'Alfred E. Green avec John Hall et Victor McLaglen. — Un aventurier exploite des indigènes pêcheurs de perles; leur chef organise la résistance. — Scénario banal. Réalisation assez soignée. — Brutalités. Cynisme. Naturisme païen. **Adultes, des réserves.**

Mercredi, 15 novembre
3 heures 30:

"L'AMOUR MENE LES HOMMES"

Français. 1957. Drame de Mick Roussel avec Magali Noël et Christian Marquant. — Une fille de moeurs légères partage son coeur, suivant l'intérêt du moment, entre deux amis jusqu'à ce qu'elle tombe amoureuse d'un contrebandier d'occasion. — Réalisation inégale. Bons interprètes. Note mélodramatique. — Tendances positives. Moeurs libres. Atmosphère d'amoralité. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"L'ENNEMI PUBLIC No 1"

Franco-italien. 1953. Comédie policière d'Henri Verneuil avec Fernandel et Zsa-Zsa Gabor. — Les mésaventures du brave Joe Calvet qu'une méprise fait prendre pour un criminel célèbre et emprisonner. — Film assez ordinaire mais distrayant. Fernandel en pleine forme. **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 16 novembre
3 heures 30:

"LE CHEVALIER SANS NOM"

Italien. 1941. Mélodrame de Ferruccio Cerio avec Amedo Nazzari et Mariella Lotti. — Banni de sa ville natale, un jeune homme turbulent se substitue à un ambassadeur afin de revoir sa fiancée. — Mise en scène fastueuse. Interprétation très mélodramatique. — Meurtres. Libertés. **Adultes.**

8 heures 30:

"LES VOYAGES DE SULLIVAN"

Américain. 1941. Comédie de Preston Sturges avec Joel MacCrae et Venronica Lake. — Pour étudier la misère de plus près, un cinéaste se déguise en clochard et connait plusieurs aventures. — Excellente comédie. Interprétation de qualité. — Violente critique de la société. **Adultes.**

11 heures 10:

"LES ETOILES NE MEURENT JAMAIS!"

Français. 1956. Anthologie cinématographique de Max de Vaucorbeil avec neuf grands acteurs français disparus. — Essai d'anthologie du cinéma qui révèle aux jeunes générations et restitue aux autres le visage, la voix, les gestes et le talent de grands comédiens disparus. — Réalisation de qualité, adroite et originale. **Adultes.**

CHLT-TV — 7

Vendredi, 10 novembre
9 heures (voir canal 2)
11 heures 30:

"APPELEZ NORD 777"

Américain. 1948. Drame policier de Henry Hathaway avec James Stewart et Richard Conte. — Un journaliste tente d'éclaircir une vieille affaire policière où le condamné était innocent. — Oeuvre intéressante. Style documentariste. — Interprétation de premier ordre. — Milieu assez trouble. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 11 novembre
11 heures 30:

"LA DERNIERE RAFALE"

Américain. 1948. Documentaire policier de W. Keighley avec Mark Stevens et Richard Widmark. — Un chapitre des activités du Département du FBI dans la deuxième période de gangstérisme d'après-guerre aux Etats-Unis. — Intrigue habilement construite. Mise en scène soignée. Bonne interprétation. — Forte tension. Sujet pour **adultes.**

Mercredi, 15 novembre
10 heures 30:

"Gibraltar"
(Télé-policier)

Français. 1938. Drame d'espionnage de Fédor Ozep avec Viviane Romance et Eric Von Stroheim — Un officier anglais entretient une liaison pour rendre service à son pays. — Film bien construit. Interprétation homogène. — Scènes aguichantes. Liaison. **A déconseiller.**

11 heures 30:

"SINGAPOUR"

Américain. 1947. Comédie dramatique de J. Braham avec Fred MacMurray et Ava Gardner. — Un trafiquant de perles de Singapour croit sa fiancée, Linda, morte dans un raid aérien. Il quitte le pays. La guerre terminée, il y revient et retrouve Linda amnésique et mariée. Le reconnaitra-t-elle? — Mise en scène fort honnête d'un scénario invraisemblable. Interprétation moyenne. — Epilogue préjudiciable à l'idée de l'indissolubilité du mariage. **Adultes, des réserves.**



POUR UN
PLAISIR GARANTI

Dow

présente le mercredi à 8h.
LA CÔTE DE SABLE
au réseau français de TV
Radio-Canada

Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi ☎ 454-9732
Napierville, P.Q.

Qui veut aider l'abbé Pierre?
L'Abbé Pierre, l'apôtre des miséreux du monde entier demande des zélateurs et zélatrices pour s'occuper des abonnements à sa belle revue FAIM & SOIF.
Faites une bonne action en consacrant une bonne partie de vos loisirs à cette grande oeuvre.
Ecrivez ou venez à FAIM & SOIF
3694 Parc Lafontaine, Montréal — Tél. LA. 4-4038
TOUS SONT BIENVENUS

"La Côte de Sable", à la télévision

On répète en ce moment le premier épisode du téléroman **"La Côte de Sable"** qui a repris l'affiche, au réseau français de télévision de Radio-Canada, chaque mercredi à 8 h. du soir. C'est dans ce climat de tendresse que les personnages poursuivront leur aventure. Au cours des quatre premiers épisodes, les téléspectateurs retourneront aux jours de l'été, à la maison de campagne prêtée par le patron à Laurent Paradis, à Pointe-au-Pic. Ils verront ces paysages de bords de mer, ils ressentiront cette atmosphère de "grand large" créée par le va-et-vient des bateaux et des barques. Ils verront agir les personnages qu'ils ont connus la saison dernière: Laurent et Lucie Paradis (Yves Létourneau et Denise Pelletier), les deux frères Hubert et Etienne Paradis (Richard Martin et Benoit Girard) et la triste Hélène (Nathalie Naubert) qui pleure toujours son fiancé. Mais ils reverront ces personnages, ils revivront les scènes de leur vie quotidienne, par les yeux et le coeur de Julie qui a un peu peur de ses 17 ans!

Puis, un peu plus tard, l'action du téléroman de Marcel Dubé tournera autour du personnage d'Etienne et de ses difficultés d'adaptation à la vie civile. Nous sommes à l'automne de 1945. Dans l'immédiat après-guerre. A cette époque des retours qui ne s'avèrent pas tous heureux).

Avant de reprendre les répétitions, le réalisateur Louis-Georges Carrier précise que, cette année encore, **"la Côte de Sable"** sera un reflet aussi fidèle que possible d'une époque mouvementée, époque qui a bouleversé le mode de vie des Canadiens. Marcel Dubé relit tous les journaux, toutes les revues publiés au cours de ces années. Il tient à ce que le cadre dans lequel vivent les personnages soit véridique. Il tient aussi à cerner la psychologie d'une époque. Bien sûr, les personnages créés par l'auteur sont fictifs mais il veut les placer dans des situations plausibles.

Par ailleurs, il faut préciser que **"la Côte de Sable"** n'a rien d'une chronique sociale et encore moins d'une thèse sur le retour des militaires en 1945 et sur leurs difficultés d'adaptation. L'auteur crée des situations dramatiques à l'aide des faits mais il s'intéresse surtout aux conflits psychologiques, à l'évolution des sentiments chez ses personnages.

Comment un homme sans compétence particulière, qui s'est engagé dans l'armée par besoin de "faire quelque chose", peut-il retourner à la vie civile sans se retrouver seul, sans racine, sans point de repère?



Nathalie Naubert (Hélène)

Comment se débrouillera-t-il? Comment une jeune fille de 17 ans, pas trop jolie mais d'une très grande sensibilité, réussira-t-elle à franchir le cap de l'adolescence? Voilà quelques points d'interrogation posés par Marcel Dubé.

Au cours de la saison, d'autres personnages interviendront dans l'action. Etienne partira pour Montréal à la recherche d'un milieu où il pourra tenter de se définir. Il rencontrera alors de jeunes poètes, de jeunes peintres, de jeunes musiciens qui eux aussi cherchent à se définir. Mais n'anticipons pas et regardons le premier épisode...



Tous les lecteurs auront reconnu MIVILLE COUTURE personnifiant Alonzo Bingo, toréador, l'un des nombreux personnages que nous rencontrons à l'émission quotidienne *Chez Miville* au réseau français de Radio-Canada, de 8 à 9 heures du matin. Rappelons que l'interprétation de ces personnages a valu à son créateur le Prix Ondas décerné par la Société espagnole de radiodiffusion. MIVILLE COUTURE recevra son prix le 14 novembre prochain, à Barcelone.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

Première réunion des directrices d'écoles maternelles privées

A Montréal, le 28 octobre 1961, Me Philippe Casgrain présidait à l'école St-Emile, une assemblée pour la formation d'une association de directrices d'écoles maternelles privées. Un grand nombre de personnes assistaient à cette première assemblée, au cours de laquelle un exécutif provisoire fut élu dont Mlle Lucille Lauzière est présidente. L'un des buts de cette association est de promouvoir les intérêts communs des membres entre eux.

Au cours de l'assemblée, les membres de l'Association ont approuvé la préparation et la rédaction d'un mémoire qui sera présenté à la Commission d'enquête royale sur l'enseignement instituée par le Gouvernement de la Province de Québec.

La prochaine réunion aura lieu le 11 novembre à 5024 rue Garnier, à Montréal. Nous lançons une invitation à toutes les Directrices (à 10 h. a.m.).

Pour renseignements, prière de communiquer avec Mlle Lucille Lauzière: Tél. 482-1592.

Tuile céramique

pour

Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.

BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR

347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

La Chambre de . . .

(suite de la page 17)

poste de membre du Bureau de Direction ait lieu à l'assemblée générale de décembre.

2) Que l'élection au dit poste ait lieu par bulletin de vote envoyé à chacun des membres et dépouillé à l'assemblée générale de février.

3) Que les membres élus à la suite de telle élection soient déclarés être immédiatement en fonction.

4) Que l'élection aux divers postes de l'exécutif, savoir aux postes de président, vice-président et trésorier, ait lieu dans les 15 jours de la date de l'élection au Bureau de Direction.

Comité de Travaux d'hiver:

Sur proposition de M. J.-M. Farand, secondé par M. Réal Désourdy, l'assemblée désigne MM. Conrad Camaraire et René Lomme et Adrien Gaulin pour représenter la Chambre à ce comité des travaux d'hiver qui a pour but d'encourager les corps publics en vue de demander aux gouvernements provincial et fédéral une ristourne pouvant aller jusqu'à 2½% sur tous prêts consentis par les banques en vertu d'un plan spécial pour l'amélioration des maisons d'habitation et des petites entreprises privées et qu'une ristourne ou subvention d'environ 20% soit accordée sur le salaire payé en main d'oeuvre par les particuliers, pour toute rénovation ou réparation faite durant la période de l'hiver.

On donne lecture, en marge de ce comité, d'une lettre en provenance du secrétariat du comité de la campagne des emplois d'hiver et sur proposition de M. Georges Rainville secondé par M. Guy Roy, on réfère la suggestion au comité des emplois d'hiver pour l'étude et rapport.

Formation du comité touristique:

La Chambre prend connaissance d'une lettre d'invitation de l'Association des Hôtelliers invitant les corps publics de la région de Montréal à dresser, si possible, un inventaire touristique de la région. M. Farand doit informer le Chambre de la date à laquelle se tiendra cette réunion où il sera question d'appuyer le projet de la formation du Ministère des Affaires touristiques.

En marge de cette lettre, M. Camaraire, secondé par M. Belliveau, M. Jean Beaulieu propose que M. Guy Roy soit autorisé à former ce comité touristique et de s'adjoindre les membres nécessaires afin de pouvoir formuler les suggestions voulues et préparer un rapport à cette fin. Cette réunion de ce comité aura lieu le 8 novembre prochain.

Comité des visites industrielles:

Le président de la Chambre, M. Boutin, fait part aux membres qu'il est actuellement en pourparlers en vue de trouver un membre qui assumerait la tâche de présider ce comité.

Signalisation spéciale à l'Ecole St-Gérard:

M. Maurice Farand suggère d'installer aux abords de l'école Saint-Gérard des signaux d'arrêt mobiles tout comme à l'intersection du boulevard du Séminaire et de la rue Saint-Michel aux heures d'entrée et de sortie des écoles; et que ces signaux soient enlevés lorsqu'ils ne sont pas requis.

Prochaine assemblée générale:

L'assemblée fixe au 12 décembre la prochaine assemblée générale à laquelle on procèdera à la mise en nomination de 12 candidats au poste de directeurs de la Chambre.

Sur proposition de M. Conrad Camaraire secondé par M. J.-M. Farand, le président lève ensuite l'assemblée.



● **LE FILM** d'une demi-heure intitulé **LES DIEUX** inaugure cette année la nouvelle série **TEMPS PRESENT**, produite par l'Office national du film et qui passe au réseau français de télévision de Radio-Canada. Ce film, dont on voit une image ci-haut, traite de la formation et du rôle de l'artiste dans notre société; il sera montré le mardi, 14 novembre, à 7 h. 30. La série comprend en tout 39 films qui seront présentés tous les mardis à la même heure. Comme par les années passées, l'ONF présente dans cette série tout un ensemble de sujets qui ont un intérêt particulier pour le Canada français.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SOUPER AUX HUITRES ET DINDES
— AU —
Maple Grove Inn
NOYAN, P.Q.
SUR LE BORD DU RICHELIEU
Samedi, le 11 novembre ainsi que dimanche le 12
Orchestre — Prix de présence
Billets vendus à la porte — Bienvenue à tous!

Vente spéciale du 9 au 18 novembre inclusivement

chez GERVAIS

MERCERIE:

Sous-vêtements "Watson's"

Ligne No 876 "Interlock", caleçons, jambes longues.
Valeur de $2.95 — La paire pour $2.59

Camisoles, manches courtes "Interlock"
Valeur $2.50 — Chacune pour $1.95

Camisoles pour hommes, manches courtes, 100% laine.
Valeur $3.50 — Chacune pour $2.95

Combinaisons, manches courtes et jambes longues
100% laine. Valeur de $10.00 — chacune pour $7.95

Le tirage de la voiture de marque "RAMBLER" de luxe, aura lieu la semaine prochaine. La date sera annoncée dans le prochain tirage de ce journal. — Demandez vos coupons de participation.

Pour un service rapide signalez toujours Fl. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

VOTRE MAGASIN GENERAL LE PLUS COMPLET DE LA REGION
Là où vous trouvez les meilleurs prix et dans les meilleures qualités

148-150 rue Richelieu Fl. 6-6865 Saint-Jean, P. Qué.

Au Musée des Beaux-Arts

Exposition de l'Académie Royale des Arts

La 82e exposition de l'Académie Royale des Arts du Canada aura lieu au Musée des Beaux-Arts de Montréal du 11 novembre au 10 décembre.

Soixante-seize artistes y exposeront un nombre total de 102 oeuvres. Celles-ci furent choisie parmi les 330 soumissions à l'exposition.

Trois jurys ont procédé à la sélection.

Goodridge Roberts, Robert W. Pilot, Albert Cloutier, Lilias Newton et Harold Beament ont fait le choix des peintures.

Pour la sculpture, les jurés furent Sylvia Daoust et Orson Wheeler. Galt Durnford et A.A. Mathers formaient le jury en architecture. Chacun des jurys fut nommé par le Conseil de l'Académie Royale. M. Franklin Arbuckle, président de l'association, présidait aussi les trois jurys.

M. Beament, à titre de porte-parole de l'association, déclare:

"Il faut noter que la qualité des oeuvres s'améliore d'année en année.

"Nous pouvons dire que cette année, la qualité atteint un statut professionnel et que peu de peintres amateurs se sont présentés.

"Cependant, nous déplorons l'absence de quelques-uns de nos meilleurs artistes qui furent incapables, pour une raison ou une autre, de se présenter au concours".

L'exposition ira ensuite, du 2 au 20 janvier, à la bibliothèque municipale et galerie d'art de Sarnia, en Ontario, puis à la galerie d'art Norman McKenzie, de Régina, du 6 au 25 février.

Récital de E. P. Biggs à l'Oratoire, le 30 nov.

E. Power Biggs, l'organiste jugé le plus populaire aux Etats-Unis par plus de 800 critiques musicaux, donnera un récital le 30 novembre prochain à la Basilique de l'Oratoire St-Joseph. Ce sera la première fois que le célèbre musicien jouera sur le nouvel orgue de l'Oratoire qui fut inauguré en novembre 1960 par André Marchal, l'organiste français. Le récital sera présidé par le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Paul Comtois, qui sera accompagné de Madame Comtois.

Power Biggs a joue devant des assistances record. Tout récemment, il inaugurait l'orgue de l'immense auditorium municipal de Mexico devant plus de 25,000 personnes. Il y a quelques années, il jouait devant 7,000 personnes au Royal Albert Hall, à Londres. Il fut l'une des vedettes à la célèbre émission "Omnibus" à la TV américaine. Des millions de spectateurs le virent jouer sur un instrument construit en Pennsylvanie, en 1776 l'année de la guerre civile. Sur film, ils le virent également jouer sur un orgue construit en 1521, en Hollande.



E. POWER BIGGS

A son récital du 30 novembre, Power Biggs exécutera plusieurs pièces de Bach et quelques oeuvres du répertoire populaire moderne.

Les épidémies s'en vont

De nos jours, les grandes épidémies sont rares au Canada; pourtant, il n'y a pas tant d'années, les grandes maladies balayaient le pays emportant de nombreuses personnes, surtout des enfants. La coqueluche est l'une des maladies qui continuent d'affliger le Canada, de tuer les enfants ou de les laisser avec une infirmité. L'immunisation peut cependant, dès aujourd'hui, protéger les enfants contre cette maladie.

LA VOICI!

La nouvelle Vauxhall Victor



LES LIGNES PURES D'UNE VOITURE BIEN PENSÉE

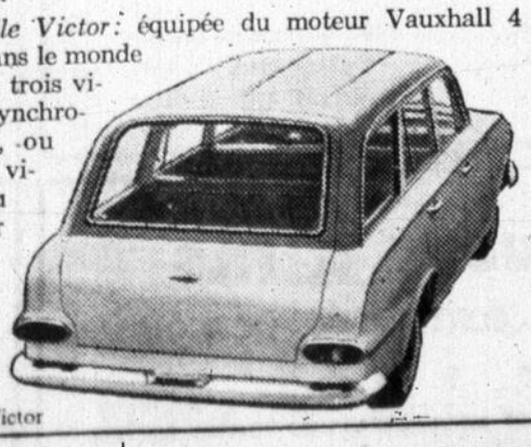
Sedan Vauxhall Victor de luxe

Passez chez votre concessionnaire Vauxhall pour voir la nouvelle Victor. Regardez-la bien. Cette remarquable voiture marque le début d'une période nouvelle de l'automobile. A l'intérieur comme à l'extérieur, dans tous ses détails, la Victor 1962 est marquée par le souci actuel d'une conception saine et sobre.

Telle est la nouvelle Victor: audacieusement originale, aux lignes nettes et sobres. Les sedans de luxe, Super ou Standard, ou l'Estate-Wagon sont livrables en une gamme de magnifiques coloris nouveaux.

Telle est la nouvelle Victor: aux ses sièges profonds, rembourrés de ressorts. Elle a une vaste surface vitrée, et des attaches pour ceintures de sécurité.

Telle est la nouvelle Victor: équipée du moteur Vauxhall 4 cylindres éprouvé dans le monde entier, d'une boite à trois vitesses entièrement Synchro-Mesh très souple, ou d'une boite à quatre vitesses avec levier au plancher, montée sur demande.



Estate-Wagon Vauxhall Victor

LES VELOX ET CRESTA SIX-CYLINDRES *pour les enthousiastes des voitures de prestige!*

Sedan Vauxhall Velox



Sedan Vauxhall Cresta

Ces splendides voitures peuvent accueillir six personnes dans un confort vraiment raffiné. Le puissant moteur 6 cylindres peut être équipé de deux remarquables boites de vitesses — la boite Synchro-Mesh ultra-douce et la boite Hydra-Matic éprouvée de longue date.

Pneus à flanc blanc en équipement standard sur la Cresta; sur demande, moyennant supplément, sur les autres modèles.

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch — Fidélité 7-7575 — Saint-Jean, Qué.

Service Social du diocèse de Saint-Jean

La nouvelle section des personnes âgées

par: Marie-Ange Bouchard, t.s.p.
Responsable,
Service aux personnes âgées.



Le 18 septembre dernier, un nouveau service a été fondé par Caritas Saint-Jean en collaboration avec le Service Social diocésain pour répondre à des besoins d'envergure diocésaine. C'est la section des personnes âgées. Nous nous demanderons dans cet article, où vivent les personnes âgées, quel est leur revenu et ce que nous ferons pour elles?

Population âgée du diocèse:

D'après les statistiques fournies par le recensement national, la population du diocèse de Saint-Jean comprise entre 60 et 100 ans forme 7 à 8 pour-cent de la population totale. En chiffres, ce pourcentage veut dire environ 17,000 personnes. Si on ne considère que les plus de 65 ans, leur nombre se situe à environ 8,000. De ces 8,000 personnes, y en a-t-il beaucoup qui vivent dans des institutions, foyers, maisons de repos ou de convalescence? Le grand public sera peut-être surpris d'apprendre qu'il n'y en a pas 2 pour-cent d'entre elles. Où vivent les autres?

Dans nos campagnes, il n'y a pas de problème: les maisons sont spacieuses, et il y a du travail pour tous les âges. La personne qui dépasse 60 ans peut demeurer dans ce milieu, qui a toujours été le sien, où elle est toujours estimée, où elle peut se rendre utile.

Dans les villes toutefois naissent les problèmes pour la personne âgée au moment où l'on devient "rentier". L'exiguité des logements ne permet pas aux enfants de garder leurs parents. La personne âgée ne jouit plus que d'un revenu diminué. Des problèmes d'installation et de ressources financières surgissent. Si l'on considère la situation actuelle, on constate que nombre de personnes âgées souffrent des conditions actuelles, de même que leur famille et leur entourage.

Notre société qui est en constante évolution, n'a pu prévoir cette situation et en prévenir les inconvénients. Cependant, un peu partout, au Canada comme aux Etats-Unis, on prend conscience du nombre croissant de personnes qui atteignent un âge avancé, grâce aux progrès de la médecine et au niveau de vie plus élevé. Au cours de congrès, de sessions d'études tenues spécialement depuis 1955, les travailleurs sociaux, les médecins, infirmières et autres gens intéressés à ce problème du vieillissement de la population, ont réuni des données d'ordre social, démographique, hygiénique, financier et psychologique. Notre Service Social diocésain par l'intermédiaire de ce secteur est représenté à la Division nationale des personnes âgées du Conseil Canadien du Bien-Etre ainsi qu'au plan provincial, section Nursing Home du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Ces affiliations peuvent profiter à notre milieu si nous voulons nous en servir. Le Service Social se doit d'en faire bénéficier la population. Voilà pourquoi la nouvelle section a cru bon d'entreprendre une étude sur le vieil âge. Elle veut travailler à faire prendre conscience à notre milieu sur le plan régional, provincial et privé, des besoins des personnes âgées qui sont ceux de la plupart des gens de moins de 65 ans.

Revenue de la personne âgée:

Nous avons mentionné le revenu inférieur de la personne âgée et son besoin d'un logement adéquat. Il reste beaucoup à faire sur ce chapitre.

Perspective de travail:

Il y a d'autres problèmes, par exemple, celui des loisirs dont ils jouissent et dont ils ne savent que faire parfois. Les personnes âgées veulent avoir des amis et en ont plus besoin que jamais. Notre service veut canaliser les ressources des personnes âgées: intelligence, expérience, compétence; susciter leur coopération, leurs initiatives afin de réduire leurs problèmes d'isolement, d'inactivité et proposer des champs d'activités nouvelles. La Commission des Loisirs récemment formée à St-Jean devra se préoccuper de ce secteur de la population. La nouvelle section est ouverte à toutes les suggestions qu'on voudra bien lui transmettre. Elle donnera son concours le plus entier à toutes les initiatives qui pourront rendre la vie plus agréable et plus heureuse pour les personnes âgées.

L'éducation et l'alcoolisme

J'ai déjà mentionné plusieurs causes de l'alcoolisme dans mes articles précédents. J'ai dit qu'une personnalité débalancée pouvait être la cause directe de l'alcoolisme.

Aujourd'hui, je voudrais vous parler de l'éducation et de l'alcoolisme. Je ne dirai pas qu'une mauvaise éducation familiale est une cause directe de l'alcoolisme, mais je dirai que c'est un antécédent à cette maladie.

L'exagération de l'amour maternel peut avoir des conséquences désastreuses. Cela se voit surtout dans les jeunes ménages. Le premier enfant, on le gâte, comme on dit habituellement. Mais, pensons-nous à ce que nous faisons? L'enfant n'a plus de problèmes à résoudre. On le fait à sa place. De cette façon, l'enfant grandi sous les jupes de sa mère. Il sait que sa maman sera toujours là pour le cajoler, pour surmonter ses difficultés.

Après être marié, sa femme ne remplacera pas sa mère. Lorsqu'elle partira pour le grand voyage, il voudra tout oublier. Il ne pourra plus prendre ses responsabilités, alors la bouteille devient en bien des cas, un symbole pour lui. Il se réfugie dans l'alcool pour oublier le monde extérieur. Si on cherche un peu dans la vie de cet alcoólique, on trouvera que l'exagération de l'amour maternel est la cause de sa maladie.

Il y a aussi l'insécurité qui existe dans les foyers. On ne développe pas la confiance en Dieu. Si les parents ont des problèmes, on pense à rencontrer des amis pour avoir une aide quelconque. Pourquoi ne faisons-nous pas une prière en famille pour demander l'aide de Dieu. L'enfant verra que Dieu est le Grand Maître et que nous devons nous soumettre à Lui. Si nous ne mettons pas Dieu dans notre vie, nos enfants ferons comme nous.

Le manque d'esprit familial peut aussi être un antécédant à l'alcoolisme. L'enfant vit dans un milieu déséquilibré. Cela peut influencer sa personnalité future.

En terminant, je veux vous inviter tous, messieurs, à venir participer au Forum Matt Talbot, mardi soir à 8 h. 30 au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Bienvenue à tous.

Eruptions

Lorsque des éruptions se produisent chez un enfant, il faut consulter rapidement un médecin, car plusieurs maladies de peau contagieuses ont comme symptômes des éruptions et des démangeaisons. Un prompt diagnostic et un traitement approprié peuvent guérir le mal et l'empêcher de se propager à d'autres membres de la famille. Lorsque l'éruption est causée par l'herbe à puce, une lotion de calamine atténue la démangeaison et sèche les cloques. Dans les cas graves, il faut consulter un médecin.

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
RESIDENCE:
568, rue Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

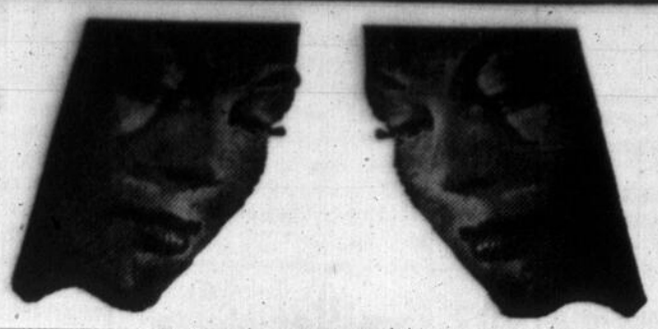
Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames



Francine LUSIGNAN,
rédactrice

Retour sur nous-mêmes

Bonjour mesdames! "Rien n'est aussi urgent, en cette heure si grave et cependant riche d'espérance, que de rappeler le peuple de Dieu, la grande famille de Jésus-Christ, à la nourriture de la piété liturgique, réchauffée par le souffle du Saint-Esprit qui est l'âme de l'Eglise et de chacun de ses fils".

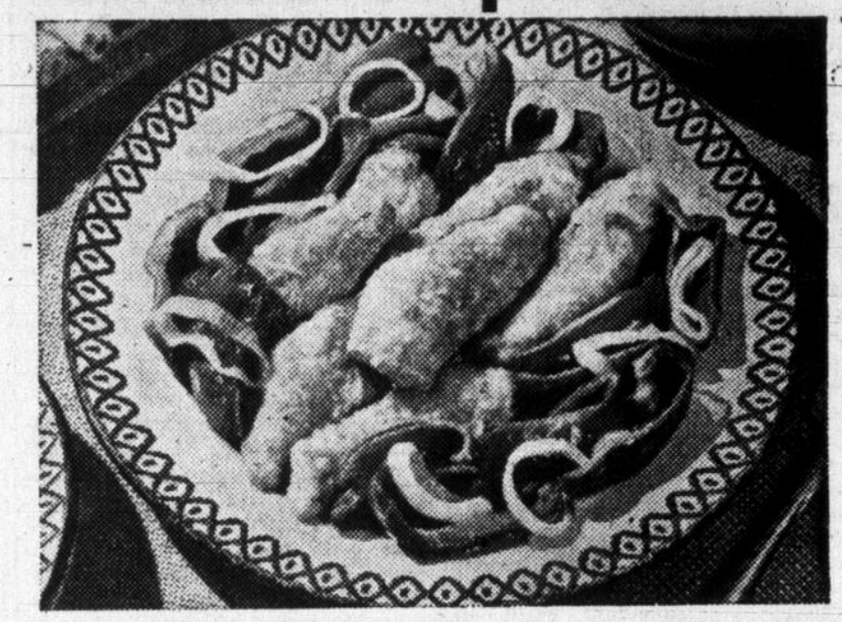
N'est-ce pas que cette pensée donne à réfléchir? A la lecture d'une telle phrase, n'éprouve-t-on pas un impérieux besoin d'arrêter le tic tac de l'horloge et de faire un retour sur soi-même? De constater où l'on en est dans sa propre situation religieuse?

Certaines questions ne tardent pas à s'imposer à notre réflexion. Aimons-nous vraiment Dieu? Avons-nous une idée concrète de ce qu'Il est? Et cette idée, suscite-t-elle un besoin de plus en plus grand de L'aimer? De Le faire connaître et aimer d'autrui? On ne donne que le trop-plein de soi-même. Ce dicton vaut aussi pour la religion. En effet, comment pouvons-nous inviter autrui à aimer Dieu, à accomplir sa sainte volonté, quand nous-mêmes nous ne sentons l'emprise d'un tel amour habiter notre coeur?

De nos jours, Satan emploie des armes d'une puissance extrême, afin de détourner du ciel les yeux des chrétiens et les river aux plaisirs trop souvent funestes de la terre. Il faut deux fois plus de courage pour supporter la lutte contre un adversaire de cette taille. Alors, pourquoi ne pas méditer sur la pensée citée au début de ce billet et suivre ce judicieux conseil?

Votre amie, FRANCINE

Scallopini de filets de poisson



Le Scallopini est l'un des mets traditionnels les plus estimés de la cuisine italienne. La viande a toujours été, en Italie, une denrée de luxe et les cuisinières ont toujours dû faire preuve d'ingéniosité pour tirer le meilleur parti possible du plus petit morceau; c'est sans doute de cette nécessité qu'est née l'idée du Scallopini. Bien que la recette authentique soit à base de veau, on peut aussi l'apprêter au boeuf ou au poisson. Avec l'un ou l'autre de ces bons aliments, et l'apport de condiments tels que piment vert et oignon, ainsi que de vin sec, on obtient un plat si délectable que l'on comprend bien l'immense popularité du Scallopini. Le Conseil Canadien des Pêcheries propose ici une version canadienne du célèbre plat italien; elle se fait avec des filets de poisson. Bien que de coût modique et de préparation facile et rapide, c'est un mets qui, par sa saveur fine et son aspect agréable, se classe dans la catégorie des plats gastronomiques.

Mélanger farine, sel, poivre et paprika; passer chaque filet dans ce mélange de façon à les fariner de chaque côté. Couper les oignons en anneaux, et chaque piment en huit. Faire fondre le beurre ou la margarine dans une grande poêle. Ajouter oignon et piment et faire sauter jusqu'à ce que tendres mais encore un peu croustillants, soit cinq minutes environ. Enlever oignon et piment et placer les filets dans la poêle; les faire frire juste le temps qu'il faut pour les dorer légèrement de chaque côté. Ajouter oignon, piment et sherry. Laisser cuire, à couvert, de quatre à huit minutes, ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement sous la dent d'une fourchette. Pour 3 ou 4 personnes.

* On pourra remplacer le sherry par 2 c. à table de jus de citron étendu de 2 c. à table d'eau.

- 1 c. à thé de paprika
- 2 oignons moyens
- 4 piments verts
- ⅓ de tasse de beurre ou de margarine
- ¼ de tasse de sherry *
- 1 lb. de filets de poisson, détaillés en portions
- ¼ de tasse de farine
- ½ c. à thé de sel
- ¼ de c. à thé de poivre

Un coin coloré qui encourage à l'étude

ON ne voit plus guère de salles de classe ternes et défraichies, mais combien d'enfants ne trouvent chez eux qu'une ambiance peu propice aux devoirs et à l'étude!

Que les parents s'inspirent donc de l'exemple des écoles et qu'ils mettent à la disposition des jeunes un coin attrayant et bien éclairé. C'est la suggestion de Mlle Madeleine DuPerré, du service d'agencement des couleurs de la C-I-L, à Montréal. Spécialiste de la couleur, Mlle DuPerré crée souvent des harmonies de coloris pour les écoles et elle proclame l'importance pour l'enfant d'un décor favorable à l'étude. Dans les maisons d'enseignement, on a trouvé que les classes aux couleurs gaies, les pupitres confortables et un éclairage adéquat encouragent l'application de l'élève; pourquoi ne pas rechercher les mêmes résultats en aménageant la chambre à coucher de l'écolier?

La couleur est un stimulant efficace et peu coûteux. Avec dix dollars de peinture et une table de travail, la chambre d'aspect morne peut être métamorphosée en une pièce gaie qui invite à l'étude.

Avec quelques conseils, l'écolier peut lui-même choisir l'agencement qui lui plait davantage. Les tout jeunes enfants ont un penchant marqué pour les couleurs primaires — rouge, bleu et jaune — et l'emploi d'une ou deux d'entre elles dans la décoration est à conseiller. Les adolescents de sexe masculin préfèrent aussi les tons crus, mais il faut en user avec discernement et seulement pour accentuer les murs peinturés de préférence en beige, gris, ardoise ou bleu-vert. La jeune demoiselle, pour sa part, optera sans doute pour des teintes de rose, de bleu ou de lavande, mais ici encore, les accents seront vifs et clairs.

Avant de redécorer, Mlle DuPerré suggère d'installer sur un des murs un tableau en planche murale trouée où l'adolescent pourra afficher les photos favorites de héros de sport ou vedettes de cinéma. Peinturé de la même couleur que le mur, ce tableau préservera le plâtrage des marques de clous et punaises.

Quant aux meubles, un pupitre ou une table de dimensions généreuses est essentiel. Une vieille table de cuisine enduite d'une couche d'émail gai fera l'affaire. Les meubles émaillés sont résistants à l'usage et leur entretien se résume à un coup d'éponge humide. Des étagères, dont la couleur s'harmonise soit avec le mur, soit avec le pupitre, encourageront l'étudiant à garder ses livres et ses papiers en ordre.

Mlle DuPerré ne prétend pas qu'un coin joliment décoré donnera le goût de l'étude à un dernier de classe. Ce serait attendre des miracles. Mais des couleurs bien choisies rendront sûrement plus agréable l'ambiance où il travaille.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. FI. 7-7529

Quelle sera la couleur de l'auto neuve, Madame?

Si les messieurs se complaisent dans la mécanique des nouveaux modèles d'automobiles, le choix de la couleur semble être la prérogative de leurs épouses.

Selon les fabricants d'automobiles, on doit à ces dames les couleurs gaies qui agrémentent nos routes. Sans leur influence, le noir, les bleus et gris sombres, seraient encore notre partage. Mais l'expérience démontre que si le mari décide de la marque de la voiture, c'est la femme qui a le dernier mot quant à la couleur et aux garnitures. Et Madame aime se promener dans une voiture gaie.

Les manufacturiers respectent cette influence féminine au point de que plusieurs d'entre eux s'assurent des services d'une coordonnatrice de modes. Rien d'étonnant donc que les coloris à la mode dans le domaine de l'auto suivent fidèlement les tendances dans le vêtement et l'ameublement. Cette année, les bruns et les tons cuivrés l'emportent en popularité sur les verts et les bleus. Les teintes pastel se sont presque toutes éclipsées, et il semble qu'elles demeureront dans l'ombre durant plusieurs années encore.

Naturellement, l'actuel engouement pour les couleurs riantes coïncide avec l'extraordinaire perfectionnement des finis automobiles. Les coloris aujourd'hui d'usage courant auraient été impensables il y a 20 ans. Pour qu'ils soient pratiques, il a fallu mettre au point des émaux capables de résister à toutes les intempéries et dont la formule assure la stabilité des coloris.

Au moment même où des milliers de Canadiennes soupèsent les mérites relatifs de Brume Marocaine, Or d'automne et Beige Adobe, les ateliers de refinissage sont prêts à retoucher les premières égratigures. De fait, plusieurs semaines avant le dévoilement des nouveaux modèles, les échantillons de couleurs C-I-L pour '62 étaient mis à leur disposition. Grâce aux systèmes actuels de mélange des couleurs, on peut reproduire la teinte précise de chaque auto, voire des modèles vieux de 16 ans.

Comme elle a changé la voiture familiale, depuis l'époque où la couleur de la carrosserie n'entrait même pas en ligne de compte! Encore une fois, Madame, soyez-en remerciée!

Du plastique dans les manteaux pour affronter la bise

Une formule nouvelle — mousse isolante "sandwichée" entre deux étoffes — transforme cet automne l'allure des vestes et manteaux.

Appelés "laminés" ou "tissus-mousse", ces matériaux représentent un concept totalement nouveau des vêtements extérieurs. Jusqu'ici, confort était synonyme de volume et les vêtements d'hiver rivalisaient de pesanteur et de rugosité. Aujourd'hui, des jerseys, des étoffes finement tissées offrent la chaleur des épais molletons; il en résulte des modes automne-hiver aussi dépouillées et aussi confortables à porter que les vêtements d'été.

Le secret réside en une mince couche de mousse flexible de polyuréthane, un produit de l'industrie des plastiques. Laminée — ou scellée — au tissu extérieur, elle est criblée de millions de minuscules poches d'air qui procurent une isolation comparable à celle du duvet. Le tissu y gagne aussi en consistance et en résistance aux faux plis, sans augmentation appréciable de poids.

Néanmoins, le rendement des tissus laminés dépend du matériau extérieur. Bien entendu, la chaleur et le confort proviennent de la garniture de mousse. Le tissu extérieur peut donc être aussi mince et léger qu'on le désire. Mais encore faut-il qu'il soit solide, puisque la mousse ne l'est guère. C'est la raison pour laquelle beaucoup de tissus laminés sont composés de "Terylène" durable, soit seul, soit en mélange avec le coton.

L'entretien des laminés dépend aussi du tissu externe. Si celui-ci est en "Terylene", la fibre lavable par excellence, rien à craindre pour la couche isolante. Le plastique restera intact et conservera sa souplesse malgré des lavages répétés. Il en va de même pour le nettoyage à sec.

Quant à la résistance au vent et à la pluie des laminés, elle dépend aussi du tissu extérieur. Poreuse, la mousse emprisonne la chaleur du corps; il ne faut donc pas compter qu'elle sera réfractaire au vent. Si l'on désire un manteau qui protège des vents froids, un tissu ou un tricot fin et serré s'impose. Dans le cas d'un imperméable, il faut s'assurer en outre que le vêtement ait été hydrofugé.

La chaleur et le confort d'un manteau ne se mesurent plus à son poids et à son volume. Une fine popeline laminée de mousse est tout aussi douillette, et combien plus légère, qu'un lourd molleton. De nouveaux plastiques font équipe avec des textiles reconnus pour transformer la silhouette des Canadiens l'hiver...

Les activités à St-Constant

ST-CONSTANT (DNC) — Afin de souligner d'une manière spéciale le 25e anniversaire de fondation du journal "Le Richelieu", sous la présidence d'honneur du directeur-gérant M. Paul L'Ecuyer, assisté du chef des correspondants M. Bernard Bédard et du secrétaire à la rédaction M. Gérard Des Groseillers, une réception intime eut lieu aux Editions du Richelieu Ltée le 28 octobre dernier pour les collaborateurs du journal.

M. Paul L'Ecuyer souhaita la bienvenue aux personnes présentes, les remerciant d'avoir répondu si aimablement à cette invitation. Pour le bénéfice de tous, il fit un bref résumé des 25 ans d'existence du journal, souhaitant qu'il prenne un essor de plus en plus grand et ce par l'étroite collaboration des correspondants et le contact que ceux-ci doivent entretenir avec le lecteur et les divers organismes existant dans leur localité respective.

Sous l'habile direction de MM. Bernard Bédard et Gérard Des Groseillers, il nous fut donné l'occasion de voir de près les rouages d'un atelier d'imprimerie et de photographie en pleine activité avec notes explicatives des différents procédés employés pour ce travail.

Après la visite des lieux, nous nous rendîmes à une des salles de la Centrale Catholique où un buffet froid avait été dressé, cette table chargée de mets variés et de belle présentation était un vrai régal pour les yeux, tout était délicieusement bon et nous y fîmes honneur.

Chaque correspondant reçut en souvenir de cet anniversaire une serviette bien pourvue du matériel nécessaire au travail journalistique.

Avant de se quitter, M. Paul L'Ecuyer, prenant la parole, nous donna les directives et conseils nécessaires pour mener à bien notre travail; il y eut aussi des échanges d'idées de part et d'autre, ce qui eut pour effet que chacun retourna à son foyer imbu de la nouvelle direction à suivre qui nous aidera à atteindre le but désiré: "Excelsior".

Nous garderons de cette rencontre un agréable souvenir et merci de tout coeur pour le chaleureux accueil qui nous fut réservé.

Correspondante

— — —

Du fil à l'aiguille

Des cours de couture se donneront du 21 novembre au 1er décembre sous les auspices du cercle de l'Entr'aide Familiale de St-Constant. Toutes les dames et jeunes filles qui désirent suivre ces cours voudront bien donner leur nom à la présidente Mme Gérald Métras ou à la secrétaire Mme Pauline Gaudreault.

— — —

En roulant ma boule

Ligue des Forestiers Catholiques de St-Constant (semaine du 25 octobre).

Plus haut simple:

Mme Marcelle Cusson	192
Mme Pauline Gaudreault	151
Mme Colombe Fyfe	134
M. René Goyette	172
M. Marcel Lemieux	155
M. Marcel Bourdeau	130

Plus haut triple:

Mme Marcelle Cusson	435
M. René Goyette	423

Classement des équipes:

Forestiers	14
Bourdeau	12
Bellefleur	9
Goyette	5

— — —

Glanures

"S'il t'arrive de rencontrer sur ta route une amitié sincère et solide, fais en sorte de la conserver précieusement".

"On prend souvent une grande résolution pour ne pas en tenir une petite".

"On ne connaît son ami qu'après avoir mangé avec lui beaucoup de sel". (Aristote)

"La prospérité montre les heureux, l'adversité révèle les grands". (Proverbe latin)

— — —

"Arrêter de conquérir c'est mourir"

A l'assemblée mensuelle des membres du cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc qui eut lieu en l'école Vinet-Souligny dimanche dernier sous la présidence de M. Omer Gagné ayant à ses côtés M. le curé Yves Tremblay qui avait gracieusement accepté d'y assister en raison du fait que notre dévoué aumônier M. l'abbé H. Renaud est en convalescence, le conférencier invité était M. Rodrigue Potvin, président diocésain de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Devant une nombreuse assistance, M. Potvin, parlant avec son coeur d'apôtre convaincu et cette sincérité qui le caractérise, lança un appel chaleureux à tous les membres pour qu'ils s'unissent, ne faire qu'un front commun pour gagner cette dure bataille. Voici quelques extraits de sa conférence.

"Nous avons à lutter pour enrayer le fléau de la boisson contre une propagande faite par de puissantes compagnies, par les journaux, la télévision, la radio, renouvelant sans cesse ses invitations à prendre de la boisson et surtout en exposant les prétendus bienfaits que cela donne. Mes amis, vous êtes ici ce soir en assemblée, qui vous a choisi, de préférence à tant d'autres, pour être Lacordaire et Jeanne d'Arc? Donc vous avez un mandat à remplir. Plus on reçoit, plus on doit donner. Tous, nous avons un message de Dieu à transmettre. Il faut attaquer le buveur où il demeure, ce travail doit être fait à son foyer. Etre des pompiers pour éteindre l'incendie dans les foyers d'alcooliques. C'est une question de renoncement et de sacrifices. La qualité n'est pas dans la quantité. Il ne faut pas croire que d'avoir un bouton de 5-10 ou 15 ans c'est bien beau, mais il faut que le travail se fasse, peu importe les bas que nous rencontrons, les obstacles à surmonter, la propagande à détruire, il y aura aussi des hauts, c'est pourquoi il faut lutter et toujours travailler. Vous recueillerez la joie et le bonheur lorsqu'un foyer, qui était en danger, aura été sauvé par vous. C'est un travail judicieux et profond que chaque Lacordaire et Jeanne d'Arc doit faire dans sa paroisse. AMOUR et DEVOUEMENT envers vos semblables, vous serez les avant-gardes et les porte-bonheur dans les foyers d'alcooliques.

"Il ne faut pas être Lacordaire seulement pour la gloire de porter un bouton et se dire: mon affaire à moi est réglée, ma famille est heureuse, mes entreprises sont couronnées de succès, enfin, chez-moi, tout va bien. Non, mes amis, être Lacordaire, c'est d'avoir dans le coeur de l'amour pour ses semblables, aller guérir le mal là où il se trouve, ne pas avoir peur de tendre une main secourable à une victime de l'alcool, être rempli d'amour pour un apostolat qui apportera à toutes les familles malheureuses, à cause de la boisson, du pain sur la table, de la santé et du bonheur. Le jour où tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc possèderont cet amour, le travail sera accompli dans sa plénitude, les foyers où la boisson fait ses ravages seront visités, les grands malades seront ramenés à leurs devoirs de chrétiens afin de jouir dans la société de cette devise si glorieuse des Lacordaire et Jeanne d'Arc. Soyons toujours respectueux envers le drapeau Lacordaire, soyons pour lui de fidèles soldats et en conservant aussi à ses côtés le drapeau provincial, nous arriverons par notre grand désir de vaincre ce fléau au jour qui nous apportera le succès tant désiré, voir revenir dans tous nos foyers une seule devise: Honneur, santé, bonheur; Dieu premier servi".

M. Marcel Hammond, vice-président du cercle local, remercia M. le conférencier pour le brillant exposé qu'il vient de faire, après quoi M. le président pria M. le Curé de nous adresser quelques mots.

Pour débuter, M. le Curé dit qu'il est prêt à demander au conférencier de monter en chaire, car tout ce qu'il vient d'exposer concorde pleinement avec les vues de l'Eglise; qu'il est d'importance capitale que le travail soit organisé et que le contact personnel, qui est la pierre d'achoppement, permettra à l'alcoolique de réfléchir, de mieux comprendre la gravité de sa maladie, pour l'entraîner ensuite graduellement dans la voie de la sobriété et de l'abstinence totale.

Pour l'apôtre, la joie d'une conversion, est une récompense et un bonheur sans égal.

307 familles à Saint-Philippe

A la visite de notre pasteur, la paroisse comptait 307 familles, 1342 âmes, et 1100 communiants.

SOIREE DANSANTE

Samedi soir prochain, le 11 novembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale, grande soirée récréative organisée par les Loisirs de St-Philippe. Bienvenue à tous.

ANNIVERSAIRE

Samedi soir, le 14 octobre dernier, à l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Lucien Brosseau avait lieu une fête surprise organisée par leurs enfants. La réception eut lieu chez M. et Mme René Brosseau. Une magnifique gerbe de fleurs fut présentée à Mme Brosseau par sa petite-fille. Une adresse de circonstance fut lue par Mlle Clémence Brosseau. Après le souper, des cadeaux souvenirs furent remis aux jubilaires. Unis aux enfants, parents et et amis, de M. et Mme Lucien Brosseau, nous leur offrons nos plus sincères félicitations pour cette belle et longue carrière de dévouement qu'ils ont si bien remplie en faisant rayonner le bonheur autour d'eux. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

VISITE RELIGIEUSE

La Révérende Soeur Ste-Yvonne (Marguerite) de la Congrégation Notre-Dame était de passage à Laprairie la semaine dernière. Elle visita aussi sa soeur Mme Joseph Hébert de notre paroisse.

DEVOUEMENT

Nos remerciements à tous les organisateurs et les solliciteurs de la Semaine de Charité qui ont recueilli la somme de $650.

Egalement à Mme Jacques Archambault et à ses collaboratrices pour l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

RETRAITE

Le R. P. Brouillette n'ayant pu venir à cause de maladie, la retraite fut prêchée par le R. P. Thivierge, o.m.i.

DECES

Ont été recommandés aux prières récemment. Mme Louis Lefebvre, née Elisabeth Chalifoux, belle-soeur de M. Dominique Lefebvre.

Mme Racine, mère de Mme Jacques Demers, de Laprairie.

Mme Henri Babeau, de Candiac, qui habitait autrefois notre paroisse.

M. Charron, de Chambly, décédé accidentellement, qui était le frère de Mme Ildège Brosseau.

M. Fernand Longtin, fils de M. Fabien Longtin, autrefois de notre paroisse.

M. Omer Demers, fils de M. Joseph Demers, et de Albertine Normandin, de Laprairie.

A toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos plus sincères condoléances.

PROMPT RETABLISSEMENT

Nos meilleurs voeux de prompte guérison à M. A. Charbonneau, victime d'accident la semaine dernière.

GAGNANTES

Félicitations à Mme Romain Daigneault gagnante du premier prix: une montre-bracelet, offerte par la compagnie que Mme Théo Legrand représente.

Félicitations à Mme René Bergeron, gagnante d'une magnifique petite table à une réunion de parents-maitres à l'école St-François-Xavier de Laprairie.

Nous achetons CHEVAUX et VACHES

Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

NAPIERVILLE

CHRONIQUE COLOMBIENNE

Pour l'année présente, notre partie d'huîtres est cédulée au 17 novembre prochain.

C'est pour nous tous, frères chevaliers, une belle occasion de fraterniser comme il se doit. Nous avons voulu permettre à tous les chevaliers de venir se récréer en cette occasion. Il y aura danse avec orchestre. Huîtres ou soupe. Des prix de présence sont assurés pour dames et hommes.

Dès maintenant les billets sont en vente au coût de $2.50 par personne. La fête aura lieu à l'hôtel Traveller's Inn de Napierville ou M. Léo Marleau est propriétaire. Bienvenu à tous.

PROCHAIN TIRAGE

Tel qu'annoncé oralement, nous voulons rappeler que c'est samedi le 18 novembre 1961 qu'aura lieu notre tirage, plusieurs attractions sont au programme.

ASSEMBLEE MENSUELLE

C'est également samedi le 18 novembre que se tient notre assemblée mensuelle à l'Académie Daigneau, à 8 h. p.m.

Tous les Frères qui le peuvent devraient se faire un devoir de venir prendre part aux différentes délibérations et opporter leur point de vue. C'est toujours avec intérêt que nous nous penchons sur les idées ainsi exprimées, lors de nos assemblées.

J.-Arthur Côté, publiciste

—o—

NAISSANCES

Le 5 novembre a été baptisée Marie, Brigitte, Diane, Louise, née le 22 octobre, enfant de M. Arcade Leblanc et de Adrienne Lavallée. Le parrain a été M. Marcel Lavallée et la marraine Huguette Leblanc, cousin et soeur de l'enfant.

Le 5 novembre a été baptisé Joseph Mario, Marc, André, né le 20 octobre, enfant de M. Georges Versailles et de Alice Martel. Le parrain a été M. Hormisdas Martel et la marraine Jacqueline Corbeil.

Le 5 novembre a été baptisé Joseph, Martin, Alain, Guy, né le 29 octobre, enfant de M. Eloi Dubreuil et de Pauline Fortin. Le parrain a été M. Martin Dubreuil et la marraine Jeannine Bourdeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 octobre a été baptisé Joseph, Richard, Bertrand, né le 6, enfant de M. Germain Beaudin et de Mariette Grégoire. Le parrain a été M. Roland Beaudin et la marraine Blanche Gélineau.

Le 28 octobre a été baptisé Yves, Joseph, Charles, Bernard, Jacques, né le 9, enfant de M. Arthur Ouimet et de Micheline Marsolais. Le parrain a été M. Jacques Ducharme et la marraine Monique Smith.

Le 5 octobre a été baptisé Joseph, Aimé, Michel, né le 26 octobre, enfant de M. Urbain Provost et de Georgette Boulerice. Le parrain a été M. Aimé Provost et la marraine Yvonne Lessard, grands-parents.

Concours SSJB à L'Acadie

La Société Saint-Jean-Baptiste organise un concours pour trouver ou donner un nom à tous les chemins de la paroisse. Ce concours passe par les élèves des deux écoles afin de trouver des noms historiques se rattachant à la paroisse (autant que possible ne pas se servir de noms de saints). Pour se conformer à la loi, toutes les rues seront désignées sous le nom de chemin.

Toutes personnes n'ayant pas d'enfants fréquentant les écoles sont aussi invitées à participer à ce concours. Les formules de participation peuvent être obtenues chez le président, M. Gérald Marsan ou chez le secrétaire, M. Germain Godin.

Voici la façon de procéder: à l'endos de la carte de concours vous n'avez qu'à marquer les noms par numéros tel qu'inscrit sur la formule en donnant la raison pour laquelle le nom a été choisi.

Que chacun s'efforce de faire des recherches afin que le nom des chemins soit le choix populaire. Le tout sera remis à M. Roland Brault qui est en charge du Comité au Conseil municipal.

LAPRAIRIE

(CHRIST-ROI)

NAISSANCES

Le 5 novembre a été baptisé Joseph, Gérard, Sylvain, né le 25 octobre, enfant de M. Paul-Emile Boulet et de Yvette Roy. Le parrain a été M. Gérard Boulet et la marraine Réjane Provencher, oncle et tante. Porteuse: Mme Fernand Boulet, tante.

Le 29 octobre a été baptisée Joseph, Jean, Claude, né le 20, enfant de M. Jean Dupont et de Claire Boucher. Le parrain a été M. Jean Darveau et la marraine Denise Boucher, oncle et tante. Porteuse Mme Marguerite Dupont, tante.

Le 5 novembre a été baptisé Joseph, Richard, Charles, Sylvain, né le 30 octobre enfant de M. Germain Perreault et de Jeannine Rondeau. Le parrain a été M. B. Perreault et la marraine Alice Desallier, grands-parents. Porteuse: Mme Roger Verreault, tante.

MARIAGES

En l'église Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Yves Perron, fils de M. Raymond Perron et de Annette Raquepas, à Mlle Micheline Lamarre, fille de M. Eugène Lamarre et de Laurette Boulerice. Les témoins ont été MM. Raymond Perron et Eugène Lamarre.

En l'église Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Louis Poulin, de St-Jean, fils de feu Philippe Poulin et de Régina Joseph, à Mlle Louisette Alexandre, fille de Paul Alexandre, décédé et de Eva Chalifoux. Les témoins ont été MM. Raoul Poulin, frère et Paul-Aimé Alexandre, frère.

CHANDELEUR 1962

Nous vous invitons à nous adresser votre commande... IMMEDIATEMENT... qui vous sera expédiée, soit sur réception ou au début 1962, suivant vos instructions:

	BOITE
Boites de 5 chandelles décorées No 425	$3.75
Cierges Chandeleur No 136	0.09½
Chandelles Purification No 129	0.19
Chandelles Purification No 137/A	0.21
Chandelles Purification No 137	0.24
Chandelles avec sujets religieux	0.30

Chaque boite contient deux cierges ou chandelles et comporte les instructions nécessaires bilingues pour la visite aux malades.

Nous vous recommandons spécialement nos chandelles Purification No 129 qui contiennent 25% et plus de cire d'abeilles... au prix spécial de 0.19 la boite.

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT, Comté de Laprairie, Qué. Victor 2 9467 MONTREAL, 51, Notre-Dame Ouest

SAINT-REMI

Un merci de la part du président de la Compagne

Depuis quelques semaines, les auxiliaires de la Campagne de Charité ont parcouru toute la paroisse pour solliciter l'aumône des paroissiens en vue de répondre aux oeuvres diocésaines existantes depuis quelques années. Plusieurs ont répondu généreusement, d'autres n'étaient pas en mesure de donner présentement et quelques autres n'ont pas été atteints, nous ne doutons pas qu'ils ont quand même l'intention de donner, des personnes ont pu être aussi oubliées; pour tous ceux qui auraient encore l'intention de faire leur part, ce serait facile de remettre cet argent au presbytère ou à un membre de l'organisation.

Le nom des donateurs et la somme versée par chacun sont enregistrés et conservés en fiches par les autorités religieuses depuis le début des campagnes de charité.

A titre de président de la dite campagne, je prie toutes les personnes qui ont collaboré à ce travail d'agréer mes sincères remerciements, c'est avec votre aide que nous pourrons remettre à notre diocèse un chèque de plus de $2,000 montant qui sera distribué pour les oeuvres de nos paroisses.

Merci encore à tous les dévoués solliciteurs qui ont fait du porte en porte; il serait trop long de les énumérer tous et de crainte d'en oublier je laisse à Dieu le soin de vous récompenser, généreusement, pour votre beau travail.

R. LAMARRE,
président

—o—

Décès de M. Fridolin Provost

A Laprairie, le 24 octobre 1961 est décédé dans sa 91e année, M. Fridolin Provost, de St-Remi, époux en premières noces de Hosanna Bourgie, en deuxièmes noces de Olympe Vachereau.

Le défunt fut directeur de funérailles à St-Remi pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil, trois fils et leurs épouses: MM. et Mmes Carolus (Simonne Langevin), Omer (Rose Patry), Jean-R. (Annette Quesnel); une fille: Irène (Mme Vve Alexandre Côté) et une bru: Mme Vve Olida Provost (Blanche Lahaie); il laisse aussi 17 petits-enfants et 39 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 28 octobre en notre église paroissiale.

Le cortège précédé d'un landau de fleurs, partit du salon mortuaire Ostiguy pour se rendre à l'église où le service fut chanté à 11 heures par M. l'abbé Laurent Delorme, assisté de M. le curé René Bouthillier de Saint-Michel et de M. le vicaire Camille Boucher, comme diacre et sous diacre.

Marcel et Réal Provost, petits-fils et filleuls du défunt conduisaient le deuil.

La chorale de St-Remi exécuta la messe de Perosi et Yon, sous la direction de M. R. Lamarre.

A l'orgue, Mme Henri Ste-Marie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Remerciements

La famille de M. Fridolin Provost désire remercier les personnes qui lui ont marqué des témoignages de sympathie, à l'occasion du décès de leur père M. Fridolin Provost.

—o—

Baptêmes

Dumouchel. — A St-Remi de Napierville à l'église paroissiale, le 22 octobre a été baptisée Marie, Marthe, Mireille, enfant de M. André Dumouchel et de Hélène Higgins. Le parrain a été M. Georges Higgins et la marraine Hélène Caron, gr.-parents de l'enfant.

—Marotte: A l'église paroissiale, le 22 octobre 1961, a été baptisée Marie, France, Line, enfant de M. André Marotte et de Yvette Clermont. Le parrain a été M. Jean-Baptiste Clermont et la marraine Bertha Robert, grands-parents de l'enfant.

—Tougas: A l'église paroissiale le 29 octobre 1961, a été baptisé Joseph, Lord, Noël, Mario, enfant de M. Laurent Tougas et de Laurette Moquin. Le parrain a été M. Lord Thibert et la marraine Noëlla Tougas, oncle et tante.

—Leclerc: A l'église paroissiale, le 29 octobre 1961, a été baptisée Marie, Léonie, Sylvie, enfant de M. Rémi Leclerc et de Huguette Poissant. Le parrain a été M. Claude Poissant, et la marraine Léonie Chenail, oncle et tante de l'enfant.

—Ste-Marie: A l'église paroissiale, le 29 octobre 1961, a été baptisée Marie, Réjeanne, Raymonde, enfant de M. Carmel Ste-Marie et de Thérèse Ste-Marie. Le parrain a été M. René Ste-Marie et la marraine Réjeanne Houle, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations et voeux de bonne santé aux nouveau-nés.

—o—

Mariages

Inkel - Brunette

En l'église paroissiale, le 28 octobre 1961, à 9 heures, a été célébré le mariage de M. Denis Inkel, fils de M. Lionel Inkel et de feu Claire Dulude, à Mlle Rita Brunette, fille de feu Lucien Brunette et de M.-Jeanne Taillefer. Les témoins ont été MM. Lionel Inkel et M. Herman Brunette, grand-père de la mariée.

Beaulieu - Pigeon

En l'église paroissiale, le 28 octobre 1961, à 10 heures a été célébré le mariage de M. René Beaulieu, fils de feu M. Armand Beaulieu et de Irène Bail, à Mlle Pauline Pigeon, fille de M. Edouard Pigeon et de Marguerite Riendeau. Les témoins ont été MM. J.-Marie Beaulieu, frère du marié et Ed. Pigeon, père de la mariée.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur!

SAINT-EDOUARD

FUNERAILLES

Le 17 octobre 1961 est décédée en cette paroisse à l'âge de 61 ans, Hélène-Beaudin, épouse en premières noces de feu Wilfrid Brosseau et en secondes noces de J.-Marie Lussier.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, un beau-fils et son épouse: M. et Mme Roland Lussier (Laurette Gauthier); une belle-fille et son époux: M. et Mme Yvon Gauthier (Flore-Annette Lussier); ses frères et leur épouse: M. et Mme Albert Beaudin (Gustine De Grandpré); M. et Mme Nérée Beaudin (T. Lavoie); M. et Mme Dominique Beaudin (Simone Payette); M. et Mme Joseph Beaudin (Thérèse Riel); ses soeurs et leur époux: M. et Mme S. Serres (Alexia Beaudin); M. et Mme Stanislas Demers (Thérèse Beaudin); son beau-frère et sa belle-soeur: M. Mme Florentin Lussier (Rose-Ida Levert); plusieurs neveux et nièces.

Précédé de la bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, portée par MM. P.-Henri Patenaude et Gérard Bombardier, portaient les rubans de la bannière: Mmes Jean-Marie Viau, Gérard Bombardier, M. L'Ecuyer et Paul-Henri Patenaude.

Le cortège funèbre partit du salon mortuaire Ostiguy pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté samedi le 21 octobre par M. l'abbé Louis-Georges Deland, curé, assisté de MM. les abbés Philippe Martin curé de Sherrington et Paul Deland, de l'Evêché de Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

On remarquait au choeur M. l'abbé Armand Rancourt, curé de St-Jacques le Mineur.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Albert Beaudin, Pierre Sédillot, Clément Guérin, Gaétan Lussier, Yvon Lussier et Conrad Duclos.

Conduisaient le deuil: Mmes Joseph et Nérée Beaudin, belles-soeurs de la défunte qui firent aussi la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Sherrington.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

M. Jean-Marie Lussier et ses enfants remerciement bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrande de messes, de fleurs, condoléances, visites, ou assistance aux funérailles de Mme Lussier.

MARIAGE

En l'église de St-Edouard, le 28 octobre 1961 a été célébré le mariage de M. Paul Ménard, fils de M. Patrick Ménard, de Ste-Catherine d'Alexandrie de Montréal, et de Cécile Viau à Mlle Rita Boulerice, fille de M. Léodor Boulerice et d'Yvonne Lussier. Les témoins ont été MM. P. Ménard et L. Boulerice, pères.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

NAISSANCE

Le 29 octobre a été baptisé Joseph, Jean, Zénon, Donald, né le 29, enfant de M. Dominique Thibert et de Thérèse Rémillard. Le parrain a été M. Zénon Thibert et la marraine N. Guérin, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Thibert, cousine du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

RETRAITE PAROISSIALE

Notre retraite paroissiale commencera le 12 novembre et le R. P. Victorien Cossette, o.m.i., en sera le prédicateur.

PARTIE DE CARTES

Notre partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne a été un succès. Voici les noms de ceux qui nous ont offert généreusement des prix:

Duchesneau & Trudeau Ltée; C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée; R. Duranleau Inc. de Montréal; M. l'abbé Jacques Barclay, curé de Candiac; M. et Mme Maurice Fournier, de Candiac; Boulangerie Gadoua; Grégoire & Bourgeois, de Napierville; Magasin Eugène Lemieux; Garage Z. Pigeon; Garage Robert Martin; Galerie du Meuble; Mme Claire Lazure; de St-Michel; M. l'abbé Ls-Georges Deland, curé de St-Edouard; Mme J. P. Poissant; Mme Alfred Deland; Mme Jean Lussier; MM. et Mmes J. L'Ecuyer, Claude Bédard, J.-Marie Viau, Joseph Bédard, J.-L. Brosseau, Emile Lussier, Léo Serres, Almer Sicotte, Roch Serres, André Poissant R. Palin, J.-R. Brosseau, Aurèle Thibert, Albert Poissant, J. Legault, le Cercle des Fermières de St-Edouard, la Société Coopérative de Sherrington et plusieurs autres anonymes, etc.

Cette soirée était rehaussée par la présence de notre ancien curé, M. l'abbé Jacques Barclay, curé à St-Marc de Candiac; MM. les abbés L.-Georges Deland, curé de St-Edouard; Rolland Rhéaume, Jean-Paul Moreau, Paul Deland, Bernard Lavoie, de la Cathédrale de Saint-Jean; M. le curé et les Dames de Ste-Anne remercient tous ceux qui y sont venus soit de la paroisse ou des paroisses environnantes, qui ont offert des prix enfin, tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué au succès de cette soirée paroissiale.

SOIREE RECREATIVE

Il y aura une soirée dansante le 12 novembre à la salle de l'école de Sherrington, organisée par le Comité régional de la Jeunesse Lacordaire avec un orchestre renommé.



Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire à Montréal, qui prononcera une causerie radiodiffusée par les postes privés le 12 novembre, à l'occasion du Dimanche de la Bible. Son Excellence traitera du thème de la charité dans la Bible.

Unité Sanitaire de Laprairie-Napierville

MARDI, LE 14 NOVEMBRE:
St-Remi: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

MERCREDI, LE 15 NOVEMBRE:
Laprairie (La Nativité) de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de périculture, d'immunisation et vaccins.

JEUDI LE 16 NOVEMBRE:
St-Isidore: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et voccins.

VENDREDI LE 17 NOVEMBRE:
St-Alphonse: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.
N.-Dame du Sacré-Coeur: de 3 à 3 h. p.m. Clinique de puériculture, d'immunisations et vaccins.



PAS DE CONFORT SANS CHALEUR—
PAS DE CHALEUR SANS UN APPAREIL CHEVALIER

La fournaise CHEVALIER est l'appareil de chauffage vraiment moderne. Elle est aussi élégante qu'un meuble. Surface thermostatique (si désiré). Et quel rendement exceptionnel! porcelaine émaillée . . . compacte et silencieuse . . . contrôle Venez la voir! — Et n'oubliez pas qu'avec la fournaise CHEVALIER, chauffant au gaz CHEVALIER: — pas de cendres, pas de graisse, pas de suie, pas de fumée! Rien n'est plus propre.

A l'épreuve des pannes d'électricité
LE GAZ CHEVALIER N'EST PAS TOXIQUE
IL DONNE PLUS DE CHALEUR
— PLUS VITE ET PLUS ECONOMIQUEMENT

Chevalier
GAZ PROPANE INC.

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

290 CAMPLAIN FI. 7-1113 SAINT-JEAN

Donneur DE SANG
Donneur DE VIE...



DONNEZ À LA CROIX-ROUGE

Confiez-moi aujourd'hui
vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562



Ouverture officielle du hockey à Saint-Isidore la semaine dernière

ST-ISIDORE (DNC). — Dernièrement à l'ouverture de la saison de hockey de la Rive-Sud, le club de hockey de St-Isidore a subi une défaite au compte de 4 à 3 contre Ste-Philomène. Malgré la défaite, le gardien de but Gilbert Charron a joué une magnifique partie. Il fut appuyé par Sam Choquette et Marcel Yelle, deux nouveaux venus à la ligne bleue. Yelle qui en est à sa première saison dans la Rive-Sud a démontré qu'il était de calibre combatif et il fera certainement parler de lui durant la prochaine saison s'il travaille toujours aussi ardument.

A l'offensive, l'équipe s'est relâchée quelque peu, ce qui fut une cause de la défaite. Les vétérans n'ont pas donné le rendement attendu et si ce n'eût été des efforts de quelques recrues, la défaite aurait pu être de beaucoup plus humiliante. Cependant, Jean-Pierre Dubuc, à sa première joute dans la Rive-Sud a joué une partie de maître, harcelant l'adversaire continuellement, ne leur donnant aucun répit à chacune de ses apparitions sur la glace. Ses efforts n'ont pas été vains, lui permettant d'enregistrer son premier but. Nous comptons beaucoup sur le travail de ce jeune talentueux et vigoureux joueur pour mener l'équipe vers le succès.

Pour parler de succès, il ne faudrait pas oublier de mentionner les efforts de celui qui travaille dans l'ombre de l'équipe, mais dont l'importance du travail est d'autant plus grande, qu'en plus de supporter l'équipe par son dévouement inlassable, lui procureront tout ce dont elle a besoin, il la supporte moralement par ses conseils d'un jugement exact. Il s'agit de Jean-Louis St-Marseilles, vice-président de l'équipe. Avant sa venue à St-Isidore qui remonte à quelque cinq années, St-Marseilles était pratiquement inconnu ici. Mais par ses infiltrations au sein de tous les loisirs, il fut vite remarqué. Des postes lui furent confiés et toujours il s'est bien acquitté de la tâche, donnant plus qu'on espérait. Et aujourd'hui, il appuie beaucoup Jacques Lemieux, coach de l'équipe. Nous devons croire que cette combinaison nous apportera sous peu le succès auquel nous sommes habitués ici.

—o—

Retraite et Quarante-Heures

Dernièrement la paroisse bénéficiait d'une retraite prêchée par le R.P. Etienne des Pères du Sacré-Coeur de Jésus et Marie. Les paroles du Père de même que la présence de Jésus-Hostie parmi nous, pour les Quarante-Heures, nous ont incités à l'adoration, au remerciement à la demande du pardon et des grâces particulières. Puisse Dieu par ces jours de prières et de pénitence bénir tous les paroissiens et leur accorder paix et miséricorde.

A noter:

Lors du dernier article "Echo sur nos jeunes étudiants", les noms suivants s'ajoutent à la liste déjà mentionnée: Marie Lanctôt fréquente le cours classique de même que Jacques et Claude Lanctôt optent pour le cours scientifique et général.

Naissance

A St-Isidore, le 22 octobre a été baptisée Marie, Gisèle, Guylaine, née le 11 en l'hôpital Ste-Agnès de Lachine, et fille de M. Noël Dubuc et de Lise Yelle. Le parrain et la marraine furent M. Roland Roy et Gisèle Yelle, oncle et tante de l'enfant, de Beauharnois. La porteuse a été Mme Marcien Yelle.

Félicitations aux heureux parents.

Cherchez à imiter Dieu, comme des enfants bien-aimés, et suivez la voie de l'amour. (Eph. 5, 1-2). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

SAINT-MICHEL

TIRAGE

Le tirage de l'automobile "Envoy" organisé par le Club des Vingt de St-Constant, qui devait avoir lieu le 21 octobre, avait été remis au samedi 28 octobre dernier. L'heureux gagnant fut M. Victor Collin, 2017 boul. Rosemont, Montréal. Le Club remercie tous ceux qui ont bien voulu encourager son tirage.

SAINT-SEBASTIEN

Les membres de l'UCFR remercient sincèrement les généreux donateur, la nombreuses assistance, enfin tous ceux et celles qui ont collaborés ce qui valut le succès de leur veillée de cartes.

Les gagnants du grand tirage ont été le $15: Mlle Denise Campbell, le $10: M. Roger Beaudin et le $5: M. Jean-Pierre Forget.

Un chaleureux merci à tous.

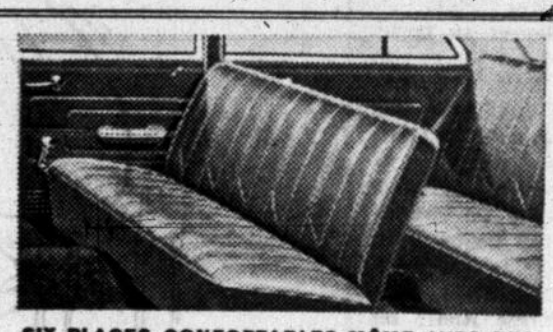
BIEN CONÇUE...BIEN CONSTRUITE
...UNE JUSTE TAILLE...UN JUSTE PRIX!



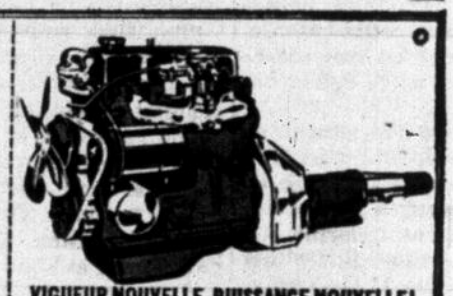
Sedan Envoy Custom



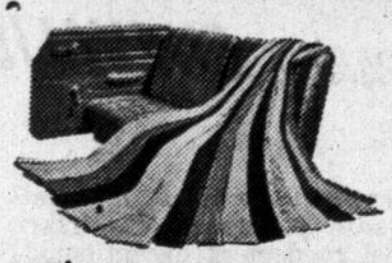
UNE NOUVELLE SILHOUETTE
Voyez cette ligne . . . la plus chic des voitures de ce type. Les glaces sont plus grandes, le coffre plus spacieux, l'aspect plus séduisant encore.



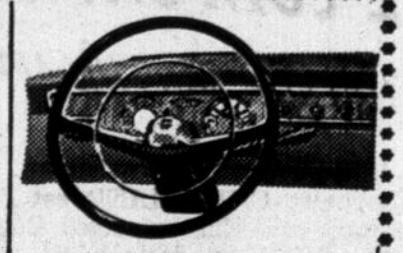
SIX PLACES CONFORTABLES MÊME AVEC DES ENFANTS REMUANTS! C'est bien la voiture idéale pour le confort de toute la famille.



VIGUEUR NOUVELLE, PUISSANCE NOUVELLE! A voir la manière dont son moteur 4 cylindres Econo-Power tire toute la vigueur possible de la moindre goutte d'essence, l'Envoy doit aimer l'économie.



INTÉRIEURS DE COULEURS ASSORTIES. Les modélistes ont fait appel à toutes les couleurs de l'arc-en-ciel en réalisant avec talent ces garnitures intérieures. Elles sont faites de matières luxueuses, finies avec soin.



NOUVEAU TABLEAU DE BORD. On ne saurait faire mieux pour mettre toutes les commandes à la portée de la main. Le tableau de bord s'harmonise à merveille avec les magnifiques intérieurs, tout en restant aussi pratique que possible.

LES QUATRE MODÈLES DE L'ENVOY



Le séduisant sedan Envoy Custom, l'étoile de la série Envoy . . . la plus belle présentation, le maximum de valeur!



L'audacieuse Envoy Special . . . élégance . . . commodité et facilité de conduite . . . à un prix économique!



L'allègre station-wagon Sherwood . . . la vivacité même sur la route . . . et de l'espace en abondance pour vos charges.



L'Envoy standard super-économique . . . toute la sûreté de marche et le luxe de réalisation de l'Envoy . . . au plus bas prix!

(*Pneus a flanc blanc sur demande, moyennant supplément.*)

LIGNE TOUTE NOUVELLE!
ENCORE PLUS SPACIEUSE!

ENVOY 62

ARRIVE AUJOURD'HUI!

UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

VOITURES FABRIQUÉES POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS, LIMITED, LUTON, ANGLETERRE, PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE PAYS. E-162CF

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8h.30, sur le réseau de Radio-Canada.

LASNIER & GALIPEAU LIMITEE

114, rue Richelieu — Tél. Fidélité 7-2385 — UN. 1-2898 — SAINT-JEAN, P.Q.

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "GM vous invite...", à la télévision, tous les mercredis soir à 8 h. 30

Collation de grades à Saint-Lambert

Le 27 octobre dernier, une collation de grades et de diplômes remplaçait la distribution des prix de juin dernier, à l'Ecole Normale de Saint-Lambert.

M. l'abbé Paul Mercille, principal, lut le palmarès, qui se résume ainsi:

Ont obtenu le Baccalauréat en pédagogie de l'Université de Montréal et le Brevet "A" du Département de l'Instruction Publique, Mlles Lise Brodeur, de Varennes; Solange Cormier, de St-Antoine sur Richelieu; Cécile Dion, de Pointe-aux-Trembles; Mariette Drouin, de Montréal; Monique Dubé, de Longueuil; Colette Gauvin, de Montréal; Andrée Lefebvre, de St-Constant; Huguette Surprenant, de Côte Ste-Catherine; Jocelyne Tremblay, de Ville Lemoyne.

Le Département de l'Instruction Publique a décerné le Brevet "B" à Mlles Aline Archambault, de Longueuil; Francine Beaudin, de Saint-Jacques le Mineur; Ghislaine Bérard, de St-Barthélémy; Annette Bisaillon, de Chambly; Michelle Blanchard et Reine Bourque, de Laflèche; Céline Brossard, de Ville de Brossard; Mireille Brunet, de Laflèche; Lise Camerlain, de St-Lambert; Renée Caron, de Beloeil; Cécile Carrière, de Ville Jacques-Cartier; Monique Chapleau, de Montréal; Marguerite Cousineau, de St-Lambert; Fernande Dulude, de St-Mathieu; Nicole Favron, de Jacques-Cartier; Donatienne Gendron, de Contrecoeur; Monique Gratton, de Longueuil; Christiane Grégoire, de Napierville; Louise Hébert, de St-Barthélémy; Jeannine Loyal, de Longueuil; Hélène Laflamme, de St-Marc sur Richelieu; Lucette Lapalme, de Delson; Claire Lapointe, de St-Amable; Huguette Latendresse, de L'Epiphanie; Ginette Lessard, de Laflèche; Christiane Mousseau, de St-Lambert; Mireille Poirier, de Beloeil; Monique Rhéaume et Anita St-Amand, de Longueuil; Christiane Valiquette, de St-Hilaire; Monique Valiquette, de Montréal; Huguette Viens, de Ste-Brigide.

Mgr Lucien Martin, p.a., v.g., présidait à la place de Son Excellence Mgr G.-M. Coderre. S'adressant à l'assistance, il a d'abord remercié le personnel enseignant de son magnifique dévouement et de ses résultats probants. Il a félicité aussi les normaliennes de leurs succès, amplifiés par leur collaboration à la discipline et aux méthodes préparées par les maîtres. Puis, laissant le passé, Mgr Martin a demandé aux jeunes finissantes de se tourner résolument vers l'avenir.

"L'avenir, chères diplômées, laissez-moi vous dire qu'il vous appelle et vous attend, et qu'il attend beaucoup de vous. Il attend infiniment plus de vous que d'autres, parce que vous lui apportez infiniment plus de promesses.

Vos origines en sont une. N'êtes-vous pas sorties des meilleures familles de notre région, des plus sérieuses et des plus chrétiennes, de celles qui comptent et sur lesquelles on compte et qui doivent donner l'exemple?

Votre éducation première et votre séjour dans cette maison en sont une autre: n'avez-vous pas reçu une formation intellectuelle, morale et religieuse de première importance? N'avez-vous pas été des privilégiées?

L'avenir, vous êtes donc en mesure de l'affronter sans décevoir ceux qui y ont préparées. En plus d'avoir tout ce qu'il faut pour trouver votre bien physique et moral, temporel et éternel, vous êtes prêtes à exercer sur votre temps et sur votre génération, même sur la génération future, une action salutaire et bienfaisante. Vos études vous ont préparées spécialement à l'instruction et à l'éducation des enfants, rôle de première importance dans la vie qui vous attend.

Sans doute vous trouverez une grande joie à ouvrir les jeunes intelligences et à leur communiquer vos connaissances intellectuelles. Cependant, il faudra toujours penser, comme on a pris soin de vous l'apprendre, ici, que l'instruction n'est qu'une partie de l'éducation. En face des transformations de notre société et des exigences qu'entrainent de telles modifications, en regard des idées incomplètes que prônent certains prétendus éducateurs, les paroles que Notre Saint-Père le Pape, Pie XII adressaient à des enseignants catholiques ne doivent cesser d'attirer votre attention. "L'éducation morale et religieuse, disait-il, revêt désormais une importance encore plus grande que la transmission du savoir et la formation professionnelle. L'homme de notre époque, dominée par la technique, a besoin d'une éducation intégrale et unificatrice — éducation fondée sur la Vérité absolue et plaçant Dieu au centre de l'existence — éducation telle que seules la foi chrétienne et l'Eglise catholique peuvent la donner" (document pontificaux, année 1957, p. 413). Pour bien remplir votre devoir, chères diplômées, vous devrez donc toujours vous montrer pleinement fidèles à votre rôle d'éducatrices catholiques.

D'ailleurs, ce que votre conscience exigera, vos évêques le réclament avec plus d'instance que jamais. Non seulement vous êtes de l'Eglise, mais l'Eglise — nos églises diocésaines — compte sur vous et a besoin de vous pour faire la conquête des âmes. Cela n'ira pas sans mettre à l'épreuve vos convictions et sans exiger de vous des sacrifices. Mais n'est-ce pas là la grande vocation de la femme chrétienne et aussi le secret de son bonheur et de celui des autres? Puisse l'amour du Christ et de l'Eglise guider vos pas et vous aider à faire le monde plus beau et meilleur que vous l'avez trouvé!"

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Heureux anniversaire

Il y aura de la joie dans l'air à l'école Maurice-Duplessis, car vendredi les élèves fêteront leur directeur, Frère Joseph-Armand, s.c.

Nous nous unissons à tous les élèves ainsi que le personnel enseignant pour vous souhaiter "bonne fête" et vous remercier pour le travail que vous avez accompli parmi nous.

—o—

Rencontre parents et maitres

Ces jours derniers les parents, dans une proportion de 90 pourcent, se rendaient à l'école chercher le bulletin de leur enfant. D'un côté ou de l'autre ces rencontres se sont toujours montrées très fructueuses. Nous espérons donc que cette rencontre va porter fruit et qu'une plus étroite collaboration entre parents et professeurs s'établira pour le plus grand bien de nos enfants.

—o—

Naissances

A Notre-Dame de l'Assomption, le 1er octobre 1961 a été baptisé Joseph, Robert, Daniel, né le 20 septembre enfant de M. René Bernier et de Pierrette Brière. Le parrain a été M. Robert Brouillette et la marraine Réjeanne Brière.

—A Notre-Dame de l'Assomption, le 15 octobre, a été baptisé Joseph, Robert, Sylvain, né le 6 octobre, enfant de M. Jean-Claude McDonald et de Monique Brisebois. Le parrain a été M. Robert McDonald et la marraine Jeannette Beaudry - McDonald.

—A Notre-Dame de l'Assomption, le 15 octobre, a été baptisé Joseph, Auguste, Daniel, né le 11 octobre, enfant de M. Amédée Lizotte et de Monique Bouchard. Le parrain a été M. Auguste Lizotte et la marraine Léa Castonguay.

—o—

Mariage

En l'église Notre-Dame de l'Assomption, a été célébré le mariage de M. Ernest Edouard Prescott, fils de M. Patrick Prescott et de Thérésa Donahue, à Mlle Suzanne Peat, fille de M. John Peat et de François Bleau.

BOUCHERVILLE

NAISSANCES

Le 22 octobre a été baptisée Marie, Thérèse, Micheline, né le 15 octobre enfant de M. Justin Beaudet et de Yolande Charbonneau. Le parrain a été M. Maurice Charbonneau et la marraine Thérèse Beaudet, oncle et tante.

Le 29 octobre, a été baptisée Marie, Monique, Diane, née le 20, enfant de M. Remi Giroux et de Carmen Poulin. Le parrain a été M. Gaston Poulin et la marraine Mme G. Poulin, oncle et tante.

Le 29 octobre a été baptisée Marie, Nicole, née le 16, enfant de M. Pierre Jouan et de Jeannine Bélanger. Le parrain a été M. Claude Bellavance et la marraine Jacqueline Bélanger.

Le 29 octobre a été baptisée Marie, Mireille, née le 20, enfant de M. Laurent Dubois et de Anne-Marie Deneault. Le parrain a été M. Hercule Deneault et la marraine Florida Deneault, oncle et tante.

MARIAGE

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Jean-Guy Tremblay, fils de feu Gérard Tremblay et de Adrienne Beaupré à Mlle Nicole O'Gleman, fille de M. Adélard O'Gleman et de Rose-Alba Meunier. Les témoins ont été MM. Roland Rondeau et Adélard O'Gleman.

SEPULTURE

Le 23 octobre est décédée à Montréal, à l'âge de 27 ans, 10 mois, 13 jours, Thérèse Dubois, épouse de G. Giroux.

Le Libera a été chanté le 26, à Boucherville en l'église paroissiale, par Mgr J. Poissant, c.s.,

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.



PRENEZ UNE KINGSBEER

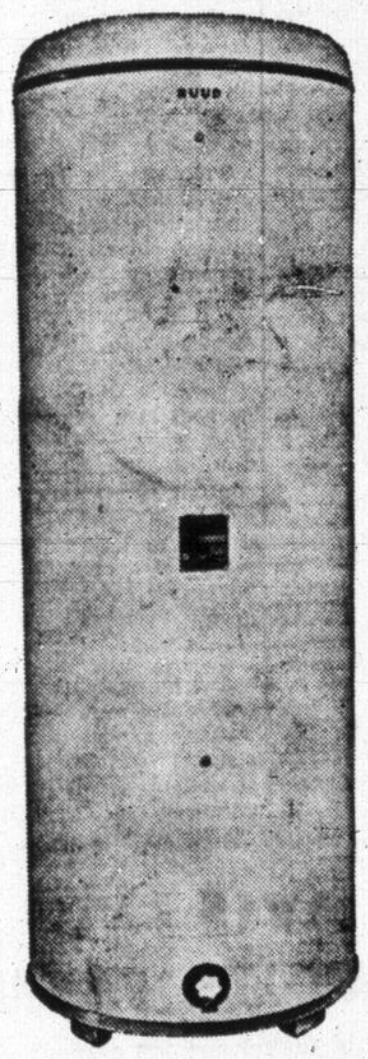
Après un nouveau record, ou simplement une bonne partie . . . rien de comparable à une savoureuse Kingsbeer! Grâce au procédé du "brassage prolongé", la Kingsbeer a été brassée *tout le temps qu'il faut* pour lui donner cette saveur fine et unique que vous retrouvez toujours avec tant de plaisir!

KINGSBEER

KINGSBEER LA PREMIÈRE . . . LA MEILLEURE . . . DEPUIS TOUJOURS

La vie moderne exige PLUS d'eau chaude!

Comblez ce besoin avec le . . .



CHAUFFE-EAU AUTOMATIQUE RUUD

EN ALLIAGE ALCOA

MODÈLE AE392

SEULEMENT $129.00 JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Un chauffe-eau installé il y a des années ne peut vraiment suffire aux besoins modernes d'eau chaude. Pour vous assurer la quantité d'eau chaude voulue, à la température qu'il faut à votre lessiveuse et à votre laveuse de vaisselle pour rendre éclatants vos tissus blancs et de couleur et votre vaisselle, tout en répondant aux besoins accrus pour la baignoire, la douche et l'évier, procurez-vous le chauffe-eau automatique Ruud avec réservoir solide en alliage d'aluminium à l'épreuve de la rouille!

6006-F

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI

OU

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

SAINT-LAMBERT

ST-LAMBERT (DNC). — Mardi le 31 octobre dernier, c'était la réunion mensuelle des membres de la Ligue du Sacré-Coeur de notre paroisse.

La réunion débuta à 8 heures p.m. par la prière habituelle suivie du mot de bienvenue de notre président M. Paul Leblanc, de la lecture des minutes et du rapport du trésorier.

Au programme des affaires commencées il y avait: réception de nouveaux ligueurs, la relève par les jeunes ainsi que la continuation de la formation de nos équipes. Ces affaires terminées on procéda à la distribution des boites mises à la disposition de notre ligue pour la souscription en faveur du diocèse de Valparaiso.

A 8 h. 30 les membres se divisèrent en commissions pour l'étude du bulletin "LAICAT". Cette étude fut suivie d'une plénière pour la lecture par les différents secrétaires des résultats de chaque commission. Le Directeur fut invité à tirer les conclusions et à nous donner ses directives. A 9 h. 15 le tout se termina par la prière de fermeture.

Grâce aux dix-huit ligueurs qui étaient présents le travail acompli fut des plus fructueux. Notre Ligue est bien vivante et nous espérons que l'avenir nous réservera une plus grande assistance de la part de nos membres.

—o—

Parents-maitres

Lundi soir, le 30 octobre dernier, la directrice, en l'occurrence Mlle Madeleine Beaudoin, et le personnel de l'Ecole Rabeau invitaient les parents à venir les rencontrer.

Les parents au nombre d'environ trois cents répondirent à l'appel des Maitres.

Au cours de la soirée il fut présenté aux parents une exposition de peinture de nos enfants de l'Atelier ainsi qu'une projection sur film de différentes peintures faites par les plus jeunes enfants. Il y eut également remise des bulletins et dialogues entre "Parents-Maitres". La soirée se termina par un léger goûter.

—o—

Fête du Souvenir

A l'occasion de la Fête du Souvenir un libéra sera chanté en l'église paroissiale, dimanche le 12 novembre à 3 h. p.m.

—o—

Décès de M. Jean-M. Baillargeon

A St-Lambert, le 2 novembre, est décédé subitement à l'âge de 58 ans, M. Jean-M. Baillargeon, industriel bien connu de Montréal. Il était l'époux de feu Simone Gingras.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, Bernard; son frère, Philippe, de St-Luc; ses soeurs, Mme Howard T. Owens, de Bridgeport, Connecticut; Jeannette et Béatrice de St-Lambert; ses belles-soeurs: Mme Philippe Baillargeon (Germaine Roy) de St-Luc; Mme Patrick Baillargeon (Simone Chénier) de Longueuil; son beau-frère, M. Howard T. Owens, de Bridgeport, Conn.

Les funérailles eurent lieu à l'église de St-Lambert, samedi le 11 novembre dernier.

—o—

Clinique des Donneurs de Sang

Le 8 novembre, l'Unité mobile de transfusion sanguine de la Croix-Rouge sera au Centre des jeunes de St-Lambert. La clinique fonctionnera de 2 h. de l'après-midi à 10 h. du soir du 8 au 10 novembre.

—o—

Danse pour tous

Tous les samedis soirs, depuis déjà cinq semaines, il y a une soirée de danses récréatives à la salle de l'Académie St-Michel, avenue Lorne. L'Association Athlétique et Culturelle se joint à la Fraternité des Policiers de St-Lambert pour vous inviter à cette soirée.

—o—

Recrutement aux Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales de St-Lambert sont de nouveau à l'oeuvre pour une deuxième année. En effet, notre prochaine saison artistique nous permettra d'apprécier de grands artistes de réputation internationale et voici un bref commentaire de ces principaux événements:

19 novembre prochain: Claude Kahn, pianiste français; 17 décembre: Quatuor Michèle Margand (1er prix Viotti 1960); 11 février: Arthur Polson, violoniste canadien; 25 mars: Le Magisien, opéra en un acte (musique de Jean Vallerant).

En plus, concert hors-série par la Chorale J.M.C. de St-Lambert sous la direction de Marcel Laurencelle (Magnificat de Vivaldi).

Avantages de la carte de membre

Votre abonnement vous fera connaitre et apprécier la vie musicale et artistique publiée dans le journal "Jeunesses musicales" (4 numéros).

Sur présentation de la carte de membre J.M.C. de St-Lambert vous pouvez participer aux activités des J.M.C. de Montréal en souscrivant aux cycles de concerts de votre choix (à un prix minime).

Les membres sont également invités par l'équipe J.M.C. de Montréal aux causeries de la faculté de musique de l'Université de Montréal les dimanches après-midi.

Vous pourrez également bénéficier de réductions appréciables sur la majorité des manifestations artistiques, telles que concerts, pièces de théâtre, etc.

Des escomptes sont accordées aux membres J.M.C. sur l'achat de disques chez Ed. Archambault, Jules Jacob et à l'International Music Store.

Sous l'habile direction de Marcel Laurencelle, notre chorale J.M.C. fondée l'année dernière, lance une invitation toute spéciale à ses membres (anciens et nouveaux). Les membres de cette chorale se réunissent tous les mardis pour préparer les plus belles oeuvres du répertoire soit pour son propre concert, soit pour se joindre à la chorale J.M.C de Montréal. En effet les participants de cette chorale auront l'avantage de chanter le Requiem de Verdi à l'église Notre-Dame avec l'orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Zubin Mehto.

Un membre musicien de notre centre de St-Lambert sera envoyé comme boursier au Camp Musical J.M.C. (Mont Orford) où il aura l'avantage d'étudier avec des maitres incontestés dans le domaine musical.

Prix de l'abonnement: $3.00 (étudiant); $4.00 (non-étudiant moins de 30 ans); $8.00 (membre privilégié, deux pour $15.00).

Le Jeune Commerce de St-Lambert Inc.

La formation par l'étude et l'action

Une foule d'activités plus intéressantes les unes que les autres, vont se succéder au cours du mois de novembre. Tout d'abord nous avons pour le 21 novembre, c'est-à-dire dans à peine trois semaines, une grande partie de cartes, intéressant les gens de St-Lambert et des environs. Cette activité est sans contredit un événement peu unique en son genre. Nous voulons rencontrer les vrais joueurs de cartes, ceux qui se servent de ce jeu comme on se sert d'un art, plus exactement les maitres et ils sont nombreux et nombreuses sur la Rive-Sud.

Des cadeaux de toutes sortes vont être distribués à ceux qui vont y prendre part.

Le comité des activités sociales est responsable du succès de cette soirée. Pour en faire un franc succès et une soirée des mieux réussies, nous avons le concours de spécialistes en la manière. Certains points sur lesquels je voudrais particulièrement insister, sont d'abord le fait important que cette partie de cartes est préparée avant tout, pour divertir le grand public et par la même occasion lui attribuer des cadeaux magnifiques. Cette semaine, je ne les mentionnerai pas car je veux vous en faire une surprise. La semaine prochaine, j'en énumérerai quelques-uns qui vous feront bondir de joie et d'empressement.

Donc qu'on se le dire, il y a partie de cartes "montsre" à l'Académie St-Michel, le 21 novembre. C'est une soirée à ne pas manquer.

—o—

Bibliothèque de St-Lambert

Livres nouveaux

"On a triché avec l'honneur" par Pierre Lagaillarde; "Les petits enfants du siècle" par Christiane Rochefort; "La Main" par Maurice Rheims.

—o—

Nouvelles municipales

Le Conseil de la Cité demande aux résidents de St-Lambert de signaler le numéro suivant: OR 1-1822 pour tous les appels urgents requérant une action prompte et immédiate; mais de s'abstenir quand il s'agit de formuler une "plainte" de quelque nature qu'elle soit.

Pour toutes plaintes, renseignements pertinents ne requérant pas une action immédiate, composez le numéro suivant: OR. 1-1913 en mentionnant le poste 50.

S'il survenait un incendie, un accident, un vol par effraction ou avec violence, il vous faut signaler immédiatement OR. 1-8122. Le Service ne peut être efficace que si la ligne n'est pas embêtée par des appels inutiles. Sinon l'efficacité peut en souffrir. De toutes façons, quelque soit le genre de plaintes à formuler il vous faut signaler le numéro OR 1-1913 et demander le local 50. Des personnes compétentes se feront un devoir d'y remédier avec promptitude.

Cet automne, la cité de St-Lambert abandonne la coutume du ramonage annuel des cheminées. Cependant, une demande tout à fait spéciale pourra être prise en considération. Cette décision vient d'être prise par le Conseil de la Cité. Elle découle d'une étude approfondie sur le système de chauffage à l'huile. Ce combustible n'accumule que des déchets poussiéreux pouvant être enlevés tous les trois ans.

Du au fait que la majorité des résidents possèdent un chauffage à l'huile, le Conseil leur demande de juger objectivement si un tel besoin s'impose.

Ceux dont le bois et le charbon de combustibles alimentant poêles et fournaises centrales, peuvent se prévaloir de ces services en composant le numéro suivant: OR. 1-1913 mentionnant le poste 41. A ce moment, la ville se fera un plaisir de mettre son équipement à la disposition du citoyen qui en fera la requête.

Chaque année, à cette même époque, les propriétaires de chiens de St-Lambert s'étant conformés aux règlements concernant ces animaux, semblent en oublier quelque peu la rigueur et ne se préoccupent plus de la garde du chien, lui permettant de vagabonder un peu ca et là. Il serait plus prudent de s'en tenir à la teneur du règlement 410 concernant la garde et la mise en liberté des chiens à St-Lambert.

L'aspect le plus important du dit règlement (mis à part le paiement de la licence de quatre dollars pour les mâles et de huit dollars pour les femelles) consiste en l'interdiction de laisser courir ou vagabonder les chiens au delà du terrain du propriétaire, à l'exception de promenade dans laquelle le chien doit être retenu par une laisse n'excédant pas six pieds de longueur. Ce règlement est en vigueur durant la période comprise entre le 1er avril et le 30 novembre.

Les chiens trouvés en liberté durant cette période seront sequestrés pendant deux jours au poste de police; de plus le propriétaire devra payer une amende de deux dollars si le chien n'est pas réclamé dans ce délai, les autorités obtiennent tous droits sur l'animal incluant même le pouvoir de supprimation.

Les propriétaires, dont les chiens endommagent les gazons, jardins et plate-bandes ou causent du désordre de quelque nature qu'il soit, sont passibles d'une amande n'excédant pas $40.00. A défaut de paiement, les propriétaires sont passibles d'emprisonnement pour une période n'excédant pas huit jours.

Tous ceux qui possèdent un chien et désirent le garder sans être ennuyé n'ont qu'à se soumettre scrupuleusement aux règlements.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Marie Lefebvre
Tél. NEptune 0615
Pianiste - Organiste
Diplômée de l'Ecole de Piano Paris-Montréal
Ex-élève de Victoria Cartier
246 Fabrique ST-CONSTANT



Il LE FAIT MAINTENANT grâce au prêt "T-D" pour l'amélioration des habitations Nous aimerions vous présenter un opportuniste. L'homme que vous voyez dans cette illustration profite de la saison morte dans l'industrie de la construction, pour remodeler sa cuisine avec un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS.

Un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS, particulièrement en ce moment de l'année, constitue une vraie bonne affaire. Il vous fournit les fonds nécessaires pour augmenter la valeur de votre foyer au moment même où la main d'oeuvre et les matériaux sont facilement disponibles. C'est aussi une excellente affaire à un autre point de vue, ce prêt pour l'amélioration des habitations. En effet, vous pouvez emprunter à des taux d'intérêts relativement bas et à des conditions de remboursement remarquablement faciles.

Rendez visite, dès que possible, au gérant de votre succursale locale de la Banque Toronto-Dominion. Il sera heureux de vous fournir tous détails et de vous montrer comment c'est facile d'arranger un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS. Ne manquez pas d'aller le voir le plus tôt possible. Vous apprécierez vraiment ce genre de service.

C'EST LE PERSONNEL QUI CRÉE TOUTE LA DIFFÉRENCE À

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
LA BANQUE QUI PRÉVOIT L'AVENIR

E.-A. Doyon, gérant
46, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
★
186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec:

Nom:	Adresse:	Catégorie:
LEGARE, Gaston	272 Missisquoi Iberville	Epicerie
LANOUE, Roger L.	35-37 De Salaberry Saint-Jean	Hôtel, salle à manger, bar-salon
LORRAIN, Roch	40 St-Georges Saint-Jean	Hôtel, salle à manger, bar-salon, taverne

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.
L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

Sainte-Louise-de-Marillac

On fête M. le curé J. L. Bourdon

Ste-Louise-de-Marillac (DNC). — Samedi le 14 novembre les paroissiens de Ste-Louise-de-Marillac se sont réunis pour souligner la fête de leur curé, M. Jean-Louis Bourdon, tout ceci se passait dans la salle de l'école de la même paroisse.

L'adresse fut lue par Mlle Lise St-Amant qui sut très bien s'acquitter de sa tâche.

Cette adresse comprenait des remerciements à notre curé, pour ses bonnes paroles et ses encouragements, qui ont permis à nos organisations de prendre de l'expansion.

Il y eut présentation de gerbes de fleurs et aussi une bourse de quelque cent cinquante dollars qui fut offerte par les paroissiens et que M. le curé a voulu immédiatement remettre à la Saint-Vincent-de-Paul.

On présenta aussi une démonstration du savoir des danseurs de la paroisse. Mlle Ginette Barrette qui n'a que huit ans a bien su nous amuser avec ses danses à claquettes et ensuite Jean Mercier et son équipe de folklore se sont fait valoir dans de très belles exhibitions de danses.

Tout ceci se clôturait par un mot de notre curé qui réciproquement remerciait ses paroissiens pour leur gentillesse à son égard, mais ajouta qu'il ne recherchait pas ces fêtes-là pour lui personnellement. Toujours aussi humble, il demanda aux paroissiens de bien vouloir accepter la bourse pour la Saint-Vincent-de-Paul, afin d'en faire profiter de moins fortunés. Les oeuvres, ajouta-t-il, fonctionnent toujours bien quand le curé est secondé par ses paroissiens.

—o—

Pèlerinage

Dimanche dernier, le 5 novembre, eut lieu le pèlerinage à la Cathédrale de Saint-Jean. Un autobus, dont presque toutes les places étaient occupées, parti à 7 heures p.m. en face de l'église Ste-Louise. Accompagnés de notre curé, nous nous rendîmes à la Cathédrale de Saint-Jean pour rendre un hommage au Pape Jean XXIII, sous forme d'un bouquet spirituel et d'un aumône.

—o—

Ecole Ste-Louise-de-Marillac

Résultats de septembre-octobre:

Garçons

7e année: M. René Déry
- Richar Robidoux 88.5
- Michel Provost 80.6
- Michel Laurence .....
- Marcel Bilodeau 77.9
- Gaston Bélanger 77.6

6e année: Mme Frs Landry
- Pierre St-Amand 84.7
- Jean Soucy 83.5
- Denis Labrecque 81.9
- Gilles Déziel 81.1
- Gaétan Chassé 80.5
- Richard St-Amour 80.5

5e année A: Mme L. Houde
- André Bernard 95.5
- Pierre Desjardins 92.9
- Claude Chartier 90.4
- Romain Rioux 85.2
- Daniel Bertrand 84.7

5e année B: Mlle C. Plante
- Denis Gauthier 81.4

4e année A: Mlle C. Fréchette
- Gilles Beaulieu 87.9
- Louis Bourdon 81.0
- Richard Beaulieu 80.9
- Roland Moreau 80.9
- Guy Martel 80.5

4e année B: Mlle C. Plante
- Roch Bilodeau 97.5
- Robert Langlois 75.5

3e année "A": Mlle A. Levesque
- Gérard Bell 87.1
- Jean Bastien 86.8
- Luc Lefebvre 86.1
- Yvon Gaucher 85.5
- André Potvin 84.6
- Pierre Contant 84.0

3e année B: Mlle H. Gaudet
- Roger Venne 91.3
- Pierre Baziriet 91.1
- Gaétan Bouchard 89.6
- Gilbert Ethier 86.6
- J.-Jacques Gignac 85.2
- Denis Désormeaux 85.1

2e année "A": Mlle N. Richard
- Robert Séguin 90.6
- Pierre Rondeau 87.8
- Alain Théberge 87.2
- Jocelyn Boulay 85.3
- Michel Gervais 85.3

2e année "B": Mlle H. Girard
- Pierre Simard 96.5
- Christian Rioux 91.7
- Michel Lévesque 90,4
- Jean Lacombe 89.8
- Yvon Trépanier 88.2
- Michel Gauthier 88.2

—o—

Naissances

A Ste-Louise-de-Marillac, le 5 novembre 1961, a été baptisé Joseph, Yvan, Réjean, né le 17 septembre enfant de M. Maurice Verrette et de Thérèse Paré. Le parrain a été M. Jean-Paul Paré, oncle et la marraine Rena Lafleur, tante.

A Ste-Louise-de-Marillac, le 5 novembre 1961, a été baptisé Joseph, Patrice, né le 30 octobre, enfant de M. Enoïl Desjardins et de Huguette St-Hilaire. Le parrain a été M. Tony Lombardi, oncle, et la marraine Irma Desjardins, tante.

★ Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.

BIBLE ET CHARITÉ



CHARITÉ

Qui est mon prochain? "Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle?" demande un docteur de la loi. Jésus, citant les livres saints, répond "qu'il faut aimer Dieu et son prochain".
Le Christ impose l'amour entre les hommes. Les hommes, pour la plupart, n'imposent que leurs doctrines.

(Marg. Agnard de Groote)

Prêter à son prochain c'est pratiquer la miséricorde, lui venir en aide c'est observer les commandements (Eccli 29, 1)

Unité Sanitaire comté de Chambly

LUNDI LE 13 NOVEMBRE:
Longueuil (111 Guilbeault) 9 h a.m.: Cartes de santé.

MARDI LE 14 NOVEMBRE:
Longueuil: 9 h. à 11 a.m. et 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique BCG contre la tuberculose.
Greenfield Park: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.

MERCREDI LE 15 NOVEMBRE:
Longueuil: 9 h. a.m.: Clinique dentaire.
St-Basile: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole, rue Principale.
St-Bruno: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.

JEUDI LE 16 NOVEMBRE:
St-Hubert: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Station RCAF.
Longueuil (St-Antoine): 2 h. p.m. Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. 111 Guilbeault.

VENDREDI LE 17 NOVEMBRE:
Longueuil: 9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Croydon: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Salle Légion.



● Le 26 octobre dernier, Mme Paul Sauvé était la conférencière invitée du banquet de clôture de l'Association féminine progressiste-conservatrice du Québec, en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Plus de mille membres, représentant chacun des 75 comtés fédéraux de la province, ont participé à ces délibérations. A l'issue de la soirée, dans un geste empreint de délicatesse et de courtoisie, madame Sauvé a bien voulu offrir à la plus âgée des déléguées présentes, madame S. Albert Baulne, la gerbe de fleurs qui lui avait été donnée à l'issue de sa conférence. Madame Baulne a été, depuis plus de 50 ans, de toutes les campagnes électorales fédérales et a servi au titre de vice-présidente du district de Montréal de l'Association des femmes progressistes-conservatrices.

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Les Jeunesses Musicales de Chambly

C'est du 5 au 11 novembre qu'a lieu la grande Semaine de recrutement pour les Jeunesses Musicales de Chambly. L'an dernier, ce fut un succès inespéré que la création de ce nouveau Centre. Non seulement Chambly, mais Richelieu, Marieville, St-Mathias ont fait partie des Jeunesses Musicales. Cette années encore nous voulons faire bénéficier la population de la région de ces avantages inconstestés. Que les parents encouragent les jeunes à y participer pour se former et enrichir leurs loisirs.

Le Comité central pour cette année se compose de M. Gilles Lesage, président, M. B. Beaupré, vice-président, Mlle Jeannine Wilson, secrétaire, M. J. C. Lemay, trésorier, M. Jean Burton, publiciste, Me Marcoux, responsable du recrutement, M. S. Carreau, directeur des sous-comités, Mlle Yolande Bisaillon, chargée des réceptions. Le Père A. Véronneau o.m.i. agit comme aumônier.

Nous espérons que cette année encore la réponse du public sera aussi intense que celle de l'an dernier. Nous faisons un appel spécial aux membres des organisations sociales, aux Loisirs ainsi qu'aux groupements folkloriques. Les Jeunesses Musicales vous offrent l'occasion rêvée de quatre soirées de musique de premier choix avec des artistes de grande réputation Les concerts auront lieu cette année un jeudi soir, au gymnase du Séminaire Oblat à Ville Chambly. Le premier se donnera le 23 novembre et nous aurons le plaisir de recevoir le pianiste italien Mario Delli Ponti. Ce récital sera suivi de celui du Quatuor Margand de Paris. Viendra ensuite un violoniste de grande réputation et le tout se terminera par un opéra de Jean Vallerand, "Le Magicien". Pous vous abonner, adressez-vous à OL. 8-1265 ou au Séminaire, OL. 8-8727.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374



KELLY Safe Trac
Un pneu de qualité à prix économique. Robuste semelle en caoutchouc armorubber — entoilage de nylon trempé pour la tension. Une valeur réellement appréciable.

KELLY Prestige
Un pneu de luxe à prix modique. Le meilleur pneu disponible dans sa catégorie de prix.

Celebrity
Le plus excellent pneu fabriqué aujourd'hui au Canada.

LA GARANTIE KELLY-SPRINGFIELD

1. Garantie contre les risques de la route:
Tous les pneus neufs Kelly pour auto sont garantis contre tous les risques de la route — éclatements, fissures de la carcasse, coupures . . . à l'exception de perforations réparables. La garantie est limitée au propriétaire initial pendant le nombre de mois spécifié.

2. Garantie pendant toute sa durée:
Tous les pneus Kelly sont garantis contre tous les défauts de main-d'oeuvre et de matières premières sans limite de durée ou de millage.
Tout marchand Kelly réparera sans frais, ou accordera une allocation sur un pneu neuf, basée d'après l'épaisseur originale de la semelle qui reste et les prix courants Kelly-Springfield.

Nous avons besoin de **pneus usagés.** Nous vous allouons jusqu'à $10.00 sur l'achat d'un "Celebrity" ou "Prestige".
CETTE VENTE POUR 1 SEMAINE SEULEMENT



pour des voyages sans inquiétude...
KELLY Springfield PNEUS
RECHERCHEZ CETTE ENSEIGNE DE QUALITÉ CHEZ

St. Johns Vulcanizing Works Reg'd.
Raymond RAYMOND, propriétaire
PNEUS REPARES OU RECHAPES
323, rue Laurier Fl. 7-4364 Saint-Jean

S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à

"S.V.P. DITES-MOI"
"journal "Le Richelieu"

• • •

Q. De ce temps-ci, mon mari passe ses week-ends à la chasse; je n'en suis pas fâchée, car cela me fait moins de besogne à la maison; mais je me demande s'il n'y a pas une doctrine de l'Eglise catholique sur ce sport cruel qui n'a d'autre but que de faire souffrir de pauvres animaux sans aucune défense.

Une épouse tranquille en fin de semaine

R. D'abord, "la cruauté" réelle envers les animaux est un péché. Non pas parce que les animaux non-raisonnables auraient un droit à vivre heureux (seules les personnes intelligentes peuvent avoir de vrais droits), mais parce que l'homme qui est cruel envers les animaux n'agit pas selon sa propre raison (il n'est jamais raisonnable d'infliger des souffrances sans avoir un motif proportionné).

Mais remarquez bien, Madame, que la chasse moderne "n'est pas nécessairement une cruauté", puisqu'un animal aussi gros qu'un chevreuil et, à plus forte raison, une bête aussi petite qu'une perdrix, peuvent être tués "instantanément" d'un seul coup de fusil.

Par ailleurs, Dieu le Créateur dit clairement dans la Bible que tous les animaux, quels qu'ils soient, sont sur terre pour l'homme: "que l'homme ait domaine sur les brutes des champs et sur les oiseaux de l'air et sur les poissons de l'eau". C'est pourquoi la théologie morale estime que les animaux sauvages, qui n'appartiennent encore à personne, peuvent être tués non seulement pour servir à la nourriture de l'homme mais même comme sport pour procurer sa recréation honnête.

N'y a-t-il pas, d'autre part, des animaux qui ne sont pas "sans aucune défense", comme les ours? et d'autres qui sont nuisibles, comme les loups? De toute façon, dites-moi, avez-vous objection à ce qu'on tue un homard pour "vous" le servir dans un restaurant chic? avez-vous objection à ce qu'on abatte une "grande quantité de visons" pour en faire une étole qui entoure "vos" épaules, chère Madame?

x x x

Q. Il me semble avoir déjà entendu parler d'une sainte de Belgique qui serait considérée comme "patronne des malades mentaux". Est-ce que vous pourriez me donner des informations plus précises?

Une qui aurait des faveurs à lui demander

R. Sainte DYMPHNA est la patronne des malades mentaux. La revue "Tabernacle and Purgatory", des Bénédictines de Clyde au Missouri, a publié sa biographie sommaire dans son numéro de mai 1946; le "Catholic Universe Bulletin" a publié une étude sur cette sainte dans sa livraison du 3 avril 1936; une "neuvaine à sainte Dymphna" a été publiée (en anglais) à l'hôpital Longview de Cincinnati, Ohio, avec deux "Nihil Obstat" un "Imprimi Potest" et "l'Imprimatur" de l'Archevêque de Cincinnati.

Sainte Dymphna, trop peu connue au Canada, est une jeune vierge irlandaise du septième siècle (entre 600 et 640) qui perdit sa mère fort jeune, qui fut poignardée à mort par son propre père après lui avoir refusé les intimités conjugales et après s'être enfui à Geel en Belgique. Au 13e siècle, les habitants de Geel, près d'Anvers, devinrent célèbres pour leur dévouement envers les malades mentaux et ils attribuèrent les guérisons obtenues à la sainte dont les reliques sont conservées dans l'Eglise qui y porte son nom. Encore aujourd'hui, des habitants de Geel hébergent chez eux les malades mentaux capables de travailler. Et près de 25% de la population de Geel est constituée de malades mentaux.

Les Papes ont accordés d'abondantes indulgences à ceux qui font des pèlerinages sur le tombeau de sainte Dymphna. Au cours des siècles, d'innombrables soulagements de troubles nerveux ont été attribués à l'intercession de sainte Dymphna.

x x x

Q. Pourriez-vous parler "brièvement" des bonnes femmes qui attendaient pour le début de l'an 1960 le dévoilement du secret de Fatima?

R. Avec plaisir. Bon débarras.

Çà vous regarde !

par
Henri BECHARD, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable
KATERI TEKAKWITHA

Avant d'aborder les révélations posthumes de la vénérable Kateri Tekakwitha, je tiens à vous signaler le meilleur livre français au sujet de ces communications d'un autre monde: **Les révélations dans l'Eglise** par Laurent Volken, paru cette année, à Mulhouse, aux Editions Salvator. C'est une interprétation du rôle des révélations particulières dans l'Eglise.

Dès le premier siècle, ces manifestations ont toujours retenu l'attention de l'Eglise. L'Apôtre saint Jean fait une mise en garde à ce sujet, mais justement, cette mise en garde prouve l'existence et l'acceptation du cas "révélations".

S. E. le Cardinal Ottaviani, dans l'**Osservatore Romano** du 2 février 1951, développe cette même pensée: "Chose curieuse, il y a peu de temps encore, l'Eglise a dû défendre le fait des révélations, et maintenant elle doit donner l'avertissement de ne pas en abuser; l'engouement pour le merveilleux est tel qu'il devient un grave danger pour la vie chrétienne; on court en masse sur les lieux d'une soi-disant apparition et on néglige les sacrements et on se dresse contre l'autorité de l'Eglise".

L'étude de Laurent Volken se divise en trois parties. D'abord le fait des révélations dans l'Eglise — à ce propos, résumé historique des attitudes de l'Eglise à partir des temps apostoliques jusqu'à nos jours; deuxièmement, le discernement des révélations — éventail de considérations générales, suivi d'une étude de critères, sans oublier les distinctions entre les hallucinations et les contrefaçons diaboliques; et, enfin, troisièmement, les sens des révélations — place traditionnelle, justification de ce sens, usage et fruits des révélations privées.

De cet aperçu-capsule du livre lumineux de Volken, n'y aurait-il pas lieu de croire qu'il pourrait y avoir, tout au moins, une indication du sérieux de certaines révélations? Le lundi de Pâques, cinq jours après sa mort, Kateri s'est manifestée à "une personne de vertu digne de foi". D'ici peu j'examinerai avec vous quelle était cette personne et le contenu de la révélation qui lui a été faite par le Lys des Agniers. Si vous aimez Kateri, **ça vous regarde!** Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, Caughnawaga (Qué.), pour un exemplaire gratuit de la petite revue. "Kateri".

L'Eglise de Rome, une alliée et non pas une ennemie

LONDRES (CCC) — Lord Fisher de Lambeth, ancien archevêque de Cantorbéry et ancien primat de l'église anglicane, a déclaré, devant le conseil britannique des églises, que l'Eglise de Rome était une alliée et qu'elle ne devait plus être considérée comme une ennemie. Le Dr Ramsey, nouvel archevêque de Cantorbéry, a été élu président du Conseil, en remplacement de Lord Fisher.

Lord Fisher a précisé: "Il s'agit d'une évolution surprenante et d'un chapitre entièrement nouveau, tant dans l'histoire universelle que de l'histoire du christianisme. De la part des politiciens, on peut souvent regretter qu'ils vont trop loin et ne peuvent plus exprimer leurs regrets. Les politiciens veulent toujours prouver qu'ils ont raison. Mais, pour chaque peuple, le salut commence seulement lorsqu'on peut regretter ce qui s'est passé et dire qu'on a eu tort en partie. L'Eglise de Rome a commencé d'affirmer cela et, maintenant, nous pouvons tous le dire".

Kateri Tekakwitha



Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Catherine Tekakwitha, "le Lys des Iroquois"

(SUITE)

La mission de St-François-Xavier était l'une des missions les plus florissantes du Canada et sans répit y travaillaient le Père Jacob Fremin, le Père Pierre Cholence et le Père Claude Chauchetière; ces deux derniers, par leurs écrits, ont transmis à la postérité les faits de la vie de Catherine Tekakwitha, permettant ainsi à la section Historique de la Congrégation des Rites de préparer un abondant et très précieux matériel historique, très utile pour la cause de Béatification.

Quand elle vint au Sault, Catherine apporta une lettre de présentation du Père de Lamberville pour le Père Cholenec où l'on put lire ces phrases significatives:

> "Catherine Tekakwitha vient s'installer au Sault. Je vous prie de vous charger de sa direction. Vous connaitrez bien vite le trésor que nous vous donnons. Qu'elle profite de vos conseils, pour la gloire de Dieu et pour le salut d'une âme qui Lui est certainement très chère".
>
> (Doc. X, page 158)

A Sault, la jeune peau-rouge vécut dans la cabane d'une de ses soeurs d'adoption et là, elle rencontra la vieille Anasthasie qui avait connu sa mère. Anastasie qui, d'après ce qu'on lit dans les documents de l'époque, était un des pilliers de la mission (Doc. X, page 158), devint la seconde maman de Catherine.

En 1677, le jour de Noël, la jeune fille s'approcha pour la première fois de la Table Sainte et, à dater de ce jour, Jésus dans l'Eucharistie, fut le soleil de sa vie. Elle passait de longues heures en oraison devant l'autel de la modeste église de mission; et la prière, spontanée, fleurissait sur ces lèvres.

Quand ses hôtes pensèrent à la marier, Catherine, encore une fois, refusa et resta fidèle à sa résolution de ne plaire qu'à Jésus. Le 25 mars, en effet, après avoir demandé plusieurs fois l'avis et l'approbation de son père spirituel, elle se consacra solennellement au Seigneur, renonçant pour toujours à se former une famille. Cette façon d'agir n'était pas dans les habitudes des peaux-rouges convertis, et jusqu'alors on n'avait pas connaissance qu'une jeune fille indienne eût fait quelque chose de semblable. Le Père Cholenec qui fut son confesseur, écrira plus tard: "Après cet héroïque sacrifice, elle ne touchait plus terre. Sa conversation était toute dans le ciel, tandis qu'elle contraignait son corps à de nouvelles austérités". (Doc, page 197-198).

(A suivre)

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières
Calculateurs, etc . . .

Crédit Interprovincial Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

Membre de
The Investment Dealers' Association of Canada

Achat et Vente d'Obligations

31 ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL Tél. 849-6081
QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES MONCTON

Représentants dans la région:

WILLIAM S. ALBERT
Hôtel St-Jean
St-Jean, Qué. — Tél. FI. 6-5455

MAURICE J. FARAND
Hôtel St-Jean
St-Jean, Qué.
FI. 6-6886

ANDRE CHOQUETTE
15, rue Goyette
Iberville, Qué.
FI. 7-2351

J. L. Lévesque Inc.

Membre de
La Bourse de Montréal - La Bourse Canadienne
31 ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL Tél. 849-6088

CHRONIQUE DE

Mère d'Youville

L'abbé Dufrost nous parle de sa mère: la Bienheureuse Marguerite d'Youville

L'abbé Charles statue sans la moindre hésitation dans ses deux textes que monsieur du Descoat — "ce prêtre d'une piété exemplaire" choisi par Mme d'Youville pour confesseur — lui "prédit à la mort de son mari que Dieu la destinait à une grande oeuvre et qu'elle relèverait une maison sur son déclin". Il importe de noter la date où cette annonce a été faite à Mme d'Youville pour être persuadé de la réalité de la prédiction.

Il s'agit bien ici d'une grâce particulière accordée au Sulpicien et qui lui a permis de percer le voile de l'avenir, car dix-sept années s'écouleront avant que la "maison sur son déclin" accueille celle qui la relèvera de ses ruines.

L'hôpital général des Frères Charon décline il est vrai depuis la mort de son fondateur survenue en 1719 et nous en sommes au décès de François d'Youville, le 4 juillet 1730. Le déclin de la communauté et de la maison qui l'abrite n'a pas encore donné lieu cependant de croire un relèvement impossible. Il faut également considérer que Mme d'Youville n'a pas eu l'occasion de manifester ses merveilleuses aptitudes de travailleuse sociale. Certes l'archiconfrérie de la Sainte Famille à laquelle elle appartenait, exige de ses membres la pratique de la charité moyennant la visite aux malades et la quête pour les pauvres, mais le devoir d'état garde toujours la préséance et Marguerite ne disposant d'aucun loisir, n'a pas pu faire ses preuves. Il reste, toutefois, que le courage, la prudence, le talent qu'elle déploie au sein de son propre foyer, pour compenser à l'incurie de son époux volage, dénotent une vertu, une intelligence peu communes. Ces constatations cependant ne donnent pas lieu de conclure que le jour viendra où Mme d'Youville, rompant avec les coutumes bien établies, innovera une forme d'apostolat bien adaptée à son milieu, pour réussir là où des hommes ont échoué. De sorte que monsieur du Lescoat, qui prononce des paroles si lourdes de sens, ne s'appuie pas sur ce qu'il croirait possible, mais éclairé par une assistance spéciale de l'Esprit-Saint, il déclare un grand secret d'avenir. Et si le "saint prêtre" nous avait laissé des Mémoires, très probablement y avouerait-il sa propre surprise d'avoir ainsi prédit avec tant d'assurance, un événement insoupçonné et insoupçonnable. Qui aurait pu se douter que l'humble veuve du traiteur François d'Youville, tout simplement parce qu'elle était fidèle à la grâce, allait opérer le miracle de la résurrection de l'hôpital, fonder une communauté religieuse appelée à soulager toutes les misères humaines, mériter de franchir le seuil de l'immoralité et être appelée à l'honneur de devenir la première Bienheureuse d'origine canadienne? Elle-même, ignorait les grands desseins de Dieu sur son âme, et si malgré la persécution, la maladie, la guerre et des obstacles sans nombre, elle s'est attirée l'admiration des âmes de bonne volonté, elle n'a cherché définitivement qu'une chose: le bon plaisir de Dieu par le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ.

Soeur Estelle Mitchell, s.g.m.
Membre de la Société historique de Montréal.

En 1827

Les parents du Frère André

Un jeune couple alla s'établir au Rang des Ecossais — Familles Miclette et Messier. — Etablissement au Rang des Ecossais.

STE-BRIGIDE (DNC). — Les parents du Frère André, pris au sens large du mot appartenaient-ils à la classe aisée des fermiers d'autrefois? A plus d'un siècle et demi de distance, si l'on se pose la question en 1827, il ne reste pour témoins que des documents, et que révèlent-ils? Voici un extrait touchant la parenté du Frère André; cette fois-ci, il s'agit d'une grande tante, Marie-Reine Bessette, épouse d'Amable Miclette, cultivateur de Ste-Marie-de-Monnoir. Grand événement familial! Leur fils va épouser Marie Messier; nous ferons la connaissance des deux familles et bien entendu celle du nouveau couple qui projette de se tailler un domaine dans le Rang des Ecossais sis dans la future paroisse de Ste-Brigide.

Amable Miclette

Le futur époux, Amable Miclette est le fils mineur d'Amable Miclette et de Marie-Reine Bessette, celle-ci soeur de Joseph Bessette, le grand-père du Frère André, autre part la future mariée, Marie Messier est la fille mineure de Pierre Messier et de Catherine Tessier dit Major: ces deux familles de cultivateurs habitent au ruisseau Logesse (Barré) paroisse de Ste-Marie-de-Ramezay ou Monnoir (aujourd'hui Marieville).

La passation du contrat de mariage en ce 20 octobre 1827, le futur marié a servi d'occasion sacrée à une rencontre de parents: du côté d'Amable Miclette assistent Joseph France Bessette, l'aïeul, Ephrem Miclette, oncle, Joseph Bessette et Angélique Georges, le grand-père et la grand-mère du futur Frère André et oncle et tante du futur époux, Damase Bessette son cousin, Henry Miclette et Archange Sansoucy, oncle et tante, Eusèbe Bessette, Edouard Bessette, Maryse Bessette, Ozite Bessette ses cousins et cousines.

Marie Messier

De son côté, la future épouse étaient assistée de ses père et mère, Pierre Messier et Catherine Tessier dit Major, son frère Pierre, Rachel Piedalue, sa belle-soeur, Jean-Baptiste Messier, Joseph Choinière et Marie Tessier, Pierre Benoit et Véronique Tessier, ses oncles et tantes. Des personnalités honoraient la famille Messier de leur présence en ce jour solennel, à savoir Remy Bourdages, médecin, écuyer et futur député, Etienne Benjamin Franchère du puissant cartel commercial Timothé Franchère et Co., sieur Trefflé Franchère, et parmi les notables de plus modeste condition figurent Joseph Neveu et Marie Choquette, Constant Paquette et Louise Robert, Jacques Lannier et Eléonore Piedalue, ses amis.

Etablissement

"En faveur du futur mariage le père et la mère, du futur époux, donnent en avancement d'roirié de leurs futures successions, une terre sise à Ste-Marie, seigneurie de Monnoir, dans le Rang des Ecossais, de la contenance de 3 x 30 tenant par devant, aux terres de la rivière du sud ouest, par derrière à la ligne seigneuriale d'Yamaska, d'un côté au nord à Jean-Baptiste Miclette et d'autre côté au sud à un nommé Chambers où il y a une maison de 24 pieds carrés et achevée et sur laquelle terre les père et mère du dit futur époux construiront d'ici deux ans une grange de quarante pieds".

"Les biens de la future consistant en une somme de 4,000 livres ou shellings ancien cours que ses dits père et mère lui donnent pour tous droits successifs échus et à échoir de leurs futures successions qu'ils promettent de lui payer à lui, à six ans finis et révolus".

Conclusion

Une dot de 4,000 livres à cette époque comme aujourd'hui d'ailleurs constituait un apport peu banal: ce bien de famille devenait donc l'apanage du nouveau couple. Que les grands personnages du temps tels Bourdages et les Franchère eussent assisté au contrat de mariage, démontre la niveau financier et la réputation de ces deux familles dont les enfants allaient contracter alliance. Enfin que le nouveau couple ait choisi le Rang des Ecossais, à la rivière sud ouest pour y fonder un foyer explique à la fois leur humble condition de colons et les préoccupations générales à cette époque: gagner une terre, la conquérir sur la forêt, mais à la différence de tant d'autres, le jeune Amable Miclette petit-fils de Jos France Bessette, semblait déjà être un défricheur à l'aise.

R.B.

L'album des SIX

Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne

25 ouest rue Jarry, Montréal 11

Le nom de Martin dans la vie de Marie de l'Incarnation

L'Eglise recommande à la piété des fidèles, en date du 11 novembre, le nom de saint Martin, évêque de Tours Né en Hongrie, vers l'an 316, saint Martin entra à quinze ans dans l'armée romaine. Un fait célèbre à cette époque de sa vie est à la rencontre d'un pauvre grelotant de froid, par un jour d'hiver rigoureux, à qui il donne une partie de son manteau qu'il a taillé en deux avec son épée. La nuit suivante, il voit en songe le Christ revêtu de cette moitié de manteau disant à ses anges: "C'est Martin qui m'a ainsi couvert". L'éclat de sa sainteté et de ses miracles le fit élever sur le siège de Tours et sa vie ne fut par la suite que prodiges et travaux apostoliques. Son tombeau est vénéré encore aujourd'hui dans l'imposante basilique qui porte son nom.

La ville de Saint-Martin de Tours fut la patrie de Marie de l'Incarnation. C'est là que la petite Marie Guyart a grandi, sous le regard de ses bons et pieux parents dans ce foyer qui servait d'école familiale et où elle a puisé très jeune son amour pour Jésus. Le nom de Martin devrait être, pour Marie Guyart, un nom prédestiné. Elle épousa Claude Martin qui mourut prématurément, après deux années de vie conjugale, laissant une jeune veuve de vingt ans mère d'un enfant de six mois. Seule éducatrice de cet enfant, Marie Guyart voulut faire de son fils Claude, un parfait enfant de Dieu. Elle voit donc sérieusement à son éducation, le forme dans la crainte et l'amour de Dieu en lui inspirant ses propres ambitions se consacrer uniquement à Dieu. L'atmosphère de piété et de gravité dans laquelle Claude grandit devait diriger sa vie. Devenu Dom Claude Martin, moine Bénédictin, il célébra sa première messe à St-Martin de Séez où il est nommé prêtre le 11 novembre 1649, en la fête de saint Martin, patron de sa Touraine.

"Très doux Jésus, daignez nous accorder la grâce que nous sollicitons de votre bonté . . . par l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, l'amante de votre Sacré-Coeur.

Faites qu'il nous soit bientôt permis d'adresser publiquement nos hommages à celles que vous avez élevée aux plus hauts degrés de contemplation et dotée des vertus les plus éminentes. Ainsi soit-il".

Demandez notre livret de prières gratuit.

LITURGIE

OFFICES DE LA SEMAINE

NOVEMBRE

10 Vendredi (Bl.) saint André Avellin, confesseur. — 3 cl. 2e or. ss. Tryphon, Respice et Nymphe).
11 Samedi (Bl.) Saint Martin, évêque et confesseur — 3 cl. (2e or. saint Menne).
12 Dimanche (V.) XXVe après la Pentecôte. — 2 cl. Cr.; pr. Trin. II vp. du dim.
13 Lundi (Bl.) Saint Didace, confesseur — 3 cl.
14 Mardi (R.) Saint Josaphat, évêque et martyr. — 3 cl.
15 Mercredi (Bl.) Saint Albert le Grand, évêque et docteur. — 3 cl.
16 Jeudi (Bl.) Sainte Gertrude, vierge. — 3 cl.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

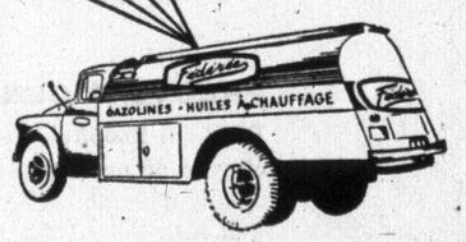
Du nouveau! Assurances un paiement mensuel
Pour les assurances de:
► Votre maison
► Votre commerce
► Votre santé
► Vos biens personnels
► Votre auto, camion
► Votre vie
TOUT EST INCLUS dans le programme-budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"
SIGNALEZ
Fl. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Téléphone Fl. 7-2391 Résidence Fl. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison ★ Veneer ★ Masonite ★ Arborite
Vitres ★ Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

Fédérée
GAZ
HUILE
DIESEL
VOS DISTRIBUTEURS



SCA SHERRINGTON Tél. 454-3122
Succursale — Saint-Remi — Tél. 454-2525
SCA NAPIERVILLE Tél. CH. 5-3396
ROSAIRE MORENCY
Saint-Philippe Tél. MI. 3-8465
LEO CHICOINE
Beloeil Tél. FO. 7-3742
GARAGE BREAULT & FRERES
Saint-Jean, P.Q. Tél. Fl. 6-3910



même si

THOMAS TOULEMONDE

semble maintenant

"UN ASSURÉ RASSURÉ"

expliquons encore un peu l'assurance-hospitalisation gratuite

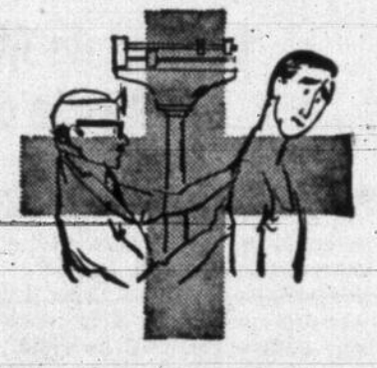
L'ASSURANCE-HOSPITALISATION ICI...

Dieu seul peut vous empêcher de tomber malade. Mais vous pouvez généralement en guérir — par des soins assez longs, plutôt compliqués, souvent coûteux. Certains traitements se donnent nécessairement à l'hôpital. Depuis janvier dernier, le gouvernement provincial vous fournit donc un séjour convenable à l'hôpital chaque fois que le médecin l'autorise. Vous obtenez *gratuitement* un lit de salle, les repas, les soins et les services que l'on sait. C'est ça, en résumé, l'assurance-hospitalisation du Québec.

...ET AILLEURS

Ce n'est pas partout pareil. L'assurance-hospitalisation de plusieurs autres provinces exige qu'on se fasse inscrire, et ensuite, que chacun paie une prime mensuelle (en Ontario, $2 par mois pour un individu, $4 par famille). Mais ici, il n'y a ni inscription, ni prime. Québec vous fournit une hospitalisation *gratuite*... à deux conditions.





1re condition: HABITER LA PROVINCE

Tout d'abord, vous devez être "citoyen de la province", c'est-à-dire, établi ici à demeure depuis au moins trois mois. Et alors, tous vos enfants ont droit, eux aussi, à l'assurance-hospitalisation *dès leur naissance*. Par contre, si vous venez tout juste de vous installer dans la province en vue d'y demeurer pour de bon, il faudra attendre trois mois avant de jouir de l'hospitalisation gratuite.

LES HOSPITALISÉS "DE PASSAGE"

Restent ceux qui ne sont que *de passage* dans la province. Par exemple — un touriste des États-Unis, un voyageur de commerce de l'Ontario, ou un de vos cousins d'Acadie en visite chez vous. Si de telles personnes tombent malades ici, elles devront payer elles-mêmes leur compte d'hôpital — à moins que l'assurance-hospitalisation de leur province ne s'en charge.

PREUVE D'IDENTITÉ À L'HÔPITAL

Rendu à l'hôpital, vous devrez prouver que vous êtes bien citoyen de notre province — à savoir, que vous y demeurez depuis trois mois. Comment? En utilisant peut-être les pièces d'identité habituelles: baptistaire, certificat de mariage, permis de conduire, cartes de crédit ou d'associations, permis de chasse et de pêche, passeport, ou autres. Si vous êtes trop malade pour vous en occuper, c'est à la personne qui vous accompagne d'y voir.

2e condition: NÉCESSITÉ MÉDICALE

Voici la deuxième condition pour avoir droit à l'assurance-hospitalisation: il faut que votre entrée à l'hôpital soit *médicalement nécessaire*. Votre médecin jugera. S'il décide que vous pouvez être soigné autrement, vous ne pourrez bénéficier d'hospitalisation gratuite. Mais une fois installé à l'hôpital, vous pourrez y rester aussi longtemps que le médecin (le vôtre ou celui qui vous soigne) le jugera nécessaire.

EN CAS D'ACCIDENT

Dans le cas où vous seriez victime d'un gros accident, les préposés à la réception de l'hôpital sont autorisés à vous *admettre d'urgence:* on n'aura pas toujours le temps de rejoindre ou de consulter votre médecin particulier.

CE QUE ÇA COÛTE

Comme vous voyez, notre Assurance-hospitalisation s'applique à fournir, efficacement et gratuitement, à tout citoyen du Québec tous les soins hospitaliers indispensables. Tâche colossale et coûteuse: il faut ainsi procurer, au besoin, l'hospitalisation gratuite à plus de 5 millions d'assurés — ce qui entraîne cette année une dépense d'au moins $140 millions!

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

Le bon sens exige donc que chacun apporte sa collaboration au Service de l'assurance-hospitalisation. Ne demandez jamais à un médecin de vous hospitaliser si ce n'est pas *strictement nécessaire*. Ne restez jamais *un jour de trop* à l'hôpital: c'est injuste et coûteux. Savoir user sans jamais abuser. Votre conscience et . . . vos taxes ne s'en porteront que mieux!

PRIÈRE DE CONSERVER CETTE PAGE

DU QUÉBEC

LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., *ministre* JEAN GRÉGOIRE, m.d., *sous-ministre* JULES GILBERT, m.d., *directeur*

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 NOVEMBRE 1961

Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

Elections à la SHVR

Le dimanche 5 novembre, avait lieu dans la salle du Bureau d'Enregistrement d'Iberville, l'assemblée générale de la Société Historique de la Vallée du Richelieu. Après lecture et adoption du rapport de chacun des officiers pour l'année 1960-61, le Bureau de Direction fut élu en bloc et à l'unanimité pour la nouvelle année. Le trésorier, M. Rosaire Benoit, insistant pour être démis de sa fonction, dans le but de se consacrer plus entièrement à la recherche, on élut à sa place comme trésorier, M. Etienne Duhamel, de Contrecoeur. Un assistant-secrétaire fut aussi élu dans la personne de M. Marcel Gauthier, professeur à l'école secondaire Beaulieu, de St-Jean.

Le Bureau de Direction pour la présente année se compose donc comme suit: président: Me Léo-R. Leblanc, avocat de Chambly; vice-président: M. Pierre Brault, professeur, de L'Acadie; secrétaire: Rév. Fr. Jules-Emile, f.m.s., professeur à l'école normale Champagnat, d'Iberville; assistant-secrétaire: M. Marcel Gauthier, professeur à l'école secondaire Beaulieu de Saint-Jean; trésorier: M. Etienne Duhamel, de Contrecoeur; propagandiste: M. Roland Robert, de St-Jean; bibliothécaire: Mlle Yvonne Labelle, d'Iberville.

Lauréats du concours d'histoire régionale de la SHVR

Un comité formé de M. Roland Robert, de Mlle Yvonne Labelle et de M. Pierre Brault, avait été constitué au sein du bureau de direction de la SHVR pour apprécier les travaux du concours d'histoire régionale institué au printemps par la SHVR. Il a rendu public son choix dimanche après-midi. Les lauréats de ce concours sont: Premier prix: le R. F. G.-Mario Perreault, f.m.s., étudiant à l'Ecole Normale des FF. Maristes, Iberville. Sujet traité "La Rébellion de 1837 dans la vallée du Richelieu". Prix: $25 offert par la SHVR; 2e prix le R. Fr René Legault, étudiant à l'Ecole Normale Champagnat des FF. Maristes, Iberville. Sujet traité "Bibliographie pour servir à l'histoire des anciens forts de la vallée du Richelieu". Prix: $10 offert par le Cercle d'Economie Domestique de Richelieu, gracieuseté de Me Léo-R. Leblanc, président de la SHVR.

Projet de Fédération des Sociétés historiques régionales canadiennes-françaises

On sait qu'il existe actuellement une vingtaine de Sociétés Historiques régionales canadiennes-françaises.

L'assemblée générale de la SHVR a décidé de promouvoir la fédération de toutes ces sociétés culturelles afin d'en accroitre les activités et le rayonnement. Dans ce but, elle a accrédité son propagandiste, M. Roland Robert, qui devra se mettre en communication avec les dirigeants de chacune de ces Sociétés régionales et voir à hâter la fédération de tous ces chercheurs de la petite histoire. Quel essor et quelle ferveur accrue pour la recherche historique ne peut-on pas attendre, en effet, d'une semblable fédération!

La maison Mercier

Me Rod. Fournier, président du Comité de la Maison Mercier de Sabrevois, informe la Société Historique que d'importants travaux d'aménagement de cette maison et de ses alentours ont été exécutés; que des meubles et articles contemporains de l'illustre homme d'Etat ont été recueillis de façon à reconstituer un intérieur d'autrefois. Tout laisse donc prévoir que dès avril prochain la Maison pourra être ouverte au public à titre de Musée et de Bureau d'informations touristiques, et que le parc adjacent servira de relais pour touristes. Heureuse initiative de la Société Historique et que la Société St-Jean-Baptiste d'Iberville.

Récemment, un octroi de $1,000 a été souscrit par les soins du Secrétariat de la Province pour l'ouverture dans la maison Mercier d'un Bureau de renseignements touristiques.

Le rapport financier du comité de la Maison Mercier, lu par la trésorière Mme Moreau, fit connaitre que des dons également offerts par les Sociétés St-Jean-Baptiste et de multiples associations locales et régionales ont permis l'aménagement de lieux.

Des félicitations furent alors votées à Me R. Fournier pour le beau travail accompli par ses soins. Celui-ci, au nom du Comité dont il est président et par le truchement de la SH VR remercie cordialement toutes les SSJB et les associations locales et régionales dont la générosité a permis cette réalisation.

La maison-chapelle où fut baptisé le Frère André de l'Oratoire

M. Rosaire Benoit, historien de St-Grégoire et de Ste-Brigide, attire l'attention de la SHVR sur la vieille maison de pierre aujourd'hui habitée face à l'église de St-Grégoire d'Iberville et qui autrefois servait de chapelle-église de cette paroisse. C'est dans ses murs qu'a été officiellement baptisé le futur Frère André de l'Oratoire. La SHVR prend alors la décision de faire des démarches auprès de la Commission des Lieux et Sites Historiques en vue de faire reconnaitre comme site historique cette vieille demeure qui pourrait éventuellement devenir lieu de pèlerinage en l'honneur du Thaumaturge canadien.

Autres résolutions

En outre, la SHVR a voté les résolutions suivantes:

a) Demande d'une subvention statutaire au Ministère des Affaires Culturelles du Québec en faveur des Sociétés Historiques régionales;

b) Demande au Conseil du Tourisme de reconnaissance officielle de la vallée du Richelieu comme région historique et touristique et publication par ledit Conseil d'une carte à la fois historique et touristique de la région richeloise;

c) Vote de félicitations aux officiers du Bureau de direction de la SHVR pour l'année écoulée.

Chanson et film

L'assemblée se termina par la lecture d'une chanson composée par Mlle Y. Labelle sur la présente excursion de la SHVR et par la présentation par Mlle Boivin des diapositives prises par elle et par M. Fournier de différentes scènes lors de la même excursion.

Fr Jules-Emile, f.m.s., secrétaire

L'UCFR de St-Jean

La Fédération de l'UCFR de Saint-Jean organise à l'intention de ses membres et des dames intéressées, une journée d'étude qui se tiendra au sous-sol de l'église du Christ-Roi de Laprairie, dimanche prochain, le 12 novembre à 1 h. 30 p.m.

Le programme comprend:

Un exposé des débuts de la Fédération de l'UCFR.

Un exposé des buts de l'UCFR d'après la constitution refondue en 1957.

Un modèle de réunion de Conseil local, sous forme de sketch.

Le message du Comité d'Arts Ménagers.

Une étude en commission du rôle des directrices, puis réunion plénière.

Une étude de l'encyclique "Mater et Magistra".

C'est Mme Armand Savard, présidente diocésaine, qui présidera la réunion.

Invitation amicale à toutes.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Prochain congrès des SSJB à Saint-Luc

C'est à Saint-Luc, près de Saint-Jean qu'aura lieu cette année, sous la présidence de M. P. Yelle, le congrès annuel des SSJB du diocèse de Saint-Jean, le dimanche 19 novembre prochain, avec comme thème "La section, cellule dynamique de notre Société nationale".

Plus de 200 congressistes participeront aux diverses séances d'études. A midi, l'aumonier diocésain, l'abbé P. Corriveau, dira la messe et prononcera le sermon.

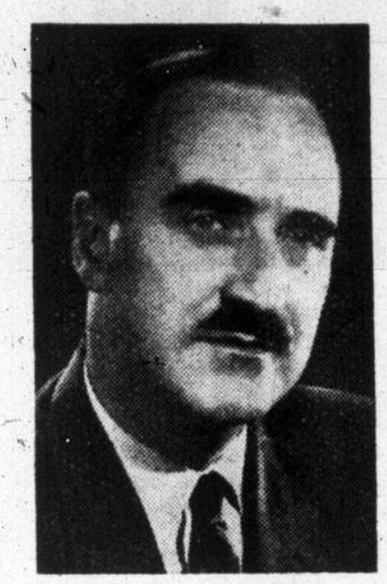
M. J. R. St-Arnaud, dévoué et actif président de la SSJB de St-Luc, avec l'aide de ses collaborateurs, nous assure que rien ne sera épargné pour que tous les congressistes qui participeront à ces assises en reviennent enchantés et en gardent le meilleur souvenir.

Le congrès débutera à 9 h. 30 par l'inscription des délégués et congressistes et la présentation des lettres de créances. Il y aura ensuite présentation de divers rapports après les allocutions de bienvenue et d'ouverture, formation des comités et messe célébrée à l'école de St-Luc puis dîner au choix des visiteurs dans les restaurants environnants.

Dans l'après-midi, les comités siègeront réunissant des représentants de toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean et de distingués visiteurs de l'extérieur. Il y aura réunion plénière en fin d'après-midi pour le rapport des divers comités, soit Entr'aide Mortuaire, Prêt d'Honneur, Fraternité française, Concours scolaires, Refrancisation, Comité Economique, Comité Féminin, puis élection des nouveaux directeurs de l'Exécutif diocésain pour la prochaine année de même que des directrices et du Comité Féminin.

A 7 h., un banquet sera servi à l'école de St-Luc. Le conférencier invité sera M. Rodolphe Laplante, chef de file, homme d'oeuvres et patriote éclairé. Ce souper sera sous la présidence de S. E. Mgr G.-M. Coderre.

Madame Laplante, écrivain très appréci , qui s'occupe activement des SSJB féminines adressera la parole dans l'après-midi.



● MEMBRE de la Commission des Bibliothèques publiques. — Le Gouvernement provincial vient de nommer M. Gérard PAYER, de St-Hubert, membre de la Commission des Bibliothèques publiques de la province de Québec. M. Payer est secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités de la province de Québec. Il a été maire de St-Hubert de 1955 à 1961.

Réunion du Cercle des Fermières de Saint-Jean

Mercredi le 15 novembre aura lieu à la Centrale Catholique l'assemblée mensuelle du Cercle.

A cette réunion, nous aurons le grand plaisir de recevoir Mme H. Moreau, présidente de la Fédération no 11.

Il y aura un débat, préparé par Mme Denis Roberge et quelques dames. Un goûter sera préparé et servi par les membres de St-Edmond. Soyons toutes présentes à cette réunion qui promet d'être des plus intéressante.

Assemblée d'élections au Syndicat de la Const.

Jeudi soir, le 9 novembre 1961, aura lieu l'assemblée générale régulière du mois de novembre du Syndicat Catholique National de la Construction de Saint-Jean à la Centrale Catholique, 190 rue Laurier, Saint-Jean à 7 h. 30 p.m. Au cours de cette assemblée aura lieu les élections des officiers pour le prochain terme, ainsi que la nomination de divers comités.

Tous les membres doivent prendre note qu'il est important pour eux d'y assister. Des sujets de la plus haute importance seront étudiés à cette occasion, soyez tous présent.

La police continue son travail pour éclaircir ces nombreux vols

LONGUEUIL (dnc) — La police de Longueuil poursuivait son travail pour éclaircir au complet le vol de centaines de bicyclettes dans la région.

Elle en avait découvert 105 et écroué 7 adolescents et 3 adultes.

L'enquête avait été commencée depuis quelque temps après de nombreuses plaintes de citoyens victimes des voleurs.

C'est sous la direction du chef Paul Charron aidé du détective Claude Denault que l'enquête a été faite. Quand un jeune homme fut arrêté pour avoir lancé des oeufs dans une fenêtre à Longueuil, il fut conduit au poste puis dans sa famille.

C'est là, à Ville Jacques-Cartier, que le pot aux roses fut découvert. Dans la maison en question, il y a plusieurs bicyclettes et surtout des pièces de bicyclettes, qu'on revendait sur le marché.

Trois hommes avaient organisé ce commerce luxueux puisque les bicyclettes ne coûtaient rien.

Mais ils avaient recruté des jeunes pour ce travail et c'est ce qui les a trahis.

De fil en aiguille, le détective Denault finit par tout découvrir et à mettre la main sur la plupart des auteurs de ces vols.

On continue l'enquête pour faire lumière complète sur cette organisation clandestine dans laquelle trois adultes et 7 adolescents seront accusés et de vol et de recel.



● DISTINGUES VISITEURS A LONGUEUIL. — Les membres de l'Association des officiers municipaux, région métropolitaine, section de Longueuil avaient invité leurs confrères à l'hôtel de ville ces jours derniers où M. Paul Lambert, président de la Commission municipale était le conférencier. On remarque de gauche à droite: MM. Jean BELAND, greffier de Longueuil; René BERGERON, secrétaire-trésorier de Montréal-Nord; Jean BARRIERE, trésorier de Ville St-Laurent; J.-M. GOULET, secrétaire-trésorier de Ville St-Michel; R.-G. BRISSON, greffier de Duvernay; Ronald BEAUPRE, trésorier de St-Vincent de Paul; M. Paul PRATT, maire de Longueuil; M. Paul LAMBERT, M. Bernard LANGEVIN, secrétaire-trésorier de Pont-Viau; Mme I.G. WILCKEN, greffier de Côte St-Luc; MM. Paul BLIER, greffier de ville de Tracy; Raymond LALONDE, trésorier de Longueuil; Paul GAGNON, gérant de Longueuil. L'Association des officiers municipaux de la région métropolitaine n'a pas d'officiers. Les réunions sont confiées aux membres d'une région, qui en ont toute la direction. Lors de la réunion de Longueuil, il y avait des délégués de Ste-Foy, Québec et Drummondville.

Carrefour des Arts

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une *semaine à l'avance.*

* * *

● **A Saint-Jean**

A la Pointe-aux-Cafés (coin Laurier et St-Jacques)

Exposition de peintures de PAUL LECORE (TEX)
peintre-chansonnier.
Du 5 novembre, pour deux semaines.

* * *

● **Centre d'Art de Saint-Jean:**

31, Place du Marché
SALLE D'EXPOSITION:
Exposition d'oeuvres d'art et d'artisanat présentée par un groupe d'artiste de la province.

"LA THEIERE". Dimanche soir de 6 h. à 8 h. **"Soupers d'amis".** Pour réservations de tables, tél. FI, 7-4610.
Mardi, mercredi et jeudi: Clubs de thé de 2 à 5 h. p.m.
Heures d'ouverture: de 1 h. p.m. à minuit tous les jours; de 9 h. a.m. à 2 h. a.m. le samedi.

* * *

A MONTREAL:

● **Cinéma:**

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE, 35 ouest, rue Milton:
Tous les soirs, dans les deux salles, projections à 5 heures, 7 h. 30 et 10 heures.

SALLE ALAIN RESNAIS:
"Le visage d'Ingmar Bergmann" avec Ingrid Thulin, Max Von Sydow, Gunnar Bjornstrand.
V.O. (sous-titres anglais).

SALLE EISENSTEIN (places réservées seulement)
"Une aussi longue absence" de HENRI COLPI avec Alida Valli, Georges Wilson.
"Du côté de la Côte", court métrage en couleurs d'Agnès Varda.

SEVILLE, rue Ste-Catherine ouest — WE. 2-1139
"SMILES OF A SUMMER NIGHT", d'Ingmar Bergmanavec Gunnar Bjornstrand. — V.O. (sous-titres anglais).

* * *

● **Les Expositions:**

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL, 1379 ouest, Sherbrooke:
EXPOSITION de l'Académie Royale des Arts du Canada.
Du 11 novembre au 10 décembre.

GALERIE DE L'ETABLE:
Du 31 octobre au 10 décembre, oeuvres des chefs d'école les plus éminents de l'art canadien.

GALERIE XII:
Du 27 octobre au 12 novembre:
Peintures de Rita Letendre et sculpture d'Ulysse Comptois.

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL,
125 ouest, rue Sherbrooke:
Du 27 octobre au 11 novembre de 2 h. à 10 h.: lundi au jeudi, de 2 à 6 h. vendredi et samedi.
Quatrième exposition biennale d'art canadien.

GALERIE AGNES LEFORT, 1504 ouest Sherbrooke:
Du 30 octobre au 11 novembre:
Peintures de Monique Charbonneau.

GALERIE DENYSE DELRUE, 2080 Crescent:
Du 23 octobre au 11 novembre, oeuvres récentes de Rita Letendre. La galerie est ouverte du lundi au vendredi, de midi à 6 h., le soir de 8 h. 30 à 10 h. 30, le samedi de 11 h. à 6 h.

GALERIE LIBRE, 2100 Crescent:
Du 31 octobre au 11 novembre:
Peintures de Gérard Tremblay.

* * *

● **Spectacle et Concerts:**

MUSIC-HALL 61 présente un récital de deux heures
avec CHARLES AZNAVOUR. Accompagné par son orchestre "Frères Sabbath".
Semaine du 11 novembre. Billets en vente Au Carrousel, FI. 7-4332.

● **Théâtre:**

STELLA, 4664 Saint-Denis:
"CONSTANCE", de Somerset Maugham, avec Jean Duceppe, Yvette Brindamour, Denyse Saint-Pierre, Juliette Béliveau et Benoit Girard, dans une mise en scène de Jean Faucher. Une présentation du Rideau Vert.

L'ANJOU, 1204 Drummond:
Reprise de "SOIF D'AIMER", d'Eloi de Grandmont et de Louis-Georges Carrier. Robert Gadouas, Catherine Bégin, Gisèle Mauricet, Guy Godin, Françoise Lemieux et Carpenter.

L'EGREGORE, 2111 Clarke:
"MAGIE ROUGE", de Michel de Ghelderode, avec François Guillier, Monique Mercure, Marcel Sabourin, Jean Doyon et Lionel Villeneuve.

LA BOULANGERIE, 5140 De Lanaudière:
"HOMME POUR HOMME", de Bertold Brecht. Les jeudis, vendredis et samedis soirs à 8 h. 30. Les dimanches soirs à 7 h. 30.

CHALET DU PARC LAURIER DE MONTREAL
(entrée rues Laurier et Christophe-Colomb):
Le Théâtre de L'Atelier présente son premier spectacle: LADY GODIVA, par Jean Canolle avec Janine Sutto, Georges Carrère, Marcel Cabay, Henri Deyglun, Paule Bayard, Camille Ducharme et Edouard Wooley.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. FI. 7-7529



● **EXPOSITION A "LA POINTE-AU-CAFE".** — Le peintre Paul LECOR expose présentement quelques-unes de ses oeuvres à "La Pointe-au-Café", coin des rues Laurier et Saint-Jacques à Saint-Jean. Cette exposition qui comprend plusieurs gouaches et dessins durera deux semaines. On voit ici l'artiste montrant l'une de ses toiles au propriétaire de "La Pointe-au-Café", M. Jacques RAINVILLE, également connu dans le domaine des arts plastiques sous le pseudonyme de Jarain. Le peintre Lecor que l'on voit à droite tient l'une de ses toiles peintes à son retour de la Côte Nord d'où il a rapporté quelque trois cents croquis sur la tribu des Montagnais. La toile ici représente une indienne de la Réserve Malioténam tenant dans ses bras son nouveau-né. Le peintre Lecor a aussi séjourné en Gaspésie où il a fait de très belles toiles sur la mer et sur les pêcheurs. On peut en voir quelques-unes à "La Pointe-au-Café". (Photo Philippe Petiot)

Récital de Lee Luvisi, pianiste, à l'Ecole Normale de Musique

L'Ecole Normale de Musique de la Congrégation de Notre-Dame, 4873 avenue Westmount, présentera en récital public, lundi le 13 novembre à 8 h. 30 du soir, Lee Luvisi, remarquable pianiste américain de 24 ans.

Ce jeune musicien donna son premier concert public à l'âge de 8 ans. Puis il ne fit que de rares apparitions en public durant les dix années suivantes, préférant se donner complètement à ses études et à sa formation musicale. Il fit ses débuts officiels à New-York, en 1957. Les principaux critiques de New-York signalèrent "un riche talent naturel, techniquement discipliné jusqu'à un total contrôle".

Après un début aussi brillant, Luvisi consolida ses positions à un tel point qu'il est considéré comme un des plus remarquables pianistes de notre temps. Il interpréta avec l'Orchestre Philharmonique de New-York au Carnegie Hall, le Concerto Empereur de Beethoven sous la direction de Leonard Bernstein. Les critiques furent unanimes à le proclamer "un artiste remarquablement doué".

Ces trois dernières années, il s'est avéré artiste de concert de grande classe avec engagements multipliés. Durant cette même période, il s'est acquis une haute réputation comme pédagogue à la célèbre Ecole de Musique de Philadelphie "The Curtis Institute", qui compte parmi ses professeurs les virtuoses Rudolph Serkin et Miesczylaw Horzowski. Lee Luvisi, bien qu'étant le plus jeune professeur de cette faculté de musique, a été choisi par Serkin lui-même pour enseigner à son talentueux jeune fils, Pierre.

En 1960, Luvisi fut un des principaux gagnants au Concours International de la Reine Elizabeth de Belgique. Lors de sa participation à la série de Concerts "New-York Metropolitan Museum of Art Young Artists series", les critiques furent encore des plus élogieuses: "remarquably comprehensive and polished technique with on interpretive discernment unusual for so young a musician".

Au début de 1961, Lee Luvisi fit sa première tournée de concert en Europe. Il fut soliste avec huit orchestres différents; l'appréciation générale fut des plus enthousiastes. "Luvisi must be praised without reserve: a performance of the purest musicality" (Bruxelles) "A spectacular performance due to Ludivi's striking virtuosity, extreme precision, absolute clarity and perfect musicality". (Liège).

Voici le programme qu'il interprétera à l'Ecole Normale de Musique, lundi le 13 novembre:

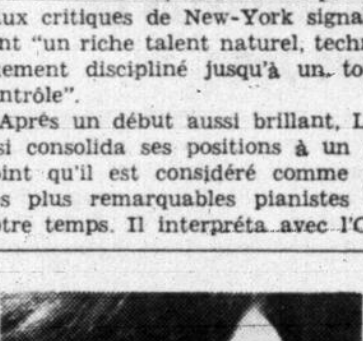
Fantaisie en Do majeur ... Haydn
Sonate quasi una Fantasia, opus 27, No 1 ... Beethoven
Klavierstucke, opus 76 ... Brahms
Capriccio en fa dièse mineur; Capriccio en si mineur; Intermezzo en la bémol majeur; Intermezzo en si bémol majeur; Capriccio en do dièse mineur; Intermezzo en la majeur; Intermezzo en la mineur; Capriccio en Do majeur.
Nocturne en mi bémol mineur, opus 33, No 1 ... Fauré
Scarbo, extrait de Gaspard de la Nuit ... Ravel
Andante spianato et Grande Polonaise brillante ... Chopin

Le public est invité. Pour toute information, signalez HUnter 1-3441.



Les téléspectateurs ont maintenant le plaisir de voir la charmante comédienne FRANÇOISE FAUCHER dans le rôle de reporter, à l'émission *Carrefour*. Cette demi-heure est diffusée au réseau français de télévision de Radio-Canada, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 6 h. 45. **Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle**

Denmark Flower Shop
Pour des fleurs pour toutes occasions
LITTLE DENMARK FLOWER SHOP
S'adresser à:
ROXHAM ROAD
Tél. CHarlotte 7-2690
HEMMINGFORD, P.Q.
LIVRAISON GRATUITE



J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. FI. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

N'ATTENDEZ PAS les gros froids



FAITES NETTOYER vos VETEMENTS d'hiver dès maintenant

APPELEZ
FI. 6-6024

SHEFFORD CLEANING INC.
130 St-Georges — SAINT-JEAN

Fondation d'une fiducie pour la préservation des maisons historiques

Une fiducie pour la préservation des édifices historiques et des sites de beauté nautrelle vient d'être constituée sous le nom d'"*Héritage Canadien du Québec*".

Un certain nombre de propriétés ont déjà été pressenties à cette fin. Ce sont:

—la maison Hurtubise, sur le chemin de la côte St-Antoine, à Westmount;

—la vieille maison de Chateauguay, face à l'église de l'autre côté de la rivière;

—certains sites historiques de Percé, dont le cap Mont-Joli, où l'on croit que Jacques Cartier s'est arrêté lors de son premier voyage en 1534;

—des terrains et propriétés à Tadoussac.

C'est le président de l'Héritage Canadien du Québec, M. C.J.G. Molson, ancien président de la Société canadienne des arts et métiers, qui a annoncé la fondation de cette nouvelle société.

Il a déclaré que la disparition progressive de sites historiques ou de grande beauté naturelle alarme un grand nombre de gens depuis quelques années.

"Au cours de nos tentatives pour empêcher cette destruction de notre patrimoine, nous en sommes venus à la conclusion qu'il était nécessaire d'acquérir les propriétés afin de les sauver" a-t-il ajouté.

Les directeurs, outre M. Molson, comprennent: MM. David McD. Stewart, de Pointe-Claire, vice-président; Erskine Buchanan, C.R., de Montréal, secrétaire, et James R. Beattie, de Fort Chambly, trésorier.

Les autres sociétaires sont: MM. Donald F. Angus, de Westmount, président de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal; C.B.S. Dobson, d'Ottawa; Mlle Alice M.S. Lighthall, de Westmount, ancienne présidente de la Société artistique féminine de Montréal; Richmond Mayson, de Prince-Albert (Sask.), attaché à la Commission des monuments fédéraux; Mlle Mabel Molson, de Montréal; le major-général E. de B. Panet, de Montréal, le colonel Hugh M. Wallis, de Senneville, président du Musée des Beaux-Arts de Montréal et P. Roy Wilson, de Beaurepaire.

M. Molson souligne que le Canada retirera beaucoup d'avantages d'un organisme tel que celui-ci, légalement constitué et financé par des intérêts privés, qui prendra soin de la conservation de nos sites historiques.

De telles initiatives ne sont pas inconnues en Angleterre où la Fiducie nationale pour les sites historiques est les beautés naturelles est fondée sur des intérêts privés aidés par le gouvernement. Une fondation semblable existe également en Ecosse et, plus récemment, aux Etats-Unis.

"Le Canada n'en possédait pas jusqu'à ce jour" précise M. Molson.

"Sans doute, continue-t-il, des particuliers et plusieurs sociétés historiques ont fait ici de louables efforts en vue de protéger certains sites des environs; mais il faut reconnaitre qu'ils ne sont pas en mesure de prévenir de façon permanente la démolition ou la disparition d'édifices et de propriétés situés au delà et dans des régions éloignées".

L'Héritage se propose de pourvoir à ce besoin et de fournir les moyens d'assurer la permanence des acquisitions.

Le groupe désire "sauvegarder notre héritage sur le plan national".

L'Héritage est un organisme philanthropique qui s'intéresse principalement à la province de Québec, bien qu'il "puisse et même souhaite s'étendre à d'autres parties du Canada lorsqu'il en aura l'occasion".

M. Molson affirme que des sociétés semblables suivront le mouvement initial dans d'autres provinces et le champ d'action s'étendra alors à tout le Canada.

Le siège social de la nouvelle société est situé à 2025, rue Peel. Elle demande au public d'appuyer ses efforts en devenant membre de l'Héritage. La souscription est de $5 par membre, $10 pour la famille, $25 pour une cotisation d'appui et $50 pour l'abonnement de soutien.

Le membre à vie régulier doit contribuer $250, tandis que le bienfaiteur fournit $1,000 ou plus. Dans ces deux cas, des terrains et propriétés de même ou plus grande valeur sont acceptés.

La souscription des membres incorporés est de $10 ou plus; celle des sociétés affiliées, de $10 ou plus.

Les dons ou souscriptions se déduisent sur l'impôt.

Les buts et les fonctions de l'Héritage se répartissent comme suit:

—la conservation permanente, pour le bénéfice de la nation, des terrains, édifices, sites et autres endroits d'intérêt historique ou de beauté naturelle;

—la conservation des meubles, tableaux et autre bien mobilier d'intérêt national, historique ou artistique;

—l'accès public de ces sites;

—la Société se propose d'acquérir et de gérer les propriétés soit par achat, par don au autrement, afin de les entretenir en parfait état et de les montrer au public;

—l'Héritage aidera les autres sociétés ou particuliers qui s'occupent de sauver des édifices historique menacés de disparition;

—les sociétés et particuliers peuvent confier à l'Héritage les propriétés auxquelles ils s'intéressent, s'assurant ainsi de leur préservation et de leur permanence tout en continuant à diriger et à entretenir eux-mêmes les dites propriétés;

—les articles d'intérêt historique peuvent être offerts en don ou prêtés à l'Héritage qui les exposera dans les édifices historiques ou dans les musées;

—toute propriété ou article d'intérêt historique peut être légué à l'Héritage par testament.

Deux nouveaux livres japonais

Une série de deux volumes contenant de grandes oeuvres littéraires publiées au Japon entre 1902 et 1955 a été lancée sous le titre "Introduction à la littérature japonaise de l'époque contemporaine".

Le volume I qui se vend $13.50, contient des aperçus de 84 oeuvres représentatives de 69 écrivains japonais. Chaque étude d'ensemble est suivie d'une critique et d'une brève biographie de l'auteur.

Le volume 2, qui se vend $12.50, présente des oeuvres éminentes de l'après-guerre, période où le Japon a subi une révolution sociale.

Les deux livres ont été publiés par Kokusai Bunka Shinkokai, ou la société des Relations culturelles internationales.



● POSTE A M. MARKLAND SMITH. — M. M. Smith, président du Mouvement catholique des parents et maitres de langue française du Canada, à été élu membre du conseil général de l'Union internationale des organismes familiaux pour une période de quatre ans, lors de la dernière assemblée générale de cet organisme qui a son siège social à Paris. M. Smith, qui est également vice-président du Conseil canadien de l'éducation catholique, est le premier Canadien à occuper un tel poste au sein de cet organisme international.

(Cliché CCC)

Les débuts de la banque des vivres

C'est à Rome au cours de novembre que se décidera le sort de la proposition canadienne d'établir une Banque mondiale des vivres, alors que le projet sera soumis à la conférence de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le plan résulte du désir de fournir des vivres aux pays indigents et affamés. Pour montrer tout l'intérêt qu'il porte au projet, le Canada délègue aux assises de la FAO une représentation de choix dirigée par le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.

L'idée d'une banque mondiale des vivres s'est dessinée à diverses réunions internationales tenues depuis quatre ans. Elle a retenu l'attention à l'Assemblée Générale des Nations Unies, en septembre 1960, qui a prié la FAO d'élaborer un programme à cet effet.

Dès le mois de décembre 1957, le premier ministre Diefenbaker en prit l'initiative, lorsqu'il déclara à Paris:

"La conscience du monde libre ne saurait tolérer une situation où la moitié de l'humanité est bien nourrie pendant que l'autre moitié meurt de faim".

Le premier ministre préconisa alors l'établissement d'une réserve d'aliments destinée aux pays désireux de mener à bien leur avancement économique mais retenus dans leur élan par des niveaux insuffisants de nutrition chez leur population.

Vente bric à brac

Une vente de bric à brac aura lieu à la salle Baldwin, rue St-Georges, vendredi soir, le 17 novembre, de 7 à 9 h. et samedi le 18 novembre, de 8 h. 30 à midi, par les dames de l'église de la Trinité d'Iberville.



● L'ACADIAN 1962. — Voici le sedan quatre portes Acadian 1962 série Beaumont. Cette toute nouvelle voiture canadienne est une exclusivité des usines d'Oshawa de la General Motors of Canada. Elle mesure 183" hors tout et peut être équipée d'un moteur à 4 ou à 6 cylindres.

Economisez en allant au-devant de l'hiver!

VENTE de pneus

GOODYEAR SUBURBANITE

ÉCONOMISEZ $1.30 LA PAIRE



PAR EXEMPLE 670/15 ÉTAIT 26.50

EST 19.95 et VIEUX PNEU

Evitons-nous l'un et l'autre, la ruée de la dernière minute. Nous mettons ces économies à votre portée pour vous faciliter l'essai des pneus Suburbanite. Le rude hiver arrivé, vous roulerez en toute confiance; sachant que vous roulez sur de qu'il y a de mieux. Boue ou neige épaisse ... avec des Suburbanite vous roulerez sans danger ni difficulté, Procurez-vous les vôtres dès aujourd'hui ... épargnez-vous tempe, argent et ennuis.

AUTRES DIMENSIONS— MÊMES ÉCONOMIES

Ouimette Tire Shop Inc.

275, rue Bouthillier Tél. Fl. 6-4648 Saint-Jean

POSE GRATUITE

SHERRINGTON

Sépulture

Le 21 octobre avait lieu en notre paroisse la sépulture de Hélène Beaudin, épouse de Jean-Marie Lussier de St-Edouard, décédée le 17 octobre à l'âge de 60 ans et 11 mois.

—o—

Nouveaux Ligueurs

Dimanche le 29 octobre, en la fête du Christ-Roi, avait lieu dans notre église paroissiale, la réception de neuf nouveaux membres dans la Ligue du Sacré-Coeur. Ce sont: MM. Emile Lamoureux, Fabien Levesque, Bertrand Michaud, Pierre van der Tol, Adrien Murray, Mareel Tremblay, Antoine Provost, André Garand et Fernand Perras.

—o—

Nouveau Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur

Après la réception des nouveaux Ligueurs, dimanche dernier, on procédait à l'éducation d'un nouveau Conseil.

M. Alcide Guérin fut choisi président. M. Alcide Beaudin, vice-président et M. Réal Pinsonneault, 2e vice-président.

Félicitations!

—o—

Voeux de santé

Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à Mme Jean van Winden, de retour à son foyer, après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Saint-Jean récemment.

—o—

Décès

Nos sympathies à Mme Romuald Robidoux à l'occasion du décès de son frère, M. Léo Duclos de Cohoes, décédé récemment.

—o—

Chez les Lacordaire

Mlle Nicole Bachand se rendait à Québec dimanche dernier pour représenter la Jeunesse Lacordaire. M. l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain, M. Marcel Larocque, d'Iberville, Mlle Pierrette Comtois et M. Benoit Lauzière de St-Jean étaient aussi du voyage.

—o—

Mariage

Tremblay - Ménard

En l'église Ste-Clotilde le 11 novembre sera célébré le mariage de M. Royal Tremblay, fils de M. Salomon Tremblay et de Florida Lussier, à Mlle Marie Simone Ménard, fille de M. François Ménard et de Mme Ménard (née Lussier).

—o—

Naissances

A Sherrington, le 29 octobre, a été baptisé Joseph, Romain, Jean-Guy, né le 23 octobre, enfant de M. Guy Ménard et de Rita Dulude. Le parrain a été M. Romain Ménard, de Huntingdon et la marraine Bertha Gibeau, son épouse, oncle et tante.

—A Sherrington, le 29 octobre, a été baptisée Marie, Alice, Céline, née le 21 octobre, enfant de M. Claude Bourdeau et de Monique Giroux. Le parrain a été M. Eddy Giroux, de Hemmingford et la marraine Alice Smith, son épouse, oncle et tante.

—A Sherrington, le 15 octobre, a été baptisée Marie, Yolande, Rita, Hélène, née le 3 octobre, enfant de M. Isidore Bombardier et de Rita Tétreault. Le parrain a été M. Gérard Bombardier de St-Herménégilde de Montréal, et la marraine Yolande Imbault, son épouse, oncle e tante.

—A Sherrington, le 22 octobre, a été baptisée Marie, Fernande, Chantal, née le 5 octobre, enfant de M. Jean-Guy Hotte et de Lise Coallier. Le parrain a été M. Rolland Hotte, gérant et la marraine Fernande Poissant, son épouse, oncle et tante.

—A Sherrington, le 22 octobre, a été baptisé Joseph, François, Gilbert, né le 13 octobre, enfant de M. Réal Monchamp et de Rachel Coallier. Le parrain a été M. François Beaudette, de St-Lambert, et la marraine Armande Monchamp, son épouse, oncle et tante.

—o—

Ligues de quilles

Plus haut simple (hommes):

Marcel Robidoux	177
René Dumouchel	173
Guy Lussier	160

Plus haut triple (hommes):

Marcel Robidoux	427
Normand Laverdière	407
René Dumouchel	407

Plus haut simple (femmes):

Mme Rolande Laverdière	109
Mme Marie-Paule Touchette	106
Mme Fernande Hotte	106

Plus haut triple (femmes):

Mme Fernande Hotte	282
Mme Réjeanne Coallier	275
Mme Jacqueline Guérin	266
Mme Marie-Paule Touchette	266

Au Ciné-Palais de Napierville

Jeudi et samedi
9 et 11 novembre:
"LA MAFFIA"
avec
Ernets Borgnine, Zohra Lampert
— Aussi —
"LA FORET INTERDITE"
avec Burl Ives

Dimanche et mardi
12 et 14 novembre:
"L'ESCLAVE LIBRE"
avec
Clark Gable et Y. de Carlo
— Aussi —
"LES CORPS SAUVAGES"
avec
Richard Burton, Claire Bloom

Jeudi et samedi
16 et 18 novembre:
"POUR ELLE UN SEUL HOMME"
avec Ann Blyth, Paul Newman
— Aussi —
"LE TIGRE DU CIEL"
avec
Alan Ladd, June Allyson

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

COURONNEMENT DE LA REINE ET PRINCESSE DES POMPIERS

La brigade des pompiers de Lacolle couronnait une nouvelle Reine en la personne de Nicole Banville. Cette jolie et gracieuse Nicole avait remporté le suffrage majoritaire Nicole remplace la Reine Murielle Fournier première élue à ce titre. La brigade est heureuse d'avoir cette Reine pour présider ses fêtes et organisations. Nous souhaitons à Sa Majesté Nicole un règne heureux et joyeux.

Nous avions aussi le bonheur de couronner princesse Mlle Diane Blain de Lacolle. Cette grande demoiselle, caissière chez Johenair fera également l'orgueuil de la brigade des pompiers.

Nous remercions toutes les participantes de cette lutte livrée avec acharnement pendant deux mois. Mlle Gilberte Laforest, Mlle Ruth Mathieu, de St-Bernard et Mlle Rolande Béchard, de St-Valentin.

Le couronnement eut lieu au Lacolle Inn dans un décor magnifique. La Reine 1960-61 adressa la parole pour remercier citoyens et pompiers qui lui avaient procuré ce grand honneur.

Venait le cortège des nouvelles élues toutes de blanc et de rose vêtues, accompagnées des petits cadets de l'école St-Joseph de Lacolle.

Cette soirée restera mémorable pour Lacolle, une foule d'environ 1200 personnes remplissait à craquer le Lacolle Inn plusieurs, faute d'espace, ont dû rebrousser chemin.

Nous remercions la population de Lacolle et des environs: Châteauguay, St-Urbain, Napierville, St-Jean etc., ce fut pour notre brigade un succès au-delà de toute espérance.

Pour récompenser les jeunes filles qui voulurent faire la lutte, la brigade offrit à quatre concurrentes de très belles valises de voyage et à Mlle Laforest un collier de perles.

Plusieurs prix de présence furent gagnés nous remercions les donateurs Nelson Fournier, Bruno Boulé, Achille Blain, Marcel Duteau, Lacolle Inn.

Les deux grands prix furent gagnés par M. Claude Guay, un montant de $20. Incidemment, M. Guay est membre de la brigade. Le prix de $15 fut remporté par un monsieur de l'avenue Aird, à Montréal.

La brigade saura mettre à profit la jolie somme qu'elle a recueillie.

Merci encore une fois à tous ceux qui ont donné à cette fête cet éclat sans précédent.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

SAINT-REMI

Soirée récréative

A Sherrington, une grande soirée est organisée par le Comité Régional de la Jeunesse Lacordaire, dimanche le 12 novembre prochain à 8 h. 30. L'orchestre "Les Aigles Noirs" fera les frais de la musique. Prix de présence.

—o—

Décès de Mme Louis Lefebvre

Le 27 octobre 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée à sa demeure, Mme Louis Lefebvre, née Elisabeth Chalifoux.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils adoptif: Alain; sa mère: Mme Bernardin Chalifoux (Maximilienne Rémillard); sept frères et leurs épouses: MM. et Mmes Urgel (Denise Bessette), Robert (Lucille Robert), Claude (Jeannine Rousseau), J.-Paul (M.-Anne Laverdière), Roland (Jeannette Chalifoux), Clovis (Monique Bourrelle), Marcel (Gertrude Touchette); quatre soeurs et leurs époux: MM. et Mmes Eddy Davis (Orise), Gérard Lécuyer (M.-Marthe), Louis Trudeau (M.-Ange), Joseph Lemieux (Flore); ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Dominique Lefebvre, Armand Lefebvre, Charles Grégoire (Eva Lefebvre), Adélard Fournier (Flore-Alma Lefebvre), Soeur Dominique du Rosaire, s.s.a., de Lachine (Joséphine Lefebvre), Mme Veuve Viateur Chalifoux, Mme Veuve Eugène Lefebvre et plusieurs autres parents.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 30 octobre en l'église paroissiale à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Delorme.

M. le curé R. Bouthillier de St-Michel, officiait, assisté de MM. les abbés L. Delorme et C. Boucher, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: MM. Michel Lefebvre et Gilles Rémillard, neveu et cousin de la défunte qui fut inhumée dans notre cimetière paroissial.

Remerciements

M. Louis Lefebvre, sa famille et la famille Bernardin Chalifoux remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait preuve de consolantes sympathies, lors du décès de leur regretté défunte, Mme Louis Lefebvre.

—o—

Assemblée des Filles d'Isabelle

Mercredi le 15 novembre prochain assemblée des Filles d'Isabelle. A cette occasion, il y aura l'installation des officières par la Régente d'Etat. Bienvenue à tous les membres de notre Cercle.

SAINT-BRUNO

NAISSANCES

Le 20 octobre a été baptisée Marie, Jeannette, France, née le 16, enfant de M. Guy Choinière et de Carmen Roy. Le parrain a été M. Alfred Roy et la marraine Emérencienne Simard, grands-parents.

Le 28 octobre a été baptisé Joseph, Jean, Francis, Jacques, né le 1er, enfant de M. H.-Paul Demers et de Anita Archambault. Le parrain a été M. Narcisse Dolman, oncle de l'enfant, représenté par M. Ozaire Demers et la marraine Cécile Demers, représentée par Marie-Luce Larouche.

Le 29 octobre a été baptisée Marie, Simonne, Joanne, née le 23, enfant de M. Antoine Potvin et de Réjeanne Hurteau. Le parrain a été M. Léopold Potvin et la marraine Simone Gobeil, oncle et tante.

Le 5 novembre a été baptisé Joseph, Lorenzo, Marc, né le 30 octobre, enfant de M. G. Lafontaine et de Mariette Poitras. Le parrain a été M. Lorenzo Lafontaine et la marraine Antoinette Beaudry, grands-parents.

Le 5 novembre a été baptisé Joseph, Marcel, André, né le 27 octobre, enfant de M. Bruno Blain et de Françoise Archambault. Le parrain a été M. Marcel Blain et la marraine Madeleine Caron, son épouse, amis de la famille.

Le 7 octobre a été baptisée Christine, Ann, née le 27 septembre, enfant de M. George Lawrence Gage et de Camille Denise Gagnon. Le parrain a été M. Y. M. Gagnon et la marraine M. Léger, oncle et tante.

Le 8 octobre a été baptisé Brian, Keith, né le 8 septembre, enfant de M. John Bennet et d'Hélène Czapski. Le parrain a été M. Ted Czapski et la marraine Irène Bizub, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 octobre a été baptisé Joseph, Raymond, Laurent, né le 22 septembre enfant de M. Robert Duhaime et de Claudette Drouin. Le parrain a été M. Raymond Dulude et la marraine Mariette Drouin, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 octobre a été baptisée Ginette, Louise, née le 27 septembre enfant de M. Rolland Pouliot et de M. I. Jeannette. Le parrain a été M. J.-G. Pouliot et la marraine Angèle Côté, représentés par Jean-Paul Godbout et Yvette Bornais.

Le 15 octobre a été baptisé Joseph, Laurier, Denis, né le 27 septembre enfant de M. Laurier Doiron et de Jacqueline Clermont. Le parrain a été M. Omer Clermont et la marraine Léontine Carier, grands-parents.

Le 15 octobre a été baptisé Victor, Luc, né le 22 septembre, enfant de M. Guy Préfontaine et de Phyllis Woodward. Le parrain a été M. Victor Roussin et la marraine Monique Préfontaine, grand-oncle et tante.

Le 15 octobre a été baptisée Marie, Madeleine, Sylvie, née le 4, enfant de M. André Mongeau et de Madeleine Brunet. Le parrain a été M. Olier Brunet et la marraine Marie-Ange Brunet, grands-parents.

Le 21 octobre a été baptisée Marie, Irène, Carole, née le 10, enfant de M. Roland Bouthillette et de Rita Rousseau. Le parrain a été M. Jean-Paul Rousseau et la marraine Irène Rousseau, oncle et tante.

Le 2 octobre a été baptisée Joanne, Louise, née le 10, enfant de M. Robert Landry et de Marietta Walters. Le parrain a été M. Frank Billie et la marraine Florence Walters.

Le 5 novembre a été baptisée Mary, Clare, née le 22 octobre, enfant de M. Gordon Felir et de Marilyn McMahan. Le parrain a été M. Patrick McDonough et la marraine Joan Callum.

INHUMATIONS

Le 3 novembre a été inhumée au cimetière paroissial, le corps de Aurore Boissy, fille de feu Stanislas Boissy et de feu M. Hébert, décédée à l'âge de 59 ans et 1 mois.

Le 19 octobre est décédé à l'âge de 19 ans et 9 mois, M. Maurice Véronneau, fils de M. Paul Véronneau et de Rose Caron.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

DR F. BERGERON
Tél. FI. 6-3604
18, 2e Rue Iberville
Heures de bureau
Lundi - Mercredi - Vendredi
2 h. à 4 h. après-midi
7 h. à 9 h. le soir
Samedi après-midi
de 2 h. à 4 h.
sur rendez-vous

Filles demandées
On demande des filles avec ou sans expérience.
S'adresser à:
ST. JOHN'S SHIRT MANUFACTURING CO.
NAPIERVILLE, P.Q.

Appuyez votre campagne locale d'emploi d'hiver

Pourquoi remettre à plus tard les travaux d'amélioration de votre maison, de votre usine ou de votre bureau?

Tous les ans, un nombre croissant de Canadiens se rendent compte que l'hiver est la saison par excellence pour faire exécuter toutes sortes de travaux.

Les ouvriers spécialisés sont moins occupés en hiver. Ils peuvent donc vous donner un meilleur service à meilleur compte. D'autre part, pendant la morte-saison, de nombreuses maisons offrent des rabais.

En plus des travaux d'amélioration au foyer, vous pouvez profiter de l'hiver pour confier, par exemple, l'entretien et la réparation de votre équipement de jardinage, de vos appareils électriques, moteurs hors-bord et automobiles; le nettoyage de vos tapis et tentures, le rembourrage de vos meubles, etc.

En les tenant ainsi occupés durant la morte-saison, vous aidez les travailleurs de votre ville. Quand tout le monde travaille, chacun en profite.

Voyez donc dès maintenant à faire exécuter tous vos travaux cet hiver



Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement

AUTORISÉ PAR L'HON. MICHAEL STARR, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

1019F



● Photo du nouvel exécutif de l'Association Libérale du comté de Verchères; de gauche à droite, assis: M. G. Boisclair, Me G. Lechasseur, Mme J.-P. Loiselle; debout: MM. C. Belleau, Dr H. Larose, C. Williams, H. Ménard, G. Brunelle, M. Mauger, E. O'Doherty et J. Godin.

M. Ronald Daoust à Verchères

VERCHERES (DNC). — "Si l'on n'est pas connu, on ne peut attirer les gens"... Ainsi s'exprime M. Ronald Dauost, assistant-directeur du bureau d'expansion Economique de la province, dans une conférence donnée par le Comité de Promotion industrielle avec le concours de la Chambre de Commerce de Verchères.

"A Sorel: trois grosses entreprises, à Varennes également, ces industries avaient besoin de certaines conditions matérielles pour s'installer, elles les ont trouvées dans ces régions.

"Verchères pourrait aussi trouver de grosses industries ou une grosse entreprise à condition de faire effort pour l'attirer. Déjà, la formation d'un comité de Promotion industrielle constitue un pas en avant. Il s'agit maintenant de coordonner les efforts de tous les corps municipaux qui ont intérêt à travailler ensemble pour créer un climat favorable; si économiquement il est attrayant pour une industrie de s'installer à tel endroit et que la population est hostile, l'industrie ne s'y implante pas. Il ne faut pas perdre de vue que les spéculateurs voient leur profit et non celui des fermiers qui vendent leur terre, donc le manque d'organisation fait plus de tort, tandis que la planification aide; le zonage rendrait la vente plus facile, l'industriel n'aime pas s'installer dans une zone résidentielle. Par contre, une petite industrie aime s'installer là où il en existe une grosse afin de partager avec elle les taxes.

"Le Gouvernement a institué des sections industrielles sur les possibilités de différentes régions, et nous nous trouvons en plein dans une zone industrielle, à peine à 35 milles de Montréal, si nous ne manifestons pas notre existence, nous serons dépassés.

"Si nous voulons nous développer harmonieusement, tant au point de vue industriel que résidentiel, il ne faut pas oublier que l'union fait la force si l'on n'est pas connu".

A la fin de l'exposé de M. Daoust M. Moreau, maire de la paroisse, prend la parole pour remercier le conférencier et souhaiter que les deux conseils municipaux dans une saine collaboration sans arrière-pensée, aient des contacts de plus en plus fréquents. Nous avons, dit-il, un idéal commun: faire de Verchères une municipalité bien proportionnée; ce qui viendra dans l'avenir, personne ne le sait, mais nous avons de grandes possibilités étant situés près de Montréal, en bordure du St-Laurent, et comme dans un avenir très rapproché nous aurons un pont qui reliera Montréal à la Rive-Sud, il n'est plus possible pour Verchères de s'isoler, nous ne pouvons assister impassibles au développement des municipalités environnantes, nous avons déjà perdu trop de temps, il nous faut être francs avec nous-mêmes: les intérêts des gens du village et des gens de la campagne sont communs.

Pour une expansion économique dans le comté de Verchères

Sous la présidence de Me Guy Lechasseur, député de Verchères, les Conseils municipaux de ce comté se réunissaient mercredi dernier, premier novembre, pour assister à un débat sur l'expansion économique.

Le conférencier invité était M Marc Préfontaine, commissaire industriel et conseil spécialisé en développement pour le comité d'Orientation Economique de la Rive-Sud.

L'Orateur explique qu'une municipalité ne peut se développer sans entrainer autour d'elle d'importantes transformations. C'est en fait toute une région qui s'industrialise et pas seulement une localité. Cette implantation d'industries nécessite une coordination de plusieurs ministères, notamment en ce qui concerne le Gouvernement fédéral, ceux des Transports, la Défense nationale et civile, du Travail, puisqu'il s'agit de construire des routes, des voies de chemins de fer, des quais et de procurer de la main d'oeuvre. Sur le plan provincial, le principal intéressé est certainement le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Dans la discussion qui suivit, certaines questions très pertinentes furent posées. Les municipalités veulent conserver leur autonomie et cette assurance leur a été donnée. Un représentant d'un groupement d'acheteurs de terrains a même avancé la promesse de fournir des actions de compagnies aux fermiers qui vendraient leur terre...

Me Guy Lechasseur a annoncé la formation de sections industrielles dans la province avec à leur tête un commissaire industriel chargé de renseigner les municipalités et au besoin les guider vers la voie d'une planification. Tous les assistants ont reconnu la nécessité absolue d'un plan directeur pour tout le comté et d'un inventaire permanent de toutes les ressources existant dans la région. Car à côté des industries, il faut prévoir la construction écoles, d'hôpitaux, l'aménagement de parcs, sans compter tous les services normaux: aqueducs, égouts, stations de filtration des eaux usées que réclamera une industrie désireuse de s'installer.

Les délégués des municipalité ont donc décidé en principe la formation d'un comité de promotion industrielle à l'échelle du comté Celui-ci comprendrait un représentant de chaque municipalité intéressée à l'expansion économique.

Le conseil d'orientation économique de la province reste d'ailleurs à la disposition de tous pour fournir d'utiles renseignements concernant la planification économique.

Cette réunion qui n'était en somme qu'une prise de contact a déblayé le terrain et prouvé que le comté de Verchères voulait devenir une zone industrielle.

La prochaine réunion sur ce sujet aura lieu à Beloeil le 30 novembre.

— — —

Au Conseil de Paroisse

A l'assemblée du Conseil de Paroisse tenue exceptionnellement à l'école Ludger-Duvernay, en raison des travaux en cours à la Maison du Comté, le jeudi 2 novembre, et après la lecture et l'approbation des minutes des assemblées précédentes, M. le maire et MM. les conseillers passent à l'ordre du jour.

D'abord la lecture et l'approbation des comptes.

M. le secrétaire donne ensuite lecture de différentes lettres concernant: la pollution des eaux du fleuve par de l'huile; une demande émanant d'un propriétaire de salle en vue d'amender certain règlement. Ce règlement ayant été passé par le Conseil du Village, le Conseil de Paroisse déclare n'avoir aucune juridiction.

M. Antoine Loiselle de St-Marc donne sa démission de constable spécial garde forestier.

Avis de motion est donné pour passer le règlement au sujet du ruisseau Bellevue.

Le Gouvernement prenant à sa charge les frais d'entretien de la montée St-Marc, certains réajustements seront apportés avant la remise de nouveaux contrats.

Un octroi de cinquante pour-cent sur la valeur totale de l'installation est accordé pour une borne-fontaine sur la "côte d'en bas".

Le Conseil décide de se choisir un aviseur légal pour trancher le différend entre MM. Collette et Vincent; différend qui existe depuis 1956.

M. J.-M. Moreau, maire, fait part à MM. les conseillers d'une réunion qui s'est tenue avec MM. les maires du Comté, les présidents des Chambres de Commerce et certains spéculateurs, sous la présidence de Me Guy Lechasseur, député et en présence de M. Gaston Dalpé, préfet du Comté pour une planification du comté en vue de son développemen futur. Il demande la collaboration de MM. les conseillers pour l'établissement d'un plan directeur à l'échelle du comté.

Le conseil décide une réunion spéciale pour étudier ses possibilités au point de vue estimation, communications, terrains disponibles, etc.

Dans le but de rendre service aux sinistrés de moindre importance de la Mutuelle-Incendie, le conseil passe une résolution en vue de la création d'un fonds de réserve, ce qui permettrait des paiments plus rapides et épargnerait sur les frais de répartition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

— — —

A la Caisse Populaire

Dernièrement, la Caisse Populaire de Verchères tenait sa 9e assemblée générale en la salle de l'école Ludger-Duvernay, rue Dalpé, sous la présidence de M. Roland Pigeon.

Au 31 août 1961, la Caisse comptait 1,010 sociétaires adultes, 186 sociétaires scolaires, 77 emprunteurs sur billet et 61 emprunteurs sur hypothèque; un chiffre d'affaires s'élevant à $1,766,500.00 et des bénéfices à $7,318.01 se répartissant comme suit:

Boni à 5%	$1,726.20
Dépréciation d'inventaire	$ 167.39
Fonds de réserve	$3,293.10
Fonds de prévoyance	$2,122.23
Fonds de surplus	$ 9.09
	$7,318.01

Pour cette année, le Conseil d'administration est resté inchangé avec comme président M. Roland Pigeon, vice-président: M. Julien Trudeau; secrétaire-gérante: Mlle Thérèse Larose et MM. Jean-Marie Moreau; Ernest Pigeon, fils, Paul-E. Lesault et Philippe Collette, membres.

A la commission de crédit: M. René Choquette président, M.. Donat Collette et M. Antonius Pigeon.

Au conseil de surveillance: M. Roger Desmarais, président, M. P.-A. Dansereau et M. Adrien Choquette en remplacement de M. Lucien Provost, démissionnaire.

SAINT-AMABLE

La fête anniversaire du Pape

Ceux qui ont pris part à la cérémonie à la Cathédrale de Saint-Jean sont des heureux privilégiés. Ils ont eu sur terre, un avant-goût des joies célestes.

Après la solennelle entrée de Monseigneur l'Evêque, le cérémoniaire explique le sens de cette assemblée réunie pour rendre gloire à Dieu.

Dans le sanctuaire, le pape Jean XXIII semble vivant avec son sourire de bonté.

Les paroles françaises des hymnes et des supplications sont une révélation. La foule chante de tout coeur, la joie, la reconnaissance et l'amour.

La lecture des deux textes bibliques élève les âmes et les judicieuses remarques de Mgr l'Evêque éclairent les esprits.

Après la bénédiction papale, un couple de chaque paroisse s'avance vers le sanctuaire pour déposer le bouquet spirituel et l'aumône au nom de tous les paroissiens.

Après une bénédiction particulière Mgr Coderre remet à chacun une médaille bénite par le Pape.

M. et Mme Emile Gemme représentaient la paroisse de St-Amable.

Honneur au mérite

Au Couvent de Verchères: Danielle Drapeau, 2e en 11e année.

A l'Ecole secondaire de Varennes: Gabriel Léonard, 1er en 11e sciences mathématiques; Gustave Gemme, 1er en 11e commerciale; Eusèbe Gemme, 2e en 11e commerciale.

Félicitations!

—o—

Visite au "Richelieu"

La rencontre des courriéristes aux bureaux du journal est le meilleur des stimulants pour les intéressés.

Après les présentations et l'échange de salutations, M. le directeur Paul L'Ecuyer souhaite la bienvenue à tous.

Avant d'entreprendre la visite des ateliers, de judicieuses remarques nous aideront à mieux comprendre les rouages de la fabrication d'un journal.

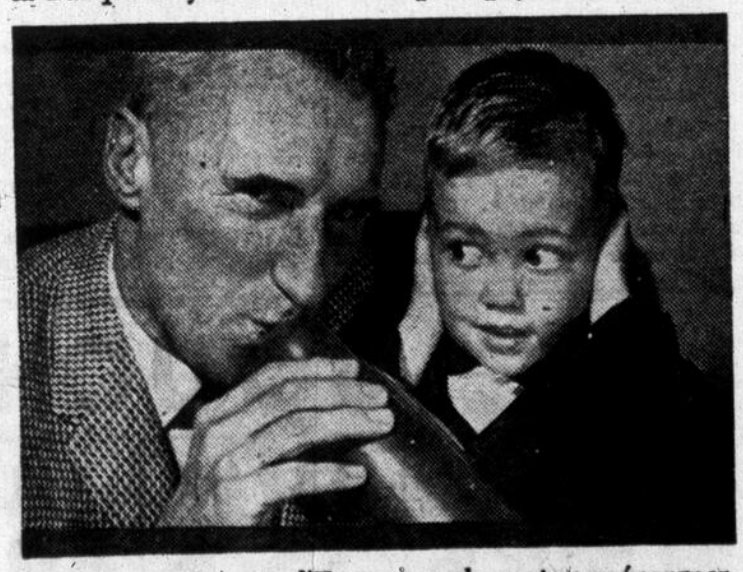
Ayant vu travailler le typographe, nous réprimerons nos impatiences en lisant un communiqué pas tout à fait identique à la copie expédiée. Nous savons maintenant quelle attention soutenue demande ce travail. Les multiples opérations requises pour la parution d'une photo dans le journal étaient une autre découverte et certainement nous n'enverrons que les photos présentant un intérêt général.

Une brève causerie de M. le Directeur et l'échange de pensées et d'opinions terminent cette agréable rencontre mais l'écho des idées émises continua son travail dans l'esprit de chacun pour le progrès du journal diocésain. N'est-ce pas le souhait de tous?

Comment j'économise?



Pour économiser . . . faites comme moi! Evitez de tirer des chèques sur votre Compte d'Epargne. Difficile . . . ? Pas avec mon système! Ouvrez un Compte de Chèques à la Banque Royale et utilisez-le pour payer vos factures.



Gardez votre Compte d'Epargne seulement pour épargner. C'est ce que la banque appelle la *"méthode 2-comptes"* . . . un moyen sûr, pratique, rationnel et très simple d'économiser. Essayez-le donc *vous-même*; vous verrez!

LA BANQUE ROYALE DU CANADA



● SIGNAUX LUMINEUX ET AUTOMATIQUES INSTALLES. — Récemment, angle du chemin Gentilly et du chemin de Chambly par la ville de Longueuil pour améliorer la circulation, comme on le fera en d'autres endroits en 1962. On voit ici les personnes qui ont assisté à la mise en marche des signaux. Ce sont MM. LALONDE, le chef Paul CHARRON, MM. Jean ARMAND, Eugène CHENIER, Emile BOUCHARD, Eugène HENAULT, Paul GAGNON, Jean BELAND, greffier de la ville de Longueuil, MM. Marcel MONGEAU et Marcel ROBIDAS.



● UNE CHORALE ADULTE. — Le choeur de chant de la paroisse Saint-Antoine, dont la réputation a débordé les frontières de la paroisse, fêtera l'année prochaine le 25e anniversaire de sa fondation. Ces jours derniers elle a élu son bureau de direction que l'on voit ici: ce sont de gauche à droite: M. Roland DAIGNEAULT, organiste, l'abbé G. THIBERT, aumônier; MM. Benoit FRANCOEUR, président, Louis BOURDON, directeur, Rolland LALIBERTE, vice-président; en arrière dans le même ordre: MM. Maurice PAINCHAUD, Georges GAGNON, secrétaire, Guy GAGNIER, Gérald VERONNEAU, L.-L. LEBIRE, trésorier et Raymond OUELLET, conseiller.

Ce qui se passe à Longueuil

Mercredi soir, réunion du Conseil municipal en comité pour préparer la séance de la semaine prochaine.

Mercredi soir également, réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne à St-Antoine, suivie de la messe.

Les Starlettes qui faisaient la sollicitation de porte en porte la semaine dernière avaient-elles la permission de la police?

Une dame de Longueuil a compté sept autobus de la rue Delorimier, angle Ste-Catherine et De Lorimier, l'autre après-midi, contre un 74 de Longueuil.

La Commission de Transport de Montréal fait enquête pour savoir qui a donné ordre de changer l'affiche angle Ste-Catherine et Delorimier, mettant 10 et 74 sur la même, ce qui complique le travail des chauffeurs pour répondre à des gens qui ne savent pas la différence entre 10 et 74.

Nous ouvrirons un concours pour établir combien d'autobus 75 ou 76 volagent vides toute la journée dans Longueuil.

Un comité de liturgie est en formation dans la paroisse St-Antoine.

Des réformes nécessaires dans les hôpitaux catholiques

QUEBEC (CCC). — Les représentants de quelque 150 hôpitaux catholiques de la province de Québec ont été invités par S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, à ne pas s'opposer aux réformes nécessaires dans l'administration des hôpitaux.

Mgr Roy, qui est le représentant officiel de l'épiscopat auprès des hôpitaux catholiques, a fait cette déclaration le vendredi 27 octobre. Il participait alors aux Journées sociales de l'Association patronale des services hospitaliers de Québec.

L'archevêque de Québec a souligné que certains changements apportés à l'administration des hôpitaux ont été heureux et qu'ils doivent être acceptés.

Mgr Roy a toutefois déploré l'incompréhension du public envers la grande oeuvre de charité de l'Eglise dans ses institutions hospitalières. Il a dit que c'était là une véritable tragédie.

"Très souvent, a expliqué le prélat, nous avons été débordés et dépassés par les événements".

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Collaboration heureuse:

Comité de loisirs et Commission scolaire

Les Commissions scolaires du Québec comprennent et acceptent de plus en plus leur rôle de collaboration à l'organisation des activités de loisirs. Monsieur Lucien Boissonneau, de Saint-Hyacinthe, officier de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec, s'adresse aux commissaires d'école pour leur rappeler leurs devoirs à ce sujet.

La Commission scolaire est l'auxiliaire indispensable des parents qui ne peuvent, seuls, donner à leurs enfants l'instruction et l'éducation répondant aux exigences de notre monde contemporain.

Or l'éducation de l'enfant ne se fait pas uniquement par l'enseignement et l'étude, mais aussi par les nombreuses activités qui se partagent son temps libre. De nos jours, ces activités se doivent d'être de plus en plus organisées sous le contrôle des parents, sinon l'enfant sera la proie facile des sollicitations intéressées du loisir commercialisé et de l'oisiveté. Mettre à la disposition des parents les facilités nécessaires à l'organisation saine et efficace des loisirs, c'est les assister dans leur rôle d'éducateur.

Combien de précieux services la Commission scolaire peut-elle rendre aux responsables des loisirs? Elle peut prévoir l'aménagement de ses locaux scolaires de façon à favoriser l'organisation des Loisirs; à ces oeuvres, elle peut prêter ses salles déjà existantes et coordonner ses programmes de façon à permettre aux jeunes de bénéficier des activités de loisirs organisés à leur intention.

De plus, la pleine utilisation des terrains, locaux et autres facilités détenus par la Commission scolaire fait réaliser au contribuable une économie substantielle. En effet, si ces facilités ne sont pas disponibles, il faudra les créer ailleurs et, en définitive, celui qui paiera sera de nouveau le contribuable, propriétaire ou non, (si le propriétaire paie les taxes, le locataire paie le loyer fixé en fonction de cette taxe). Le contribuable paiera également pour supporter les prisons, les maisons de correction et les hôpitaux qui seront nécessaires si l'on n'a pas su donner aux jeunes l'occasion d'occuper sainement leurs temps libres.

Le Comité de loisirs reste au plan communautaire le premier responsable de l'organisation de loisirs, mais cette collaboration heureuse que l'on rencontre de plus en plus entre ce Comité et la Commission scolaire est de nature à produire de très bons résultats. Les loisirs sont affaire d'éducation mais aussi et d'abord de bien-être; on trouve en cela la justification à une bienfaisante coopération entre tous les corps publics afin d'assurer aux individus des moyens récréatifs adaptés et modernes.

Un exemplaire qui devrait être suivi pour tous, c'est l'application de la formule Parc-Ecole qui prend de plus en plus de vogue dans notre province. Nous avons là le témoignage qu'il est possible de réaliser entre la Commission scolaire, la municipalité et les parents une collaboration étroite en vue de la formation d'une jeunesse saine et prête à faire face à l'avenir.



CHRONIQUE DES LIGUES

Le cercle d'étude après l'heure Sainte de réparation, est la chose essentielle dans le travail d'une Ligue du Sacré-Coeur. On sait que le Laïcat est l'instrument de travail indispensable sur lequel les cercles d'étude ont à réfléchir afin de se bien renseigner. Cette année, le programme choisi par l'Action Catholique Nationale pour les mouvements porte sur les sujets suivants:

Le commandement nouveau (réflexions sur la charité); les Loisirs. Le premier est une étude religieuse sur le grand commandement de la charité qu'on ignore de plus en plus dans notre monde. En effet combien croient que la charité c'est donner l'aumône au pauvre. C'est plus que cela, on le sait et la charité s'étend sur un domaine assez vaste qu'une étude complète prendrait un temps quasi indéfini à exposer. On en indique les grandes lignes aux cercles d'étude.

Il en va de même des loisirs, qui ne comprennent pas seulement les jeux commercialisés ou les organisations paroissiales. Il y a aussi le problème que pose les loisirs, problème familial, etc.

Dans le message de novembre, l'exécutif de la Fédération des Ligues demande une étude de trois quarts d'heure sur ces deux problèmes, au cours des réunions.

C'est ce que la Ligue de St-Antoine fera désormais au cours de ses réunions, en partageant les membres présents en commissions. Une commission spéciale sera formée pour étudier les problèmes religieux qui se présentent: ainsi la présence des ligueurs aux heures saintes, aux réunions, etc.

Un comité est déjà en marche pour l'Intronisation dans St-Antoine, sous la présidence de M. Georges Ste-Marie.

Le comité de publicité de la Fédération est aussi en formation et les premiers contacts avaient lieu au début de la semaine, pour étudier un plan de travail.

Le travail organisé pour venir en aide au diocèse de Valparaiso va bon train et le responsable, M. Arthur Laurence, doit répondre à de nombreuses demandes dans tout le diocèse. On peut communiquer avec lui à 783 Dollard, Longueuil, OR. 4337.

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL	STEAK 35¢ lb HACHE	FILET 89¢ lb MIGNON	PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS	STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE

G. A. PARADIS – 203 Champlain, Saint-Jean
Viande approuvée
Livraison gratuite
FI. 6-9461

HENRYVILLE

SOIREE.

Grande soirée canadienne à la mode de chez-nous, par l'Union Catholique des Fermières Rurales à Henryville, le 16 novembre, au Centre paroissial. Il y aura amusements divers, goûter, cartes, chants, le tout terminée par une soirée du bon vieux temps. Jeunes et vieux, venez vous divertir et tenter votre chance pour de magnifiques prix.

Admission: 75c.

Bienvenue à tous.

PENSIONNAT PRESENTATION DE MARIE

7e année:

Diane St-Jean	93.1
Francine Samson	92.8

8e année:

Huguette Larouche	76.4
Gisèle Patenaude	75.1

9e année:

Lucie Barry	91
Céline Dérome	90

10e année:

Thérèse Poulin	94.1
Lucienne Grenon	93.9

COURS FAMILIAL

Raymonde Blondin	84
Cécile Samson	83

ECOLE MARIE-IMMACULEE

2e année: filles:

Johanne Samson	95.5
Francine Choquette	82.4

2e année, garçons:

Michel Dupuis	86.9
Marcel Fontaine	85.7

3e année, filles:

Francine Dupuis	93
Danielle Casavant	90

3e année, garçons:

René Grenon	93.3
Robert Paquette	92.1

4e année, garçons:

Guy Paquette	89.3
Jacques Fortin	88.5

4e année, filles:

Hélène Casavant	89
Mariette Samson	83

5e année:

Constance Dupuis	84.3
Ginette Clouâtre	81.2

6e année:

Gisèle Lamothe	83.6
Alice Poulin	82.2



● Le R.P. Réginald-Marie CROTEAU, O.T., dominicain, Sous-Prieur au Couvent de St-Hyacinthe, a été nommé Prieur, en remplacement du R.P. Grégoire Massé, assigné aux Trois-Rivières à l'expiration de son mandat. Agé de 48 ans, le nouveau Prieur naquit à Thetford Mines, le 23 février 1913, fils d'Alexandre Croteau et de Clara Simard. Après ses humanités au Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor de Beauce, il entra chez les Dominicains en 1934, à leur Noviciat de St-Hyacinthe, poursuivit ses études Théologiques à leur maison d'Ottawa, pour être ordonné prêtre le 24 mars 1940 par S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, alors Archevêque. Il fut par la suite étudiant à Québec, en Pastorale et en éloquence sacrée, assigné au ministère paroissial à Ottawa, promoteur provincial du Tiers-Ordre dominicain pendant 3 ans; après quoi il fut 3 ans à St-Hyacinthe attaché à la Maison St-Vincent-Ferrier, il passa ensuite 5 ans à Fall-River, Mass., à titre de prédicateur, pour être enfin nommé prêtre maître des Frères Auxiliaires et Sous-Prieur à St-Hyacinthe. Il est le frère du R.F. Benoit Croteau, c.s.v., préfet de discipline à l'Ecole d'Agriculture de St-Remi. "Le Richelieu" est heureux d'offrir au R.P. Croteau ses plus sincères félicitations.

Congrès à Marieville

Le congrès de l'Association des Commissions Scolaires du diocèse de St-Hyacinthe qui se tiendra à Richelieu le 19 novembre prochain, portera sur la phychologie et l'éducation.

Deux conférences seront données dans l'après-midi sur ce sujet.

On s'attend également à la présence de Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe.

M. Paul Desrochers, président de la Fédération des Commissions Scolaires de la Province de Québec, sera présent.

"Relations"

SOMMAIRE
NOVEMBRE 1961

EDITORIAUX:
Le pape et la paix. — La Maison du Québec à Paris. — D'un certain journalisme.

ARTICLES:
Clercs et laïcs dans l'enseignement ..... Pierre Angers
Pour une planification humaine de l'économie ..... Richard Arès
La grève de la construction à Montréal ..... Gérard Hébert
L'offensive communiste en Amérique latine ..... Joseph Ledit
La C.S.C. s'engage ..... J. Cousineau
La Commission O'Leary est-elle allée trop loin? ..... A. Plante
Reprise d'automne ..... Georges-Henri d'Auteuil
Pour le développement mental de nos enfants ..... A. Lévesque

LECTURE DU MOIS:
Profondeurs de l'amour et de la mort ..... Joseph d'Anjou

AU SERVICE DU FRANÇAIS:
Avant d'être capitaine ..... Joseph d'Anjou

AU FIL DU MOIS:
Un même jour, deux discours. — Francisation en progrès. — Un monde où l'on s'ennuie. — "Marie". — Neutralisme au Laos. — Des foyers rayonnants.

LES LIVRES.
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES
LE PAPE NOUS PARLE.

"RELATIONS", 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal-11; tél. DU. 7-2541; abonnement: $4.00 par année — le numéro $0.35.

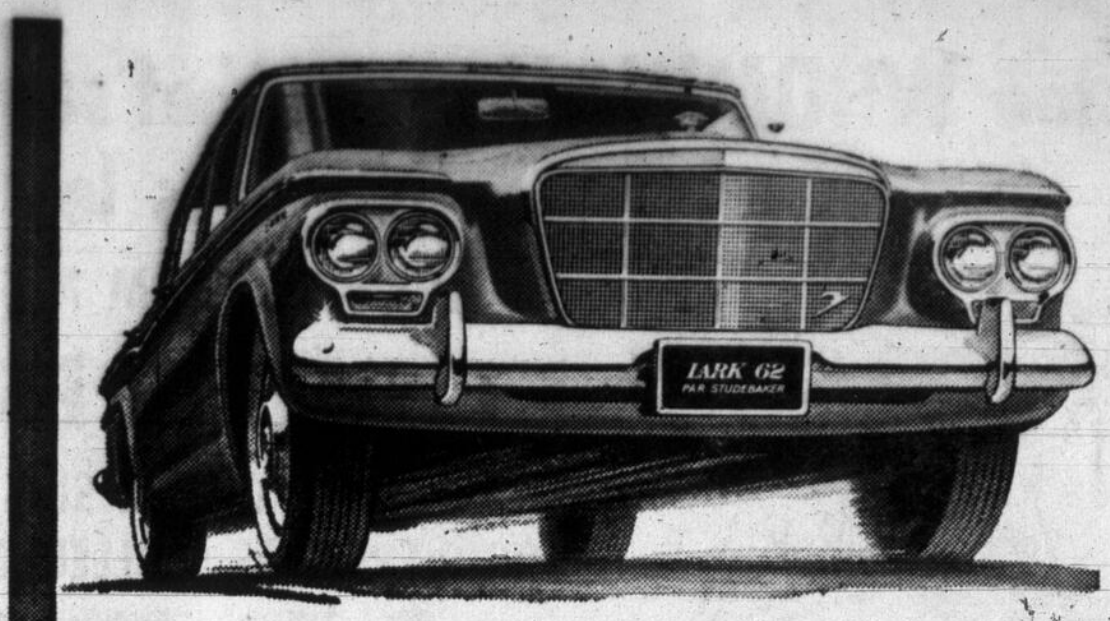
Exigez le "Gros Gin" Trois Étoiles

VAN KAMP

GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM



PAS DE DEMI-MESURE

conduisez la nouvelle

LARK STUDEBAKER '62

AVEC LE MOTEUR DE *VOTRE* CHOIX

SIX
112 C.V.

V-8
JUSQU'À 195 C.V.

...rendement de la grosse voiture et commodité de la compacte

Ne vous contentez plus d'une voiture de faible puissance, lorsque vous pouvez bénéficier de la maniabilité, de la commodité et de la puissance nécessaires pour rouler en sécurité sur nos routes modernes. Seule la Lark peut vous offrir les trois. La nouvelle Lark à moteurs V-8 et Six Skybolt de puissance remarquable est aussi maniable qu'une voiture sport et aussi facile à stationner qu'une compacte. L'économie, tout comme son intérieur spacieux et ses lignes gracieuses, est un autre avantage Studebaker. Comptez sur la Lark pour vous faire pleinement réaliser les plaisirs de la route! Essayez la Lark sans tarder! La Lark '62

STUDEBAKER VOUS OFFRE QUALITÉ ET ENDURANCE

Sedans 2 et 4 portes, station-wagons 4 portes, décapotable et hard top. Transmissions automatiques, standard, sport à 4 vitesses ou surmultipliées. Moteurs V-8 ou 6 cylindres. 5 rapports de pont arrière. Traction jumelée (blocage automatique du différentiel). Appuis-tête. Sièges inclinables. Grand choix d'accessoires facultatifs.

Ces vendeurs Studebaker vous garantissent satisfaction 7-L-62F

Faille Automobile Enr.
105 Chemin Richelieu — SAINT-JEAN

Garage Benoît Enr.
MARIEVILLE

Allard Automobile Enr.
BEDFORD

Garage Daigneault
SAINT-REMI

Garage R. McDermott
COWANSVILLE

Valley Motor Sales
VALLEYFIELD

General Auto Parts of St. Hyacinthe
SAINT-HYACINTHE

Môé WHOMWAM grand chef sauvage à une bonne nouvelle pour tous les résidents de la région



SI MOE WHOMWAM A CHOISI COMME TERRAIN DE BATAILLE

ETHIER & FRERES à St-BLAISE

C'EST PARCE QUE JE SUIS CONVAINCU QUE C'EST LA QUE VOUS TROUVEREZ LES MEILLEURES AUBAINES DANS TOUS LES DOMAINES

MES GUERRIERS

De gauche à droite: Ragrach, Nardrom, Wambouch et Handram vous recevront avec sourire, vêtus de costumes authentiques. Ils vous présenterons des aubaines sensationnelles, à prix scalpés.



DES JEUDI MATIN LE 9 NOVEMBRE

★ Il n'y aura pas de prix réguliers.
★ Il n'y aura pas de prix Ethier.
☆ Il n'y aura que des prix scalpés!

Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures

SET VAISSELLE, 8 couv. Rég. $19.95.... **$11.95**
CHAUFFERETTE élect. Rég. $12.95.... **$ 5.95**
BOUILLOIRE électrique Rég. $11.95.... **$ 6.79**

LAVEUSE BEATTY **$85.**
Rég. $149.00 — Prix scalpé.....

SET DE CHAMBRE 3 MORCEAUX **$69.**
Fini noyer. Rég. $139. Prix scalpé.....

CHAISE berçante chrômée Rég. $19.95.... **$11.95**
CHAISE berçante bois naturel Rég. $8.95.... **$ 4.95**
LIT PLIANT avec matelas ressorts Rég. $29.95.... **$19.95**
DIVANPORT Rég. $69.00; prix scalpé **$39.95**

TELEVISION CABINET
LAMPE ECRAN 23" **$179.**
Rég. $299.00 avec échange .....

FER A REPASSER A VAPEUR **$10.95**
Rég. $19.95 — Prix scalpé.....

Termes faciles: 36 mois pour solder

RADIO-PHONO STEREO CABINET
4 VITESSES, FINI NOYER **$119.**
Rég. $199.00 — Prix scalpé .....

ENREGISTREUSE 2 vitesses Rég. $129.... **$89.00**
TOURNE-DISQUES portatif, 4 vitesses..... **$18.95**
LAVEUSE A VAISSELLE Rég. $289..... **$189.00**
POELE COMBINE huile et électricité..... **$109.00**

CARPETTE
EN VISCOSE, 9' x 12'
Rég. $75.00 **$37.**

CHAISE
GENRE LAZY-BOY
Rég. $59.00 **$37.95**

IL NE RESTE PLUS QUE 7 SEMAINES
avant notre grand tirage de fin d'année
GRATIS: 1 billet à chaque $10. d'achat

- 1 Austin A-55
- 1 Réfrigérateur
- 2 radios — 2 caméras
- 2 cafetières; 4 montres
- 2 grille-pain
- 25 prix surprises.

TABLE DE SALON
fini arborite noyer centre 18 x 36 ou étagère
Rég. $15.00 **$7.95**

POLISSEUSE 2 brosses Rég. $49.95.... **$26.95**
POLISSEUSE 4 brosses Rég. $79.95.... **$39.95**
MALAXEUR avec 2 bolles Rég. $33.50.... **$17.95**

SECHEUSE AUTOMATIQUE **$129.**
Rég. $219.00 — Prix scalpé.....

POELE électrique 30", 220 volts **$139.**
Four autom. Rég. $209.00; prix scalpé

BASSINETTE bouts pleins 30 x 54
Plextone ou naturel Rég. $39.00.... **$19.95**
GROS FAUTEUIL BERÇANT
matériel nouveau Rég. $49.00.... **$29.95**

MACHINE A COUDRE automatique
20 ans de garantie **$99.**
Rég. $199.00 — Prix scalpé.....

RASOIRS ELECTRIQUES
Ronson ou Sunbeam **$14.95**
Rég. $29.95 — Prix scalpé.....

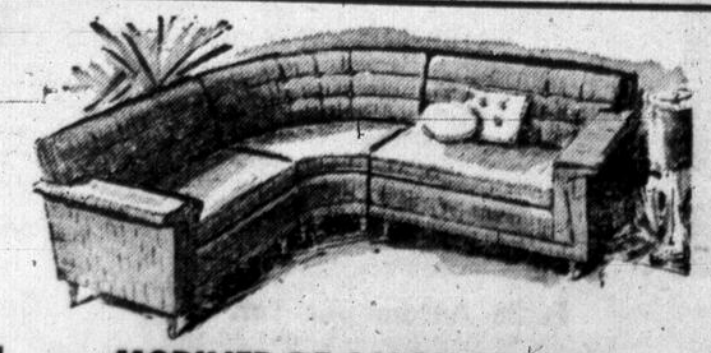
POUR RENDEZ-VOUS : **Signalez Fl. 6-3122** Une auto ira vous chercher sans obligation.

SET DE CUISINE CHROME 36" x 60"
GRATIS: 1 set de vaisselle 54 mcx **$69.**
Rég. $119.00 — Prix scalpé .....

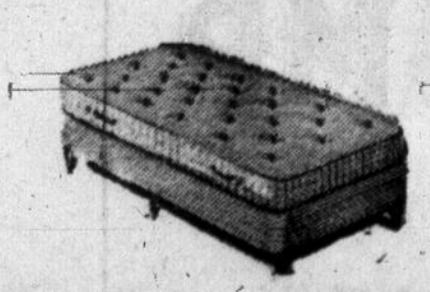
CONGELATEUR 500 lb. Rég. $309..... **$219.00**
REFRIGERATEUR 13 p.c. Rég. $349..... **$229.00**
POMPE A L'EAU 250 gals l'heure avec réservoir Rég. $139.00.... **$89.00**



LITS SUPERPOSES
8 MORCEAUX
Rég. $79.00 **39.95**



MOBILIER DE SALON SECTION
3 morceaux, coussins sero-foam
Rég. $289. PRIX SCALPE **149.00**



LIT CONTINENTAL
2 MORCEAUX
Rég. $69.00 PRIX SCALPE **33.95**



COFFRE EN CEDRE
FINI NOYER
Rég. $89.00 PRIX SCALPE **49.95**